

# Enfances à l'hôtel

---

Une enquête exploratoire sur la vie quotidienne des  
enfants sans-logement

**Erwan Le Méner, Aïssatou Diallo, Emmanuelle Guyavarch,  
Andrée Mozziconacci, Nicolas Oppenchaim, Stéphanie Vandentorren**

**Avril 2013**

<b>RÉSUMÉ .....</b>	<b>4</b>
---------------------	----------

<b>LISTE DES SIGLES UTILISÉS.....</b>	<b>6</b>
---------------------------------------	----------

## **INTRODUCTION : UNE ENQUETE EXPLORATOIRE SUR LA VIE**

<b>QUOTIDIENNE DES ENFANTS A L'HOTEL .....</b>	<b>7</b>
--	----------

1. **La pauvreté des enfants : un phénomène méconnu et protéiforme.....**7
2. **Les enfants sans-logement : une « population négligée » ?.....**8
3. **Que veut dire l'absence de logement quand on est un enfant ?.....** 14
4. **Le choix d'enquêter en hôtel.....** 15
5. **Une approche spatiale de l'hôtel .....** 20

## **CHAPITRE 1. LA MÉTHODOLOGIE : UN BESOIN DE TECHNIQUES D'INVESTIGATION VARIÉES AFIN D'ACCÉDER À L'EXPÉRIENCE DES**

<b>ENFANTS VIVANT EN HÔTEL.....</b>	<b>22</b>
-------------------------------------	-----------

1. **Comment donner la parole aux enfants ? .....** 23
2. **Une ethnographie d'un an et demi au Parnassiens.....** 25
3. **La participation observante d'Aïssatou Diallo.....** 30
4. **Des entretiens exploratoires à l'hôtel Galapagos .....** 32
5. **Une enquête conjointe dans un hôtel et une école.....** 34
6. **Le questionnaire.....** 36

<b>CHAPITRE 2 - « UNE CHAMBRE A SOI » ? .....</b>	<b>44</b>
---	-----------

1. **Qu'est ce qu'une « petite » chambre ?.....** 47
  - 1.1. **Des chambres surpeuplées mais pas « suroccupées » .....** 49
  - 1.2. **Avoir de la place, ou en manquer : l'évaluation de petites différences .....** 51
  - 1.3. **L'espace selon les enfants : l'importance de la séparation et des aménagements ....** 59
  - 1.4. **Savoir évaluer et cohabiter, du point de vue des enfants .....** 63
2. **L'espace des enfants.....** 66
  - 2.1. **La chambre « sans murs » .....** 66
  - 2.2. **La chambre « éclatée ».....** 68
3. **Du « chez soi » à l' « entre nous » ?.....** 70
  - 3.1. **L'organisation parentale de l'espace domestique, ou l'enfermement des enfants dans la chambre ?.....** 71
  - 3.2. **S'ouvrir au monde depuis sa chambre : l'histoire de Salim. ....** 76

## **CHAPITRE 3 – LES PARTIES COMMUNES ET LES ALENTOURS DE L'HÔTEL : SOCIABILITÉS ENFANTINES ET CONTRÔLE DE L'ESPACE .....**

<b>81</b>
-----------

1. **Les espaces collectifs : circulations et sociabilités.....** 82
  - 1.1. **Les parties communes comme espace de sociabilités.....** 83
  - 1.2. **Un espace de socialisation entre pairs.....** 85
  - 1.3. **La cuisine comme espace public et de mise en commun .....** 88
2. **Un espace de restrictions et d'interdictions.....** 95
  - 2.1. **La « tranquillité » : le leitmotiv des hôteliers.....** 96
  - 2.2. **Un espace marqué par les interdictions.....** 103
  - 2.3. **Interdiction et injustice : la compréhension en défaut .....** 108
3. **Les extensions de l'hôtel : le voisinage, la ville et la famille.....** 119
  - 3.1. **Le voisinage.....** 120
  - 3.2. **La ville .....** 125
  - 3.3. **Les proches et la famille.....** 128

<b>CHAPITRE 4 - L'ECOLE DES ENFANTS SANS-LOGEMENT : UNE REPOSE A</b>	
<b>L'IMPREVISIBILITE .....</b>	<b>134</b>
<b>1. Un accès au système scolaire entravé.....</b>	<b>135</b>
1.1. Le poids des communes.....	135
1.2. L'instabilité résidentielle.....	139
<b>2. Faire de l'école un « point fixe » dans l'existence de la famille .....</b>	<b>143</b>
2.1. Dissimuler sa situation. Le cas de la famille Khedira.....	144
2.2. S'appuyer sur les enseignants .....	147
2.3. Le point de vue des enfants sur leur environnement extra-scolaire.....	149
<b>3. L'expérience scolaire des enfants sans-logement .....</b>	<b>150</b>
3.1. Des sociabilités diversifiées mais contraintes .....	151
3.2. Des enfants stigmatisés ?.....	155
3.3. Des apprentissages compliqués par le sans-abrisme ?.....	158
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>166</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>173</b>
<b>ANNEXE – Le tableaux récapitulatif des entretiens réalisés à Vitry.....</b>	<b>181</b>

## RÉSUMÉ

Depuis une dizaine d'années, des effectifs croissants d'enfants mineurs accompagnés de leur(s) parent(s) sont hébergés dans des dispositifs d'urgence sociale, principalement dans ce qu'il est convenu d'appeler des « hôtels sociaux ». Ces « familles », que l'on peut ainsi dire sans logement, sont prises en charge par l'Etat, au titre de sa mission d'hébergement, ou par le Département, au titre de la protection de l'enfance. Pour la plupart migrantes et monoparentales, elles constituent une nouvelle manifestation, méconnue, de la précarité. Ce rapport est le compte-rendu d'une enquête exploratoire, financée par l'ONED, portant sur les conditions de vie d'enfants mineurs vivant, avec leur(s) parent(s), dans des hôtels sociaux. Il fait également partie d'un projet de recherche-action plus vaste sur les enfants et familles sans logement, mené entre 2010 et 2014 à l'Observatoire du Samusocial de Paris.

Ce rapport fournit des pistes de compréhension de l'expérience quotidienne des enfants à l'hôtel, qui amènent parfois à nous défaire d'un regard d'adulte, de parent inquiet, de profane curieux ou de professionnel du social, que nous pourrions avoir sur leur situation. Mais ce document entend également ébaucher des explications des difficultés rencontrées par les enfants, qui ont trait, non seulement à la qualité de l'espace habité, mais aussi, et peut être surtout au fonctionnement du dispositif d'hébergement, qui oblige les familles à gérer quotidiennement l'imprévu.

Ce compte-rendu s'appuie sur diverses enquêtes, menées en Ile-de-France, dont un travail de terrain quotidien de plus d'un an, dans un établissement de première couronne, le Parnassiens. Il repose sur l'analyse d'une soixantaine d'entretiens et d'un carnet de plus de 500 pages de notes de terrain. Il s'organise comme une découverte de l'espace hôtelier. Le premier chapitre traite des parties que l'on pourrait penser privées, c'est-à-dire des chambres ; le deuxième chapitre porte sur des lieux considérés comme avant tout fonctionnels et collectifs par les hôteliers, la cuisine, l'escalier et les couloirs, ainsi que les alentours de l'établissement (le voisinage, la ville, la famille), où l'on vient notamment se reposer de la vie en hôtel. Le dernier chapitre est consacré à l'école : aux aspirations et aux difficultés que rencontrent et jugulent les parents et les enfants, depuis l'inscription dans une école, jusqu'à l'apprentissage en et hors classe.

Ce rapport soutient d'abord que l'expérience des enfants « sans logement » ne doit pas être interrogée comme une expérience à part. Le fait de vivre à l'hôtel, certes caractérisé par l'étroitesse de l'espace domestique, mais aussi par les contraintes, le contrôle et l'arbitraire portant sur ses usages, ne suffit pas à rendre compte de ce que vivent au quotidien les enfants.

La prise en compte de l'âge (enfance vs. âge adulte), de la pauvreté (de la famille) et d'appartenances culturelles plurielles (leurs parents sont migrants, pour l'extrême majorité), invitent à ne pas produire une représentation essentialiste du fait de vivre sans logement. Toutefois, être hébergé, c'est se confronter à des décisions brutales, imprévues mais pas forcément imprévisibles, qui peuvent engager le cours de l'existence – un changement d'hôtel n'impose pas qu'un déménagement, mais aussi parfois, par exemple, à changer des enfants d'école, à perdre des occasions de revenus, ou les ressources offertes par un entourage accessible. La gestion de l'imprévu configure la vie en hôtel ; si elle est l'affaire, avant tout, des parents, elle façonne également les conduites des enfants.

## **LISTE DES SIGLES UTILISÉS**

APTM : Association pour l'accueil social et administratif des migrants et de leurs familles

ASE : Aide sociale à l'enfance

AUDA : accueil d'urgence des demandeurs d'asile

BOP : budget opérationnel de programme

CADA : centre d'accueil de demandeurs d'asile

CAF : caisse des allocations familiales

CAFDA : Coordination de l'accueil des familles demandeuses d'asiles

CAP : certificat d'aptitude professionnelle

CASP : Centre d'action sociale protestant

CDI : contrat à durée indéterminée

CERC : Conseil de l'Emploi, des Revenus et la Cohésion sociale

CHRS : centre d'hébergement et de réinsertion sociale

CHU : Centre d'hébergement d'urgence

CLA : classe d'accueil

CLIN : classe d'initiation pour non francophones

CNAF : Caisse nationale des allocations familiales

CPH : centre provisoire d'hébergement

DALO : Droit au logement opposable

DASES : Direction de l'action sociale, de l'enfance et de la santé

ENFAMS (enquête) : enfants et familles sans logement

ES (enquête) : établissements Sociaux

INSEE : Institut national de la statistique et des études économiques

MIPES : Mission d'information sur la pauvreté et l'exclusion sociale en Ile-de-France

PHRH : Pôle d'hébergement et de réservation hôtelière

RATP : Régie autonome des transports parisiens

RER : réseau express régional

RESF : Réseau éducation sans frontières

SD (enquête) : sans domicile

# INTRODUCTION : UNE ENQUETE EXPLORATOIRE SUR LA VIE QUOTIDIENNE DES ENFANTS A L'HOTEL

Ce rapport<sup>1</sup> est une contribution à l'exploration de la pauvreté infantile, portant sur des enfants « sans-logement ». Il est l'aboutissement d'une collaboration entre l'Observatoire national de l'enfance en danger (ONED) et l'Observatoire du Samusocial de Paris, dont la réponse à l'appel à projets ouvert 2010 de l'ONED avait été retenue. Notre projet mettait en avant le déficit de connaissances, en France, sur la pauvreté, mais aussi sur le sans-abrisme, chez les enfants. Il proposait d'explorer, par une approche qualitative, la vie quotidienne de certains d'entre eux, hébergés avec leurs parents en hôtel.

## *1. La pauvreté des enfants : un phénomène méconnu et protéiforme*

La pauvreté chez les enfants est un phénomène méconnu dans les pays occidentaux. Ce constat, déploré par le CERC (2004) il y a quelques années, a été rappelé lors d'un récent colloque (MIPES, 2011a), où ont été présentées plusieurs études sur le sujet.

Premier constat pourtant : la pauvreté concerne davantage les enfants et les adolescents que le reste de la population. Si 13,5 % des personnes logées (françaises ou ayant un titre de séjour) sont pauvres<sup>2</sup> en 2009, près de 18% des mineurs le sont aussi (INSEE, 2009). Des disparités territoriales sont également avérées, au niveau interrégional comme infrarégional ; elles font apparaître des poches urbaines de pauvreté infantile, notamment constituées de vastes ensembles d'habitat social (MIPES, 2011a). L'Ile-de-France, où 20% des enfants vivent dans des familles pauvres, concentre les plus fortes inégalités, entre et à l'intérieur de ses départements (INSEE, 2011).

S'il est important de mesurer l'ampleur du problème, il semble tout aussi décisif de rendre compte de sa diversité. Ainsi, la pauvreté infantile touche davantage deux types de structures familiales, indique le rapport du CERC (2004) : les ménages biparentaux avec de nombreux enfants, dont le chef de famille est immigré, et les familles monoparentales, souvent avec un seul enfant. Ces dernières, lorsqu'elles ont plusieurs enfants, et sont nés à l'étranger, sont également fortement touchées par la pauvreté infantile, comme l'indique une

---

<sup>1</sup> Merci à Thomas Chiahoui pour sa relecture.

<sup>2</sup> Le seuil de pauvreté est ici à 60% du revenu médian.

enquête interrégionale récente (MIPES, 2011b). Ces structures familiales traversent divers groupes sociaux, où l'expérience de la pauvreté pourrait revêtir des significations différentes (Acadie Reflex, 2011).

Il paraît donc aujourd'hui important de compléter notre connaissance de la pauvreté infantile. Un axe souhaitable de développement de la recherche vise notamment à faire entendre le point de vue des enfants, et à interroger la possible hétérogénéité de leurs expériences de la pauvreté. C'est ce que nous avons choisi de faire, en nous intéressant à une forme méconnue de pauvreté : celle des enfants sans-logement.

## ***2. Les enfants sans-logement : une « population négligée » ?***

En France, à l'exception de l'investigation journalistique de longue durée de Véronique Mougin (2009)<sup>3</sup>, nous ne connaissons pas d'enquête centrée sur la vie quotidienne des enfants sans-logement<sup>4</sup>. Par enfants « sans-logement » ou « sans-domicile », employés comme synonymes par commodité d'usage, nous désignons dans la suite de ce rapport les mineurs ou jeunes majeurs, bénéficiant, avec leur(s) parent(s), d'un hébergement – que ce soit au titre de la protection de l'enfance, ou d'une mesure étatique de mise à l'abri. Avec leurs parents, ces enfants constituent, aux yeux des pouvoirs publics qui les hébergent, une famille (voir encadré 1).

**Encadré 1- Qu'entend-on par famille et enfant « sans-logement » ou « sans-domicile » ?**

---

<sup>3</sup> Il convient également de signaler que V. Mougin s'était intéressée, à l'occasion d'une précédente enquête (Mougin, 2005), à la place grandissante, dans les structures d'hébergement pour sans-domicile, de femmes, migrantes, avec enfants. C'était une observation précoce, que peu de chercheurs en sciences sociales faisaient alors, si ce n'est en passant (à l'exception, à notre connaissance, d'un rapport exploratoire de l'Observatoire du Samusocial : Agier, 2005, et surtout d'une note d'étude et d'un rapport de Fors-recherche sociale : Froissart et Sauvayre, 2001 ; Benjamin et Sauvayre, 2003).

<sup>4</sup> Précisons toutefois que certaines recherches de sciences sociales abordent la question de l'éducation ou de la vie quotidienne d'enfants bénéficiant avec leur famille d'un hébergement institutionnel, dans une approche qualitative, mais en s'appuyant avant tout sur le rôle des parents, et les contraintes pesant sur eux. Nous pensons notamment à un rapport de la FNARS (Trugeon et al., 2006), aux travaux de N. Thiery (2008), réalisés dans un CHRS, de J. Barou et M.-R. Moro (2003), menés en CADA, ou de Donati et al. (1999), conduits dans des centres maternels. Pour intéressantes que soient ces enquêtes, ou bien elles se concentrent sur les relations entre les parents et l'institution, ou bien ne caractérisent pas autrement que par le manque (d'espace, de confort, de liberté) l'hébergement fourni aux familles.



De nombreux termes sont utilisés pour qualifier des situations de privation de logement, et prêtent encore parfois à des querelles sémantiques. Mais il est aujourd'hui courant de considérer un continuum entre un épisode de vie dans la rue et une phase d'hébergement dans un établissement social, à défaut d'occuper un logement. On peut parler, par exemple avec J. Damon (2012) d'un continuum entre le sans-abrisme « *stricto sensu* » et le sans-abrisme « *lato sensu* ». A ce titre, un individu vivant dans la rue, comme une personne hébergée en centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS), peuvent être considérés comme « sans-abri ».

L'attention publique, comme l'intérêt scientifique, pour le sans-abrisme se sont largement focalisés, au moins jusqu'à une période récente, sur le sort de personnes seules. Le « clochard » apparaît encore parfois, dans les médias comme dans les sciences sociales (Gardella, 2003), comme une synecdoque particularisante du sans-abrisme. D'autres formes du phénomène peuvent être en effet identifiées, qui renvoient plus largement à son hétérogénéité (Pichon, 2000).

Une des configurations méconnues du sans-abrisme est celui de ménages, appelés par l'assistance « familles » (par contraste avec des personnes seules, dites « isolées »), en raison de la présence d'au moins un enfant mineur en leur sein. On parlera ainsi de familles et d'enfants « sans logement » ou « sans domicile ». De telles familles, privées d'un logement ou d'un endroit prévu pour l'habitation, peuvent être rencontrées dans l'espace public, dans des squats, et dans différents établissements sociaux. Le mode d'hébergement typique de ces familles demeure toutefois l'hôtel « social », répondant, dans le secteur de l'urgence sociale, aux besoins d'hébergement des « familles », pour la plupart migrantes (Le Méner et Oppenchain, 2012).

Les enfants sans-domicile dont nous traitons ici renvoient donc à un mode de prise en charge et certainement à une expérience différente de ceux de publics, comprenant également des mineurs ou de jeunes adultes, comme les « mineurs isolés étrangers », les « jeunes errants », les enfants « placés », ou « en situation de rue » (Ott et al., 2011) pour reprendre des catégories en vigueur.

En résumé, par familles sans-domicile, nous renvoyons aux ménages, composés d'au moins un enfant mineur accompagné d'un ou de ses parents, qui dorment dans la rue ou dans tout autre endroit non-prévu pour l'habitation, ou dans un établissement gratuit ou à faible

participation. Dans ce rapport, nous nous intéressons à des familles hébergées, pour la plupart en hôtel social.

Comme nous l'apprend V. Mougin, les conditions d'hébergement – matérielles et relationnelles – peuvent avoir des incidences fortes sur la socialisation des enfants. L'auteur s'appuie sur la fréquentation ponctuelle, pendant deux ans, d'un centre d'hébergement collectif parisien, spécialisé dans l'accueil des familles, et de quelques femmes et enfants y résidant. Certaines observations semblent particulièrement importantes. La promiscuité et la pauvreté des lieux justifient ainsi parfois que les camarades des enfants n'y soient pas invités. Les visites ne sont d'ailleurs quasiment jamais autorisées. Les enfants, dès l'école primaire, apprennent à ne pas dire où ils vivent, à refuser de sympathiser avec des camarades, à décliner certaines invitations, car elles les amèneraient à devoir se livrer davantage. Mais la vie dans le centre où enquête V. Mougin apporte une forme de stabilité, qui contraste avec les péripéties de la vie en hôtel, dont la plupart des femmes rencontrées ont fait l'expérience. Là-bas, les changements d'écoles provoqués par l'instabilité résidentielle semblent aussi les amener à moins s'attacher aux lieux qu'ils fréquentent, dans l'anticipation d'un prochain départ. Lorsque les enfants ne changent pas d'école mais de centre d'hébergement, le trajet scolaire peut être considérablement rallongé, au prix d'une fatigue lancinante. L'ouvrage de V. Mougin a le mérite de représenter certaines épreuves auxquelles des enfants ne manquent sans doute pas d'être confrontés, à un moment ou à un autre de leur parcours sans-domicile. Il présente également l'intérêt de souligner, même si ce n'est pas central dans le développement de l'auteur, que l'expérience des enfants ne ressortit pas seulement à un type d'habitat (social, collectif, en bref : pauvre) mais également à un mode d'hébergement, l'urgence sociale, qui insinue, dans certaines circonstances, une forme d'incertitude dans la gestion du quotidien. V. Mougin prend soin de rapporter ses observations au centre dans lequel elle les a réalisées, lequel constitue une référence, dans le milieu, en matière d'insertion de familles en difficulté, mais aussi une expérience rare<sup>5</sup>. Elle remarque que les femmes rencontrées préfèrent cet endroit aux hôtels qu'elles ont fréquentés. L'hébergement en hôtel étant la solution modale aux difficultés d'hébergement des familles, il paraît important d'y poursuivre l'enquête, afin

---

<sup>5</sup> Le centre d'hébergement d'urgence Eglantine, dont les services d'accompagnement, se rapprochent de ceux d'un CHRS, a cette particularité d'accueillir des familles, peu importe leur situation administrative. Les CHRS, qui sont ouverts en droit à toute personne, indifféremment à la possession et à la nature d'un titre de séjour, sélectionnent en fait des ménages dans des conditions favorables à la réinsertion (Soulié, 1997), notamment sur le plan administratif. De ce point de vue, le centre Eglantine est un accueil haut de gamme pour des familles présentant des situations administratives complexes.

de développer les hypothèses et les constats dégagés par V. Mougin, dans un autre type d'établissement. Peu de travaux se sont penchés en France sur ce mode d'hébergement, comme nous l'avons dit, en vue de thématiser l'expérience sans domicile des parents et de leurs enfants.

Au contraire, les familles sans-logement sont considérées, aux côtés des personnes sans-domicile isolées (*single homeless*), et des jeunes (*youth homeless*), comme une catégorie légitime d'intervention et d'investigation aux Etats-Unis (Haber et Toro, 2004), en Australie (Keys, 2009), ou encore au Royaume-Uni (Gaubatz, 2001 ; Vostanis et al. 1996). Ainsi, dans le monde anglo-saxon, depuis le début des années 1980, des travaux, essentiellement dans le domaine de la santé publique et de l'épidémiologie, beaucoup moins des sciences sociales, s'intéressent directement aux familles sans logement. L'enquête liminale de Buckner (1986), montrait que ces ménages présentaient des caractéristiques différentes des individus dits isolés. Les familles étaient alors victimes de la crise économique et du logement, qui avaient fragilisé les solidarités familiales ou amicales – différents auteurs soulignaient ainsi l'« épuisement de la compassion » affectant au début des années 1980 les couches populaires américaines (voir par exemple Wright et Rubin (1998)). Un point ressort également de l'étude de Buckner, confirmé par la suite par de nombreux travaux : la surreprésentation des ménages non-blancs, et noirs notamment<sup>6</sup>, parmi les familles sans-logement. Il semble donc que les franges les plus basses et stigmatisées des couches populaires soient les plus touchées par la crise, et les plus à même de connaître un « épisode » (Wright, 1998) sans-domicile.

Aux Etats-Unis, la première vague de travaux sur les familles sans-domicile a sonné l'alerte. Les pathologies étudiées, chez les parents comme chez les enfants, présentaient des prévalences considérables, significativement supérieures à celles rencontrées dans la population générale (Shinn et al., 2005). Les problèmes de développement étaient également plus importants parmi les enfants de ces ménages qu'en population générale. Des travaux ultérieurs, impliquant notamment la réalisation d'enquête cas-témoins, comparant les familles sans-logement à des familles pauvres mais logées (avec un contrôle sur la composition familiale, l'âge du chef de ménage, le sexe et la *race* dans les travaux les plus significatifs),

---

<sup>6</sup> Les familles *Latinos* sont remarquées plus tardivement dans la littérature. Elles sont comptées parmi les minorités ethniques. Les questions propres que posent la présence de ces familles dans le circuit institutionnel ne sont guère interrogées. Pour beaucoup migrantes, sans-papiers (*undocumented*), bénéficiant normalement d'hébergements fournis par la communauté (Huerta-Macias et al., 2000), elles semblent pourtant se différencier des familles afro-américaines, installées de longues dates dans des quartiers populaires, fortement touchées par le chômage. Ces familles devaient faire face à la réduction des prestations sociales, rendant impossible le maintien dans le logement, et plus compliqué le recours aux proches, également frappés par la crise (Edelman et Mihaly, 1989 pour une analyse précoce, et pour une enquête plus fournie : O'Flaherty et Wu, 2006).

sont venus nuancer les conclusions alarmantes des premières investigations. Les familles sans-domicile ressemblent à leurs homologues, pauvres mais logées. Les effets du sans-abrisme, en particulier sur le développement des enfants, paraissent globalement réversibles. Mais plus les enfants sont jeunes, plus la privation de logement dure et s'accompagne de déménagements, plus ces effets peinent à être dissipés. Des programmes spéciaux sont ainsi développés dans plusieurs états pour favoriser l'éducation et le développement des enfants (*The Open Health Services and Policy Journal*, 2010).

Si de nombreux chercheurs anglo-saxons ont investigué la thématique des familles sans-logement, les enfants dans cette situation demeurent cependant une « population négligée », comme le soulignaient déjà E. Bassuk et L. Rubin (1987) à l'entame des premiers travaux sur les familles sans-logement<sup>7</sup>. Les enfants tendent à demeurer les membres non investigués des enquêtes sur les familles sans logement. Cette situation peut sembler étonnante au regard de leur importance parmi les personnes sans-domicile (15 à 20% dans les pays occidentaux, d'après les estimations réunies par Haber et Toro (2004), voir encadré 2). La recension des travaux disponibles indique toutefois un intérêt accru depuis les années 2000, reposant en particulier sur des questions de santé publique. Des enquêtes se sont ainsi concentrées sur le développement des enfants, sur leurs problèmes de santé, sur leurs difficultés de scolarisation.

### **Encadré 2- Combien y a-t-il d'enfants sans-logement ?**

L'estimation de la population des enfants sans-domicile, en famille, ne va pas de soi. Elle dépend en particulier des définitions retenues, et du périmètre d'investigation.

Nous pouvons d'abord reprendre la définition retenue par les enquêtes SD (sans-domicile). Cette définition englobe ainsi des situations différentes par rapport à l'hébergement, ne préjuge pas de la durée de l'épisode sans logement. De l'enquête de 1995 à celle de 2001, sans tenir compte des modifications du champ d'investigation, les adultes en famille passent de 8 à 22% de la population adulte sans logement (les mineurs, en familles, ne sont pas interrogés). Il s'agit d'une estimation basse, sous-évaluant la population dans les structures hôtelières, les plus utilisées parmi les établissements hébergeant des familles (Guyavarch et Le Méner, 2013). Par extrapolation, à partir de données hétérogènes, on peut

---

<sup>7</sup> Ce constat s'applique aux enfants mineurs, membres de familles sans-logement, dans des pays occidentaux. Il ne concerne pas les jeunes sans-domicile ni les enfants des rues (*street children*).

estimer qu'à un adulte en famille correspond un enfant en famille (Ibid.). D'autres estimations existent également.

La dernière enquête ES (établissements sociaux), de 2008, permet quant à elle d'estimer à environ 23 000, en France, le nombre d'enfants mineurs résidants, avec au moins un de leurs parents, en CHRS (centre d'hébergement et de réinsertion sociale), CADA (centre d'accueil pour demandeurs d'asile), CPH (centre provisoire d'hébergement), centre maternel, maison relais et centre conventionné. Les enfants vivant en hôtels ne sont pas ici comptabilisés, le périmètre d'investigation étant différent de celui qui nous intéresse, différent aussi de celui des enquêtes SD de l'INSEE (nous avons établi cette estimation à partir de Mainaud (2010 ; 2011a et 2011b).

D'autres organismes, comme la Fondation Abbé Pierre, estiment que 600 000 enfants vivent dans une situation de mal logement dont 200 000 dans un meublé ou dans un appartement occupé sans titre ; 52 000 chez des tiers, en centre d'hébergement ou à l'hôtel, 21 000 dans un camping ou un mobil home ; 21 000 sont sans domicile fixe ou dorment dans un habitat de fortune tel qu'une cabine téléphonique, une cave, un garage, ou une voiture. (Fondation Abbé Pierre, 2011).

Le volet quantitatif du projet de recherche-action, dans lequel s'insère la présente enquête, permettra d'estimer, en 2013, le nombre de familles, d'adultes et de mineurs les composant, hébergés en Ile-de-France, dans l'une des structures suivantes : hôtels meublés, de tourisme pratiquant l'hébergement social, ou résidences hôtelières à vocation sociale ; centre d'hébergement d'urgence, de stabilisation, ou de réinsertion sociale ; centre d'hébergement ou accueil d'urgence pour demandeurs d'asile. Cette enquête propose une extension du champ d'étude habituel des enquêtes sur les sans-domicile (avec la prise en compte du dispositif d'accueil pour demandeurs d'asile), mais aussi une restriction (nous n'incluons pas les centres maternels<sup>8</sup>).

Les travaux qui s'intéressent directement à l'expérience des enfants sont encore plus rares. Comme dans d'autres domaines de recherche, la compréhension des enfants semble

---

<sup>8</sup> L'inclusion, ou non, de ce dispositif d'accueil a été l'objet de nombreux échanges au sein du conseil scientifique du projet ENFAMS. Nous avons finalement décidé de l'exclure, les enfants accueillis dans les centres maternels disposant généralement d'un meilleur accompagnement - en raison du soutien à la parentalité mis en place - que les enfants hébergés en hôtel ou en centre d'hébergement ; par ailleurs, les centres maternels nous ont paru, en préparation du pilote de l'enquête quantitative, plus délicat d'accès que d'autres structures, et relever d'autres problématiques.

souffrir de l'application d'un questionnement d'adulte, qui ne restitue pas toujours leurs propres perspectives sur leur existence. Les voix des enfants ne sont guères entendues. Ainsi, aux Etats-Unis, des soignants, des psychologues, des éducateurs ont réalisé quelques travaux auprès d'enfants, qui documentent les facultés, parfois émoussées, d'apprentissage, de résistance ou de résilience des enfants. A notre connaissance, ce sont des études menées en Irlande (Keogh et al. 2006) et surtout en Australie (Kirkman et al., 2010) qui ont accordé le plus d'importance à leur monde vécu. Nous y reviendrons, dans le chapitre consacré à la méthodologie de notre enquête.

### ***3. Que veut dire l'absence de logement quand on est un enfant ?***

Ces travaux, menés à partir d'entretiens pour l'essentiel, montrent des enfants conscients des difficultés rencontrées par leurs parents, s'efforçant de les soulager, et représentant un soutien majeur à leurs projets. Ces enfants n'aspirent pas moins à vivre « comme les autres », à disposer de biens et d'usages qui ne leur sont guère accessibles et dont la privation peut susciter des formes de repli sur soi et de perte de confiance préjudiciables. Nous avons souhaité dans un veine documentaire, apporter une représentation fidèle de la vie quotidienne d'enfants sans-logement, en nous portant à leur rencontre, ainsi qu'à celle de leur entourage.

Toutefois, nous avons essayé de ne pas donner trop de poids, *a priori*, à l'absence de domicile. Dans certains de ces travaux en effet, il nous semble que le seul fait de vivre sans-domicile surdétermine l'analyse et la compréhension de l'expérience des enfants. Ainsi utilisée, la catégorie « sans-domicile » peut masquer des variables qui peuvent s'avérer, en certaines circonstances, parfois plus pertinentes pour rendre compte de la vie des enfants que cette catégorie englobante. Parmi ces variables, nous pensons à la pauvreté de famille, à la modestie de l'habitat, ou encore au fait de parler une autre langue maternelle que celle du pays où l'on vit (d'être allophone, pour le dire en un mot). Aucune d'entre elles ne renvoie distinctement au fait de vivre sans logement. Ensemble, elles ne suffisent pas non plus à définir une situation « sans-domicile ».

En quoi la vie quotidienne d'enfants sans-logement dépend-elle donc en propre de l'absence de logement ? Parler d'enfants « sans-logement » renvoie à une catégorie institutionnelle, les « familles sans logement », bénéficiant d'une prise en charge distincte.

Mais y-a-t-il, dans ce mode de prise en charge, des éléments particuliers, permettant de comprendre et de distinguer l'expérience de ces enfants, de celles d'autres enfants, présentant des traits communs, comme la pauvreté, l'extranéité<sup>9</sup> ou le fait d'être allophone ? Si tel est le cas, dans quelles circonstances ces éléments sont-ils pertinents pour rendre compte de la vie des enfants « sans logement » ? Ces questions sont importantes, car nous courons indûment le risque de figer dans une représentation fixée une fois pour toutes un groupe social et d'omettre son appartenance à des formes et des processus sociaux plus larges – travers qu'ont pu emprunter certains travaux sur les exclus, soulignant l'indéfinie variété du phénomène plutôt que ses causes et effets communs (Bruneteaux et Terrolle, 2010). En outre, même si nous parvenons à caractériser distinctement une dimension de l'expérience que l'on pourrait qualifier de « sans-domicile », nous pouvons être tentés de n'étudier toutes les sphères d'activités de ces enfants qu'au seul prisme de cette dimension.

Notre visée est documentaire et exploratoire, et ce rapport ne peut être considéré que comme le résultat provisoire d'une investigation à poursuivre. Mais la question à laquelle nous nous attelons nous paraît importante : que signifie, pour les enfants, ce que nous considérons comme l'absence de logement ? Comment est-elle vécue ? Cette expérience relève-t-elle distinctement d'un mode de prise en charge ? Ne renvoie-t-elle pas également à des conditions de vie précaires et à des trajectoires familiales migratoires, que l'on pourrait rencontrer dans d'autres groupes sociaux ?

#### ***4. Le choix d'enquêter en hôtel***

Pour explorer ces questions, nous avons choisi d'enquêter dans des hôtels sociaux, plutôt que dans d'autres types d'établissements hébergeant des familles. Ce choix répond en effet à la relative méconnaissance de ces établissements, par rapport à ceux utilisés par les pouvoirs publics pour héberger des ménages en difficultés. Mais il se justifie surtout par le recours croissant, depuis une dizaine d'années, aux hôtels, pour abriter des familles.

Il convient ainsi de remarquer que les structures que l'on peut regrouper sous l'étiquette d'hôtels « sociaux » (voir encadré 3), comme forme d'hébergement institutionnel, ont fait l'objet de peu de développements. Étudié, depuis les travaux d'A. Michel (1955), surtout comme garni ou meublé, l'hôtel est connu avant tout comme logement de passage

---

<sup>9</sup> Soit le fait d'être né à l'étranger.

(Levy-Vroelant, 2000), ou logement pour des ménages modestes, migrants en particulier (Barrère et Levy-Vroelant, 2012). La présence de publics dits « associatifs », est remarquée (Faure et Levy-Vroelant, 2007), parfois considérée comme une évolution intrigante (Barrère et Levy-Vroelant, 2012), mais même lorsqu'il s'agit du principal canal d'entrée des habitants, dans l'hôtel, elle ne fait pas l'objet de développements conséquents (Hérouard, 2008). De même, la présence de familles, orientées par le monde du travail social, peut interpeller mais n'a pas encore fait l'objet d'investigation poussée (Froissart et Sauvayre, 2001 ; Benjamin et Sauvayre, 2003)<sup>10</sup>.

### **Encadré 3 – Qu'est-ce qu'un « hôtel social » ?**

Le terme d'« hôtel social » est couramment employé dans le monde de l'hébergement institutionnel. Il regroupe dans une même catégorie différents types d'établissements où sont orientés les usagers : des hôtels meublés, des hôtels de tourisme, des résidences hôtelières à vocation sociale.

Les hôtels meublés se distinguent des établissements de tourisme par un moindre confort, et classiquement par une clientèle de « travailleurs sédentaires » plus que de voyageurs ou de touristes. Contrôlés par des forces de police, au titre de la surveillance sanitaire, de la protection des personnes et de l'ordre public, ces établissements sont aussi appelés communément « hôtels de préfecture » ou « hôtels non homologués tourisme » (Faure et Levy-Vroelant, 2007 : 13-17). Ces hôtels ont pu accueillir jusque dans les années 1930, près de 10% de la population parisienne, avant de disparaître comme peau de chagrin (Ibid. : chap. 1).

Des établissements de tourisme peuvent également accueillir des personnes pour de longs séjours. Certains se spécialisent dans l'hébergement de publics associatifs. En Ile-de-France, c'est une évolution notable du secteur (Jankel et Levy-Vroelant, 2007), et sans doute la principale source de l'extension du parc de l'hôtellerie sociale actuelle.

Enfin, la résidence hôtelière à vocation sociale est un type d'établissement, instauré par la loi Besson, de 1990, qui a été pensé comme une des réponses à la crise du logement. Le

---

<sup>10</sup> C'est en fait dans des rapports commandés par les pouvoirs publics, s'inquiétant dès les années 1980 de l'étiollement du parc hôtelier dans l'agglomération parisienne, que l'on trouve les réflexions les plus précises sur la délicate articulation entre cet habitat souvent dégradé, et son utilisation possible par les pouvoirs publics, pour héberger ou loger des gens démunis. On peut citer en particulier le rapport de J. Briantais (1986), pour la Mission d'études du comité interministériel pour les villes, et celui du député B. Carton (1990) pour le Conseil national de l'habitat (qui préfigure la création des résidences hôtelières à vocation sociale).



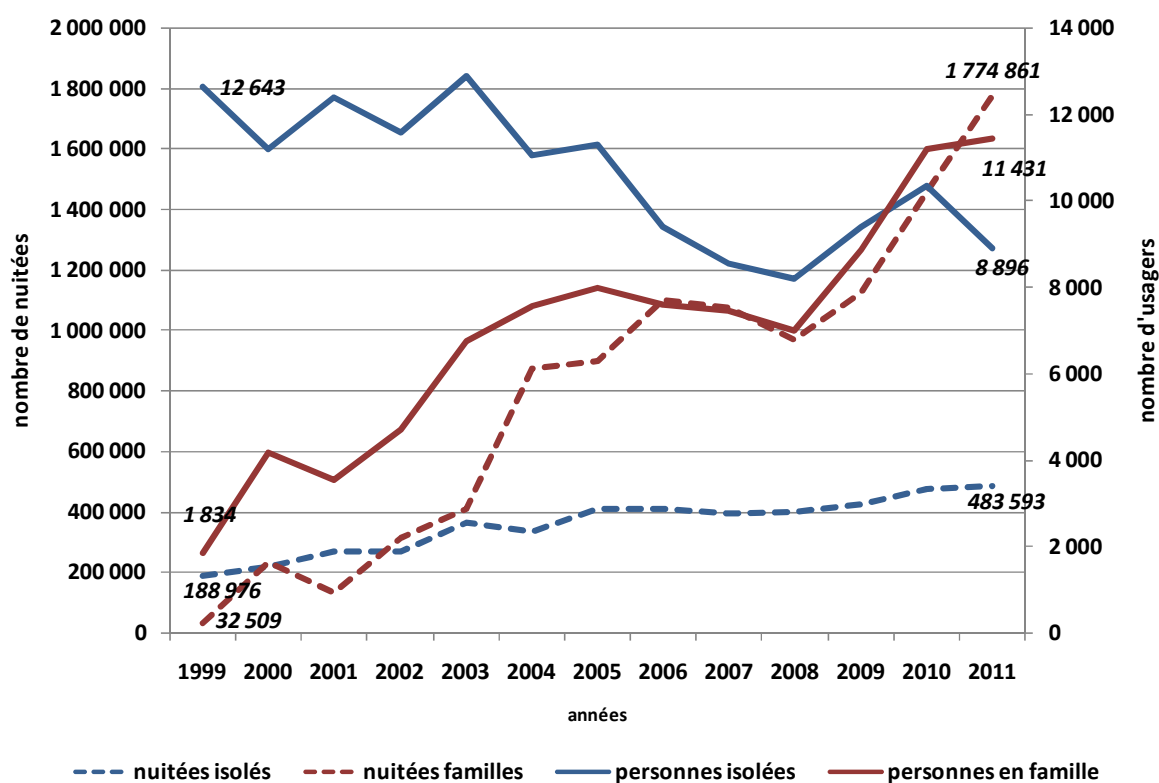
Code de la Construction et de l'Habitation définit dans son article L.631-11, « la résidence hôtelière à vocation sociale [comme] un établissement commercial d'hébergement agréé par le représentant de l'Etat (...). Elle est constituée d'un ensemble homogène de logements autonomes équipés et meublés, offerts en location pour une occupation à la journée, à la semaine ou au mois à une clientèle qui peut éventuellement l'occuper à titre de résidence principale ».

Hôtels meublés, établissements de tourisme et résidences hôtelières présentent donc des différences certaines. Mais ces structures ont toutes un caractère commercial. Elles ont également en commun une relation avec le monde associatif. Ceci, comme le montre ce rapport mais d'autres aspects de l'enquête ethnographique, détermine et pour certains modifie, le fonctionnement de ces établissements. A ce titre, et à une certaine échelle d'analyse, il peut être commode et légitime de parler indistinctement d' « hôtels sociaux ».

Face à la nécessité d'héberger un nombre croissant de familles franciliennes, les opérateurs (pour les plus importants le Pôle d'hébergement et de réservation hôtelière (PHRH) du Samusocial de Paris, les autres gestionnaires du 115 et les Conseils généraux) tendent à recourir à un parc allant au-delà des limites du département. Cette expansion géographique a pour corollaire une transformation du parc hôtelier. Les hôtels meublés traditionnels, typiques de Paris et de sa proche banlieue, constituent une part du parc en régression, contrairement aux résidences hôtelières à vocation sociale et, surtout, aux établissements de tourisme. On voit ainsi d'anciens hôtels de chaîne, en perte de vitesse, transférer leurs activités du « tourisme » vers le « social ». Pour le PHRH, ces établissements présentent en général l'avantage d'être, sans importantes modifications, conformes aux normes de sécurité, telles qu'elles sont contrôlées par les Commissions de sécurité, dépendant des mairies, et par les bureaux des hôtels et foyers de la Préfecture de Police. Ils peuvent être alors rapidement utilisables. Ils sont jugés globalement moins vétustes et mieux équipés que les meublés. Ils offrent également une capacité moyenne et des chambres de surface supérieures aux établissements parisiens. Pour les propriétaires de ces hôtels, l'intérêt principal provient d'un niveau de réservation approchant les 100% sur l'année et d'un paiement sécurisé. Les recettes engendrées compensent les pertes relatives, car les chambres se vendent moins cher qu'à des touristes ou voyageurs, sont plus vite dégradées et coûtent davantage en menus travaux et en frais d'équipement.

Pourtant, si l'utilisation de l'hôtel pour abriter des personnes est antérieure à la fin des années 1990, c'est bien à ce moment là qu'elle devient la principale voie d'accueil institutionnel des familles (Le Méner et Oppenchaim, 2012). C'est aujourd'hui le principal poste de dépense en matière d'hébergement d'urgence, pour l'Etat comme pour les conseils généraux<sup>11</sup>. Les données du 115 de Paris nous donnent une indication de la part croissante, parmi les personnes sans logement, des familles, et du rôle déterminant dans le système d'hébergement du parc hôtelier.

**Figure 1 – Les hébergements par le 115 de Paris de 1999 à 2011**



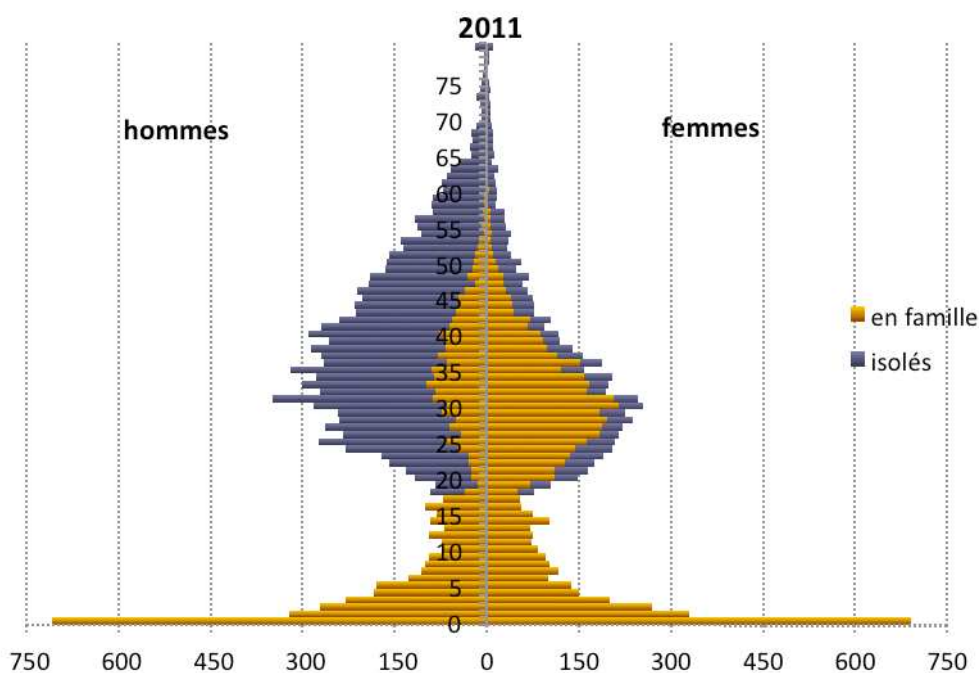
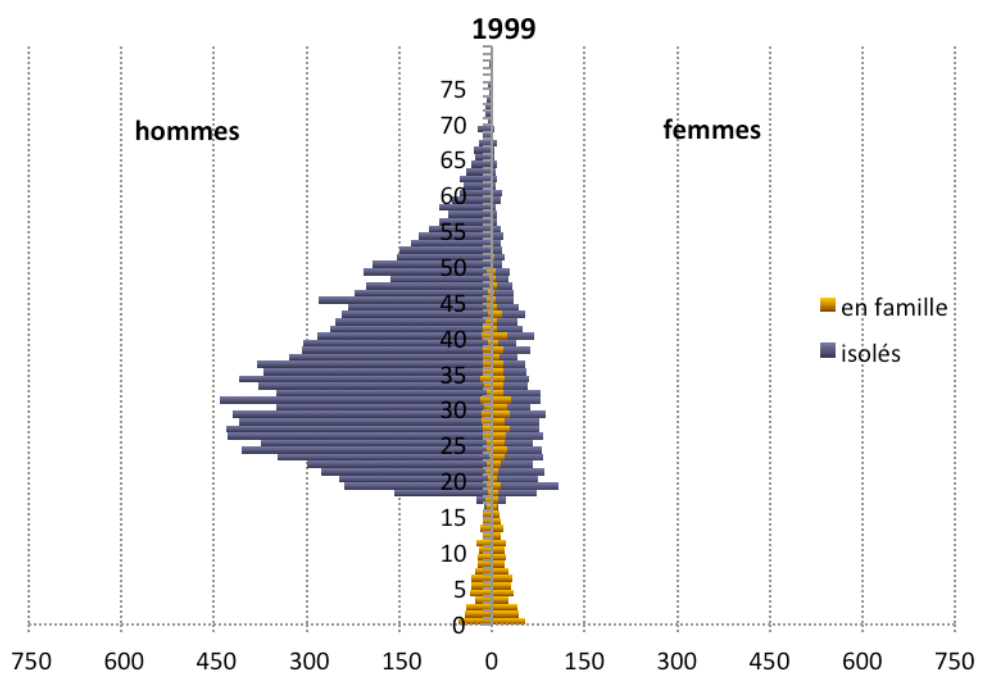
Source : Observatoire du Samusocial de Paris – données du 115 (ALOHA-4D)

A partir de cette courbe, on constate donc que les familles, qui représentaient 18% des personnes hébergées par le 115 en 1999, sont devenues le public majoritaire, que l'on prenne pour indicateur le nombre de nuitées (dès 2003) ou le nombre de personnes accueillies (dès

<sup>11</sup> Bien que cela constitue la solution d'hébergement par tête la moins coûteuse, toute prestation de travail social ou d'accompagnement juridique mise à part.

2010). Les hôtels se caractérisent ainsi, par rapport aux autres établissements sociaux, comme mode d'hébergement modale des familles. On devrait enfin spécifier : et des enfants, qui sont de plus en plus jeunes, comme le montrent ces pyramides des âges, des personnes hébergées par le 115 de Paris, en haut en 1999, en bas en 2011.

**Figures 2 et 3 - La pyramide des âges des hébergés du 115 de Paris en 1999 et en 2011**



L'affaissement de la pyramide des âges, entre 1999 et 2011, signifie un rajeunissement de la population hébergée, associée à la présence désormais significative d'enfants. Celle-ci justifiait également de mener l'enquête en hôtel.

Si l'hôtel social devient le foyer des familles<sup>12</sup>, en remplissant une fonction de mise à l'abri, il s'affirme de fait comme le mode d'hébergement typique des enfants sans logement. Comment vit-on à l'hôtel lorsque, pour dire vite, les pouvoirs publics et les gestionnaires de l'hôtel, envisagent ce séjour comme une mise à l'abri (Le Méner et Oppenheim, 2012) ? En quoi les caractéristiques physiques de l'habitat (étroitesse des lieux ; promiscuité ; parfois dégradation du bâti), associées à l'hébergement collectif, *a fortiori* dans l'urgence sociale, déterminent-elles les pratiques des enfants ? En quoi la nature provisoire du séjour à l'hôtel imprime-t-elle l'expérience des enfants et leurs usages des lieux ? De quelle manière cela se reflète-t-il dans les relations avec les voisins et avec le personnel de l'hôtel ?

## 5. Une approche spatiale de l'hôtel

Pour répondre à ces questions, nous nous sommes appuyés sur plusieurs enquêtes de terrain, menées dans des hôtels, à Paris, ou dans des villes voisines, que nous présentons en détail dans le premier chapitre. Nous avons choisi de les examiner en opérant un découpage spatial des pratiques enfantines autour de l'hôtel, des espaces urbains situés à proximité de celui-ci et, enfin, de l'école.

Il s'agit de rendre compte d'usages différenciés, selon l'espace et les acteurs. Nous essaierons ainsi de cheminer dans l'hôtel, tout d'abord à partir du point de vue du sociologue novice, pénétrant sur son terrain, et qui ne manque pas d'être interpellé par certains traits de l'habitat et des espaces parcourus. C'est le côtoiement des habitants, parents ou enfants, qui permet de corriger ce regard, et d'adopter, si ce n'est un point de vue interne, du moins une approche plus compréhensive des usages de l'espace et de l'expérience de l'habiter, de l'adulte comme de l'enfant. Nous tenterons donc de souligner cette évolution du regard de l'observateur, conforme à la progression du travail de terrain. Il s'agit de se garder de

---

<sup>12</sup> L'expression renvoie à A. Sayad (1980), qui désignait les foyers-logement, type Sonacotra, comme les « foyers des sans-famille » – pensés et gérés comme provisoire, pour une population de passage, sans attache.

superposer les regards sur l'hôtel de l'étranger de passage et du résident permanent d'un côté, de l'adulte et de l'enfant de l'autre côté. Il s'agit également de ne pas considérer, *a priori*, au nom par exemple de la reconnaissance d'une culture enfantine, qu'il existe une disjonction entre l'expérience des adultes et celles de enfants. En suivant ce mode de restitution, nous présentons trois espaces régis différemment, ne se prêtant ni aux mêmes activités, ni aux mêmes formes d'appropriation : la chambre (chapitre 2), les espaces collectifs et les extensions de l'espace hôtelier (chapitre 3), et l'école, que nous analysons relativement à l'expérience du sans-abrisme, comme un point d'ancrage dans la vie des enfants (chapitre 4). Mais commençons par éclairer notre approche méthodologique : comment avons-nous essayé d'accéder au point de vue des enfants vivant en hôtel ?

# **CHAPITRE 1. LA MÉTHODOLOGIE : UN BESOIN DE TECHNIQUES D'INVESTIGATION VARIÉES AFIN D'ACCÉDER À L'EXPÉRIENCE DES ENFANTS VIVANT EN HÔTEL**

Nous avons mené plusieurs études auprès de familles et d'enfants vivant à l'hôtel. Notre réponse à l'appel à projets de l'ONED ne prévoyait pourtant qu'un travail de terrain, dans un hôtel social. Pourquoi avoir conduit d'autres investigations ?

Dans notre réponse, nous soulignons l'intérêt, après bien d'autres chercheurs, de s'intéresser aux enfants, du point de vue de leur expérience, sans tenir pour suffisante la seule perspective d'éducateurs, adultes, notamment parents et instituteurs. Nous proposons alors d'aller enquêter, pendant 9 mois, dans un hôtel social, afin de fréquenter quotidiennement des parents et des enfants, et de pouvoir suivre leur parcours précisément, durant toute la durée d'une année scolaire.

C'est ce que nous avons fait, dans un ancien établissement de tourisme de Roulaville<sup>13</sup>, commune située en proche banlieue de Paris. Cette enquête a permis de partager la vie quotidienne de quelques familles, de suivre leurs enfants jour après jour pendant des mois. Elle a été possible à condition de tenir le rôle d'un voisin de confiance, proche des parents. Toutefois, ce rôle ne permettait pas de poser toutes les questions souhaitées aux enfants. Donner la parole aux enfants, c'est aussi leur donner droit au silence.

Il a fallu explorer, par d'autres biais, la vie d'enfants, ce qui nous a conduits à d'autres investigations : avec d'autres techniques d'enquête, par entretiens en particulier, et par là sur d'autres sites.

Nous avons ainsi essayé de ne céder à aucune des deux tentations qui nous semblent guetter toute recherche qualitative auprès d'enfants. L'une consiste à ne retranscrire que le point de vue des adultes, parents ou éducateurs, sur les enfants dont ils s'occupent. L'autre revient à se contenter de témoignages d'enfants, indifféremment au point de vue de leur entourage, à leur environnement familial, et au contexte d'énonciation de ces témoignages.

---

<sup>13</sup> Les noms de villes (à l'exception de Paris, dont le rôle est unique pour la compréhension du sujet), les numéros d'arrondissements et de départements, les noms des hôtels et autres structures d'hébergement, les prénoms et les noms d'enfants et de parents, les prénoms et les noms d'hôteliers, d'intervenants sociaux, ou encore d'enseignants ont été changés, pour préserver l'anonymat des personnes.

Ce chapitre présente les enquêtes menées et leur articulation logique : c'est en effet la variété des approches qui nous a paru la plus adéquate à la compréhension de l'expérience des enfants, et la plus à même de nous garder de ces deux écueils.

## ***1. Comment donner la parole aux enfants ?***

Le point de départ méthodologique de notre recherche est de considérer que s'il convient de prendre des précautions spécifiques avec les enfants en raison de leur plus grande vulnérabilité, ceux-ci possèdent le droit et les compétences d'exprimer leur point de vue s'ils le désirent (Bell 2008). De même, ils possèdent également des compétences pour comprendre les tenants et aboutissants d'une recherche et ils peuvent donc accepter ou refuser d'eux-mêmes leur participation (Masson, 2004 ; Skelton, 2008). Cette position commence peu à peu à se diffuser dans le champ des études françaises (Danic et al., 2006). Elle est beaucoup plus répandue parmi les recherches anglo-saxonnes sur les pratiques sociales des enfants, notamment celles qui sont publiées dans la revue *Children's Geography*.

Ces recherches contiennent de nombreuses pistes permettant de recueillir le point de vue des enfants malgré la distance d'âge et la distance générationnelle qui existe entre eux et le chercheur. La mise en relation entre chercheur et enquêtés passe alors majoritairement par des institutions d'encadrement des enfants, en particulier l'école mais aussi des centres sociaux, des associations d'aide aux devoirs... En effet, les enfants y passent une grande partie de leur temps et surtout, la présence d'adultes y est naturelle et tolérée. Ce passage par les institutions ne concerne pas seulement les chercheurs s'intéressant aux pratiques des enfants dans ces lieux, par exemple aux relations de sociabilité dans les cours de récréation (Delalande, 2001 ; Lignier, 2008). Il concerne également les chercheurs qui travaillent sur les pratiques se déroulant en dehors des cadres institutionnels, par exemple sur les différents usages qu'ont les enfants de leur quartier (Authier et Lehman-Frisch, 2012). La présence prolongée des chercheurs dans les institutions leur permet alors de mener des entretiens, individuels ou collectifs, avec les enfants. Elle leur offre aussi la possibilité de développer divers projets interactifs (ateliers dessin, photographies...) complétant ce corpus et leur permettant de nouer une relation de confiance avec les enfants avec l'aide bienveillante des personnels institutionnels.

Or, cette médiation par les institutions afin de recueillir la parole des enfants est très difficile à mettre en œuvre avec ceux qui habitent dans un hôtel social. En effet, ceux-ci ne fréquentent pas toujours la même école et il y a assez peu de chances qu'ils soient regroupés dans une même classe (voir infra). Cette remarque justifie, lorsqu'on s'intéresse aux enfants d'un même établissement, d'y aller enquêter directement<sup>14</sup>. Mais, à la différence des lieux cités plus haut, ou même de certains centres d'hébergement comprenant des temps de jeu, de garde ou d'aide aux devoirs, les enfants vivant dans un même hôtel n'ont pas de moments institutionnalisés de regroupement, où il serait aisé de les rencontrer. Du point de vue de l'entrée sur le terrain, l'hôtel est bien davantage comparable à un immeuble, qu'à une cour de récréation, une salle de classe, ou un centre de loisirs.

La présence prolongée d'un chercheur adulte est tout sauf naturelle dans ces hôtels sociaux, celui-ci devant d'ailleurs obtenir l'approbation de l'hôtelier pour mener son enquête, car l'hôtel est un espace de statut privé. De plus, une fois cette autorisation obtenue, le chercheur peut difficilement prendre comme point d'observation privilégié les parties communes de l'hôtel (les couloirs, la cour, les escaliers...), car il s'agit d'espaces soumis à une contrainte de circulation, les résidents n'ayant pas de raison d'y stationner trop longtemps. La seule partie commune non soumise à cette contrainte de circulation est la cuisine, mais tous les hôtels ne disposent pas de cette pièce et il s'agit d'un espace avant tout féminin (voir infra). Enfin, si l'hôtelier et les personnels de service peuvent parfois bien connaître les enfants de l'hôtel, leurs relations sont souvent compliquées, voire conflictuelles. Le chercheur n'a donc pas forcément intérêt à paraître comme étant du côté des hôteliers ; lesquels n'auraient d'ailleurs pas toujours l'envie ou le temps d'assurer l'interface entre le chercheur et les enfants. Nous reviendrons dans quelques lignes sur d'autres contraintes propres à la morphologie d'un hôtel social, mais soulignons dès à présent que les difficultés pour rentrer en contact avec les enfants par le biais d'institutions de prise en charge nous a conduit à chercher à explorer une diversité de techniques d'investigation permettant d'accéder à l'expérience de l'hôtel de ces enfants.

Nous nous appuyons ainsi sur cinq matériaux qui ont contribué, à des degrés divers, à la constitution de ce rapport. Le matériau principal provient d'une ethnographie de 18 mois dans un hôtel de première couronne, menée par Erwan Le Méner, homme blanc d'une trentaine d'années sans enfants – l'allongement de cette immersion répondait aux possibilités

---

<sup>14</sup> Sauf à conduire une enquête collective de grande ampleur, où il y aurait autant d'enquêteurs que d'écoles fréquentées par les enfants ; ou à enquêter dans un hôtel dont tous les enfants iraient dans la même école (ce qui est une situation exceptionnelle).



croissantes d'observation à l'intérieur des famille, dans l'hôtel et au dehors, acquises au fur et à mesure que le temps passait. Par ordre chronologique viennent ensuite une observation directe, prenant la forme d'une « participation observante » (Gold, 2003) de quelques mois dans un hôtel de proche banlieue, par une demandeuse d'asile, Aïssatou Diallo, Guinéenne de 26 ans, résidant là-bas sans enfants ; une dizaine d'entretiens exploratoires menés par des chercheurs de l'Observatoire du Samusocial de Paris auprès de parents et d'enfants dans un hôtel parisien ; une trentaine d'entretiens ethnographiques réalisés par Andrée Mozziconacci, professeure des écoles, âgée d'une quarantaine d'années, en congés pour convenance personnelle, afin de mener un master 1 de sciences de l'éducation, auprès d'enfants dans un hôtel de première couronne mais aussi dans une classe de CLIN accueillant une partie de ces enfants ; et enfin un questionnaire d'une trentaine de minutes, qui sera adressé à un échantillon représentatif d'enfants sans logement (n = 350), et dont le test, auprès d'une quinzaine d'enfants, fournit un matériaux de complément, non négligeable. Au total et à titre principal, une soixantaine d'entretiens avec des enfants, des parents ou des éducateurs (renvoyant à l'étude d'une trentaine de familles), ainsi qu'une quinzaine de questionnaires, sont mobilisés au cours de ce rapport, tandis qu'un corpus de plus de 500 pages de notes tirées de l'immersion en hôtel constituent le corpus premier de cette investigation. Nous présentons ici les différents matériaux, leurs apports et leurs limites.

## ***2. Une ethnographie d'un an et demi au Parnassiens***

Le travail de terrain principal de cette enquête a été mené dans un hôtel de première couronne, situé à Roulaville, appelé le Parnassiens, où j'ai (Erwan Le Méner) habité entre septembre 2011 et février 2013. J'ai ainsi suivi, quasi-quotidiennement, quelques enfants vivant dans cet hôtel, grâce aux liens noués avec leurs parents, pendant dix-huit mois.

Le Parnassiens est un ancien hôtel de tourisme, reconverti il y a quelques années dans le « *social* »<sup>15</sup>, comme le dit son gérant. Il accueille exclusivement des familles, orientées par le PHRH, ou pôle d'hébergement et de réservation hôtelière, du Samusocial de Paris (voir encadré 4).

---

<sup>15</sup> Les termes entre guillemets sont des extraits des citations du carnet de terrain.

#### **Encadré 4 – L’orientation des familles en hôtel en Ile-de-France**

L’Etat peut fournir un hébergement, au titre de l’urgence sociale (financement sur le BOP 177), ou au titre de la demande d’asile (financement sur le BOP 303). Les places d’hébergement dans le dispositif spécialisé pour les demandeurs d’asile (en CADA ou AUDA) sont en effet relativement rares, au regard de la demande, et le dispositif dit généraliste, via les hôtels sociaux, supplée largement cette carence. Le Département, au titre de la protection de l’enfance, héberge également des familles à l’hôtel, en particulier, selon le Code de l’action sociale et des familles, lorsqu’elles comprennent des enfants de moins de 3 ans.

Dans chaque département, des opérateurs se chargent concrètement de l’hébergement des familles. A Paris, département à partir duquel le plus grand nombre de familles bénéficient d’un hébergement, le principal opérateur est le PHRH, qui fournit, à l’automne 2012, 19 000 nuitées par soir, en moyenne. Le PHRH assure l’hébergement des familles dépendant du 115 de Paris, de l’APTAM (Association pour l’accueil des travailleurs migrants et de leur famille), de la CAFDA (Coordination pour l’accueil des familles demandeuses d’asile), de la plateforme déboutés et de la plateforme réfugiés et régularisés du CASP (Centre d’action sociale protestant), et de l’Ordre de Malte. Mais le PHRH s’occupe également d’héberger les familles relevant du 115 de Seine-Saint-Denis.

Nous avons choisi cet établissement comme terrain d’enquête principal selon plusieurs critères : la présence d’une pièce commune, en l’occurrence une cuisine ; la variété des origines nationales et des situations administrative des familles hébergées ; la proximité de Paris, en voiture, mais son éloignement, en transports en commun. Le choix de l’hôtel a été exposé dans un rapport intermédiaire remis à l’ONED.

Les observations quotidiennes menées au Parnassiens ont été consignées dans un carnet de terrain. Elles portent principalement sur deux enfants, Baby et Sela, dont j’ai pu suivre le quotidien pendant plus de quatre mois, grâce aux relations tissées avec leurs parents. Baby et Sela sont deux sœurs, âgées de 5 ans et demi et de 10 ans et demi au moment où commence l’enquête. Elles sont les filles d’Abina et d’Ismaël. Cette famille vit en hôtel depuis 2006 –

peu après la naissance de Baby, qui a eu lieu alors que ses parents et sa sœur vivaient dans un squat, à Paris, qui sera évacué peu après, à la suite d'un incendie. En 2002, Ismaël est arrivé, seul, en France, pour se faire soigner. Il y a ensuite vécu, chez des amis et des parents, dans des foyers et dans des squats, et travaillé, sans papiers. Il a économisé suffisamment d'argent, en quatre ans, pour « *faire venir* » sa femme et sa première fille (Sela), née au Sénégal. Ils résidaient au Parnassiens depuis octobre 2010. C'est avec cette famille que j'ai entretenu les liens les plus étroits. Jusqu'à leur départ de l'hôtel en janvier 2012, nous nous sommes vus pratiquement tous les jours, et les conversations avec les enfants se déroulaient en plusieurs endroits. Les jours d'école, je rapprochais en voiture les enfants et leur mère de l'école. Ces trajets nous donnaient l'occasion de discuter. Nos échanges avaient aussi lieu autour des dîners, que je prenais presque chaque soir dans la chambre d'Ismaël. Enfin, plusieurs soirs par semaine, le mercredi et le week-end notamment, j'aidais les enfants à faire leurs devoirs. Outre ces moments d'échanges récurrents, il m'est arrivé d'accompagner toute la famille dans des cérémonies religieuses, ou d'amener les enfants au cinéma ou au parc. Depuis le départ de la famille de l'hôtel, nous nous sommes revus plusieurs fois par semaines dans la résidence où la famille avait emménagé. J'ai continué jusqu'aux vacances de février à aider les enfants à faire leurs devoirs.

J'ai ainsi pu suivre Baby et Sela presque quotidiennement pendant quatre mois, discuter avec elles dans des situations différentes – en présence ou non de leurs parents, de copains et copines à elles, lorsque je les aidais à faire leurs devoirs, les gardais ou jouais avec elles. J'ai consigné ces observations dans mon carnet de terrain, ainsi que les conversations ou entretiens que j'ai eus, à leur propos avec leurs parents, des membres de leurs famille ou des proches, ou encore leurs instituteurs. J'ai également testé avec elles le questionnaire adressé aux 6-12 ans dans l'enquête quantitative (voir infra).

Le corpus ainsi produit semble assez original. A moins d'enquêter à l'école ou dans une autre institution fréquentée quotidiennement par les enfants, et d'y tenir un rôle convenu d'éducateur, ou d'être apparenté aux professionnels, comment en effet rencontrer et discuter avec des enfants jour après jour ? Si l'on exclut l'entretien unique ou l'observation ponctuelle au domicile comme technique privilégiée<sup>16</sup>, et que l'on retient l'observation directe, quasi-

---

<sup>16</sup> Voir à ce propos les contributions réunies dans l'ouvrage de Monique Robin et Bernadette Tillard (2011) : *Enquêter au domicile des familles. La recherche dans l'espace privé*. Les recherches présentées passent par la réalisation d'entretiens ou d'observations ponctuelles et très focalisées sur des thèmes de recherche, et commente les mérites et les difficultés rencontrées pour accéder au domicile d'étrangers et y mener l'enquête. Mais aucune recherche discutée dans cet ouvrage n'implique une présence prolongée et quasi-quotidienne dans le domicile des personnes étudiées.

quotidienne, et prolongée dans l'espace familial comme voie d'accès à l'expérience des habitants, alors on connaît peu d'exemple d'enquêtes procédant ainsi, et portant sur les enfants. Des passages de l'enquête d'A. Cottreau et M. Mohatar Marzok (2012) constituent une exception notable, où nous découvrons, au fil d'interactions récurrentes entre les membres de la famille, le rôle des enfants dans la gestion de l'économie familiale ou dans le maintien et la redéfinition des relations conjugales entre leurs parents. L'un des enquêteurs, parent de la famille, avait un accès unique au terrain puisqu'il en faisait, à certains égards, déjà partie. Mais comment imaginer se retrouver, soir après soir, dans l'appartement de vos voisins, à discuter avec leurs enfants ? Ou plus précisément dans une chambre, étroite, où l'intimité des habitants peut apparaître vite exposée ?

En effet, exception faite de la cuisine, les parties communes de l'hôtel ne sont guère appropriées par les familles et leurs enfants. Deux raisons expliquent principalement cette absence d'appropriation : d'une part, la présence des enfants dans les couloirs et les nuisances sonores occasionnées font courir le risque aux familles de remettre en cause les compromis forgés dans la durée avec l'hôtelier, comme par exemple la possibilité de cuisiner dans les chambres si cela ne déclenche pas l'alarme incendie ; d'autre part, parce qu'aussi petites que soient les chambres, établir une coupure stricte entre l'espace privé de la chambre et les parties communes de l'hôtel, non appropriées, permet aux familles de se constituer un espace intime, soustrait à l'intrusion permanente à laquelle elles sont par ailleurs soumises (de la part de l'hôtelier, des services sociaux...). Comment interroger alors des enfants passant peu de temps en continu dans les parties communes et avec qui il est donc difficile d'établir une relation de confiance reposant sur une familiarisation progressive, si ce n'est en nouant des liens privilégiés avec leurs parents ? Cette difficulté n'est pas seulement liée aux caractéristiques physiques de l'enquêteur, dont la présence dans les parties communes de l'hôtel, notamment la cuisine, a pu faire naître des interrogations et de la curiosité au début. Elle est également la conséquence de l'espace et de l'équipement hôtelier. C'est en faisant à certains égards acte de présence<sup>17</sup>, en me montrant inoffensif, et surtout en misant sur mon étrangeté (Duneier, 2007) – d'homme, vivant seul à l'hôtel, sans enfant, blanc et français, que j'ai fini par être invité par quelques familles à me rendre chez elles. Et c'est en me comportant comme avec n'importe quel hôte, c'est à dire en rendant la pareille, que des affinités se sont

---

<sup>17</sup> En laissant ma voiture visible sur le parking, indiquant ma présence dans la chambre, en me montrant dans la cuisine etc.

développées. J'ai pu partager la vie de cette famille, et plus tard d'une autre famille, autant qu'elles ont partagé la mienne<sup>18</sup>.

Cette approche peut soulever quelques interrogations. Certaines renvoient à la démarche même de l'enquête ethnographique. Que dire d'une population, si l'on ne connaît qu'une poignée de ses membres ? En l'occurrence, que dire de juste sur les enfants sans logement si l'on n'en connaît, au mieux, que quelques uns d'entre eux ? Ne donne-t-on pas seulement à voir que la perspective singulière de deux petites filles, qui ne représenteraient rien d'autre qu'elles mêmes ? Une réponse classique consiste à avancer qu'une connaissance approfondie - autrement dit de quelques situations seulement - permet d'élaborer des cas, de découvrir dans la singularité d'une vie des communautés d'épreuves, de parcours et d'expériences – qui s'éclaircissent dans la confrontation avec d'autres terrains, d'autres matériaux, d'autres analyses, fournissant la matière d'une comparaison continue. C'est la connaissance de cas exemplaires et construits comme tels – au sens de justifiés dans leurs différentes dimensions, qui permet de dessiner le périmètre d'un champ plus vaste (Desrosières, 1989 ; Rosental, 2008). Cela peut se traduire, sur le plan de l'écriture, par la construction iconique de certains personnages ethnographiques, ainsi que le soutient par exemple J. Katz (2004) dans son commentaire de l'ethnographe comme artisan (*worker*). Ce qui compte alors, c'est de rendre compte de la vie des gens sans surplomb théorique, sans jouer dans l'analyse d'une supposée prévalence d'un sens savant sur un sens pratique, afin de dépeindre nos hôtes comme « pleinement humains », dans des scènes emblématiques de leurs histoires et de leurs vicissitudes. C'est une manière de mener l'enquête qui convient particulièrement à l'étude de groupes peu connus ou victimes de préjugés, souligne J. Katz. C'est dans cet esprit que nous avons écrit ce rapport, principalement autour de la vie de Sela et Baby.

Ce n'est donc pas en réponse à l'appel du nombre que nous sommes allés rencontrer d'autres enfants, sur d'autres terrains, mais plutôt pour prolonger l'investigation dans des angles morts de l'enquête menée auprès de la famille de Sela et Baby. En l'occurrence, en prenant petit à petit un rôle de « tonton », voisin et ami de leur père, je prenais part dans la relation conflictuelle entre leurs parents, dont un des thèmes était, comme nous le verrons,

---

<sup>18</sup> L'enquête classique de C. Stack, *All Our Kin* (1975), a constitué un modèle d'entrée sur le terrain. Dans ce livre, la chercheuse décrit avec une précision peu commune les attitudes, les attentions, et les échanges qui lui ont permis de nouer des relations solides avec quelques familles déshéritées d'une cité d'habitat populaire de Jacksonville. Ainsi que le montre Duneier (2007) dans un article où il commente également le travail de E. Liebow et le sien, c'est en s'engageant, en personne et, paradoxalement en étranger, dans la vie des gens, et réciproquement, en laissant ces étrangers entrer dans nos vies, que l'enquête ethnographique sur des groupes denses, comme des ménages, devient, au moins dans ces exemples, possible.

l'éducation des enfants. Si j'ai donc le sentiment de bien connaître Baby et Sela, si je suis très attaché à elles, si elles le sont aussi, je pense, à moi, je crois pourtant qu'elles m'ont caché de nombreuses choses. Plus exactement, il me semble qu'elles ont su ne pas répondre à certaines de mes questions, puisqu'elles m'avaient attribué une place dans leur vie qui ne me permettait pas de pouvoir discuter avec elles de certains pans de leur existence. Les disputes entre leurs parents, le départ du Parnassiens, puis l'exclusion de leur père, de leur propre chambre, les ont sans nul doute affectées. J'ai tâché à plusieurs reprises de leur apporter mon écoute, et je n'ai obtenu alors que des réponses polies, signifiant probablement que ce n'était pas mes affaires. A certains égards, ma proximité avec elles m'a semblé un obstacle à l'enquête – autant qu'à l'aide que j'aurais voulue leur apporter par ailleurs. Le fait que je n'obtienne pas les réponses à mes questions est néanmoins une source d'information et d'interrogation. Les enfants vivant en hôtel ne sont-ils pas ainsi particulièrement méfiants, ou plutôt soucieux, à force d'épreuves difficiles et notamment de déménagements imposés, de ne pas s'attacher trop vite à celles et ceux qui leur veulent du bien, mais ne sauraient, en tout état de cause, constituer un soutien pérenne ? Quelques enquêtes tendent à établir, dans des ménages en grande difficultés, l'importance décisive des enfants dans le maintien de la vie familiale (voir Thiery, 2010b, pour un exemple français). Il reste qu'en l'espèce, l'interconnaissance a certainement limité mon accès et par là ma compréhension de certains domaines de l'expérience de Baby et Sela.

D'autre part, je n'ai sans doute pas eu accès ou compris certains aspects de vie familiale, en raison de mon genre. Le fait d'être d'un homme a compliqué mes relations avec des mères célibataires – la séduction est vite en question, et y répondre sérieusement, en l'occurrence sans y donner suite, est revenu à établir une distance respectueuse avec mes interlocutrices, mais ne permettant pas d'interroger certains aspects de leurs vies. D'autre part, à part des rencontres avec des mamans et leurs enfants dans la cuisine, je n'avais pas l'occasion de suivre ces femmes par ailleurs, parce que cela aurait été inconvenant, vis-à-vis d'elles et de leurs époux. En bref, il me semble qu'une femme aurait observé bien d'autres choses que moi au Parnassiens, notamment en ce qui concerne certains aspects de l'éducation des enfants.

### ***3. La participation observante d'Aïssatou Diallo***

Aïssatou Diallo a réalisé, dans le cadre de son master 1 de sociologie (Diallo, 2012), des entretiens répétés avec quatre enfants, rencontrés lors du pilote de l'enquête quantitative ENFAMS et dont les parents ont accepté de la rencontrer à nouveau<sup>19</sup>. Surtout, elle est elle-même hébergée depuis six mois comme demandeuse d'asile dans un hôtel de première couronne située à une dizaine de minutes d'une station de RER de la ligne A. Cet hôtel accueille 200 personnes, des familles et des personnes seules, dans 62 chambres. Aïssatou Diallo se sert actuellement de cette expérience dans la rédaction de son mémoire de Master 2 qui porte sur l'expérience des enfants en hôtel. C'est à ce titre que l'on parle plus volontiers d'une participation observante, que d'une observation participante (Gold, 2003).

Sa présence quotidienne dans l'hôtel lui permet d'être attentive aux différents moments qui scandent le quotidien des enfants : le départ et le retour de l'école, les jeux dans le couloir le mercredi après-midi, les parties de football improvisées par les préadolescents dans la cour de l'hôtel, la demande de bonbons aux autres résidents pour la fête d'Halloween... Elle assiste aussi régulièrement aux altercations entre les enfants plus âgés et le veilleur de l'hôtel leur interdisant d'investir bruyamment les parties communes.

Aïssatou Diallo est néanmoins confrontée durant cette observation aux mêmes difficultés qu'Erwan Le Méner afin d'accéder directement aux enfants. Le fait d'être une femme, noire, n'a pas rendu plus aisé le contact avec les enfants. Elle a également obtenu ses entretiens les plus intéressants avec des enfants, dont elle connaissait auparavant les parents. Certains enfants de l'hôtel jouent dans les couloirs le mercredi, d'autres se sont approprié la salle des poussettes et y passent beaucoup de temps. Cela a permis à Aïssatou Diallo de rentrer en contact avec eux et de leur poser quelques questions sur leur rapport à l'école et la manière dont ils perçoivent les différents établissements collectifs fréquentés. Néanmoins, au bout de quelques minutes, les enfants désertent cet espace de jeu improvisé, car la présence d'une adulte les observant et/ou leur posant des questions ne leur semble pas naturelle.

De fait, Aïssatou Diallo a surtout pu recueillir des entretiens auprès d'enfants dont elle a appris à connaître les parents dans son hôtel et auprès desquels elle s'est présentée comme une demandeuse d'asile suivant des études de sociologie en France, afin de ne pas rester trop désœuvrée. Elle a également pu mener quelques entretiens avec des enfants dont les parents ont déménagé de l'hôtel et à qui elle est allée rendre visite dans leur nouvel hébergement. Rentrer en contact avec les parents est cependant rendu plus difficile par l'absence d'une

---

<sup>19</sup> Aïssatou Diallo a réalisé son mémoire sous la direction de C. Levy-Vroelant, à l'Université Paris 8 et en collaboration avec l'équipe de l'Observatoire du Samusocial.

cuisine commune dans l'hôtel. Lorsqu'ils sont présents, les résidents de l'hôtel passent ainsi la majorité de leur temps dans leur chambre. Le chercheur ne les croise donc que lorsqu'ils amènent ou vont chercher leurs enfants à l'école.

On voit donc que les observations directes d'enfants à l'hôtel n'étaient pas sans nous poser de difficultés, et qu'elles ne suffisaient pas à aborder tous les thèmes que nous souhaitions. Nous avons alors choisi de compléter ces observations par des entretiens, réalisés dans d'autres établissements.

#### ***4. Des entretiens exploratoires à l'hôtel Galapagos***

En janvier et en février 2012, nous avons ainsi réalisé une quinzaine d'entretiens avec des parents et des enfants vivant dans un meublé du 19ème arrondissement de Paris<sup>20</sup>. Cet hôtel, le Galapagos, héberge une trentaine de familles, prises en charges par le PHRH ou la DASES (Direction de l'action sociale, de l'enfance et de la santé), au titre de la protection de l'enfance. Nous voulions enquêter dans la capitale, où les familles bénéficient, globalement et selon toute vraisemblance, d'une plus grande proximité aux services et aux institutions, notamment aux écoles.

Adopter l'entretien comme principale technique d'enquête répondait aux limites de l'observation directe et prolongée, menée à cette époque au Parnassiens. Les entretiens ont permis d'aborder des thèmes de recherche émergents de l'enquête ethnographique et d'en vérifier la pertinence, dans un établissement très différent du Parnassiens, car situé dans Paris intra-muros. En effet, cette localisation est un atout relatif pour les ménages : à Paris, contrairement à Roulaville, les enfants de l'hôtel peuvent être scolarisés à proximité de leur lieu de résidence (sur le secteur ou dans une CLIN hors secteur mais voisine) ; les services périscolaires sont également plus accessibles. Les déplacements apparaissent globalement facilités, aussi bien pour les parents que pour les enfants. Dans la mesure où la mobilité était apparue comme une préoccupation et pour beaucoup un problème important au Parnassiens, nous avons donc choisi de nous y intéresser dans un endroit où elle semblait moins contraignante. De plus, le peuplement des deux hôtels comportait une différence, que nous imaginions importante pour comprendre l'expérience de l'hébergement : au Galapagos vivaient des familles régularisées, suivies sur le secteur (et non pas par des organisations

---

<sup>20</sup> Ces entretiens ont été réalisés par E. Le Méner, A. Mozziconacci, N. Oppenheim, ainsi que S. Vandentorren, responsable du volet épidémiologique de l'enquête quantitative du projet ENFAMS.



spécialisées dans l'aide aux migrants, comme pour les familles hébergées par le PHRH). Pour ces familles, l'accès au logement (plus qu'aux papiers) devait être une question primordiale. L'expérience de l'hébergement, pour les parents comme pour les enfants, pourrait ainsi relever moins d'une forme d'« attente » (Kobelinsky, 2010), ressortissant à l'absence de titres de séjour, qu'à une forme de promiscuité et d'inconfort, rendant crucial l'accès au logement.

Nous avons eu un entretien avec la quinzaine de familles hébergées, au cours des quatre semaines durant lesquelles s'est déroulée l'étude. Cependant, cette enquête a comporté des limites importantes. Nous comptions miser cette fois sur notre neutralité vis-à-vis de leur situation, et la brièveté de nos visites pour faciliter les échanges et pouvoir aborder, directement, avec les enfants, certains des thèmes dont Sela et Baby se défiaient par ailleurs. Le fait que nous ayons été présentés aux familles, par le gérant et ses collègues, comme « *contrôleurs* » ou « *travailleurs sociaux* » du « *Samusocial* », auxquels « *il fallait répondre* », a vite compromis notre prétendue neutralité. Nos protestations (« *nous ne sommes pas travailleurs sociaux, vous ne risquez rien* »), nos corrections (nous sommes « *chercheurs* »), nos précisions (nous travaillons à l'« *Observatoire du Samusocial* » - entendre : sans lien avec les services du 115 ou du PHRH), ont peut-être facilité notre présence, enlevé un peu d'appréhension, mais certainement pas l'idée que nous étions du côté des payeurs, des contrôleurs et des inspecteurs du Samusocial. Un des effets de cette situation d'entretien a été, certainement, de limiter nos échanges avec les enfants. Ces derniers prenaient la parole, à condition que leurs parents les y autorisent, et se montraient d'autant moins loquaces que nous cherchions à être peu directifs. C'est en revanche en présence d'interviewers, par ailleurs médecin (Stéphanie Vandentorren) ou instituteur (Andrée Mozziconacci), habitués à parler à des enfants dans un cadre professionnel, et menant des entrevues de façon bien plus directive que les sociologues de l'équipe, que les langues ont paru se délier. La parole des enfants portait alors cependant avant tout sur leur santé ou leur rapport à l'école, car c'était sur ces points qu'ils étaient interrogés de manière plus directive. Ils parlaient également volontiers de leur expérience de l'hôtel, mais de manière plus elliptique et en faisant avant tout référence à des anecdotes, sans doute parce qu'ils étaient moins habitués à produire un discours cohérent sur cette thématique. Ces anecdotes étaient très riches, mais nous les percevions avant tout comme la promesse d'un début de relation de confiance avec les enfants, afin de les explorer plus avant dans des entretiens ultérieurs.

Or, la principale difficulté à laquelle nous avons été confrontés sur ce terrain a été l'impossibilité de mener des entretiens répétés avec les enfants en raison du veto de l'hôtelier.

Celui-ci nous a fait comprendre explicitement qu'il était d'accord pour l'interrogation des familles, à condition que ces entretiens ne se répètent pas (voir supra). L'information recueillie auprès d'une dizaine d'enfants n'a certes pas été inutile, elle nous a permis de progresser dans notre réflexion, d'alimenter de nombreuses questions et d'enrichir nos hypothèses. Ces enfants se sont livrés, nous ont révélé des choses intéressantes de leur expérience, mais nous n'avons pas pu creuser cette relation avec eux. Nous souhaitions ainsi reprendre contact avec certains ménages, que nous devions joindre en passant par l'hôtelier. Nous espérions collecter des informations supplémentaires et approfondir les discussions engagées avec les enfants. Des refus polis nous ont été opposés par l'hôtelier, présentant notre présence comme désormais « inutile » (puisque nous avons parlé à tous ou presque), puis, toujours selon lui, « gênante » pour les familles. Un dernier message au patron du garni est demeuré sans suite. Le terrain était « grillé », à notre étonnement. De plus, les entretiens ayant lieu en hiver, il nous semblait compliqué de les mener dans les espaces publics situés à l'extérieur de l'hôtel. Cette situation nous a confortés dans l'idée que nous enquêtions dans un monde se défiant des regards extérieurs, même en étant introduits par leur principal client, le Samusocial<sup>21</sup>.

Ces entretiens au Galapagos ont donc été très instructifs sur le plan méthodologique, pour réfléchir aux situations d'enquête à venir. Ils nous ont conduits à entrer sur le terrain avec plus de précautions, quelques mois plus tard, à l'occasion d'une enquête de terrain dans un autre hôtel. Surtout, ces entretiens ont été déterminants dans le choix de l'outil du questionnaire plutôt que celui de l'entretien lors d'un échange unique et ne pouvant être répété avec un enfant (voir infra).

## **5. Une enquête conjointe dans un hôtel et une école**

Peu après la phase d'entretiens menés à l'hôtel Galapagos, Andrée Mozziconacci<sup>22</sup> a ainsi mené une trentaine d'entretiens « ethnographiques » (Beaud, 1996) en mars et avril 2012

---

<sup>21</sup> A cet égard, le terrain ethnographique est apparu comme une ressource propre pour documenter les effets de cette fermeture à l'extérieur du monde hôtelier, qui n'était que peu thématisée dans nos entretiens à l'hôtel Galapagos. Nous étions là-bas dans une double position d'extériorité : du côté des clients et « inspecteurs » du Samusocial pour l'hôtelier ; du côté des travailleurs sociaux pour les hébergés.

<sup>22</sup> Andrée Mozziconacci a été en stage de recherche à l'Observatoire du Samusocial, comptant pour son Master 1 en sciences de l'éducation et sciences sociales, réalisé à l'Université Paris Est Créteil, sous la direction de M.-P. Mackiewicz (Mozziconacci, 2012)

dans un hôtel, le Finlande, situé en première couronne, à Vitry<sup>23</sup>. Cet hôtel possède 88 chambres réparties environ à 40 % sur le pôle « *touristique* » et à 60 % sur le pôle « *social* ». Il héberge au moment de l'enquête 53 familles, composées de 127 adultes et 89 enfants. Il se trouve à proximité du centre-ville, de structures associatives, de commerces, d'une station de métro et de plusieurs stations de bus. Il est également à mi-chemin entre deux écoles : l'école du secteur de scolarisation des enfants vivant à l'hôtel et une autre école intégrant un dispositif CLIN – classe d'intégration pour les non-francophones - permettant aux enfants non-francophones d'apprendre le français. L'hôtel possède un vaste salon au niveau de la réception, chacune des chambres est équipée d'une salle de bain avec douche ou baignoire, et de toilettes. A l'inverse, l'hôtel ne possède pas de cuisine collective, ni d'espace de jeux pour les enfants.

La recherche d'Andrée Mozziconacci était centrée sur le rapport des enfants à l'école. Cette thématique avait émergé comme une préoccupation centrale des parents et des enfants interrogés au Parnassiens, dont le lieu de scolarisation était le plus souvent situé dans une autre commune. Nous avons alors choisi de mener des investigations dans un hôtel où les enfants pouvaient au contraire bénéficier d'une certaine stabilité scolaire, ce qui influe fortement, peut-on penser, sur la vie des parents et des enfants. C'est le cas de l'hôtel le Finlande, car Vitry, contrairement à Roulaville, accueille sans entrave particulière, les enfants habitant en hôtel, dans ses écoles, notamment l'école Phil De Passe, qui compte un dispositif CLIN en son sein. La commune accueille ainsi favorablement les familles et leur fournit les mêmes services qu'aux autres résidents, sans distinction. Par ailleurs, l'hôtel le Finlande accueille certaines familles sur la durée. Les deux obstacles à la stabilité scolaire des enfants semblent alors, dans les meilleurs cas, pratiquement dépassés.

Au niveau méthodologique, l'enquête d'Andrée Mozziconacci possède deux spécificités, qui la distinguent également des matériaux exposés précédemment : une bonne entente avec la réceptionniste de l'hôtel lui permettant de mener des entretiens répétées avec les parents et les enfants ; une investigation menée non seulement dans l'hôtel, mais également dans une des écoles fréquentés par les enfants.

Entre le 13 mars et le 15 avril, Andrée Mozziconacci s'est ainsi rendue presque quotidiennement dans l'hôtel. Elle y a réalisé des observations à la réception de l'hôtel, consignées dans un carnet de terrain, et des entretiens, avec des parents, des enfants et la

---

<sup>23</sup> Il s'agit là de la partie, exploitée pour ce rapport d'un corpus plus large. Les entretiens sont présentés en annexe.

réceptionniste, Josette. Elle a récolté un corpus d'une trentaine d'enregistrements avec une douzaine de familles. Les entretiens, réalisés en plusieurs temps, ont duré entre 30 minutes et près de 4 heures. Mais, elle a également réalisé des entretiens avec des acteurs impliqués dans l'accueil des enfants : un directeur d'école, des enseignants et des bénévoles d'associations. Enfin, elle a aussi pu mener quelques séances d'observation dans la classe de CLIN accueillant une grande partie des enfants de l'hôtel. Cette double entrée, par l'hôtel et l'école, permet ainsi d'accéder à une partie du quotidien des enfants hors de l'hôtel. Elle permet de documenter plus complètement que les autres matériaux le rapport à l'école des enfants (et de leurs parents), à partir d'une étude de cas, centrée sur le dispositif et les élèves de CLIN. Ce matériau, comme nous le verrons, nous a ainsi montré que l'absence de logement ne permet pas seule d'expliquer l'expérience scolaire des enfants, mais qu'elle en configure bien des aspects, notamment par les mobilités qu'elle impose. La double entrée par l'école et par l'hôtel a cependant un effet ambigu sur la relation du chercheur avec les enfants. L'identification même partielle du chercheur à l'institution scolaire a sans aucun doute facilité son introduction initiale auprès des enfants, notamment en s'appuyant sur la relation de confiance déjà construite par leur institutrice, mais son positionnement exact peut être plus difficile à saisir lorsqu'il est aussi présent au quotidien dans l'enceinte de l'hôtel.

## **6. *Le questionnaire***

Nous avons vu précédemment qu'il pouvait être difficile de recueillir directement l'expérience des enfants par des entretiens lorsqu'il est impossible de répéter l'interrogation et qu'aucune relation de confiance stable ne soutient l'interaction avec le chercheur. L'outil questionnaire permet alors de surmonter en partie ces difficultés.

Une étude pilote de l'enquête quantitative du projet ENFAMS a été conduite durant trois semaines en mars et avril 2012 (voir encadré 5). Dans ce cadre, nous avons interrogé une quinzaine d'enfants âgés de 6 à 12 ans, à l'aide d'un questionnaire, dont la passation durait en moyenne une demi-heure. Durant l'enquête quantitative actuellement en cours, nous prévoyons d'interroger directement 350 enfants.

### **Encadré 5 – Le projet ENFAMS**

Le projet ENFAMS, dans le cadre duquel s'inscrit le présent rapport, contribue à palier le déficit de connaissance au sujet des enfants sans logement. Il s'agit d'un programme de

recherche-action d'une durée de quatre ans (2010-2013), réalisé à l'Observatoire du Samusocial de Paris, par une équipe comprenant deux sociologues, une démographe, un médecin épidémiologiste, une épidémiologiste, une géographe et une statisticienne. Il entend caractériser les trajectoires et les conditions de vie, les parcours de soins et l'état de santé des enfants et familles sans logement d'Ile-de-France. Les résultats nourriront des recommandations et des actions pour un meilleur accompagnement des enfants et de leurs parents, élaborées notamment à travers une conférence de consensus.

L'investigation empirique se déploie dans trois dimensions :

- une analyse d'action publique, réalisée par entretiens semi-directifs avec une centaine de responsables associatifs, d'administrations ou de collectivités, vise à caractériser le système des acteurs impliqués dans l'hébergement et la prise en charge des familles ;

- une enquête ethnographique, menée dans un hôtel francilien durant toute une année scolaire, documente la vie quotidienne de ces ménages, notamment leur parcours dans le monde de l'assistance, et s'intéresse, en particulier, dans le cadre du partenariat avec l'ONED, à l'expérience des enfants ;

- une enquête quantitative, comprenant un volet épidémiologique et un volet sociologique, conduite auprès d'un échantillon aléatoire de 1000 familles hébergées en hôtel social, CADA, CHRS ou centre d'hébergement d'urgence, en Ile-de-France. Seront interrogés 1000 adultes, 650 enfants de 0 à 5 ans et 350 enfants de 6 à 12 ans, afin de décrire les trajectoires, les modes de vie, et la santé de ces familles. L'enquête, réalisée à l'hiver 2012-2013, permettra également d'estimer la taille de cette population.

Composent le conseil scientifique : Dr. K. Castetbon, épidémiologiste, InVS ; Dr. P. Chauvin, épidémiologiste, INSERM UMRS 707 ; P. Dietrich, sociologue, INED ; P. Duran, sociologue et politiste, Institut des sciences sociales du politique - ENS Cachan / INED ; S. Euillet, psychologue du développement, Paris 10 ; Pr. B. Falissard, pédopsychiatre, épidémiologiste, et biostatisticien, INSERM U669 (santé mentale de l'adolescent) ; I. Fréchon, démographe, Laboratoire Printemps / UMR 8085 (Université Versailles –St Quentin en Yvelines) ; G. Frigoli, sociologue, Université Sophia Antipolis ; V. Jourdan, démographe, CRESS, Strasbourg / IEDUD, Bordeaux, responsable de l'enquête ELIPA ; C. Levy-Vroelant, sociologue et historienne, Paris 8 ; Y. Le Strat, statisticien, InVS ; M. Marpsat, sociologue, INSEE ; Dr M. Melchior, épidémiologiste, INSERM UMRS 1018 (Centre de recherche en Epidémiologie et Santé des Populations) ; V. Stettinger, sociologue, Université Lille 2.

Le projet bénéficie des soutiens, outre de l'ONED : de l'Agence régionale de santé (ARS) d'Ile-de-France, de la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF), de la Fondation de France, de la Fondation Sanofi, de la Fondation MACIF, de l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES), de l'Institut de veille sanitaire (InVS), de l'Institut de recherche en santé publique (IReSP, du Ministère de l'Intérieur et de Statestreet.

Ce questionnaire adressé directement aux enfants a été élaboré grâce au travail de terrain mené au Parnassiens (délimitation des thèmes pertinents ; tests et corrections avec Baby et Sela) et aux entretiens exploratoires effectués à l'hôtel Galapagos. Nous nous sommes également appuyés sur des questionnaires déjà disponibles, mais qui étaient auto-administrés (questionnaire de l'observatoire sur les violences scolaires sur les micro-violences et les moqueries, questionnaire sur les pratiques scolaires et culturelles des enfants). Les différents thèmes investigués dans le questionnaire sont alors les suivants : d'une part, la scolarité des enfants, la gestion des devoirs et leur rapport à l'école ; les conséquences de l'absence de domicile sur leur sociabilité avec les enfants de leur âge et leurs camarades de classe ; la manière dont ces enfants habitent la structure qui les accueille et le quartier environnant ; les relations qu'ils entretiennent avec les autres hébergés ; leurs supports sociaux (en cas de soucis notamment) ; enfin les compétences qu'ils ont acquises dans la situation qui est la leur, par exemple dans l'utilisation des transports en commun.

Cet outil présente à nos yeux une double valeur, quantitative mais aussi qualitative. Comme questionnaire, cet outil se prête évidemment à un usage quantitatif, il permet de confirmer à grande échelle les hypothèses qui ont pris naissance sur les autres terrains de recherche, tout en mettant en relation les informations obtenues avec les principales caractéristiques des parents. Mais il répond également aux difficultés que nous avons rencontrées pour mener des entretiens peu directifs avec des enfants, que nous ne connaissions pas auparavant, et qui nous avaient été présentés par l'hébergeur. La parole semblait inhibée, comme nous l'avons dit<sup>24</sup>. En effet, si les enfants sont capables d'adopter un point de vue réflexif sur leurs pratiques lors d'entretiens (Danic et al, 2006), ils n'ont pas la même capacité que les adultes à défendre leur point de vue. En outre, ils ont souvent plus de difficultés à comprendre ce que signifie concrètement de participer à une recherche en sciences sociales et les conséquences que peuvent avoir ces recherches pour eux

---

<sup>24</sup> Peut-être aurions-nous pu parvenir à de meilleurs résultats, en nous montrant plus empathiques (à la manière de psychologues réalisant des entretiens cliniques ouverts), ou en nous appuyant sur des photos ?

(Oppenheim, 2011). Il est alors nécessaire de leur laisser du temps afin qu'ils puissent nouer une relation de confiance avec le chercheur et exprimer leur point de vue de manière adéquate. C'est justement ce que permet la pratique des entretiens répétés. Devant l'impossibilité de renouveler les rencontres avec les enfants interrogés, la conception et l'utilisation d'un questionnaire nous ont alors paru plus adaptées que de mener des entretiens.

L'outil, matérialisé par des feuilles de papier, nous paraît tout d'abord rendre plus intelligible, pour l'enfant, la situation d'étude : il observe qu'on lui pose des questions, prédéfinies, et comprend que son rôle est d'y répondre. Le questionnaire apparaît également comme une technique moins sélective socialement que l'entretien. L'entretien, sollicitant directement la réflexivité et sa traduction libre à l'intervieweur, pourrait favoriser des enfants à l'aise en français, habitués à s'exprimer oralement, et on peut l'imaginer, plus probablement issus de milieux culturels favorisés. Le questionnaire, imposant un déroulement uniforme et homogène, apparaîtrait donc comme plus « démocratique » (Debardieux, 2011) que le seul entretien. Il nous a ainsi semblé indiqué pour interroger des enfants pauvres, de familles pour la plupart immigrées au cours de la dernière génération.

Lors de la passation du questionnaire, nous avons donné la consigne de prendre en marge des citations, ou tout autre élément permettant de mieux comprendre les réponses apportées par l'enfant. Les informations recueillies auprès des enfants ont été complétées par celles données par la mère, sur leur enfant<sup>25</sup>.

Au total, nous avons obtenu lors de l'étude pilote des informations sur une vingtaine d'enfants, répartis dans différents établissements, correspondant à notre champ d'inclusion : des hôtels<sup>26</sup>, des centres d'hébergement généralistes<sup>27</sup>, des centres d'hébergement pour demandeurs d'asile ou CADA<sup>28</sup>. Ces établissements ont par ailleurs tous été visités par au moins l'un des membres de l'équipe, et lors de ces visites, nous avons pu discuter avec des parents, des enfants, des hôteliers, certaines observations étant consignées dans des carnets. Ce matériau complémentaire sera ainsi surtout utilisé comme appui à la comparaison des autres sites principaux d'investigation.

---

<sup>25</sup> Correspondant à un questionnaire de 20 minutes, administré à la mère après la passation du questionnaire principal, qui portait sur son parcours et ses conditions de vie.

<sup>26</sup> Dont un meublé parisien ; deux garnis en piètre état, l'un en petite couronne, l'autre à Saint-Denis ; deux hôtels de tourisme accueillant des familles sans-logement, tous les deux situés en très grande couronne, à plus d'une heure de Paris en transports en commun.

<sup>27</sup> Dont un centre d'hébergement d'urgence dédié aux familles, se trouvant à Paris et deux centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS), implantés à Paris, et en grande couronne, dans l'Essonne.

<sup>28</sup> Dont trois CADA, basés à Paris, en proche banlieue, dans les Hauts-de-Seine, et en grande couronne, dans le Val-de-Marne.

**Tableau 1 : Synthèse des apports et limites de nos principaux matériaux de recherche**

ENQUETE	CADRE DE L'ENQUETE	ROLE DU CHERCHEUR	APPORTS	LIMITES
<p><b>Enquête ethnographique sur la vie quotidienne des familles habitant en hôtel (E. Le Méner)</b></p>	<p>Observation participante, à l'hôtel Parnassiens de Roulaville, de septembre 2011 à février 2013</p>	<p>Un voisin pas comme les autres (Blanc et français, seul, sans enfant, travaillant au Samusocial), jouant de son étrangeté</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Des relations privilégiées, tissées pas à pas, au long cours</li> <li>- Une place légitime et durable dans l'espace domestique</li> <li>- La possibilité de suivre les membres de la familles, et donc des enfants, en dehors de l'hôtel, et de naviguer entre ces espaces</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Des relations exclusives d'autres relations, avec certains voisins</li> <li>- Des relations proches impossibles avec certaines familles (en raison de la barrière linguistique, ou du sexe de l'enquêteur, compliquant en particulier l'enquête auprès de mères vivant seules à l'hôtel )</li> </ul>



				<ul style="list-style-type: none"> <li>- Des relations genrées : facilitées avec les hommes, compliquées avec les femmes</li> <li>- Une interrogation partielle des enfants suivis</li> </ul>
<p><b>Enquête ad hoc sur la vie quotidienne des enfants (A. Diallo)</b></p>	<p>Participation observante, à l'hôtel Great, de juin 2012 à mars 2013</p>	<p>Une voisine comme les autres (une femme, étrangère, hébergée par une voie classique), jouant sur sa familiarité</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une expérience directe et personnelle de la migration et de la vie en hôtel</li> <li>- Un point de vue de femme sur la vie domestique et de maman sur l'éducation des enfants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une réflexivité difficile</li> <li>- Des relations approfondies avec de nombreuses familles que rien ne motive, en tant que simple résidente, sauf l'appartenance à une même communauté linguistique – or, A. Diallo est la seule Guinéenne de l'établissement)</li> </ul>

<p><b>Enquête exploratoire sur les conditions de vie et les parcours d'enfants et de parents vivant à l'hôtel (E. Le Méner, A. Mozziconacci, N. Oppenchaim, S. Vandentorren)</b></p>	<p>Entretiens uniques (n=15) réalisés à l'hôtel Guadeloupe, entre janvier et février 2012</p>	<p>Des enquêteurs de passage, venant du Samusocial</p>	<p>- La possibilité de balayer tous les thèmes souhaités, avec les parents et les enfants acceptant de nous recevoir</p> <p>- Une occasion de comparaison, par rapport au terrain principal</p>	<p>- L'impossibilité de mener des entretiens répétés</p> <p>- Des échanges asymétriques avec les enfants, sans relation de confiance</p>
<p><b>Entretiens ethnographiques sur le rapport à l'école des enfants et des parents sans logement (A. Mozziconacci)</b></p>	<p>Entretiens ethnographiques (n=30) à l'hôtel Finlande, de Vitry, et observations directes et entretiens semi-directifs avec des enseignants, dans des écoles voisines</p>	<p>Une enquêtrice de passage, venant du Samusocial, bénéficiant de son expérience d'institutrice</p>	<p>- Une focalisation thématique sur l'école, et une multiplication de points de vue sur l'expérience scolaire des enfants</p> <p>- Des relations de confiance avec certains enseignants</p>	<p>- La difficulté d'interroger certains enfants ou parents, peu à l'aise en français, et plus en difficulté à l'école</p> <p>- L'impossibilité d'un suivi des enfants, tout au long de l'année scolaire</p>
<p><b>Questionnaires sur les sociabilités des enfants (30 enquêteurs)</b></p>	<p>Questionnaires hétéro-administrés de 30 min, pour des enfants de 6 à 12 ans, testés et</p>	<p>Un enquêteur, de passage, venant de l'Observatoire du Samusocial</p>	<p>- Un outil au croisement du quantitatif et du qualitatif</p>	<p>- L'impossibilité de répéter l'interrogation des enfants</p>

	<p>corrigées avec une quinzaine d'enfants, en février et mars 2012</p> <p>NB : le questionnaire finalisé est passé à 350 enfants entre janvier et avril 2013, vivant en hôtels ou centres collectifs .</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un outil pratique pour les enfants présentant des difficultés de verbalisation, plus « démocratique » que l'entretien</li> <li>- Un croisement possible sur certains items avec les informations données par les parents</li> <li>- A terme : mise à l'épreuve à grande échelle d'hypothèses tirées des autres terrains</li> </ul>	
--	--	--	---	--

## CHAPITRE 2 - « UNE CHAMBRE A SOI » ?

Au mois de mars dernier, nous avons réalisé l'étude pilote de la partie quantitative du projet ENFAMS<sup>29</sup>. A cette occasion, nous avons pu tester une grille de questions, élaborée pour des enfants qui ont l'âge d'être scolarisés au primaire, entre 6 et 12 ans. Cet outil, qui comme nous l'avons dit s'apparente à un questionnaire mais peut être utilisé de façon qualitative, a été passé auprès d'une quinzaine d'enfants. En fin de parcours, nous demandions aux enfants, s'ils avaient des « souhaits » ou des « soucis ». Si tel était le cas, nous leur proposons de les écrire sur un bout de papier, à glisser dans la « boîte à souhaits » ou la « boîte à soucis » que nous avons apportées<sup>30</sup>. De façon concordante avec nos observations auprès d'autres enfants, l'amélioration de l'habitation, en particulier de la chambre, s'est avérée une considération quasi-systématique pour les enfants vivant en hôtel.

Les enfants expriment des aspirations ou des critiques qui rappellent celles de leurs parents. Elles portent sur l'espace à disposition, l'équipement de l'hôtel, ou encore la réglementation et le contrôle en vigueur. Au Parnassiens, il n'est pas un parent rencontré qui n'ait des récriminations à l'encontre de l'hôtel – de son équipement, de son administration ou de ses habitants, ou qui ne formule des propositions d'aménagement plus bénéfiques aux familles. Il est alors tentant de prêter aux enfants la même élaboration sémantique et critique qu'aux parents, ou plus simplement de les faire parler à leur place. Les difficultés éprouvées pour interroger des enfants sur leur expérience de l'hôtel inciteraient également à s'appuyer sur le témoignage des parents pour rendre compte de l'expérience des enfants. Nous avons tenu compte de ce témoignage parental, lorsqu'il a nous a permis d'accéder à des expériences ou des réflexions à l'écart desquelles nous serions autrement tenus. Il s'est révélé particulièrement précieux pour réfléchir à la vie des bébés et des enfants les plus jeunes, qui ne parlent pas encore (voir encadré 6). Mais nous avons préféré, lorsque c'était possible, exploiter la parole même des enfants, ou les observations directes réalisées auprès d'eux. Ce privilège accordé au point de vue des enfants a permis de constater certains écarts dans l'appréhension de l'hôtel, par rapport au point de vue des parents. Pour les enfants, sans doute plus que pour les parents, l'hôtel est considéré, non seulement comme un lieu de repos, mais aussi comme un espace d'apprentissage, de jeu et de copinage. Leurs aspirations et critiques

---

<sup>29</sup> Merci à Olivier Lepiller pour la relecture de ce chapitre.

<sup>30</sup> Ces boîtes étaient en plastique, de deux couleurs différentes – nous nous sommes inspirés d'un travail mené en Australie (Kirkman et al., 2010).

peuvent d'être analysées à cette aune. La diversité de leurs expériences mérite également d'être interrogée. Nous commençons notre enquête par l'exploration des chambres.

#### **Encadré 6 – Quels enfants avons-nous rencontrés ?**

La vie des enfants à l'hôtel dépend, en partie, comme nous le verrons, de leur âge. Nous parlons pourtant parfois d'enfants, sans préciser leur âge. C'est que nous souhaitons alors rendre compte de conditions de vie partagées par les enfants, en général.

Nous signalons en revanche l'âge des enfants dans le cours de l'analyse, et essayons d'en tenir compte – bien que nous ayons surtout concentré notre attention sur des enfants allant à l'école primaire, donc âgés de 6 à 12 ans, *grosso modo*. Nous avons tenté également de signaler des différences possibles dans l'expérience des enfants, selon leur âge, au sens sociologique du terme. Nous avons alors employé des catégories, telles qu'elles sont utilisées par les habitants eux-mêmes pour indexer une expérience à un âge donné : nous parlons ainsi de « bébés », de « jeunes enfants », ou d'« adolescents », sans référence nécessaire à des bornes d'âge précises (voir sur l'utilisation ethnographique de telles catégories Gayet-Viaud (2006)).

Remarquons enfin que nous laissons hors champ d'étude la grossesse (alors qu'une grossesse avérée d'au moins 3 mois est une condition suffisante pour le passage d'une femme du statut d'isolé à celui de famille). Une partie de la thèse d'anthropologie de R. Rico-Beroccal, réalisée en collaboration avec l'équipe ENFAMS, devrait être consacrée à cette question, chez des femmes hébergées dans des dispositifs d'urgence sociale.

C'est en effet dans la chambre que les enfants passent le plus de temps à l'hôtel. Or, les chambres sont petites, parfois en mauvais état, et partagées par les membres de la famille. On y vit à l'étroit. Les incendies qui frappent les hôtels réactivent ponctuellement, dans les médias, l'image de taudis, gérés par des « marchands de sommeil » malfaisants, entassant des personnes dans des cages à lapins. Au cours de nos observations, il nous est arrivé de visiter des chambres minuscules ou remplies d'affaires, sans guère d'espace au sol, pour circuler, où des plaques électriques fonctionnent à côtés de tissus, de meubles en bois, et d'objets en plastique, et où semblent vivre, les uns sur les autres, parents, enfants, et parfois des inconnus des fichiers des opérateurs d'hébergement – au profit direct des hôteliers. Ces images sont les

plus marquantes, mais ne reflètent pas un état global du monde de l'hôtellerie sociale. Surtout, elles ne disent rien des pratiques des habitants. De façon plus générale donc, nous devons nous demander comment les enfants trouvent leur place dans les chambres d'hôtel. Envisagent-ils cet habitat d'abord par ce qui lui fait d'évidence défaut, pour l'observateur de passage (la superficie, le confort etc.) ? Quelles qualités lui accordent-ils ?

A l'hôtel, chaque famille se voit attribuer une ou deux chambres, en fonction du nombre de personnes à héberger et de la superficie de la pièce. Le terme de « chambre » est employé par le Samusocial, par les hôteliers comme par les résidents. Mais il semble alors recouvrir des significations différentes. Pour le Samusocial, la « chambre » est l'abri fourni aux familles. Cet abri doit répondre à un certain nombre de critères, en matière de sécurité et de superficie en particulier. Pour l'hôtelier, la « chambre » fait partie de sa propriété : comme telle, elle est soumise, ainsi que l'ensemble de l'établissement, à un règlement intérieur, qui en proscriit certains usages, et à des dispositifs de surveillance et de contrôle qui en limitent l'utilisation. Dans la chambre comme ailleurs, doit régner la « tranquillité »<sup>31</sup>. Pour les habitants en revanche, la chambre n'est pas seulement l'endroit où l'on dort ; elle tranche avec les autres parties de l'hôtel. De façon significative, tandis que les enfants et les parents parlent de « l' » hôtel – notre corpus ne garde pas trace de pronom possessif accolé au terme hôtel, ils parlent en revanche de « [leur] » chambre. La chambre apparaît comme un espace distinct du reste de l'établissement, faisant l'objet d'une appropriation personnelle et collective de la part de ceux qui y vivent, qui peut sembler contre-intuitive. Comment en effet s'approprier une pièce caractérisée par sa petitesse, sa polyvalence, et son statut provisoire ? Comment les enfants y vivent-ils ? Est-il possible, comme le demande un enfant dans une boîte à souhait, d'avoir à l'hôtel « une chambre à soi » ?

Nous allons d'abord essayer de comprendre ce que signifie, pour les enfants, ce que nous considérons bien vite comme une « petite » chambre (1). Nous verrons ensuite comment les parents et les enfants se répartissent l'espace réduit de la chambre, et comment les enfants s'approprient ainsi les lieux (2). Enfin, nous verrons que le plus déterminant, pour se considérer dans sa chambre, est pour un enfant d'y vivre avec les siens. Nous nous demanderons en quoi les intrusions dans l'espace domestique modifient les pratiques de cohabitation entre parents et enfants et les contours d'un « chez soi », compris alors comme un « entre nous » (3).

---

<sup>31</sup> La « tranquillité » est un maître mot chez les hôteliers. Elle désigne un état de calme, qui semble garantir la paix dans l'établissement. Mais la paix est une conquête, qui peut s'accompagner de manœuvres de surveillance, de contrôle, voire de répression de certains comportements. Nous y reviendrons dans le chapitre suivant.

## 1. *Qu'est ce qu'une « petite » chambre ?*

*« C'était quand même le bordel »*

*Nous venons, Florence et moi, de saluer Madame Evora, qui vit au Rideaux Blanc avec ses deux garçons et son mari. Nous sommes enquêteurs, et avons rendez-vous avec elle pour réaliser les questionnaires, les tests et les mesures, du pilote de l'enquête quantitative ENFAMS. Le Rideaux Blanc est un hôtel situé dans le Val d'Oise, qui partage ses chambres entre une clientèle « traditionnelle » et une clientèle « sociale » ou « samu », selon les termes utilisés par une employée, et en usage d'ailleurs dans de nombreux autres établissements.*

*Nous entrons dans la chambre de Mme Evora, au deuxième étage, réservé aux « familles ». Des vêtements pendent au mur, contre lequel reposent des sacs et d'autres objets, réduisant la largeur du petit couloir, allant de l'entrée à l'espace principal, où Madame Evora s'assoit sur le lit. Le lit occupe la largeur, du couloir au mur. Il laisse peut-être un mètre de passage, recouvert d'une moquette tâchée et pleine de débris, pour accéder à un plateau en bois sur ou sous lequel est stockée, déballée et cuisinée de la nourriture, face à la fenêtre. La fenêtre est entrouverte. Mais il fait chaud dans la pièce, et les odeurs de cuisson mélangées à des relents de poubelles, me donnent la nausée. Je respire par la bouche. Un mètre doit aussi séparer le lit de l'autre côté du mur. Sur la paroi, sont accrochés des vêtements et divers objets. Madame Evora appelle ses deux garçons, qui jouent plus haut, sur la mezzanine. Ils descendent par un escalier amovible brinquebalant, nous saluent, jouent entre nos pattes. « Installez-vous », propose la mère de famille. Je m'assois sur le lit, comme j'en ai l'habitude lorsque je m'installe chez un voisin au Parnassiens. Les enfants continuent de jouer, près de Florence, coincée entre le lit et le plateau de cuisine. Elle me jette un regard interrogateur, un peu inquiet. Je souris pour la rassurer. Elle se tourne vers Madame Evora : « Où est-ce que je m'assois » ? La maîtresse de maison demande à un de ses enfants de sortir un petit tabouret.*

*Quelques heures plus tard, en retournant vers Paris, nous reparlons de cette chambre. « C'était quand même le bordel », dit Florence, dont le trouble n'est visiblement pas dissipé.*

*Notes de terrain, Hôtel Rideaux Blanc, Val d'Oise, ELM<sup>32</sup>, mars 2012*

---

<sup>32</sup> Pour distinguer les corpus, nous signalons par les initiales leurs producteurs : AD pour Aïssatou Diallo, AM pour Andrée Mozziconacci, ELM pour Erwan Le Méner.

Les chambres d'hôtels sont de taille variable, mais la surface occupée par chaque résident est limitée. Les chambres ne prévoient pas d'espace dédié aux enfants, si ce n'est, pour les plus petits, une chauffeuse ou un lit bébé. Un visiteur s'y sent vite opprimé. Les affaires et les odeurs amoncelées peuvent renforcer cette impression d'étroitesse, mais aussi de désordre. Ne s'agit-il pas de conditions de vie indignes ? L'histoire des habitats de fortune, ou des établissements sociaux, ou encore des quartiers de migrants (Foote-Whyte, 2002) montre que les discours des administrations mais aussi parfois des groupes de soutien des résidents, entretiennent la représentation d'espaces désorganisés et donc à rénover. La lutte contre l'insalubrité (Levy-Vroelant, 2005 ; Dietrich-Ragon, 2011) et contre l'habitat « précaire », aujourd'hui contre l'habitat « indigne » (Pichon, 2007) opère ce même raisonnement. Alors, comme le rappelle l'histoire des politiques du logement et de la ville, la voix des habitants a généralement peu d'écho. Les capacités déployées pour habiter ces lieux ne comptent guère lorsqu'il s'agit d'y intervenir. L'histoire des garnis et des hôtels meublés (Faure et Levy-Vroelant, 2007), dont héritent largement les hôtels sociaux aujourd'hui (Le Méner et Oppenchain, 2012) ne défraie pas la chronique. Leur quasi-disparition est notamment l'effet d'une lutte contre l'insalubrité, au nom de la santé des habitants. Les résidents, qui vivent parfois depuis des années en hôtel<sup>33</sup>, doivent pourtant s'habituer à des conditions de vie certes peu enviables. Les enfants n'ont parfois pas connus d'autre habitat que l'hôtel. Nous nous demanderons ici comment l'étroitesse des lieux est vécue par les enfants, comment ils considèrent la petitesse de leur chambre, et comment ils s'en accommodent. La petitesse d'une chambre signifie-t-elle en effet la même chose pour un visiteur occasionnel que pour un habitant, et parmi eux pour les parents et pour les enfants ?

---

<sup>33</sup> Les données disponibles, du 115 de Paris, entre 1999 (première année de saisie) et 2011 (dernière cohorte analysée) montrent une augmentation de la durée moyenne d'hébergement en hôtel. Ainsi, si les familles hébergées en 1999 restaient hébergées en moyenne 18 nuits par an, elles y restent en moyenne 155 nuits en 2011. Cette moyenne annuelle est cependant biaisée par les arrivées, tout au long de l'année, des nouvelles familles. Ces dernières n'étant observées que sur une partie réduite du temps, elles vont influencer sur la durée d'hébergement. En 2011, plus de 20% des familles ont en fait été hébergées du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre sans discontinuer et il n'est pas rare aujourd'hui de rencontrer des familles présentes à l'hôtel depuis 6 ou 7 ans (Source : 115 de Paris).



## 1.1. Des chambres surpeuplées mais pas « suroccupées »

Le Parnassiens est un ancien hôtel de tourisme deux étoiles, reconverti dans le « social », comme nous l'apprend un de ses gérants lors de notre première rencontre. L'hôtel comporte 110 chambres, réparties sur deux étages, dans des couloirs identiques formant un « E ». Environ 80 familles et 250 personnes vivent au Parnassiens, dans des chambres accueillant deux ou trois personnes. Au moins un adulte doit vivre dans chaque chambre. Une famille occupe entre une et deux pièces. Selon une mesure du surpeuplement, considérant le nombre de pièces par personne, et l'utilisation normale de celles-ci, il s'agit de situations de surpeuplement « prononcé ». Le nombre de personnes par pièce correspond pourtant à la grille établie par le Samusocial de Paris en lien avec la Préfecture de Police. La Charte relative à la qualité des prestations hôtelières<sup>34</sup>, signé par l'opérateur et l'hôtelier, utilisée par le PHRH sur l'ensemble de son parc, stipule ainsi que « l'hôtelier met à disposition un espace suffisant de rangement isolé. Les chambres louées sont conformes au règlement sanitaire de la Ville de Paris. Pour mémoire elles présentent une superficie minimale définie comme suit : la hauteur sous plafond ne doit pas être inférieure à 2,20 mètres ; la surface minimale au sol est de :

- 7 mètres carrés pour recevoir une personne
- 9 mètres carrés pour recevoir deux personnes
- 14 mètres carrés pour recevoir trois personnes
- 18 mètres carrés pour recevoir quatre personnes

Au-delà de quatre personnes la surface est majorée de 5 mètres carrés par personne ».

Au Parnassiens, on peut estimer la surface disponible par individu, par chambre, à 5 à 6 mètres carrés, selon le type de pièce. C'est au-dessus du plancher fixé par le Samusocial. En outre, des situations dites de « suroccupation », qui peuvent constituer un indice de fraude de la part de l'hôtelier, telle qu'un nombre supérieur de résidents à la norme, demeurent dans la même pièce, n'ont que rarement été relevées au Parnassiens. Pour les équipes de terrain du PHRH, les chambres y sont plutôt spacieuses, au regard d'autres établissements du parc hôtelier. Mais cette valeur demeure bien inférieure aux 9 mètres carrés, en deçà desquels est établie, dans un logement ordinaire par la CAF<sup>35</sup>, une situation de surpeuplement<sup>36</sup>.

---

<sup>34</sup> Dans sa version du 1<sup>er</sup> février 2006 (Mairie du 18<sup>ème</sup> arrondissement de Paris, 2009 : 47-49).

<sup>35</sup> C'est également la surface retenue dans la loi DALO.

La petitesse de la chambre peut alors frapper le nouveau venu et apparaître d'autant plus choquante que des enfants y grandissent. Même lorsqu'un habitat se distingue par sa superficie, étonnamment importante, et l'observateur par sa familiarité avec l'hébergement hôtelier, l'impression peut demeurer, d'un espace oppressant et désorganisé :

**« C'était vraiment le bordel »**

*« Je suis allée dans un hôtel de Saint Marcel revoir Mme Simba et ses deux enfants, Ibou, 7 ans, et Abagbe, 3 ans. Ils habitaient dans le même hôtel que moi à Vincennes. Je voulais savoir ce qu'ils étaient devenus. Ils habitent le rez-de-chaussée d'un bâtiment à un étage. La famille occupe une pièce visiblement décroisée, si bien que la famille a séparé l'espace en deux : une partie sert de chambre, l'autre de salon, à côté duquel se trouve un coin toilettes.*

*C'était vraiment le bordel. La première chose qu'on sent c'est la moisissure, venant notamment de sacs poubelles. S'y trouvent des habits empilés les uns sur les autres, sans doute des vêtements de la maisonnée, laissés près d'une armoire, où Mme Simba stocke la nourriture. Une mezzanine occupe toute la surface ; un petit téléviseur est allumé dans un coin, des valises sont coincées dans un autre coin. Quand elle m'a proposé de m'asseoir j'étais vraiment gênée ».*

**Notes de terrain, Hôtel Great, Vincennes, AD, 22 octobre 2012**

N'est-ce pas le signe que des marchands de sommeil prospèrent dans le social comme on l'entend parfois, au prix de conditions de vie inhumaines ? L'association est vite faite entre petitesse (objective) de lieux, difficultés (subjectives) à y vivre, et dénonciation de l'habitat. Elle apparaît notamment dans la littérature sur le sujet (voir la brève revue dans Friedman et al. (2000 : 42-46)). Andrée Michel ne remarquait-elle pas d'ailleurs, dès les années 1950 et ses travaux précurseurs sur l'univers des meublés, que « ces hôtels qui étaient dans le temps destinés à n'être que des lieux de passage pour des voyageurs ou des séjours pour

---

<sup>36</sup>Plusieurs facteurs sont généralement pris en compte dans le calcul de surpeuplement d'un espace d'habitation (principalement le sexe, l'âge et le statut matrimonial des membres du ménage, ainsi que la nature des pièces). Le Code de la Construction et de l'Habitation estime qu'il y a sur occupation lorsque la surface par habitant est inférieure à une fourchette comprise entre 9m<sup>2</sup> et 14m<sup>2</sup> pour les 4 premiers habitants (10m<sup>2</sup> supplémentaires sont ensuite nécessaires par personne s'ajoutant) ; pour la CAF la surface minimale doit être de 9m<sup>2</sup> pour une personne, de 16m<sup>2</sup> pour deux et 9m<sup>2</sup> supplémentaires par personne s'ajoutant ; selon l'Agence Nationale de l'habitat il y a sur occupation si la surface n'est pas d'au moins 16m<sup>2</sup> par personne (voir Join-Lambert et al., 2011). En Ile-de-France, l'INSEE estime qu'en 2009, 8 enfants pauvres sur 10 vivaient dans un logement surpeuplé (INSEE, 2011).

célibataires, sont devenus des refuges pour de nombreuses familles sans logis » (Michel, 1955 : 627). Selon l'auteur, « les surfaces de ces endroits sont tellement restreintes que quand la mère vaque à ses travaux domestiques, il ne reste plus de place pour les ébats des enfants (...). Il est difficile d'imaginer la gymnastique quotidienne des parents qui, pour pouvoir déplier les lits cages, accrochent les chaises au mur » (Ibid. : 634). Dans une enquête exploratoire récente, s'appuyant sur des entretiens avec des habitants d'hôtels bon marché à Paris et à Lille, V. Laflamme et al. (2009) affirment également que « les chambres ne sont pas adaptées pour la vie quotidienne. Cuisiner et conserver de la nourriture fraîche sont les deux principaux problèmes logistiques auxquels font face les personnes vivant à l'hôtel. Ce qui pose la question évidente et inévitable de l'hôtel comme forme de logement indigne » (Ibid., p. 2).

Pouvons-nous faire les mêmes analyses au Parnassiens ? Que veut dire pour les habitants de vivre à l'étroit ? Que cela signifie-t-il, en particulier, pour les enfants, non interrogés dans les travaux précédemment mentionnés ?

## **1.2. Avoir de la place, ou en manquer : l'évaluation de petites différences**

De façon peu étonnante, les habitants déclarent se sentir à l'étroit dans leur chambre, parents comme enfants. Mais, si les évaluations, portant sur l'espace occupé, des enfants et des parents convergent, elles ne reposent pas forcément sur les mêmes expériences, liées en particulier aux parcours résidentiels, ni sur les mêmes usages des lieux. Que signifie de vivre à l'étroit pour les enfants ? En quoi est-ce différent de ce qu'éprouvent leurs parents ?

Les enfants apprécieraient ainsi de vivre dans un espace plus grand. La remarque vaut de façon plus aigüe encore chez les adolescents, pour lesquels l'intimité passe généralement par l'occupation d'une chambre personnelle. C'est le cas pour Anita, qui vit à l'hôtel depuis 7 ans, avec sa mère et son frère handicapé. Tous les trois vivent aujourd'hui dans une même chambre au Finlande, qui n'a rien à voir avec les chambres qui étaient les leurs, dans la vaste maison familiale, où elle a demeuré jusqu'à ses 14 ans et son départ en France. « *Maintenant, dit-elle, j'y pense plus, mais au début, je me disais, mais j'ai pas ma chambre, c'est pas possible. Enfin, un peu d'intimité, ça me ferait pas de mal, mais je me suis habituée* » (Entretien avec Anita, 21 ans, Hôtel Finlande, Vitry, AM, 22 mars 2012). Plus le séjour à l'hôtel se prolonge, plus les enfants s'habituent à vivre à l'étroit – « *on s'y fait* », comme

m'ont dit plusieurs jeunes adultes, qui n'ont pratiquement habité qu'à l'hôtel depuis leur arrivée en France. Mais si les enfants vivant à l'hôtel déplorent généralement de ne pas avoir suffisamment d'espace pour leur intimité, leurs devoirs, ou encore leurs loisirs, c'est aussi le cas des enfants rencontrés dans d'autres structures, d'enfants vivant, plus largement, dans de petites superficies, ou des habitations interdites à la visite<sup>37</sup>.

**« La danse classique que je ne peux pas faire ici »**

*Carmen nous dit que l'appartement qu'ils occupent au 3<sup>ème</sup> étage du CADA de Albon Mons est trop petit, parce qu'elle ne peut pas danser : « Il n'y a pas beaucoup de place, et puis je veux faire la danse classique que je ne peux pas faire ici ». Ses frères, Sema et Omer abondent dans le sens de leur sœur mais ajoutent qu'une difficulté supplémentaire est l'interdiction d'inviter des copains. « Quand c'est mon anniversaire je ne peux pas inviter mes amis à une fête » « Pourquoi » ? « Parce que on n'a pas le droit d'inviter ».*

***Entretien non enregistré avec la famille Villeneuve, CADA d'Albon Mons, AD, 19 mai 2012***

Savoir que l'étroitesse de la chambre oblige ses parents à des privations pour soi n'est pas non plus facile à vivre. Nasser, 11 ans, qui habite à l'hôtel Finlande, évoque l'époque où il était hébergé avec son père, sa mère et son frère de seize ans dans une seule et même chambre : « *Quand nous on dormait, (notre mère) était obligée de dormir avec nous* ». Des adolescents ou de jeunes adultes passés par l'hôtel nous ont dit également les désagréments liés à l'absence d'intimité dans une même pièce, comme Omer : « *J'aimerais avoir une chambre à moi parce que je partage la même chambre avec mes sœurs, et du coup y'a des choses que je ne peux pas faire, et cela ne me plaît pas du tout* » (*Entretien avec la famille Villeneuve, CADA d'Albon Mons, AD, 19 mai 2012*).

Mais le sentiment de vivre serrés n'est pas patent au quotidien – nous n'avons pas en tout cas croisé d'enfant ou de parent s'en plaignant en permanence (à la différence d'autres aspects de leur environnement). Cela ne nous est pas apparu comme un sentiment d'envahissement, mais plutôt, en certaines circonstances, comme une constatation dépitée, ou un problème aigu, pour les parents et les enfants.

---

<sup>37</sup> Douze des quinze enfants interrogés lors du pilote aimeraient ainsi avoir plus de place pour leurs devoirs. Ces enfants font tous leurs devoirs dans la chambre, le plus souvent sur une table, ou sur un lit.

Au devant d'un étranger, il peut être ainsi très difficile encore d'en parler, et les enfants de dissimuler leur mauvais sort, comme Lola, jeune habitante de l'hôtel Great :

*« Vous habitez dans la même chambre ? »*

*« Je demande à Lola « vous habitez tous les quatre dans la même chambre ? ». La petite réfléchit, puis me dit que non : les membres de sa famille habitent deux chambres, la 44 et la 23, ces parents dorment dans l'une, et elle et sa sœur dans l'autre. Après enquête, il apparaît qu'elle vit avec ses parents et sa sœur dans la seule chambre 44 ».*

*Notes de terrains, Hôtel Great, Vincennes, AD, juin 2012*

Un sentiment de honte, ou d'envie, peut également émerger quand les enfants parcourent des pièces plus spacieuses, chez des amis, ou encore des voisins, qui leur rappellent qu'ils sont mal lotis. C'est ce que j'ai compris en écoutant Sela<sup>38</sup>, qui ne manquait jamais de superlatifs pour qualifier la taille de sa maison familiale au Sénégal, de l'appartement de sa meilleur copine, ou encore, plus étonnamment à première vue, de ma chambre à l'hôtel. En comparaison d'elles, j'ai « *de la place* », seul, dans ma pièce peu encombrée :

*« T'as de la place ! »*

*« Dans l'après-midi, on frappe dans ma chambre. « Oui, entrez ». La porte s'ouvre, Sela et Baby pointent le bout de leur nez. « On vient te dire bonjour », dit Sela. C'est la première fois qu'elles viennent ici toutes les deux, sans être accompagnées. Elles s'arrêtent au pied du lit, jettent un long coup d'œil à la chambre. Je leur propose un bonbon, qu'elles acceptent. « T'as de la place ! » dit Sela. Elle trouve que j'ai peu d'affaires.*

*Je vis pourtant dans cette chambre depuis près de deux mois maintenant, et je m'y sens encore à l'étroit.*

---

<sup>38</sup> Pour rappel : Sela est une petite fille de 9 ans et demi. Elle a vécu, jusqu'à la fin du mois de janvier 2012, au Parnassiens, en compagnie de sa sœur, Baby, âgée de 5 ans et demi, et de ses parents Abina et Ismaël Ndiaye . Pendant quatre mois, jusqu'à leur déménagement dans un autre hôtel, j'ai côtoyé presque quotidiennement les deux sœurs et leurs parents.

*Sela me fait comprendre que j'y vis seul – il s'agit en effet d'une chambre double, prévue pour deux occupants, que je loue, au prix de deux places, à défaut de chambre simple. Elle me rappelle aussi que je n'ai guère investi les lieux. L'armoire contient aisément mes vêtements et mes sacs ; un petit bureau suffit à entreposer le reste de mes affaires : ustensiles de cuisine, provisions, documents et emballages. Mes voisins ont besoin de plus de rangement pour contenir les affaires de la chambrée, accumulées au fil de déménagements ».*

***Carnet de terrain, Hôtel Parnassiens, Roulaville, ELM, 20 novembre 2011***

J'ai beau, ainsi, considérer ma chambre comme toute petite, elle apparaît bien spacieuse pour Sela. Cette évaluation différente n'a probablement pas tant à voir avec nos âges respectifs (au sens où je serais un adulte, elle une enfant, qui se contenterait de peu), qu'avec nos expériences différentes du logement. A cette aune, Sela est plus expérimentée que moi : habituée aux espaces réduits, elle sait apprécier des différences qui n'en étaient pas pour moi (vivre seul ou à deux dans un si petit espace ne changeait rien pour moi, l'espace était trop réduit, de toute façon – j'occupais avant d'habiter au Parnassiens, un studio de 45 mètres carrés). Comme ses parents, ou sa sœur, elle sait apprécier des différences qui seraient pour d'autres négligeables. Vivre à l'étroit apparaît de fait plus problématique encore, lorsque l'on subit des déménagements forcés<sup>39</sup>, quand il s'agit de passer d'une chambre à une autre, jugée plus petite.

En janvier, la famille Ndiaye s'est vu notifier la « *fin de [sa] prise en charge* » au Parnassiens. Après quelques jours d'attente, les parents, Ismaël et Abina, ont appris qu'ils étaient « *orientés* » dans la ville des Lys. Nous nous sommes rendus, Ismaël, Abina et moi, à l'hôtel Mimosas avec ma voiture, pour découvrir l'hôtel et transporter quelques bagages précieux ou fragiles, que les parents ne voulaient pas laisser sans surveillance, avec le reste des affaires, dans la salle de réception du Parnassiens. L'hôtel Mimosas était bien situé, à quelques encablures du métro, tout près de Paris. Sa façade n'était pas accueillante, mais ce n'était rien comparé à la chambre réservée pour la famille (photo 1).

---

<sup>39</sup> Une famille peut demander à changer d'hôtel. Mais la plupart des déménagements s'effectuent contre leur gré, en raison d'une situation de suroccupation (par exemple, avec la naissance d'un enfant), ou de problèmes rencontrés dans l'hôtel, signalés au PHRH, et sanctionnés par une « fin de prise en charge » et une « orientation » dans un nouvel établissement. La peur de « *trouver pire* » ailleurs, comme le dit une habitante du Parnassiens, peut amener à préférer se taire sur les nuisances subies à l'hôtel, plutôt qu'à courir le risque d'une « *expulsion* » - les habitants ne parlent pas, significativement, de « réorientation », mais d'« *être virés* » ou « *expulsés* ».



**Photo 1 – L’arrivée d’Abina aux Mimosas**

Cette photo a été prise en janvier, dans cet hôtel des Lys, où la famille Ndiaye avait été « orientée » par le Samusocial de Paris. On y voit Abina, sur une chaise faisant face à la deuxième chambre du « 2 pièces », ainsi que l’appelle le gardien de l’hôtel.

Les Ndiaye ont refusé de résider au Mimosas, en avançant auprès de leur assistant social qu’ils ne pouvaient pas élever leurs enfants dans un lieu si « sale » et si « petit ». Dans la deuxième pièce, se trouvent deux lits superposés, une étroite cabine de douche et une fenêtre, avec ses rideaux. Des morceaux de dalle sont partis, des moisissures encadrent le lavabo. Le parquet est usé, et poussiéreux. Une balayette traîne par terre, à côté d’un rideau noirci par la saleté. Le manque de place n’a pas été considéré comme un bon argument par leur interlocuteur : la superficie par ailleurs mesurée par les « vérificateurs »<sup>40</sup> du Samusocial correspond bel et bien à un hébergement pour quatre<sup>41</sup>. Le mauvais état de l’hôtel, et surtout

---

<sup>40</sup> Les vérificateurs sont des agents de terrain du PHRH qui « s’assurent de la prestation hôtelière » (contrôlant notamment la sécurité du bâtiment) tandis que les médiateurs évaluent la « qualité de vie » (Source : rapport d’activités du Samusocial de Paris, 2009 ; 2010).

<sup>41</sup> Que les intervenants sociaux ne puissent pas justifier, dans de pareilles circonstances, un changement d’orientation, par la superficie des lieux ne signifie pas qu’ils ne les considèrent pas comme exigus. Un ancien

de la chambre, attesté par des photos montrant la saleté et l'usure des lieux a été en revanche considéré comme une raison valable pour « *orienter* » la famille ailleurs.

Rendez-vous a été donné aux Ndiaye, quelques jours plus tard, dans un hôtel de Combs-Essonne. Les parents ont de nouveau refusé l'orientation proposée, sans même cette fois se rendre sur place. Ce n'est donc ni la saleté ni la superficie qui ont justifié leur position. L'éloignement de l'école aurait rendu très compliqué de concilier le travail et l'accompagnement des enfants. Une chambre leur a été finalement proposé à Aubervilliers-sur-Seine, où je les ai accompagnés pour déménager, dans un nouvel hôtel, plus exactement une résidence hôtelière à vocation sociale. J'ai pris ce cliché, à bien des égards semblable à celui saisi aux Lys. Abina est assise et comme pliée. Le désarroi peut faire place à l'attente :



---

médiateur et vérificateur du PHRH a pu me dire ainsi, au sujet du Mimosas, que c'était un hôtel « *vraiment pas terrible* », avec notamment des chambres « *mal fichues* » mais « *aux normes* ».



## **Photo 2 – L'arrivée des Ndiaye à dans une « studette » d'une résidence hôtelière**

« On monte avec le responsable de la société Planète Solidaire, intermédiaire entre le PHRH et la résidence.. Dans l'ascenseur, où nous tenons à peine avec la chauffeuse, des oreillers et des couettes encore emballés. Il annonce 20 m<sup>2</sup>. Pas de réaction. Sur le palier du 5ème, il remet la clef à Ismaël. Ismaël essaie d'ouvrir, le type l'aide. Il entre, puis Abina, qui paraît soudain consternée. Le type décrit l'« appartement ». Salle de bain et WC dans une pièce à gauche en entrant, cuisine équipée dans le couloir donnant sur une petite pièce. Y sont installés un canapé pliable, un lit d'appoint, une chauffeuse. Il dit que c'est « modeste », en voyant la tête atterrée de la jeune femme, et ajoute que c'est « conforme » à ce que demande le Samusocial. Il précise que c'est censé être de l'« hébergement d'urgence ». Il part, laisse les clefs à Ismaël ».

**Carnet de terrain, Résidence hôtelière à vocation sociale, Aubervilliers-sur-Seine, ELM, 25 janvier 2012**

A Aubervilliers, Abina déplore, comme aux Lys, le manque de place. Il s'agit pourtant d'une « studette », comme l'indique, d'une voie consolante, le représentant de Planète Solidaire, prestataire<sup>42</sup> du Samusocial de Paris. La salle de bain est plus vaste qu'à Roulaville, une kitchenette est encastrée dans le couloir ; l'ensemble est meublé. La « studette » présente un espace principal, où est assise Abina sur la photo 2, plus petit que celui offert dans une seule chambre à Roulaville. C'est Ismaël qui convainc sa femme de rester ici. Il craint qu'un nouveau refus n'entraîne leur « [exclusion] » de l'APTM. Il partage pourtant une de ses interrogations : « comment on va dormir ici tous les quatre » ? Les enfants dormiront sur le canapé, tandis que leurs parents s'installeront par terre sur un lit pliable, et une chauffeuse, dépliée dans le couloir une fois les lumières éteintes. On peut ajouter que ce n'est pas une question qui se posait aux Mimosas, où deux lits superposés dans une pièce, et un canapé pliable dans une autre, permettaient de dormir à quatre. Pourtant, la chambre des Mimosas leur semblait plus étriquée encore. On peut faire l'hypothèse, dans une veine goffamnienne, que la saleté et la dégradation constituent des intrusions dans l'espace domestique, ou plus précisément un empiètement qui grignote sur les limites physiques de l'espace. La saleté rapetisse l'espace, et fait l'effet, lors de cette première visite, d'une offense : l'espace apparaît inappropriable. Cette analyse trouve appui dans l'enquête de Breviglieri et al. (2004), sur la vie en collectivité dans les squats. « L'arrangement et l'accommodement n'ont pas d'intelligibilité manifeste : les repères (corporels, affectifs, spatiaux) dont ils se servent, les empreintes qu'ils laissent ne sont pas forcément perceptibles par autrui ni clairement objectivables pour leurs auteurs. Ils s'éprouvent, pour ces derniers, sans nécessairement

---

<sup>42</sup> Le Samusocial de Paris, ou les associations qui hébergent des personnes en hôtel, peuvent avoir une relation commerciale directe avec l'établissement, ou passer par des réservataires (les « prestataires »), chargés de trouver des places disponibles, conformes au cahier des charges, dans les hôtels d'Ile-de-France.

d'étape interprétative, comme l'évidence du corps trouvant ses aises. Symétriquement, ceux qui perdent et se trouvent privés de possibilités pratiques perçoivent comme un empiétement sur leur espace, impression qu'ils ont tendance à verbaliser comme une forme de désappropriation » (Ibid. : 70).

Je retrouve Sela et Baby quelques jours plus tard à Aubervilliers, avec leurs parents. Sela semble partager l'avis de ses parents : « *ici, c'est petit* », me répond-elle quand je lui demande comme elle trouve l'endroit. Comme Sela et ses parents, les habitants des hôtels pâtissent de vivre à l'étroit. Les parents peuvent être désemparés et démoralisés, lorsqu'ils sont obligés d'accepter une chambre qui ne leur convient pas, ou lorsqu'ils répondent à leurs enfants, d'« *attendre* » un « *logement* » pour avoir leur propre chambre. Les enfants eux-mêmes doivent encaisser cette situation difficile. Il n'est pas étonnant que la plupart des enfants se soient plaints de ne pas avoir assez de place. Il est également probable que le fait de grandir à l'hôtel, de passer d'une structure à une autre, amène à porter un jugement global sur la petitesse des chambres – c'est ce que nous avons entendu en particulier dans les récits de jeunes adultes qui ont grandi à l'hôtel<sup>43</sup>. Les séjours en hôtel établissent une continuité de l'expérience en hôtel, à laquelle peut être indexée par la suite toute évaluation d'une situation donnée. Le temps, tout autant que les murs, ne trace-t-il pas les contours de l'enfermement<sup>44</sup> ? Nous pouvons alors imaginer qu'il existe une communauté de vue, entre les parents et leurs enfants, sur leur habitat, que l'évaluation des parents imprègne celles de leurs enfants. Pourtant, il nous a semblé que ce que les enfants définissent comme « *petit* » ne correspondait pas nécessairement au point de vue de leur parent, et n'était pas toujours identique d'un enfant à l'autre, dans la mesure où leur évaluation s'indexe à d'autres expériences et d'autres usages de l'habitat.

---

<sup>43</sup> Nous devrions multiplier les cas pour affermir cette hypothèse, forgée notamment à partir des conversations répétées avec Galena, jeune femme de 22 ans, aujourd'hui logé dans le cadre du dispositif Solibail avec ses parents, avec lesquels elle a vécu pendant 10 ans à l'hôtel ; avec Anita, 21 ans, arrivée en France à l'âge de 14 ans, et vivant à l'hôtel depuis avec son frère handicapé et sa mère ; avec Nassim, 11 ans et son frère Mikael, 16 ans, arrivés en France il y a 7 ans et n'ayant connu que l'hôtel ; ou avec Nazar, 20 ans, qui habite depuis 10 ans lui aussi en hôtel.

<sup>44</sup> Les intervenants sociaux considèrent du reste unanimement (nous n'avons pas rencontré de cas négatif) que la vie en hôtel crée une dépendance au système, « *fait des assistés* », selon les termes employés par un de nos interlocuteurs. Cette expression paraît significativement ambivalente : elle désigne la production institutionnelle d'une dépendance, en même temps qu'elle individualise le fait d'être assisté (et peut comporter un « blâme des victimes » (Ryan, 1976)). Ce qui est observé comme « *assistantat* » par des intervenants ne pourrait-il pas être l'envers visible au travail social ? Assistantat pour les uns, enfermement pour les autres ?

### **1.3. L'espace selon les enfants : l'importance de la séparation et des aménagements**

Pour les parents, le manque d'espace fait partie de ce qui distingue l'hôtel d'un « *logement* ». Avoir de la place, c'est pouvoir faire des aménagements (décorer librement son habitation par exemple), et des choses impossibles ou très limitées à l'hôtel (comme inviter des amis). Mais avoir un logement, c'est avant tout s'en sortir. L'espace est un bienfait secondaire, conditionné à l'obtention de papiers, pour certains résidents, ou d'un travail en règle – « *c'est la tranquillité morale qui nous manque* », résume bien Zahia, une voisine du Parnassiens. Les papiers et le travail sont des préoccupations plus importantes, sensibles, et observables, que le manque d'espace en tant que tel. On peut toutefois penser qu'avoir un enfant rend moins supportables les difficultés d'hébergement que pour des personnes vivant en France sans enfants. Obtenir des papiers ou un travail pour avoir un logement, apparaît d'autant plus important que les conditions de vie sont jugées inadaptées pour des enfants, notamment en raison du manque de place, de pièce à part, en particulier. C'est une position partagée par la plupart des parents rencontrés.

En revanche, la plupart des enfants, contrairement à leurs parents, se souviennent seulement d'avoir vécu en hôtel, à titre principal (hors des vacances, et des nuits chez des copains ou en famille). De plus, ils n'ont pas les mêmes usages des lieux que leurs parents. Ils peuvent ressentir un manque d'espace, pour des activités qui les concernent distinctement. Dans ces circonstances, la petitesse de la chambre est rapportée aux activités menées par les enfants, entravées par le manque de place. On peut alors comprendre que de faibles différences de superficie, comme nous l'avons évoqué au début de cette partie, de configuration ou d'équipement des lieux, puissent avoir de l'importance pour les habitants de l'hôtel, notamment pour les enfants. Pour les parents, l'impossibilité de cuisiner dans sa chambre, ou dans l'hôtel, limite l'appropriation de la chambre. Etre dans l'impossibilité de nourrir les siens amène à se sentir lésé (on est obligé de dépenser davantage que l'on devrait pour se nourrir, alors même que l'on est hébergé par manque de moyens pour se loger soi-même). Mais on se sent alors aussi traité comme un « *moins que rien* », selon une expression plusieurs fois entendue. Les usages possibles de l'hôtel, dans et hors de la chambre, permettant de satisfaire ce que l'on juge comme essentiel à la vie domestique, paraissent déterminants à l'évaluation, par les parents, de l'espace habité. Il y a ainsi des opérateurs de rétrécissement ou au contraire d'agrandissement de l'espace habité attendant aux usages (et non pas seulement à la surface, ou à l'équipement ou à la saleté) de l'hôtel. On peut faire une

observation analogue chez les enfants. Le regard que porte Sela sur sa chambre et les endroits où elle a vécu successivement est à ce titre très instructif.

Sela a grandi au Sénégal jusqu'à l'âge de 4 ans, dans une vaste maison familiale, dont l'enceinte court sur un carré de 10 mètres sur 10, située dans un quartier populaire d'une banlieue dakaroise. De cette époque, elle ne se souvient plus, ou par bribes. Elle est venue en France, où son père « [galérait] » depuis quelques années pour économiser de quoi payer le passeur pour son épouse et sa fille. Sela est arrivée à Paris en 2006, avec sa mère, en faisant halte par la Mauritanie, le Maroc, puis la Suisse. Réunis, les Ndiaye ont d'abord vécu chez une sœur d'Ismaël, en première couronne de Paris. Le manque de place, la volonté de « *ne pas abuser* », et la naissance prochaine de leur seconde fille, les ont amenés à quitter les lieux, après six mois, direction « *Vincent Auriol* », dans le 13<sup>ème</sup> arrondissement. Le premier endroit dont se souvient Sela en France, et où a d'abord vécu Baby, est un squat, voisin d'un immeuble tristement fameux, où ont péri 17 personnes, dont 14 enfants, à l'été 2005. Le squat lui-même a été évacué après un incendie, peu de temps après. Je n'ai évoqué cet épisode qu'une seule fois avec Sela, soudain troublée, les larmes aux yeux. Depuis lors, les Ndiaye ont été hébergés en hôtel, sous l'égide du 115 de Paris puis d'une autre plateforme. Le Parnassiens est le troisième hôtel où ils ont vécu, après avoir passé quelques semaines dans un premier établissement en première couronne et environ deux années à Vincennes. Sela m'a dit ainsi plusieurs fois qu'elle préférerait l'hôtel de Vincennes, parce que « *là-bas c'était grand luxe !* ». Sela reprenait alors les termes exacts employés par sa mère pour parler cet hôtel. Je lui ai demandé de préciser. Elle n'a pas mis en avant les mêmes éléments que sa mère, qui soulignait les aménités liées au quartier. Pour Sela, les chambres étaient plus grandes, et en meilleur état. Pourtant, d'après d'autres témoins, il n'est pas sûr que les enfants et leurs parents aient eu, à Vincennes, davantage d'espace qu'à Roulaville. Il semble que la disposition des lieux s'avère déterminante dans son évaluation. A Vincennes, les deux chambres communiquaient par une porte intérieure. Ici à Roulaville, deux pièces sont à disposition de la famille, mais sans accès direct. Pour aller d'une chambre à une autre, comme partout dans l'hôtel, il faut passer par le couloir partagé avec les autres résidents.

Il semble que les enfants (comme leurs parents) préfèrent des pièces communicantes. C'est une configuration de ce genre que nous avons observée à l'hôtel Galapagos. Là-bas, pour les familles de trois ou quatre personnes, occupant deux chambres, les pièces sont en vis-à-vis, séparées par un palier lui-même isolé de l'escalier par une imposante porte coupe-feu. Cette porte protège les deux pièces en cas d'incendie, et permet surtout de laisser leurs entrées

ouvertes, à l'abri du regard d'autrui. Comme nous l'ont expliqué plusieurs parents, cette disposition permet d'aménager l'espace comme un « *petit appartement* », offrant des possibilités de séparation entre les activités et les personnes. Mais les possibilités offertes par un « *petit appartement* » ne sont pas les mêmes pour les parents et les enfants.

Pour les parents, une telle configuration peut faciliter le contrôle des enfants, permettre de leur consacrer un espace à part, mais aussi de recevoir, sans avoir à exposer tout leur espace de vie, des invités (des voisins, la plupart du temps, les visites étant en général interdites dans ces établissements). Pour les enfants, une telle configuration permet plus facilement d'avoir de la place pour soi, délimitée du reste de l'espace. Mais il y a également réciprocity des perspectives. « *Là-bas, c'est notre domaine* », déclare Nasser en parlant de la chambre qu'il occupe maintenant avec son frère. Et, se préoccupant de sa mère, il ajoute : « *Elle pourrait pas regarder la télé sans nous réveiller, en fait* ». Des enfants, plutôt des adolescents, semblent apprécier également que la séparation entre les chambres permette à leurs parents d'être au calme (sans les avoir sur le dos). Il s'agit là d'une hypothèse issue de nombreuses observations fugaces et de conversations, indiquant que les membres d'une même chambre font en sorte, sans nécessairement se le dire, d'accorder aux autres du temps libre, pour eux, dans la chambre. Cela semble concerner les parents entre eux, mais aussi les adolescents ou jeunes adultes, vis-à-vis de leurs parents. Des sorties régulières, pour une durée connue d'avance, donnent à ceux qui restent dans la chambre ce que l'on pourrait appeler, tant le bruit, les dérangements, la promiscuité, font partie de la vie en hôtel, des « occasions de tranquillité ». Pour autant, les parents semblent considérer que la vie en hôtel (ou dans des structures collectives, avec des petites chambres) a une « influence néfaste sur leur vie amoureuse », selon les termes dans lesquels nous les avons interrogés durant le pilote (et les interrogerons durant l'enquête quantitative). C'était le cas, au cours du pilote, de la plupart des parents interrogés. Toutes les personnes interrogées au Parnassiens ont exprimé cette gêne, sans exception, et parlent d'une perte, d'un manque, ou de complications de leur intimité (ce sont des observations établies, plus largement, dans les travaux qui s'intéressent à l'habitat collectif institutionnalisé – voir notamment Oppenchain et al. (2010), sur la question de la sexualité de personnes sans-domicile). Quand les enfants grandissent, la séparation de l'espace, entre une partie consacrée aux parents, une aux enfants, est unanimement appréciée, comme l'illustre cet entretien avec Mikael, 16 ans, qui habite lui aussi au Finlande, et occupe une chambre distincte de celle de ses parents :

**« C'est comme si j'étais dans un appartement »**

*« Personnellement, regardez, ils vivent dans un appartement, ils ont leur propre chambre. Moi aussi, j'habite dans un hôtel, j'ai ma propre chambre. J'ai ma chambre, ma salle de bain, ma télé, j'ai mes affaires. Il y a pas de différences comme on dit. J'ai des copains, vous voyez ils sont dans un F2, vous êtes d'accord, ils ont leur propre chambre, leur parents ils ont leur propre chambre. Et moi, c'est comme si j'étais dans un F2, c'est un hôtel, mais c'est comme si c'était un immeuble pour moi. Moi, je suis à l'aise, personnellement, j'ai ma chambre ».*

**Entretien avec Mikael, Hôtel Finlande, Vitry, AM, 28 mars 2012**

Les parents, et les enfants les plus âgés, comparent leur chambre aux appartements ou aux maisons dans lesquelles ils ont vécu, ou dans lesquelles ils espèrent vivre. Tout comme d'anciens pensionnaires de foyers, de centres ou d'hôtels désormais logés, ils soulignent une dégradation de leurs conditions de vie, expriment une « frustration relative »<sup>45</sup>. Ce qui compte, en outre, dans le fait d'avoir de l'espace, est de pouvoir vivre comme parent et chef de foyer : d'offrir une chambre à ses enfants, d'en avoir une pour soi et son éventuel compagnon ; de pouvoir recevoir des hôtes. Chez les enfants, dont la plupart n'ont vécu qu'en hôtel, chez des tiers, ou dans des lieux « non prévus pour l'habitation », selon la définition de l'INSEE, l'étroitesse de la chambre se fait sentir autrement. L'appréciation se forge surtout au regard des séjours passés dans d'autres hôtels. Elle est aussi relative aux usages qu'ils font de l'espace, consistant à jouer ou à faire leurs devoirs, et aux possibilités de séparation et d'aménagement de l'espace familial. Les enfants semblent alors développer une acuité particulière à constater des différences entre hôtels. Ces différences pourraient, pour d'autres enfants disposant d'un logement, sembler sans importance, alors qu'elles changent pour eux la qualité des lieux.

---

<sup>45</sup> La notion de « frustration relative » désigne l'écart entre un état et des aspirations plausibles, satisfaites par d'autres. La notion, utilisée en sociologie de l'action collective, notamment popularisée en France par R. Boudon (1977), permet de saisir un mécontentement individuel à même de nourrir la mobilisation collective. La prise de parole des familles « sans-abri », ou de leurs représentants associatifs, à l'été 2011, à Paris, après l'annonce du ministre Apparü de la réduction des fonds consacrés à l'hébergement d'urgence, ne s'est pourtant jamais concentrée sur la critique de l'hébergement pourvu aux familles. Dans un contexte de pénurie des places, les manifestants ont souligné l'importance *a minima* d'héberger toute famille en faisant la demande. N'ont-ils pas par la même occasion consacré une définition de l'hébergement comme mise à l'abri (provisoire), finalement indifférentes aux conditions de l'habitat ? C'est une telle définition qui oriente l'action publique depuis les années 90. Elle continue de renforcer une opposition tranchée, quoique critiquable pratiquement, c'est-à-dire du point de vue des bénéficiaires, entre l'hébergement et le logement (voir le développement critique de P. Noblet (2010) à ce sujet).

#### 1.4. Savoir évaluer et cohabiter, du point de vue des enfants

Mesurer des petites différences, à partir de son expérience et de ses usages de l'hôtel, des attentes que l'on a pour soi, mais aussi pour ses parents : ce savoir-faire évaluatif des enfants, permet de comprendre que Baby, contrairement à sa sœur, apprécie sa « *nouvelle maison* » d'Aubervilliers. Quand je lui demande pourquoi, elle me répond : « *C'est trop grand ici !* ». Sa sœur a beau maintenir sa position, diamétralement opposée, Baby confirme et précise. « *Mais oui, ici, tu peux plier le lit, faire un canapé, faire tes devoirs, et la nuit tu ouvres et tu dors !* ». Ce jour-là, j'ai été interpellé : l'espace que je vois si étroit ne l'est pas forcément pour les enfants, qui peuvent y découvrir des avantages inattendus. L'espace n'est pas une surface inamovible. L'aménagement et l'organisation comptent pour beaucoup.

Il n'y avait, à Roulaville, pas plus que dans les autres chambres dont se souvient Baby, ni chauffeuse ni clic-clac. Pour Baby, avoir la possibilité de jouer est essentiel pour se sentir chez soi dans sa chambre. Pouvoir jouer est une qualité de l'espace, permise ici par un équipement pour elle multifonctionnel, mais aussi par un moindre contrôle de la part du personnel. Les deux sœurs apprécient en effet qu'il n'y ait pas autant de « *caméras* », de « *contrôle* », ici qu'à Roulaville. « *Ici, le gardien (le gérant) il est gentil* ». Autre avantage : les visites sont autorisées. Tout cela facilite son appropriation de la chambre. Sela apprécie également de pouvoir jouer sans être rappelée à l'ordre par le personnel de l'établissement ; il peut alors sembler étonnant qu'elle ne porte pas le même jugement sur sa nouvelle chambre. Comment rendre compte de ces différences ? Doit-on y voir un effet d'âge ? Plus grande, Baby ne verrait-elle pas dans sa nouvelle habitation, qu'un nouvel endroit, plus étroit encore, et toujours sans « *chambre pour [elle] et [sa] sœur* » - ce qui est un des vœux glissés par Sela dans la boîte à souhaits<sup>46</sup> ?

Ces observations invitent à considérer la pluralité des évaluations de l'espace domestique, qui peuvent co-exister au sein de la famille. Cette pluralité indique un contraste entre la perspective des parents et des enfants, mais aussi parfois entre celles-là mêmes des enfants. Les membres de la familles doivent ainsi composer entre leurs évaluations et leurs

---

<sup>46</sup> Le questionnaire passé aux enfants a été testé avec Sela et Baby, avant le pilote, et peu après leur installation à Aubervilliers.

usages des lieux, y compris lorsque cela engage des activités que certains d'entre eux jugent essentielles, comme faire ses devoirs. Comment les enfants rendent-ils donc possible cette cohabitation ?

De nombreux enfants pâtissent par exemple d'un manque de place ou d'un excès de bruit pour faire leurs devoirs, mais font contre mauvaise fortune bon cœur. Cet extrait d'entretien avec Ludmina est éclairant.

Ludmina, 9 ans, est arrivée en France à l'âge de deux ans avec ses parents. Elle n'y a vécu qu'à l'hôtel. Ses deux frères sont nés ici. Aujourd'hui, elle occupe une chambre avec l'un de ses frères. Le plus jeune partage la chambre de ses parents. Les chambres sont contiguës mais ne communiquent pas :

*« [Dans la chambre], on a une petite table, je m'assois sur la chaise et je fais mes devoirs. Non, mon frère quelque fois il a pas de devoirs. Oui, on les fait ensemble, mais lui il aime pas qu'on les fasse ensemble parce que ça le dérange quand je récite ma poésie dans ma tête et lui ça le dérange, d'abord c'est moi qui fait et après c'est lui, ou c'est l'inverse. Moi y a rien qui me dérange [quand je fais mes devoirs dans la chambre] ».*

***Entretien avec Ludmina, Hôtel Finlande, Vitry, AM, 28 mars 2012***

Ludmina ajoute : *« Moi j'aime bien manger toute seule en regardant la télé » (Ibid).* Cela importe peu aux parents de Ludmina et de sa sœur Alina : *« Ils ont, indique Alina, une petite table et une grande table, c'est eux qui choisissent. Pour moi c'est « Fais tes devoirs », c'est tout » (Entretien avec Alina, Hôtel Finlande, Vitry, AM, 28 mars 2012).* La vie en hôtel forgerait-elle donc des enfants dociles, attendant leur tour d'être grand, et par là attendant littéralement leur place ?

Les compromis que font les enfants avec les membres de leur famille ne doivent pas être seulement compris, il nous semble, comme une soumission à un ordre édicté par les parents ou maintenu par les membres plus âgés de la fratrie. Cette idée s'accommoderait d'ailleurs bien avec une analyse culturaliste, au sens où de dites cultures supposeraient de tenir les enfants dans un rôle subalterne et sans voix dans l'organisation domestique. Elle ne nous paraît que peu conforme aux observations. D'un foyer à l'autre, indifféremment aux origines familiales, nous remarquons plutôt que les enfants, en restant à leur place et en aménageant des coins ou des temps à eux, sans mettre en question ce qui perturbe à l'évidence le cours de leurs activités, témoignent d'une compréhension des contraintes matérielles de cohabitation qui pèsent sur leur famille. Il est par exemple marquant que la



quasi-totalité des enfants interrogés par questionnaire déclarent la présence de bruits et d'autres personnes lorsqu'ils font leurs devoirs, mais que cela ne les dérange pas. Par là, ils soulagent leurs parents de devoir justifier cette situation, ce qui mettrait en question leur autorité même de parent. Ils confirment le rôle de leur parent dans la gestion du foyer, en dépit des difficultés matérielles qui s'imposent à eux. Cette analyse est étayée par des entretiens et des conversations avec des enfants, nous rapportant, comme Sela, que leurs parents « *ont tout fait* » et « *font tout* » pour eux. Mais elle l'est davantage encore par l'observation d'interactions très brèves, engageant une séquence typique. Premier temps : l'enfant se plaint de ne pas avoir les moyens de faire ce qu'il souhaite. Deuxième temps : il se fait rabrouer, par un de ses parents, un frère ou une sœur plus âgée (sans aucune excuse accompagnant la réponse, qui signifierait une reconnaissance explicite de la requête, et l'ouverture d'un possible débat, d'une phase de révision de l'évaluation). Troisième temps : il s'excuse aussitôt, par des formules de réparation (« pardon », « désolé », etc.), ou des mouvements qui valent réparation (baisser le regard ou la tête, et passer son chemin, sécher ses larmes, reprendre aussitôt son activité). La provocation initiale n'est pas à lire, il nous semble, comme défi de l'autorité parentale, mais bien plutôt comme une manière d'enclencher une confirmation collective d'un ordre domestique partagé, qui implique une communauté de contraintes matérielles - éprouvantes mais, comme il est rappelé à l'enfant, inévitables<sup>47</sup>. Ces remarques sont congruentes avec différentes enquêtes, menées principalement par des psychologues et des chercheurs en sciences de l'éducation, s'intéressant, dans des milieux sociaux déshérités, à l'importance possible des enfants comme soutien à l'exercice de la parentalité<sup>48</sup>.

Si vivre en l'hôtel, c'est donc vivre à l'étroit, la mesure de la petitesse ne répond pas forcément aux mêmes critères, pour l'étranger de passage, l'adulte ou les enfants qui y vivent jour après jour. Nous avons remarqué aussi que ce qui fait l'espace ne ressortit pas seulement à sa superficie, aux équipements et à l'environnement de la chambre, mais également à l'expérience résidentielle et aux usages de l'habitat. L'étroitesse des lieux favorise justement des conflits d'usage, et complique la cohabitation. Nous avons pu voir comment les enfants contribuaient à rendre possible la cohabitation, en tenant leur place, bon gré, mal gré, dans

---

<sup>47</sup> Cette analyse s'inspire du travail en cours de Leonor Gonzales, sur les usages du nationalisme et de stéréotypes racistes au Mexique, à partir de l'observation d'interactions focalisées et fugaces, dans une échoppe d'un grand marché de Mexico

<sup>48</sup> Voir, pour un exemple français, sur un terrain proche du nôtre, Thiery (2010a).

l'organisation familiale, et en apprenant à accepter et à faire avec les contraintes matérielles pesant, non pas seulement sur eux, mais sur l'ensemble du foyer. Comment ces compromis et ces partages se manifestent-ils dans l'organisation spatiale de la chambre ? Peut-on distinguer différentes façons d'organiser la maisonnée ?

## ***2. L'espace des enfants***

Comment les enfants s'accommodent-ils de la petitesse de leur chambre ? Nous traitons ici cette question au niveau de l'organisation matérielle de l'espace. Nous parlons bien de chambre depuis le début de ce rapport, mais les chambres dont nous parlons regroupent des parents et des enfants, la plupart du temps, et des activités qui ont lieu d'ordinaire, dans des logements plus spacieux, dans des pièces différentes. Comment les membres de la famille aménagent-ils leur pièce à vivre ? Quel espace réservent-elles aux enfants ? Quel nom leur donner, qui traduise les arrangements spatiaux mis en œuvre par les membres du foyer ?

### **2.1. La chambre « sans murs »**

Dans les hébergements visités, sauf rares exceptions, les enfants n'avaient pas de chambre à part. Toutefois, nous avons pu distinguer deux configurations typiques, de la place accordée à l'enfant dans la chambre familiale.

Dans un premier cas, l'espace de l'enfant s'organise autour du lit, des jouets et objets qui s'y trouvent. Les affaires personnelles de l'enfant ont des rangements dédiés. Cet espace s'apparente à une chambre dans la chambre, mais à une chambre sans murs, que l'on peut imaginer plus facilement appropriable pour un jeune enfant que pour un adolescent à la recherche d'intimité. La chambre des Khedira représente le type même de cette configuration.

Moqran et sa femme, Zahia, habitent au Parnassiens depuis octobre 2009 avec leur fils, Loulou, âgé de trois ans. Moqran et Zahia ont quitté ensemble leur village de Kabylie en 2007, pour avoir un enfant, grâce à des techniques médicales peu accessibles en Algérie. C'est en France que Loulou est né, et que ses parents veulent qu'il grandisse. Après avoir vécu chez un parent, puis dans un appartement loué au noir à un cousin, et dans un hôtel à leurs frais, faute de l'argent nécessaire pour poursuivre la location, la famille a eu recours au 115. Depuis, les Khedira ont vécu dans différents établissements, mais c'est à Roulaville

qu'ils ont résidé le plus longtemps. Leur trajectoire résidentielle peut donc paraître comme une chute progressive, vers des conditions de vie dégradées, leur laissant de moins en moins d'autonomie. Ce parcours est peut-être d'autant plus douloureux que les Khedira ont quitté une situation économique et une position sociale confortables pour avoir un enfant. Moqran était économe d'un grand établissement scolaire de sa région, doublé d'un éleveur de moutons et de chèvres prolifique, tandis que Zahia était assistante à l'assurance maladie, mais aussi une couturière renommée, avec une clientèle abondante. L'absence de titre de séjour explique leurs difficultés de logement. Etre hébergé par l'Etat est selon eux plus protecteur que de vivre, même par leurs propres moyens, ce qui serait aujourd'hui matériellement possible, mais sans papiers, dans un meublé ou dans un logement au noir. C'est plus sécurisant, parce que ce n'est pas limité dans le temps, et parce que le risque leur paraît moindre d'être contrôlés, et surtout expulsés, du territoire<sup>49</sup>. Pour les parents de Loulou, être hébergés en hôtel n'est pas une difficulté *a priori* déterminante. Dans la chambre, « *la place n'est pas un problème* », ni pour eux, ni pour Loulou, pour lequel ils ont aménagé l'endroit.

Loulou a son propre lit, à barreaux, sur le matelas duquel se trouvent de nombreuses peluches. Il mange également sur une table à part : basse, en plastique rouge, au motif d'un dessin animé célèbre, affectionné par l'enfant ; il s'assoit alors sur une chaise assortie. Des rangements sont également dédiés à ses affaires, à ses jouets. Ce qui ne tient pas dans les armoires ou les tiroirs et mérite d'être gardé, est, comme un tricycle tout neuf, entassé sur le lit en mezzanine, où ne dorment ni les parents ni Loulou ou, rangé, comme la trottinette, dans un coin de la pièce. La chambre a été récemment réaménagée, pour Loulou. La chambre des Khedira semble pensée pour leur fils. Certains des rangements, comme cette armoire principale, à droite, sont dédiés à Loulou. Son lit surplombe la pièce, et celui de ses parents lui sert généralement de terrain de jeu, comme le sol où ses parents comme les invités doivent parfois circuler entre les jouets déballés. Le lit superposé a été débarrassé des affaires qui y étaient stockées, et des barreaux y ont été ajoutés. Le lit enfant a quitté les lieux. L'ensemble paraît plus spacieux, et Loulou semble lui aussi content d'avoir un lit plus grand. Le fait que les parents aménagent ainsi leur chambre comme étant aussi et avant tout celle de leur fils n'est pourtant pas sans difficultés.

---

<sup>49</sup> L'avantage économique ne compte pas dans cette évaluation. Les Khedira ont ainsi demandé à plusieurs reprises à leur assistant social de payer un loyer contre la fourniture d'un logement. La solution leur apparaît équitable : elle leur donnerait accès à un habitat meilleur, tout en coûtant moins cher à l'Etat. Ce calcul économique, fait également par des associations de défense du logement, n'est visiblement guère pris en compte par l'Etat ou le Département, ou alors de façon parcimonieuse et sélective, dans le cadre des mesures de logement transitoire (type Paris Solidaires ou Solibail), ou des baux glissants, qui ne concerne que des ménages avec des titres de séjour en règle (et hors demandeurs d'asile).

Cela signifie, dans certains cas, comme chez les Khedira, que les parents tendent à s’effacer des lieux comme adultes et couple, pour ne plus y apparaître que comme parents, tout appliqués au bien-être de « *l’enfant* », ainsi que Moqran désigne le plus souvent son fils unique. Les parents sont aux soins de l’enfant, lui préparant à manger, l’accompagnant dans ses jeux, le lavant, le couchant, semblant répondre à toutes ses sollicitations, comme s’il n’y avait pas ou si peu de coulisses pour soi, ou pour le couple. Ils disent eux-mêmes qu’ils vivent « *pour [leur] fils* ».

Cette configuration de la chambre nous semble surtout concerner des enfants en bas âge<sup>50</sup>. Lorsque les enfants grandissent, le partage de l’espace semble se faire autrement. La présence des parents, comme adultes et comme couple, peut redevenir visible, ce qui n’empêche pas certains enfants d’avoir leurs rangements, l’espace pour leurs activités (comme de regarder la télé, ou jouer), parfois même leur chambre – en la partageant avec leurs frères ou sœurs. Le règlement interdit qu’un enfant soit seul dans une chambre sans la présence d’un adulte. Dans les faits, lorsque les enfants grandissent, il est plus probable qu’ils se retrouvent seuls, sans adulte, dans une chambre. Il est probable également que certaines familles, disposant de deux pièces, préfèrent faire chambre (et donc lit) à part avec leurs enfants. On peut imaginer que des enfants éprouvent de la gêne, à mesure qu’ils grandissent, en considérant que leur présence entrave la vie de couple de leur(s) parent(s) – le manque d’espace ne serait pas alors un problème seulement pour leurs activités propres, mais aussi parce qu’il touche leurs parents. On peut alors penser qu’ils mettent en œuvre, comme nous l’avons vu, des stratégies pour laisser la place à leur(s) parent(s) – comme de rentrer plus tard de l’école, quitter l’hôtel le soir, passer la soirée chez des voisins.

## **2.2. La chambre « éclatée »**

Au regard de cette chambre « sans murs », l’espace des enfants peut apparaître, au premier coup d’œil, indistinct et donc inexistant dans d’autres chambres. Dans une seconde configuration, que nous avons appelée la « chambre éclatée », l’espace de l’enfant est ainsi un peu visible. Il partage, jusqu’à son lit, avec un parent. Ses affaires sont au milieu de celles des autres membres de la famille. A première vue donc, la confusion peut sembler régner dans de

---

<sup>50</sup> Cette variable d’âge nous paraît déterminante. Nous ne sommes pas en mesure d’associer tel type de configuration de l’espace familial avec des origines nationales ou culturelles.

nombreuses chambres, où s'entassent les affaires, les vêtements, les odeurs. L'espace, plein, ne semble plus laisser de place aux enfants. Le visiteur peut alors considérer qu'il pénètre dans un lieu caractérisé par la désorganisation et le manque, particulièrement préjudiciable aux enfants.

C'est le cas par exemple, au Parnassiens, des chambres d'Abina et d'Ismaël, où dorment Sela et Baby. Les enfants n'ont pas de lit à part. Sela dort avec sa mère, Baby avec son père, dans des lits larges de 140 cm, qui ont bien d'autres emplois que pour dormir, comme nous le verrons. Dans la chambre d'Abina, des nombreuses valises, malles et sacs occupent l'espace et servent de dépôt et de tas, pour des vêtements en particulier. C'est dans ces amoncellements qu'Abina donne à ses filles leurs vêtements et chaussures chaque matin au réveil. Dans la chambre d'Ismaël, encombrée notamment par du matériel informatique (Ismaël est photographe, et fait une partie de son travail dans sa chambre) et électroménager, sont rangés les affaires d'école des petites filles, ainsi que des jouets et des souvenirs, dans une armoire où il rassemble également ses papiers. Dans ces deux chambres, Sela et Baby n'ont pas d'espace à elles, qui serait clairement délimité, et à l'abri de l'intrusion des autres membres de la famille, en particulier de leurs parents. Pourtant, aucune des petites filles ne s'est plaint de ne pas avoir de place pour elle, et toutes les deux parlent de « *leur* » chambre, et s'y considèrent « *chez* » elles semble-t-il. Comment l'expliquer ?

En observant de près les enfants se saisir de leurs possessions et disposer des lieux, nous découvrons un espace plein de recoins, de cachettes, comme dans une chambre ordinaire. Les objets auxquels tiennent les enfants sont ici et là, et seuls eux semblent savoir où. Alors que dans une « chambre sans murs », l'espace de l'enfant est mis à disposition par les parents, ici, l'enfant établit ses propres réserves (à entendre au double sens de ressource et d'espace à soi). Notre propos n'est pas de vanter l'inventivité des enfants et de suggérer que l'habitat et son équipement ne comptent pas dans l'appropriation des lieux. Nous voulons simplement mettre en lumière ce qui peut rendre possible de se sentir, malgré tout, chez soi. Observer les pauvres à partir de ce qui leur fait défaut comporte en effet un risque majeur : s'interdire de voir et de comprendre tout ce que nécessite de vivre de peu : une énergie et une discipline quotidiennes, épuisantes, un « labeur » (Hopper, 2010), sans retour sur investissement. Les murs d'une chambre d'hôtel ne peuvent pas s'élargir, les enfants ne sont pas seuls à y vivre ni n'organisent la répartition de l'espace, mais ils peuvent, en revanche, s'y sentir chez eux. La pauvreté de l'habitat et l'apparente désorganisation de l'espace, ne permettent pas en tout cas de conclure *a priori* à leur inhabitabilité, pour les enfants (comme pour les parents).

Avoir sa place, dans la chambre, nous est ainsi apparu, sous deux modalités typiques différentes, comme une condition de possibilité de se sentir chez soi, malgré la petitesse et la promiscuité qui sautent aux yeux de l'observateur de passage. Ce même observateur pourrait être choqué par la réalisation, en une même chambre, d'activités qui seraient probablement réalisées dans des pièces et moments séparés, dans un logement ordinaire. Il pourrait y voir des entraves au développement, à la socialisation, au bien-être de l'enfant. Pour les enfants, les chambres ne sont pas seulement là où l'on dort, mais aussi là où l'on apprend et où l'on joue, en permanence au milieu d'autres personnes, de ses parents en premier lieu. Est-ce cependant embêtant pour eux ? Qu'en pensent les enfants ? Comment s'en débrouillent-ils ?

### **3. Du « chez soi » à l' « entre nous » ?**

Nous n'avons pas d'équivalent français de l'anglais « *home* », pour dire la concordance d'un espace et d'un sentiment d'appartenance à l'espace. Les termes de « maison » ou de « chez soi » s'en approchent, mais n'impliquent pas forcément cette coïncidence entre lieu et appartenance. Dans le questionnaire passé aux enfants, il y a plusieurs questions pour savoir s'ils se considèrent, *at home* aimerait-on dire, à l'hôtel ou dans l'établissement où ils vivent, ou de façon plus délimitée, dans leur chambre. Lorsque nous parlons de « maison », les enfants répliquent parfois qu'un hôtel n'en est pas une. Lorsque nous leur parlons de « chez soi », ils nous disent parfois que l'endroit ne leur appartient pas. Il paraît d'autant plus important de rapporter contextuellement l'emploi des termes utilisés par les enfants, et de se garder d'inférences trop rapides. Pour Sela et Baby, l'appréciation d'un chez soi a pour conditions, comme nous l'avons vu, d'avoir une liberté d'usage et notamment de rangement dans la chambre, mais surtout, et nous y insisterons ici, d'être en famille. Vivre ensemble, avec leurs parents, permet de se sentir chez soi, comme n'importe où<sup>51</sup>.

Le terme de « chez soi », que l'on entend dans la question « une chambre à soi ? », posée en tête de ce chapitre, est-il alors le mieux désigné pour parler de l'expérience qu'il entend qualifier ? Il n'est peut être pas si étonnant en effet, que les enfants n'adoptent pas facilement les catégories que nous leur proposons dans le questionnaire ; ceci est sans doute

---

<sup>51</sup> Nous voyons là une limite de notre exploration, par l'espace plus que par les personnes, de la vie quotidienne en hôtel.

instructif, concernant l'expérience d'habiter que nous voulons interroger. De fait, ce qui compte pour les enfants paraît moins l'habitat que le fait d'être avec leur parents, et parfois leurs proches, dans l'hôtel. A cet égard, nous devons nous montrer attentifs aux pratiques, littéralement, de co-habitation (et pas sous le seul angle du partage de l'espace) entre les membres de la famille. La multiplicité des activités, conduites par les différents membres du ménage, qui s'observe dans une même chambre, relève bien évidemment des contraintes de l'habitat, de sa petitesse, de son équipement limité, de la promiscuité imposée. Mais elle se donne à voir aussi comme l'entretien d'un foyer commun. Ce qui est remarquable alors n'est plus tant l'entassement des individus, des choses, et des activités, que leur co-existence. C'est la distance entre les êtres, les choses, les activités, et non leur apparente confusion, qui permet l'appartenance. Co-habiter s'observe alors comme l'établissement délicat de telles distances, alors que l'on manque de place. Si des tensions ne manquent pas d'apparaître, les principales nous semblent ressortir aux intrusions d'instances de contrôle tierces dans les chambres des familles. Il pourrait être alors préférable de parler du foyer comme d'un « entre nous », plutôt que comme d'un « chez soi ».

### **3.1. L'organisation parentale de l'espace domestique, ou l'enfermement des enfants dans la chambre ?**

La place manque dans les chambres. Les lieux paraissent également étroits, parce que l'on doit les partager, comme les lits où dorment Sela et Baby avec leurs parents. Mais le partage de l'espace doit aussi se comprendre comme entremêlement des rythmes et coexistence des activités. Comment se concilient les activités des enfants et des parents dans la chambre ?

Chez les plus petits, nous avons observé qu'alors que les parents vaquent à leurs occupations, les bébés et les petits enfants explorent l'espace, saisissent des objets, jouent, embêtent leur maman ou leur papa, qui paraissent toujours avoir un œil sur eux. Lors de mon arrivée au Parnassiens, Aminata ne marchait pas encore, ou préférait se déplacer à quatre pattes. Lorsque je la rencontrais, en allant dans sa chambre ou par hasard dans la cuisine ou les parties communes, elle était toujours dans les bras de sa mère, Aba, ou agrippée à elle. Au printemps, je n'ai plus vu Aminata, pendant un mois environ. Je l'ai retrouvée, marchant, grimant, culbutant dans sa chambre, comme je ne l'avais jamais vue faire auparavant.

*« Je suis assis sur le lit, c'est Aminata qui vient vers moi, me tire à elle, m'invite à jouer en sa compagnie. Un peu plus tard, alors qu'elle est blottie au fond du lit, joue avec un nain-nain, et que sa mère répond au téléphone, je me rapproche d'elle, touche à sa peluche. Elle la tire à elle, pousse les pieds et se renforce dans sa position. Lorsque je me lève pour quitter la chambre, Aminata se met debout, trébuche, parvient à descendre du lit et vient de blottir contre moi. Je le saisis, la soulève et la redescends, plusieurs fois, la dépose sur le lit. Elle pousse une plainte, revient vers moi, se cogne. Sa mère la rappelle. Elle m'accompagne jusqu'à la porte, paraît hésiter à franchir le seuil de la porte. Sa mère l'appelle plus fort. Aminata se hisse sur la pointe des pieds et touche la poignée, en grognant. Je lui redis au revoir, prends soin qu'elle ne coince pas ses doigts en fermant la porte ».*

***Carnet de terrain, Hôtel Parnassiens, Roulaville, ELM, août 2012***

Une telle observation mériterait d'être complétée par de nombreuses autres, pour mieux décrire et comprendre le monde vécu des jeunes enfants, avant même l'acquisition du langage. Nos prises de notes ne sont pas allées assez souvent et systématiquement à ce niveau de détail, pour saisir cette « façon d'être humain » qu'est un enfant, selon l'expression de Leslie Juliet. Mais l'hypothèse peut être faite que chez les très jeunes enfants, l'espace est partagé sur le triple mode de la sollicitation (quand autrui est appelé à rejoindre la sphère d'activité de l'enfant), de la défense (lorsque cet espace est menacé) et de l'empêchement (lorsque l'environnement physique et humain manifeste ses limites infranchissables). Un psychologue clinicien observerait certainement ces scènes avec une autre acuité, et en rendrait compte avec d'autres mots ; il remarquerait des entraves au développement que notre regard de sociologue ne sait pas déceler (voir encadré 7). Au Parnassiens, j'ai eu l'impression, mais cette observation mériterait résolument d'être croisée avec d'autres, que les déplacements et les manipulations des enfants étaient plus qu'ils ne le seraient dans un logement, plus vaste et moins peuplé, empêchées par les parents. Un motif a paru prévalent : le calme. Le calme est une réponse au bruit, à l'agitation, aux déplacements des enfants, qui peuvent constituer, pour reprendre un vocabulaire goffmanien (Goffman, 1973), autant d'offenses territoriales pour les parents. Dans des chambres étroites, le bruit peut être d'autant plus envahissant que les parents n'ont pas d'endroit où s'isoler des enfants.



### **Encadré 7 – Le développement des enfants sans-logement**

Pour les enfants, grandir sans chez soi peut avoir de sérieuses répercussions sur le développement physique, émotionnel, cognitif, et social. Ces conditions de vie aggraveraient les difficultés de développement liées à des milieux défavorisés (Bruniaux et Galtier, 2005). Le développement des enfants inclut les dimensions sociales, psychomotrices, intellectuelles et le langage. Les études anglo-saxonnes ont montré que les enfants sans-domicile manifestent plus que les autres enfants un retard de développement (Vostanis et al., 1996), qui peuvent conduire à des problèmes d'adaptation et des troubles de l'apprentissage (Finkelstein et Parker, 1993), lorsqu'ils fréquentent les services de garde ou l'école (retards de langage, hyperactivité, difficultés d'apprentissage, retards scolaires ou troubles de comportement). Ces problèmes ne sont pas, ensuite, sans conséquences sur leur parcours scolaire.

Les retards de développement constatés chez la plupart des enfants sans logement, avec des prévalences plus fortes qu'en population générale, ont souligné la nécessité d'un dépistage précoce (Buckner, 2008). Certains groupes d'enfants apparaissent particulièrement vulnérables : ceux qui ont été exposés à des violences intrafamiliales, ceux qui vivent dans un isolement relationnel et dont la mère souffre d'un trouble mental ou d'addictions (Huntington et al. 2008 ; Samuels et al., 2010). Les effets du sans-abrisme sur le développement des enfants apparaissent cependant largement réversibles, sauf en cas de maintien dans un isolement relationnel, une promiscuité et une instabilité résidentielle forte (Shinn et al., 2008). De plus, ces effets se font davantage et plus longtemps sentir chez les plus petits.

Le volet quantitatif d'ENFAMS a pour objectif principal d'étudier l'impact du sans-abrisme sur le développement psychomoteur des enfants, ces résultats doivent permettre de repérer et de mesurer la prévalence des retards de développement psycho-moteur chez les enfants de moins de 6 ans. Les premiers résultats du pilote sur le volet quantitatif ont montré que parmi les 29 enfants de moins de 6 ans investigués, 13 avaient un profil socioadaptatif « assez faible » et 11 un profil « faible ». Il faut souligner que les axes du développement les plus problématiques concernaient la motricité et la socialisation. Ces premiers éléments seraient à interroger, au regard d'observations de ce rapport, portant sur les mobilités et les expériences entravées des jeunes enfants dans les chambres, qui pourraient constituer des moments d'isolement relationnel relatif, et des conditions peu favorables au développement de l'enfant.

Lorsque les enfants grandissent, ils doivent apprendre à faire avec les consignes de leurs parents, qui ordonnent les routines domestiques. Les espaces collectifs et les alentours de l'hôtel permettent de s'y soustraire quelques temps, comme nous le verrons dans le prochain chapitre, mais dans la chambre, la conduite du foyer appartient aux parents. Cela peut être une gêne pour les enfants, notamment lorsqu'ils ont des devoirs à faire.

Dans la chambre d'Ismaël, les enfants ont l'habitude de faire leurs devoirs, sur le lit, occupé également par leur père, qui les surveille en même temps qu'il travaille, ou regarde la télévision, sur son ordinateur. Pendant quelques mois, j'ai vu Baby et Sela plusieurs fois par semaine, pour les aider dans leurs exercices. Nous nous voyions généralement le week-end et le mercredi, et une ou deux fois, le soir, après l'école et à mon retour du bureau. Vers 19h, peu après leur retour de l'école, un mardi (les enfants n'avaient pas cours le lendemain), je demande à Sela de venir « *travailler* » avec moi. Elle dit « *oui* », timidement. Je lui demande s'il y a un problème. Elle me dit non. « *Tu n'as pas de devoirs ?* ». Si mais je dois « *manger, me brosser [les dents], et me coucher* » (Carnet de terrain, Hôtel Parnassiens, Romanville, ELM). Je n'avais pas pris alors la mesure de l'organisation domestique édictée par les parents, dans la vie quotidienne des enfants. D'un côté, ce n'est pas une organisation propre aux foyers sans logement, habitant en hôtel. D'un autre côté, l'étroitesse et la promiscuité peuvent rendre cette organisation, on peut le penser, plus étouffante. L'ordonnancement du quotidien familial peut notamment prendre la forme d'une répétition d'interdictions, difficiles à comprendre pour les enfants – mais aussi à prononcer pour les parents. L'innocuité semble un motif clef pour comprendre la récurrence et l'effet lancinant de la proscription.

Lorsque j'ai fait la connaissance des Khedira et dans les semaines qui ont suivi, j'ai été étonné par les relations entre les parents et leur fils. Moqran et Zahia me paraissaient à la fois aux petits soins avec Loulou, mais sévères également, souvent à l'excès. Loulou, quant à lui, semblait solliciter plus qu'à son tour l'attention de ses parents, et leurs réprimandes, en boudant, en criant, ou encore en cherchant à quitter la pièce. Ma présence n'était sans doute pas indifférente à son manège, et petit à petit, nous nous sommes apprivoisés. Au fil des semaines, les soins et les réprimandes m'ont de moins en moins interpellé. Je me suis surpris aussi à empêcher Loulou d'aller ici ou là, pour faire ci ou ça. C'est que j'ai appris petit à petit à agir comme un membre adulte de leur foyer, à prévenir les effets nocifs des agissements de Loulou, vis-à-vis des hôteliers. Divers échanges avec Moqran confortent cette idée, où il m'explique la gêne qu'il a à brider son fils, à l'empêcher de faire trop de bruit, de regarder à la fenêtre, ou encore de suivre d'autres enfants dans les couloirs. Mais il craint que Loulou ne

soit entendu ou aperçu là où le règlement le proscrit, et que cela n'entraîne d'importants problèmes pour sa famille – l'expérience lui a montré que l'on pouvait exclure une famille pour peu de choses. Soins et sévérité vont de paire : d'un côté, Moqran contribue à contrecœur à l'enfermement de son fils dans la chambre ; d'un autre côté, il apporte des trésors d'attention à son fils et s'efforce avec sa femme de l'en sortir aussi souvent que possible. La liberté dont disposent les enfants dans la chambre dépendrait donc des rapports qu'entretiennent les parents et les hôteliers, pour lesquels les enfants sont, avant tout, une source de problèmes.

Les parents jouent en effet un rôle déterminant vis à vis de l'hôtelier, pour limiter ce que l'on pourrait appeler une « neutralisation » de l'espace habité ; ce n'est pas sans effet sur ce qu'ils permettent ou non, à leurs enfants de faire dans la chambre. Par « neutralisation » de l'espace habité, nous entendons désigner le regard que porte l'hôtelier aux chambres : c'est un endroit où dorment les « résidents »<sup>52</sup>, où ils ne sont que de passage. Pour l'hôtelier, si les « résidents », passent évidemment plus de temps que n'en passeraient des touristes, cela ne les autorise pas à être chez eux – « *le problème avec ceux qui restent longtemps, c'est qu'ils croient qu'ils sont chez eux* », me dit par exemple une gérante d'un autre établissement. Les hôteliers se considèrent alors obligés de contrôler certains usages des lieux, l'usure et l'encombrement des chambres, le bruit et les odeurs suspectes, qui pourraient signaler une dégradation de la pièce - « *vous sentez là ? Ils cuisinent dans leur chambre, c'est interdit. On leur a dit hier. Il va falloir le signaler* », me dit la même hôtelière, alors que nous parcourons l'aile réservée aux « cas sociaux ». Ainsi visitent-ils les chambres et sont-ils à même de sanctionner ce qu'ils considèrent comme des infractions<sup>53</sup>. Comme nous l'avons dit, avoir trop d'affaires dans une chambre peut être un motif de fin de prise en charge<sup>54</sup>. Les parents vivent ces visites comme des intrusions, particulièrement iniques et possiblement néfastes pour les enfants. Alors ils doivent eux-mêmes, avec une marge de manœuvre limitée, se plier aux injonctions de l'hôtelier, et ponctuellement vider la pièce. Les consignes, les interdictions, plus largement, les limitations qu'ils imposent à leurs enfants prennent sens au regard de cette relation profondément asymétrique entre hôteliers et habitants, tout comme la centralité qu'a

---

<sup>52</sup> Le terme dit bien le caractère pensé comme provisoire de leur présence. C'est pourquoi, d'un point de vue ethnographique, nous préférons parler d'« habitant », pour signifier, par contraste, l'inscription par l'usage dans des lieux.

<sup>53</sup> Les termes indiquant la sanction empruntent d'ailleurs le registre du droit : « vous n'avez pas le droit de... ».

<sup>54</sup> Lors d'une médiation au Parnassiens en octobre 2012, les équipes du PHRH ont ainsi tenu à rappeler le règlement intérieur de l'hôtel, dont le non-respect peut conduire à des sanctions. Sur le point précis des bagages, elles ont ainsi rappelé qu'« une seule valise » par personne était « autorisée » par l'hôtelier, qui demeure « chez lui » dans l'enceinte de l'établissement.

la chambre, à l'hôtel, pour l'entretien des relations entre membres de la famille. Est-ce à dire que les enfants se considèrent enfermés dans leur chambre, soumis à l'ordonnement du foyer imposé par leurs parents ?

Les enfants se montrent en général critiques vis-à-vis des restrictions imposées à leur utilisation de l'espace hôtelier. Certains, et cela nous semble en rapport avec leur âge et leur expérience de l'hôtel (ce sont des adolescents ou des jeunes adultes, ayant vécu des années en hôtel), n'hésitent pas à parler de l'hôtel comme d'une « *prison* », nous en reparlerons dans le prochain chapitre. Mais aucun ne désigne la chambre comme un lieu d'enfermement. C'est au contraire, pour eux, un lieu où se construisent des appartenances, où l'on peut également s'ouvrir au monde, en dépit de l'ensemble des limitations dont nous avons parlé. « *Maintenant, c'est devenu tellement une habitude, je rentre comme si c'était ma maison, c'est mon immeuble où je vis* », dit par exemple Anita. Comment comprendre alors que certains enfants aillent jusqu'à considérer leur chambre comme leur « *maison* » ?

### **3.2. S'ouvrir au monde depuis sa chambre : l'histoire de Salim.**

Salim est un petit garçon de 9 ans, rencontré par Aïssatou Diallo au cours du pilote de l'enquête quantitative. Il partage une chambre avec sa mère, à Grigny. Tous les deux vivent, non pas dans un hôtel, mais dans un CHRS. L'hébergement fourni est de longue durée, situé dans un pavillon, où résident quatre autres personnes. Les habitants du pavillon partagent un salon et une salle de bain. Les conditions de vie de Salim paraissent plus favorables que celles d'enfants vivant à l'hôtel. Salim lui-même comme nous allons le voir, préfère cet endroit aux hôtels où il a vécu. La vie est plus simple dorénavant, et il vit plus heureux avec sa mère. Mais c'est justement la qualité de la relation avec sa maman qui prime sur toute autre considération au moment d'évaluer sa chambre comme sa propre maison. Salim nous amène à considérer les relations complexes entre les dimensions matérielles et spatiales, et relationnelles, de l'habiter. Nous avons pour l'instant surtout insisté sur les premières. Nous voudrions pour clore ce chapitre, et ouvrir au suivant, montrer l'importance des relations entre les membres du foyer pour définir le chez soi, moins comme un lieu, que comme un intervalle bienfaiteur, que nous avons appelé l' « *entre nous* ».

Salim paraît apprécier l'endroit où il vit. Il y trouve plus de place que dans les hôtels où il habitait et aussi plus de liberté pour aller et venir. « *Non, je fais ce que je veux, ici c'est*

*grand, j'ai mon lit, j'ai un bureau, où il y a la télévision, puis j'ai un jeu de Wii, je peux jouer quand je ne suis pas à l'école, j'ai un vélo avec lequel je vais à l'école, un ami qui habite tout près, il s'appelle Kévin » (Entretien avec Salim, CADA de Grigny, AD).* Salim regrette pourtant, comme à l'hôtel, de ne pas pouvoir inviter ses « amis », ni d'avoir le droit d'utiliser la pièce comme bon lui semble :

*« Je fais tout ce que je veux, enfin presque, même si j'aime bien rester avec ma mère, j'aimerais bien quand même avoir ma chambre à moi, où je pourrais inviter mes amis de temps en temps, et puis où déposer tous mes trophées, tu sais je vais en avoir d'autres encore, je ne pars pas passer la nuit chez les copains parce que je ne peux pas leur rendre l'invitation, mais si j'ai un chez moi et ma chambre je pourrai »*

***Entretien avec Salim, CADA de Grigny, AD***

Nous retrouvons là, dans un autre type d'habitat que l'hôtel, des critiques très répandues de l'espace hôtelier, parmi les enfants qui y habitent. Toutefois, Salim a eu le droit de fêter son anniversaire dans le pavillon – privilège inenvisageable dans l'extrême majorité des hôtels que nous avons visités, et il en garde un excellent souvenir :

*« Je me suis super bien amusé à la fête, il y avait 16 personnes, parce qu'on nous avait autorisés à n'inviter que 20 personnes pas plus, il y avait mes amis du collège, on a joué à la Wii, des amis du club où je joue, on a joué dans la cour au foot, quelques personnes qui sont dans les autres pavillons, et les gens de la direction, ils sont tous venus »*

***Entretien avec Salim, CADA de Grigny, AD,***

Les propos de Salim contrastent avec ceux de sa mère, qui rejoignent la première impression du chercheur, d'un enfant, qualifié dans les notes d' « isolé » ; la mère de Salim dévaluait l'environnement et l'entourage du pavillon :

*« J'ai pitié de mon fils. Regarde en ce moment tous les autres sont allés en vacances et lui reste ici, avec moi et des ivrognes<sup>55</sup>, j'ai tout le temps peur pour lui, je me demande comment on peut héberger des enfants et des ivrognes dans un même endroit, c'est très dangereux, je te jure que Salim est très isolé ici, nous sommes comme coupés du monde, vu qu'il n'y a pas de télé, et du coup pas d'information sur quoi que se soit ».*

***Entretien avec Mme Sall, CADA de Grigny, AD,***

Si Salim vit plutôt loin de ses copains, *« ne [peut] pas sortir et aller chez [eux], et du coup [reste] dans la chambre pour jouer avec [sa] Wii »*, il pratique à Grigny sa passion, le football. Pour cette raison notamment, il ne tient pas à déménager : *« Quand on va déménager encore si c'est loin, je vais devoir changer d'école, [donc de club de foot] et chercher d'autres copains, je n'aime pas ça du tout »*.

Pourtant, ce qui compte avant tout pour Salim, c'est d'être avec sa mère, et que sa mère aille mieux, ce qui lui semble être le cas à Grigny, par rapport aux endroits où ils ont vécu tous les deux. Par à-coup, c'est depuis cette nouvelle chambre que Salim imagine l'avenir pour sa mère et lui. Il lui achètera, dit-il, une maison quand il sera un joueur reconnu. Il se pense comme l'homme de la maison et entend sortir sa mère de ses soucis financiers. Footballeur reconnu, il l'engagera comme *« conseillère »*, puis il donnera une *« subvention »* à l'association qui les héberge, pour qu'elle aide *« beaucoup plus de familles »*.

Pourtant, quand on demande à Salim où il voudrait éventuellement déménager, sa réponse ne désigne aucun endroit en particulier mais *« là où ira [sa] mère »*.

Cette déclaration paraît significative du rapport d'attachement à l'espace domestique, de la part des enfants. Pour se sentir chez soi, il est préférable d'avoir de la place, la possibilité d'aménager l'endroit, d'y faire ce que l'on aime. Mais les déménagements forcés, les épreuves de la mobilité imposée, amènent, semble-t-il, à relativiser l'attachement aux lieux, au double sens du mot. Il s'agit d'abord de minorer l'attachement à tel ou tel hôtel, structure, ou chambre. Il s'agit surtout de dé-spatialiser l'attachement au chez soi, et de rattacher en revanche le sentiment de chez soi à la présence des parents, au maintien d'un *« entre nous »*.

---

<sup>55</sup> Nous rencontrons là un problème récurrent de cohabitation entre clientèles ou publics se jugeant différents et nocifs les uns aux autres. Que ce soit dans des hôtels où séjournent des ouvriers, des personnes seules, sans logement, et des familles, ou dans des centres collectifs, comme des CADA ou des CHRS, voire dans des appartements partagés, où cohabitent des familles et des isolés, le voisinage de ce qui est considéré comme un groupe différent, semble souvent poser problème, aussi bien aux habitants qu'aux responsables.

Ainsi, lorsque je m'inquiète de l'étroitesse de la nouvelle chambre des Ndiaye à Aubervilliers auprès de Sela, je suis étonné de sa réponse, « *ca va* », « *c'est bien ici* ». J'y vois alors une façon de faire face à un nouveau déménagement qui oblige à réorganiser le quotidien, et surtout de me tenir à l'écart de ses soucis – c'est-à-dire des problèmes entre ses parents. En relisant mes notes, je remarque pourtant que Sela ajoute : « *on est tous les quatre, ca va* ». Demeurer « entre nous », c'est pouvoir être chez soi.

Nous avons commencé ce chapitre par la description d'une chambre encombrée, apparaissant désorganisée à un visiteur étranger au monde de l'hôtellerie sociale. Nous avons vu l'importance de comprendre ce qu'était une chambre pour les principaux acteurs de ce système : les pouvoirs publics et les organismes gestionnaires, pour lesquels il s'agit d'un abri, les hôteliers, dont c'est le fonds de commerce, et les habitants, qui y vivent en famille. Nous avons montré comment une chambre pouvait être considérée comme plus ou moins spacieuse pour ses habitants. Pour les parents comme pour les enfants, l'évaluation renvoie au parcours résidentiel et aux usages habituels des lieux ; la taille elle-même, l'équipement de la pièce, ne sont pas toujours déterminants pour s'y sentir chez soi. Mais pour les uns et les autres, ce ne sont pas les mêmes contenus d'expérience et les mêmes usages de la chambre et de l'hôtel qui entrent en compte – le fait d'avoir vécu principalement l'hôtel, en France, les possibilités d'utiliser la chambre pour faire ses devoirs et pour s'amuser, façonnent ainsi en propre l'évaluation des enfants. Des conflits d'usage peuvent alors apparaître entre les membres de la famille. Comment donc partager l'espace ? Nous avons distingué deux modalités typiques d'organisation des lieux : la « chambre sans murs », et la « chambre éclatée ». Dans un cas, l'enfant semble omniprésent et le parent absent, tandis que dans l'autre, c'est l'inverse. Ces configurations ne nous invitent pas tant à caractériser des modèles de cohabitation, qu'à être attentifs, au sein de chaque famille, à la façon dont les parents et les enfants font en sorte de satisfaire leurs attentes mutuelles, parfois à la limite de l'effacement de leurs propres aspirations. Il est ainsi remarquable que les enfants ajustent leurs activités et évaluent leur habitat à l'aune de ce qu'ils considèrent comme souhaitables pour leurs parents. De fait, ce qui fait que l'on se sent chez soi, c'est avant tout, pour un enfant, que l'on soit « entre nous » : ce qui implique un partage subtil des rôles, des places, et des difficultés attendant à la petitesse et la promiscuité de la chambre. Soulignons que cette analyse nous paraît valable, peu importe la composition ou encore l'origine familiales.

Néanmoins, l'espace hôtelier ne se limite pas à la chambre. La vie dans les parties communes pourrait sembler négligeable pour notre propos, si l'on s'en tenait seulement à sa dimension fonctionnelle (passer d'un endroit à l'autre, cuisiner, etc.), ou si elle ne répondait pas, pour les habitants, à certaines limites de la cohabitation dans la chambre. Ce qui fait un bon ou mauvais hôtel, pour les habitants, et pour les enfants notamment, renvoie également aux usages des espaces collectifs. D'un établissement à l'autre, les choses peuvent être bien différentes : en raison de la présence ou non de certains équipements (comme une cuisine collective, un endroit où laver le linge, un espace de jeux pour les enfants etc.), et en fonction de la tolérance du personnel, qui peut ou non fermer l'œil sur certaines pratiques normalement interdites par le règlement.

Si les parties collectives des hôtels sont le lieu de pratiques parfois inattendues, elles sont aussi l'espace par excellence sur lequel s'établit la surveillance, et à partir duquel s'exerce le contrôle des habitants. Que se passe-t-il donc dans les espaces collectifs d'un hôtel ? Dans quelle mesure s'agit-il d'espaces appropriables par les habitants, propices, en particulier, à des activités enfantines qui ne trouveraient pas de place dans la chambre ? Comment s'exercent la surveillance et le contrôle ? Comment est-ce vécu par les habitants, et en premier lieu par les enfants ?



### CHAPITRE 3 – LES PARTIES COMMUNES ET LES ALENTOURS DE L'HÔTEL : SOCIABILITÉS ENFANTINES ET CONTRÔLE DE L'ESPACE

Si l'hôtel est défini comme un abri et un lieu de repos par ceux qui le gèrent et l'administrent, il se prête à des usages plus variés de la part des habitants<sup>56</sup>. Les hôteliers tendent donc à limiter certaines utilisations et appropriations de l'espace, tandis que les habitants contournent des interdictions et s'approprient ces lieux. Ceux-ci ne font pas que demeurer dans leurs chambres, préparer à manger dans la cuisine, ou passer dans les couloirs. Mais que font alors les habitants, en particulier les enfants, dans les cuisines, les escaliers ou les couloirs, s'ils n'y font pas que cuisiner ou circuler ? Ces activités sont-elles sans importance pour les enfants ? Dans cette partie, nous présentons les activités menées par les enfants dans ces espaces et essayons de comprendre les répercussions qu'elles ont sur leur vie quotidienne en hôtel. Il s'agit donc d'inventorier ce que l'on pourrait appeler en première approche des pratiques « informelles », c'est à dire des pratiques qui ne correspondent pas aux actions attendues ou prescrites par l'institution, mais qui, sur un versant plus positif, ne constituent pas moins des supports de sociabilité caractéristiques d'un groupe ou d'un milieu social<sup>57</sup>. Nous nous appuyons de nouveau, à titre principal, sur l'enquête menée au Parnassiens.

Au Parnassiens, le « règlement d'hygiène et de sécurité », stipule, ainsi, au titre consacré à la « *sécurité des enfants* », de « *ne pas laisser les enfants seuls dans les chambres ou les parties communes (couloirs, escaliers, réception)* ». Les hôteliers adressent fréquemment des rappels à l'ordre aux parents qui enfreignent cette consigne, et aux enfants qui se retrouvent seuls. Pourtant, ces espaces, auxquels il faudrait rajouter la cuisine, restent parcourus par des enfants, qui ne sont pas toujours accompagnés de leurs parents. Que s'y passe-t-il ? Qu'y font les enfants ? Comment s'adaptent-ils au règlement et au contrôle de ces

---

<sup>56</sup> Merci à Frédéric Vagneron pour la relecture de ce chapitre.

<sup>57</sup> Le terme d' « informel » présente toutefois plusieurs limites, qui nous amèneront à requalifier les pratiques ainsi distinguées. L'opposition « informel » / « formel » amène à voir l'informel comme le négatif du formel, à considérer ce qui est informel comme s'opposant au fond à ce qui est formel. Dans cette acception, l'informel dépend du formel. Il est alors difficile d'accorder de l'importance aux significations internes à l'action, toujours réductibles sur l'axe du formel / informel, et donc à ce que l'on considère, du point de vue des règles édictées, comme prépondérant pour comprendre un système social (voir Reynaud, 1988, pour une critique de l'usage sociologique de la distinction « formel » / « informel »). Mais en première approche, cette distinction peut être utile pour *répertorier* ce qui n'apparaît comme l'application de règlements ou de normes régissant en principe l'espace social.

espaces ? Comment vivent-ils les interdictions et les nombreux rappels à l'ordre qui ponctuent leur vie à l'hôtel ?

Nous allons rencontrer des enfants dans les parties communes de l'hôtel : la cuisine, les couloirs et les escaliers<sup>58</sup>. Nous verrons d'abord comment les habitants, en premier lieu les enfants, utilisent ces espaces à d'autres fins que celles indiquées par l'établissement. Celles-ci renvoient à des formes de sociabilité et d'échange jugées comme nécessaires, inévitables ou simplement souhaitables, par les habitants. Mais nous constaterons ensuite que ces sociabilités et ces formes d'entraide sont limitées. L'espace collectif apparaît comme un espace d'interdictions et de restrictions. Nous tenterons de restituer à la fois le point de vue des habitants et celui des hôteliers et administrateurs de l'hôtel. Associé à des limitations de la sociabilité, l'hôtel conduit ses habitants à chercher, au dehors, des échappatoires, des ressources ou des appuis, pour faire face à ces entraves. Nous proposerons, dans un dernier temps, de considérer le voisinage, la ville, les proches et la famille, comme des alentours de l'hôtel.

### ***1. Les espaces collectifs : circulations et sociabilités***

Les « *escaliers sont faits pour monter et descendre* », m'a expliqué un gérant, alors qu'il passait devant des enfants discutant sur un palier. C'est en effet par là que nous passons d'une pièce à l'autre, ou pour entrer et sortir du bâtiment. La cuisine est l'endroit où l'on prépare à manger ; mais c'est aussi là que des mamans gardent leurs enfants, qui jouent entre eux, sous leur regard. Ce sont également des lieux où les habitants se rencontrent, échangent des nouvelles, et stationnent quelques minutes. Pour les enfants, ce sont parfois aussi des espaces de retrouvailles et de jeu.

---

<sup>58</sup> Nous ne parlerons pas de la réception, lieu pourtant classique de sociabilité à l'hôtel (Barrère et Levy-Vroelant, 2012). La réception est un lieu de discussion pour les adultes, avec les hôteliers. Les enfants ne s'y attardent pas.

## 1.1. Les parties communes comme espace de sociabilités

A l'heure du départ à l'école, entre 7h et 8h pour la plupart, des copains-voisins profitent du trajet jusqu'à la sortie de l'hôtel (pour certains jusqu'à la station de bus ou de métro) pour bavarder ou pour jouer. Au retour des classes et jusqu'à 20h, des éclats de voix brisent le silence des couloirs. Des groupes de quelques enfants, voisins, parcourent les corridors et les escaliers, passent dans les chambres des uns, des autres, ressortent faire quelques pas, s'amuser à cache à cache et d'autres jeux. Au Parnassiens, ce sont souvent des enfants plus âgés que ceux accompagnant leurs mamans en cuisine, qui occupent les couloirs, bien que de plus jeunes enfants s'y promènent parfois :

**« Bonjour toi ! »**

*« Bonjour toi ! », me lance au loin dans le couloir faiblement éclairé du deuxième étage, une petite fille, de 3 ou 4 ans, arrivée depuis quelques jours à l'hôtel. C'est la deuxième fois que je la vois. Je lui rends la politesse, avec le sourire, et elle court vers moi, se blottit dans mes jambes. Je lui passe la main sur la tête, lui demande comment ça va. « Ca va, et toi ? ». Sa mère avance vers nous avec ses gamelles, lui dit : « laisse le monsieur, viens ». Je rentre dans ma chambre, tandis que la petite fille me salue de grands gestes de la main, que je lui renvoie ».*

**Carnet de terrain, Hôtel Parnassiens, Roulaville, ELM, septembre 2012**

### **Retrouvailles**

*Je dîne ce soir avec Moqran, Zahia et Loulou. Arrivé à l'étage, je tombe sur Aminata, accompagnée de cette petite fille qui se jette tout le temps dans mes bras pour me dire bonjour, et n'en manque pas l'occasion cette fois non plus. Aminata marche maintenant (nous ne nous sommes pas vus depuis deux mois). La petite mène le duo, qui va ici et là, passe de la cuisine (où se trouve Aba, la maman d'Aminata) aux couloirs. Elles semblent faire le tour du propriétaire, jusqu'à tomber sur la mère de la petite, qui leur demande de rejoindre la cuisine sur le champ.*

**Carnet de terrain, Hôtel Parnassiens, Roulaville, ELM, 23 octobre 2012**

Comme dans ces extraits, des enfants peuvent par moments sembler sans surveillance. Mais, dans les couloirs ou les cuisines, une surveillance collective s'organise. Les parents savent avec qui jouent leurs enfants, et jettent un œil, de la cuisine ou de leur chambre, dans les corridors. Les enfants perdus de vue, sont appelés de vive voix par leurs parents, et ne tardent pas à se montrer. Au demeurant, les adultes n'hésitent pas à réprimander les enfants, qui se montrent peu prudents ou dérangeants – plus bruyants qu'à l'accoutumée, par exemple, lorsqu'ils cognent dans les portes de chambre en se coursant dans les couloirs<sup>59</sup>. Il faudrait ajouter que la crainte d'ennuis causés par l'hôtelier amène certains parents, comme Moqran et Zahia, à interdire à leurs enfants de sortir faire un tour dans les couloirs en leur absence, nous y reviendrons.

Dans certaines limites, les enfants peuvent donc s'amuser dans les couloirs, en s'éloignant des parents sans vraiment quitter leur regard. Pour des adolescents, les couloirs ou les escaliers permettent d'autres usages. Ils peuvent servir d'espace de repli, provisoire. Près des fenêtres, des adolescents peuvent par exemple passer des coups de fils tranquillement, sans avoir à descendre dehors ; on peut aussi y fumer en douce – les caméras ne filment pas ces endroits. Les escaliers permettent de s'isoler. Des adolescents, comme Amr, que je retrouve de temps en temps, lorsque je rentre vers 1h du matin, assis sur les marches, près du palier du 2<sup>ème</sup> étage, s'isolent dans l'escalier pour parler au bout du fil. Pourtant, si les adolescents (et les jeunes) comptent comme des « enfants » pour le Samusocial ou les plateformes, et demeurent à ce titre sous la responsabilité de leurs parents, ils bénéficient d'un traitement différent des autres enfants dans l'hôtel. Je n'ai jamais vu un gardien rappeler à l'ordre un adolescent pour s'être trouvé seul dans l'hôtel ; je n'en ai jamais entendu parler non plus.

Finalement, l'espace collectif ne peut-il pas être considéré, dans une certaine mesure, comme un espace de socialisation, notamment entre pairs, pour les plus jeunes enfants ? Cette première excursion dans les cuisines du Parnassiens accorde toutefois une place secondaire au point de vue des enfants, comme s'ils étaient tout simplement passifs de l'attention et des précautions de leur maman, comme s'ils ne faisaient rien d'autre qu'être gardés, conformément au règlement. Une observation rapprochée donne à voir des interactions plus variées, entre les enfants et les adultes, ainsi qu'entre les enfants entre eux.

---

<sup>59</sup> Nouvel exemple de l'ambivalence du rôle des parents vis-à-vis de leurs enfants. Tout en grondant leurs enfants et leur demandant de jouer ailleurs, ils les laissent s'amuser, dans certaines limites, de temps et de bruit en particulier. Ce qui se caractérise comme un défaut d'autorité et de responsabilité pour l'hôtelier ou l'intervenant social s'affirme plutôt comme un numéro d'équilibriste pour les parents.

## 1.2. Un espace de socialisation entre pairs

Le Parnassiens dispose d'une cuisine collective par étage. « *Il est interdit de cuisiner dans les chambres* », indique le règlement d'hygiène et de sécurité. Cette proscription s'accompagne de contrôles dans les chambres. Y trouver une plaque électrique ou un autre appareil de cuisson, est un motif suffisant pour exclure la famille incriminée<sup>60</sup>. Cette interdiction est courante dans les établissements hôteliers, même si les contrôles ne sont pas toujours aussi fréquents. Ceux-ci se prémunissent contre des risques d'incendie, les coûts et la responsabilité pénale qu'ils pourraient encourir en l'espèce. Les familles sont donc priées de préparer leurs repas dans les cuisines communes, tandis qu'elles disposent, dans leur chambre, d'un four micro-onde fourni par l'hôtel. Cette configuration des cuisines favorise les rencontres entre les femmes (peu d'hommes préparent les repas) et les enfants, qui s'y retrouvent, surtout les plus petits, qui ne vont pas encore à l'école, jour après jour.

### *Des enfants jouent dans la cuisine*

*« Dans la cuisine : quatre femmes, dont Firmusa et la mère de Babu ; trois enfants, dont deux petites filles, âgées de 2 à 3 ans je dirais. Les enfants jouent, se roulent et glissent sur le sol.*

*Des marmites sont posées sur les plaques. Je demande s'il reste de la place, pour poser ma casserole. « Oui, bien sûr » répond la mère de Babu. Firmusa me désigne une plaque en état de marche.*

*Je demande à la mère de Babu ce qu'elle cuisine. « Du mafé ! ». Je réponds : « J'adore ça ». Les enfants font du bruit, « ils veulent encore jouer, on dirait ». La mère de Babu me dit que dans les couloirs « c'est pas possible ».*

*Quelques minutes passent. Chacune à ses feux, les femmes parlent entre elles. Babu est dans la pièce. Il vient se blottir dans le pagnon de sa mère, puis il part un peu plus loin, joue avec une voiture rouge, la mord, la fait grimper au mur, la fait rouler par terre, la remord. Sa mère est aux fourneaux. Les autres femmes sont parties quelques minutes.*

---

<sup>60</sup> Un motif suffisant mais pas nécessaire. C'est là un aspect essentiel du pouvoir hôtelier que nous ne pourrions pas aborder dans ce rapport. Les hôteliers peuvent en effet convoquer différentes justifications pour exclure une famille de leur établissement, bien qu'ils ne le fassent pas dans toutes les circonstances s'y prêtant. Les hôteliers arbitrent discrètement entre les situations, au su des habitants. Cette manière d'évaluer les situations et de sanctionner certaines d'entre elles constitue une menace diffuse mais considérable pour les habitants.

*Une petite fille entre, bientôt suivie par sa mère. Elle vient vers Babu. Touche à sa voiture. Lui s'avance vers la petite, crie fort dessus, il reprend la voiture, il crie encore, elle recule un peu, l'air étonné. Il crie à nouveau en montrant sa voiture, dans ses mains, qu'il tend, vers la petite. Elle recule vers une des mamans. Il crie, moins fort, en s'approchant d'elle avec sa voiture.*

*(...) Mes gamelles sont prêtes. Avant de partir, la mère de Babu me dit qu'elle me donnera du mafé. Je rejoins ma chambre ».*

***Carnet de terrain, Hôtel Parnassiens, Roulaville, ELM, 30 septembre 2011***

Que voit-on ici ? Des femmes qui cuisinent, qui bavardent, s'échangent des recettes ; qui apprennent à un sociologue à se servir des bonnes plaques, l'invitent à goûter un mafé, et lui parlent de l'hôtel, où les enfants ne « *peuvent pas jouer* ». Des enfants qui, pourtant, quittant les jupes de leurs mères, jouent près des fourneaux, et prennent quelques « risques ». Il y a là des enfants qui s'amuse, et se socialisent. Ils font connaissance avec des adultes au contact de leur mère, rencontrent d'autres enfants, sous l'œil d'une communauté provisoire de cuisinières et de mamans, promptes à les écarter des plats brûlants ou de la lourde porte qui pourrait les blesser si elle était poussée trop brutalement par un entrant.

Toutefois, les enfants parviennent bien de temps à autre, à se glisser entre leur mère et le plan de cuisson, à passer entre les jambes qui apportent des plats tout chauds dans les chambres, à mettre dans leur bouche des objets ramassés sur le sol sale, en fin de journée, de l'espace le plus piétiné de l'hôtel. Bien que les accidents soient rarissimes semble-t-il, le risque est réel. Cela dit, la situation pourrait paraître banale dans un logement ordinaire. A l'hôtel, les travailleurs sociaux et les hôteliers condamnent ces comportements. Il est possible de reconnaître précisément dans ces conduites, la trace de l'action publique et du travail social, l'action subreptice de règlements, qui façonnent des usages imprévus de l'espace, entre soumission et « braconnage » (De Certeau, 1990).

Le règlement de l'hôtel, répondant sur ce point au cahier des charges du PHRH, stipule qu'aucun enfant ne doit être laissé sans surveillance dans l'hôtel. De fait, les enfants que nous avons vus dans la cuisine accompagnent des mères, qui les élèvent seuls, ou dont le mari est absent. Firmusa, elle, n'amène jamais ses enfants dans la cuisine – quand ils sont à l'hôtel et qu'elle prépare à manger, c'est que Youssouf, leur père, les garde dans une des deux chambres du ménage. On pourrait imaginer que les familles peuvent facilement laisser en garde leurs enfants chez des voisins de chambre : on l'observe, mais ni n'importe quand, ni

avec n'importe qui. Chacun paraît apporter soin à maintenir les limites de son foyer, et à ne pas solliciter à l'excès l'hospitalité du voisin.

Lors de visites d'hôtels <sup>61</sup>, j'ai vu plusieurs fois des équipes d'intervenants sociaux, donner la consigne à des parents de ne jamais laisser leur enfant seul, parce que c'était « *dangereux* », et parce qu'ils étaient « *responsables* » de leur progéniture. Les hôteliers sermonnent également des parents étonnamment seuls sans leurs enfants, et demandent à des enfants étonnamment seuls eux aussi, de rejoindre leurs parents. Dont acte : nous retrouvons des enfants baguenauder dans les cuisines. Les mamans opèrent un contrôle collectif des enfants ; elles ont fait l'affaire de tous, et non pas seulement une stricte responsabilité individuelle. Pourtant, il ne s'agit pas que de surveiller des enfants, mais aussi, en exerçant une vigilance collective, de les laisser faire connaissance et s'amuser, bien que l'endroit ne soit pas prévu pour cela.

Cette scène permet aussi de comprendre ce paradoxe : des parents considèrent, comme la mère de Babu ou Abina, que leurs enfants ne peuvent pas jouer dans l'hôtel, bien qu'ils s'amuse, avec la complicité de leurs parents justement, comme Babu dans l'extrait. Doit-on voir ici une affirmation contredite par des faits ? Il nous semble plutôt que cette observation nous renseigne sur l'ambivalence du rôle des parents en hôtel, vis-à-vis de leurs enfants. D'un côté, les parents maintiennent un monde ordonné par des adultes, en l'occurrence des hôteliers, qui empêchent certains usages de l'établissement. En ce sens, les parents légitiment l'ordre imposé par les hôteliers, quoique les enfants puissent s'en plaindre, comme nous le verrons dans les parties suivantes. Plus exactement, ils nous semblent agir en vue de maintenir les « *apparences normales* », pour parler comme Goffman, et rendre plus acceptables aux enfants des règles ou des conduites jugées comme injustes. Dire que les enfants ne peuvent pas jouer, c'est l'admettre comme une prescription à suivre, tout en la dénonçant comme injuste. Car d'un autre côté, les parents ne cautionnent pas les intentions et les prescriptions de l'hôtel. Les suivre à la lettre rendrait leur vie et celle de leurs enfants simplement invivable. A cet égard, les parents permettent aux enfants de jouer ou de s'amuser, où et quand cela semble interdit. Leur rôle ne peut être qu'ambivalent et difficile à tenir : vis-à-vis de l'hôtelier, dont ils s'écartent des règles, et vis-à-vis de leurs enfants, qu'ils obligent, malgré

---

<sup>61</sup>L'équivalent d'une semaine d'observation a été réalisée auprès d'équipes de terrain du PHRH, composées de « médiateurs » et de « vérificateurs », durant l'été 2010. Schématiquement, on peut dire que les « médiateurs » essaient de s'assurer, en interviewant en particulier les familles, que la vie à l'hôtel se passe bien. Ils interrogent les relations des membres du ménage, de la famille avec les autres résidents et avec les hôteliers. Les « vérificateurs » inspectent quant à eux l'hôtel (parties communes et chambres) sur le plan de la sécurité. Ils relèvent des problèmes, donnent des avis, observent s'ils ont été ou non pris en compte.

tout, à accepter l'ordre des interdictions édictées par l'établissement. Cette analyse ne vaut pas seulement pour la cuisine, mais pour l'ensemble de l'espace collectif, notamment pour les couloirs et les escaliers fréquentés par les enfants.

Ces observations témoignent d'activités enfantines et juvéniles, qui agrémentent la vie quotidienne. Elles mettent en scène des enfants, qui savent détourner l'hôtel de ses usages prévus par l'administration, avec la complicité des parents. Elles indiquent une socialisation de l'hôtel par les enfants, en dehors de leur seule appropriation des chambres. Les espaces collectifs de l'hôtel sont également importants pour les habitants, non seulement parce que s'y entretiennent des sociabilités enfantines ou adolescentes, dans un espace pourtant fermé, mais également parce qu'ils permettent d'échanger des nouvelles. Se déploie alors une attention aux problèmes de ses voisins, notamment à ce qui touche aux enfants.

### **1.3. La cuisine comme espace public et de mise en commun**

Lorsque je m'étonne, peu de temps après mon arrivée, auprès de Mounira, que toutes les femmes paraissent « *bien se connaître* » dans la cuisine, elle me répond « *que certaines parlent, pas d'autres, que les femmes cuisinent, comme ailleurs. On cuisine, puis « chacun chez soi, comme dans n'importe quel immeuble* » (*Carnet de terrain, Hôtel Parnassiens, Roulaville, ELM, 10 septembre 2011*). De fait, si la cuisine est l'endroit où l'on peut se retrouver quelques temps en compagnie d'autres résidents, sans l'avoir souhaité, cet espace collectif est le seul à être partagé par l'ensemble des familles (d'un étage au moins), si l'on excepte le parking à poussettes, les couloirs et les escaliers. Il est ainsi possible des passer des journées entières à l'hôtel sans rencontrer grand monde<sup>62</sup> – comparer le Parnassiens à un « *immeuble* » est pertinent de ce point de vue. Cette séparation possible des activités des uns et des autres fait de la cuisine, par contraste, un lieu d'observation privilégié. Pendant six semaines, avant que je ne me rende pour la première fois dans la chambre d'Ismaël, j'ai réalisé la plupart de mes observations, soit à la réception, la nuit, avec Firmus, veilleur de nuit, soit dans la cuisine.

Considérer que l'on ne fait que cuisiner dans la cuisine est un raccourci. On bavarde, on se raconte sa vie entre « *connaissances* », on discute de la vie à l'hôtel ; on apprend aussi, en

---

<sup>62</sup> Cette observation, vécue comme un désappointement, m'a incité, plutôt qu'à chercher des rencontres à tout prix, à me rendre visible comme un résident ordinaire, et à ce titre, à ne pas être présent des journées entières, ni à fréquenter trop longuement les parties communes, en quête de nouveaux contacts.



suivant les conseils de femmes plus expérimentées, à utiliser et maintenir l'espace comme commun, par exemple en y faisant le ménage après avoir utilisé les plaques ou le plan de travail – le tout avec des enfants dans les pattes :

**« Une petite fille traîne à côté »**

*« Dans la cuisine, deux femmes. Nous nous saluons. Une grande femme, robe en tissu africain, avec un bébé harnaché sur le dos, dans un tissu assorti, cuisine une marmite sur la plaque de gauche, et elle surveille une casserole recouverte. La fenêtre est fermée, il fait chaud, je n'ose pas ouvrir. Sur le plan de travail de gauche, se trouvent des plantains frites, du sel, des sacs plastiques noirs qui servent de poubelles.*

*L'autre femme est noire, plus petite, la vingtaine / trentaine aussi. Elle passe un chiffon humide autour de l'évier, en enlève des débris, puis elle balaye le sol. La grande lui dit, en français, de mettre de l'eau. Elle n'a pas l'air de comprendre, elle prend le seau, fait le geste de jeter un peu d'eau par terre. La femme acquiesce et applique la consigne.*

*Une petite fille traîne à côté d'elle (2/3 ans ?), me jette quelques coups d'œil de temps en temps, s'assoit sous un plan de travail et se relève, et ainsi de suite ».*

***Carnet de terrain, Hôtel Parnassiens, Roulaville, ELM, 6 septembre 2011***

Cet extrait donne à voir la cuisine comme un espace entretenu collectivement. Des tensions ne manquent pas d'apparaître – lorsqu'une d'elles enlève les marmites d'une voisine de la plaque de cuisson pour y laisser les siennes, ou qu'une d'elles ne nettoie pas l'évier, par exemple. Mais le caractère collectif du lieu permet, non seulement d'entrer en contact, de faire connaissance, mais aussi de solliciter les uns les autres, entre autres pour surveiller ou garder les enfants.

Dans cet espace largement réservé aux femmes, les activités sont menées au milieu d'enfants. Si toutes les cuisinières ne sont pas accompagnées de leurs enfants, elles ne se retrouvent que rarement seules, sans progéniture dans les parages. Le règlement, conforme aux instructions du Samusocial, n'indique-t-il pas qu'aucun enfant ne doit être laissé sans un parent dans une chambre ? S'effectue une garde collective des enfants, et surtout, d'après l'observation, des enfants en bas âge. Les ordres donnés aux petits, de se tenir ici (au milieu de la pièce, sous les plans de travail) et pas là (près des lourdes portes qui s'ouvrent vers

l'intérieur ; près des plaques et plats tout chauds), de rester « *calme* », de se tenir « *tranquille* », d' « *attendre* », ponctuent inmanquablement les observations, et ne sont pas donnés, toujours, d'une mère à son propre enfant. Tout en cuisinant ou en bavardant, on garde aussi les enfants. Il nous semble qu'alors, à la faveur de ces activités collectives, de cuisine, de surveillance, ou de garde d'enfants, des relations privilégiées peuvent se nouer et s'entretenir entre les mamans.

La cuisine est en effet un lieu d'entraide, lors de la préparation des plats, qui se fait parfois en utilisant les ingrédients ou ustensiles d'une autre famille, ou en acceptant de recevoir une portion d'un plat cuisiné par un voisin. Il est important de mesurer les difficultés rencontrées par les habitants pour se nourrir (se procurer des aliments, les préparer), d'autant plus qu'elles sembleraient considérables et possiblement porteuses d'effets durables sur la santé, notamment la croissance des enfants (voir encadré 8). Mais il est tout aussi décisif de voir comment, malgré les problèmes et les pathologies observables, les familles se nourrissent.

#### **Encadré 8 – Les problèmes d'alimentation des enfants sans-logement**

L'absence de logement peut se traduire par de l'insécurité alimentaire, qui peut elle-même entraîner de lourdes conséquences sur la santé et le développement. Chez les enfants, les carences en fer (anémie) et en vitamines sont d'autant plus élevées que le statut socio-économique est faible. L'anémie est aussi liée au type de lait consommé et à l'introduction précoce du lait de vache dans l'alimentation (Male, 2001). La période de 0 à 3 ans est décrite par les nutritionnistes comme une fenêtre particulièrement critique, où la malnutrition a de nombreuses conséquences sur la croissance et les fonctions cognitives. A titre d'exemple, 50 % des enfants sans domicile américains de moins de 5 ans recevraient moins de l'apport quotidien recommandé en fer et en acide folique. Cela expliquerait en partie leurs carences alimentaires (Drake, 1992). Les femmes sont particulièrement sujettes à la carence en fer de par les menstruations, les grossesses et l'allaitement. Elles ont par ailleurs moins d'apports alimentaires que les hommes, qui ne leur permettent pas de couvrir leur besoin en fer.

Dans le pilote de l'enquête quantitative d'ENFAMS, l'insécurité alimentaire touchait 33 familles sur 48 (dont 9 avec faim sévère). Une anémie était retrouvée chez 14 mamans sur 41 prélevées, et 19 enfants sur les 30 enfants de moins de 6 ans prélevés.

Des formes discrètes de secours (plus généralement de soins) se font jour à l'occasion des rencontres en cuisine. Les dons de nourritures déguisent ainsi parfois des actes de soins, notamment face à des circonstances critiques, comme nous avons pu le constater à l'hôtel Finlande :

**« C'est les voisins qui me donnent »**

*« J'accompagne une équipe du PHRH en médiation globale, à l'hôtel Finlande. Nous passons de chambre en chambre avec une médiatrice et un vérificateur, et nous arrêtons plus longtemps chez des gens qui déclarent des problèmes avec leurs voisins ou l'hôtelier, ou qui sont présentés comme des personnes à problèmes par la gérante, Josette. Les familles récemment arrivées, nouvelles à l'hôtel et parfois parmi les hébergées du PHRH, font également l'objet d'un entretien plus long, comme la famille Wollo.*

*Mme Wollo est nigériane. Elle vit depuis quelques semaines à l'hôtel avec son fils, Jimmy, 4 ans, dans une chambre comprenant une salle de bain et des toilettes. Josette s'est plaint que Mme Wollo et son fils souillent la chambre, en « faisant à côté ». La chambre est vite détériorée, des travaux doivent être réalisés, et ils sont un coût non prévu par l'hôtel. L'équipe que j'accompagne fait part à Mme Wollo de ces réprimandes. Le dialogue n'est pas aisé. Mme Wollo ne parle pas français, nous ne parlons ni haoussa ni yoruba, mais en joignant le geste à un anglais bredouillant, nous parvenons pas à discuter. Le problème des toilettes fait alors vite la place à une préoccupation plus urgente.*

*Mme Wollo est enceinte, au 7<sup>ème</sup> mois. Sans papiers, elle n'a aucune ressource. Son suivi de grossesse, assuré par un hôpital voisin, est inquiétant : Mme Wollo est dénutrie. « Comment mangez-vous ? », lui demandons-nous ? « Les voisins me donnent ». Des voisins ont remarqué qu'elle n'avait que de petites quantités. Lorsqu'ils font à manger, différents voisins lui réservent une part. Avec, elle nourrit son fils Jimmy, quitte à se priver elle-même ».*

**Notes de terrain, Hôtel Finlande, Vitry, ELM, juillet 2010**

A. Mozziconacci enquête dans ce même établissement près de deux ans plus tard, et découvre à cette occasion un système d'entraide routinier entre les familles :

### ***Tous les jeudis, ils vont taper aux portes***

*« Ils aident. Ils ouvrent des boîtes. Ils donnent. Les Tchétchènes, tous les jeudis, ils donnent à ceux qui n'ont rien. [...] Tous les jeudis ils remplissent un sac de gâteaux et ils vont taper les portes 'C'est pour toi, c'est pour toi'. Ils font ça entre eux et les autres familles qui ont besoin aussi. Ils s'aident entre eux ».*

***Notes de terrain, Hôtel Finlande, AM, mars 2012***

Au Parnassiens aussi, la cuisine abrite ainsi un échange permanent, de nourriture, de jouets et de vêtements. Tôt le matin ou tard le soir (la cuisine, normalement, est ouverte à 7h et fermée à 23h par le veilleur de nuit), il est courant de trouver, posés sur le plan de travail le plus près de la porte, sur l'étagère fixée au-dessus, ou dans un placard fixé sur le même meuble, des habits d'enfants ou des boîtes de conserve. Il s'agit de biens laissés là, « *quand on en a trop* », m'a expliqué Ismaël, pour que d'autres puissent en profiter. « *Tu sais qui les prend ?* », lui ai-je demandé. « *N'importe qui* ».

Mais la mise en commun est, comme nous allons le voir, limitée dans les hôtels, où de nombreux dispositifs tendent à limiter l'usage des lieux aux intérêts propres de chaque famille. Cette remarque rappelle l'analyse de A. Sayad (1980) sur les foyers-logement, favorisant une individualisation des usages, à la différence des possibilités de mises en communs, des charges et des destins des anciens habitants des meublés. La communauté peut être tout simplement « impossible » (Ibid.), en l'absence d'équipements collectifs, comme des cuisines, dans certains établissements. C'est un problème majeur, soulevé par les habitants d'hôtels enquêtés par V. Laflamme et al. (2009). Comment fait-on alors pour se nourrir ?



**Photo 3 – Des denrées et des bottes en libre service, dans la cuisine du Parnassiens**

Tous les établissements, avec lesquels traite le PHRH, doivent offrir, au minimum, un endroit pour réchauffer des plats – d'où la présence de queues dans certains hôtels de tourisme, hébergeant occasionnellement ou partiellement des familles, autour de l'unique micro-onde situé au niveau de l' « *espace petit-déjeuner* », au rez-de-chaussée. Le manque d'équipement de cuisine complique alors considérablement la vie des familles, conduisant en particulier à des dépenses qui seraient autrement jugées superflues. Dans un hôtel Formule 1 visité avec les équipes du PHRH à l'été 2010, presque entièrement occupé par des familles orientées par le PHRH, il n'y avait que deux micro-ondes pour tout l'hôtel. Plusieurs personnes expliquaient qu'il leur était alors difficile de préparer à manger, difficile même de simplement réchauffer un plat. Elles en avaient assez, économiquement, diététiquement et gustativement des sandwiches achetés jour après jour. L'alimentation demeure encore souvent la dernière roue du carrosse quand il s'agit d'aider les pauvres. Elle paraît envisagée comme un simple moyen de subsister, sans autre égard pour la santé, pour le goût, ou d'autres aspects du « manger ». Or, on sait que même en situation de pauvreté et de précarité, les individus, en particulier les mères de famille, d'ordinaire en charge des tâches culinaires, se préoccupent des différents aspects de la qualité des aliments (aspects organoleptiques, hédoniques, sanitaires, diététiques, etc.) et déploient des stratégies pour l'améliorer (voir notamment : Cavaillet et al. (2005), César (2008a et 2008b) ou Lhuissier (2006)).

Ne pas pouvoir cuisiner dans l'hôtel modifie l'écologie des relations entre les mères de familles, les déplaçant, dans certains cas, à l'extérieur de l'hôtel. Au Finlande par exemple, deux antennes associatives, du Secours Catholique et des Restos du Cœur, sont particulièrement fréquentées par les mamans et leurs jeunes enfants. Les Restos du Cœur fournissent une aide alimentaire conséquente et essentielle pour les familles les plus démunies, tandis que le Secours Catholique propose une cuisine collective. Des relations de soutiens et de sympathie semblent s'y tisser et marquer durablement des habitants, notamment des enfants, confrontés directement à la misère. Le témoignage d'Anita, 21 ans, est particulièrement instructif.

Durant ses trois premières années en France, Anita allait deux fois par semaine aux Restos du Cœur. Elle était accompagnée par une amie de sa mère, qui devait quant à elle accompagner son fils handicapé à Arcueil, où il bénéficiait d'un accueil spécialisé :

**« Au moins j'aurais connu ça »**

*« Alors les Restos du Cœur<sup>63</sup> ... alors, j'allais à 7 heures du matin, je faisais la queue, j'attendais qu'ils m'appellent et quand ils m'appelaient, je prenais ce qu'ils me donnaient, donc je revenais toute contente à la maison sauf qu'en hiver, je peux vous dire que c'était très très dur... c'était très dur, parce qu'on attendait quand même jusqu'à 10 heures, donc d'attendre 3 heures dans le froid, c'était pas facile. Mais bon, maintenant c'est qu'un souvenir. Mais au moins j'aurais connu ça, au moins je peux comprendre les gens qui sont encore là-bas, qui attendent encore. Je peux comprendre ce qu'ils ressentent, même à la Préfecture, aller à 6 heures du matin, attendre jusqu'à 15 heures, c'était pas très très facile. Aujourd'hui, on s'est battu, on est arrivé à là. On n'a pas besoin d'aller au Restos du Cœur, ni d'attendre à la Préfecture pendant des heures... tout va bien. »*

**Entretien avec Anita, Hôtel Finlande, Vitry, AM, mars 2012**

Les propos d'Anita sont conformes à ceux de Galena, Noubar ou Nazar, tous aujourd'hui majeurs et ayant vécu de longues années en hôtel. La découverte de la misère, la nécessité d'y faire face, directement, jeunes, pour participer à l'entretien du foyer, a marqué leur caractère, et les a rendus sensibles à des formes de vulnérabilité ou d'usure, que les organismes d'aide ne soupçonnent pas forcément.

## **2. Un espace de restrictions et d'interdictions**

L'hôtel est en effet, pour ses habitants, parents comme enfants, un espace marqué de toutes sortes de restrictions et d'interdictions, faisant l'objet d'un contrôle prégnant et usant de la part de l'hôtelier. Les parents, comme nous l'avons vu, sont dans une position inconfortable. D'un côté, ils permettent à leurs enfants (nous parlons des petits, plus que des adolescents ou des jeunes) d'utiliser l'espace hôtelier parfois au-delà des usages prévus par les tenanciers. D'un autre côté, étant tenus comme responsables des actes de leurs enfants, ils

---

<sup>63</sup> Le centre de Villejuif est l'un des rares qui fonctionne pendant « l'inter-campagne » : il gère 512 domiciliations. A l'ouverture, il y a 12 ans environ, 20 familles étaient inscrites pour bénéficier d'un ravitaillement alimentaire. Aujourd'hui, il y en a 680 même si le barème est plus strict et que beaucoup de personnes n'y ont plus accès. Pour 680 familles, il faut compter 1800 personnes et 192 bébés de moins de 18 mois. Pour Noël, des cadeaux sont distribués à 600 enfants (bébés inclus) de moins de 8 ans. La moyenne d'âge des personnes accueillies est de 35 ou 40 ans. Une centaine de bénévoles travaillent dans ce centre.

régulent leurs activités, faisant ainsi le jeu des premiers. Mais les enfants ne sont pas seulement des agents passifs de cette régulation.

Ils n'ignorent pas le contrôle exercé par l'hôtel sur leurs activités, et malgré les machinations et les réparations de leurs parents, pâtissent également des limitations imposées à leurs usages de l'hôtel. Nous avons recueilli au Parnassiens comme dans d'autres établissements, des témoignages d'enfants, préoccupés, parfois apeurés par l'hôtelier, les menaces proférées, et les conséquences que cela pourrait avoir pour leur famille. Mais nous n'avons pas recueilli des témoignages uniformes, ni de la part de tous les enfants rencontrés dans un même hôtel, ni dans tous les établissements. Il semble que l'emprise des règlements, limitations et interdictions pesant sur l'espace hôtelier dépende directement du comportement et des faveurs des hôteliers, dont l'aspiration à une forme de « *tranquillité* » au sein de leur établissement, au prix parfois de celles des habitants, mérite tout d'abord d'être expliquée.

### **2.1. La « tranquillité » : le leitmotiv des hôteliers**

Dans la plupart des hôtels où nous nous sommes rendus, aucune pièce n'est réservée aux enfants pour faire leurs devoirs, ou pour jouer. Dans d'autres établissements sociaux accueillant des familles en collectivité, comme des CADA ou des CHRS, il existe des espaces (et parfois des professionnels) consacrés à des activités éducatives et ludiques. Dans d'autres pays, les centres d'hébergement conçus spécialement pour des ménages sans-logement avec des enfants, valorisent également une mission éducative – l'absence de domicile étant considérée comme une entrave aux apprentissages. La situation des hôtels sociaux français peut donc paraître étonnante, plus encore compte-tenu de l'étroitesse des chambres, qui contraste avec l'étendue des bâtiments et des surfaces inutilisées, laissant entrevoir de nombreuses possibilités d'aménagement.

Au Parnassiens par exemple, la surface au sol, intérieure, est, selon le gérant, supérieure à 5 000 mètres carrés – sans compter les parkings, qui occupent une bonne partie du rez-de-chaussée du bâtiment. Une aile de chambres et de pièces au rez-de-chaussée ne sert ainsi qu'à entreposer du linge, du petit matériel, ou à accueillir des hôtes de passage, dans l'attente d'être transformée en chambres permettant d'accueillir des personnes en situation de handicap<sup>64</sup>. Toujours au rez-de-chaussée, une ancienne salle de réception, d'au moins 100

---

<sup>64</sup> Il s'agit d'une obligation pour les hôtels (et autres établissements recevant du public), conformément à la loi sur l'égalité des chances du 11 février 2005. La mise aux normes des établissements doit être effective dès 2015.



mètres carrés, ne semble guère utilisée que pour entreposer les bagages des familles arrivantes, ou sur le départ. D'autres pièces sont vides, ou seulement utilisées comme des entrepôts. La cour extérieure jouxte un jardin, de la taille d'un terrain de basket, bordé de haies, qui recouvrent le grillage, délimitant la séparation avec la chaussée. Bref, l'espace n'est pas une ressource rare. Dans les semaines qui ont suivi mon arrivée au Parnassiens, j'ai vu quelques enfants s'amuser dans le jardin, puis certains de ces mêmes enfants bavarder autour d'une table, dans l'ancienne salle de réception. J'ai demandé à des parents pourquoi on ne voyait que rarement des enfants jouer dans le jardin ou faire leurs devoirs dans la grande salle. Les enfants n'y vont « *jamais* » m'a-t-on répondu. Ceux que j'ai vus, c'étaient les petits-enfants, ou des copains du « *patron* ».

**« *Ils nous ont jamais autorisés* »**

*« Je suis dans la cuisine avec la grande, qui fait deux omelettes dans de l'huile de maïs. Elle me demande si je suis « nouveau ». Je dis que je vis ici depuis 15 jours. « Avec votre famille ? » Non, je suis seul ici, je fais une « recherche ». Fatima revient, j'explique qu'il me paraît plus intéressant de vivre avec les gens pour comprendre comment ils vivent. « Oui c'est sûr » dit la grande. Fatima repart.*

*Je dis qu'ici ça m'a l'air calme, propre, avec un accueil respectueux. Elle me répond « oui », mais n'insiste pas. Silence. Puis elle me dit que « oui », que « ça va », « on s'entraide quand il faut ». Me dit qu'elle peut garder ou faire garder ses enfants. Je dis : vous avez donc trois enfants. Oui. Ca va l'hôtel pour eux ? Elle me dit oui, qu'elle a une chambre plus grande que d'autres familles. Ils jouent, regardent la tv. Je demande si les enfants jouent parfois dans la cour devant. Non « ils nous ont jamais autorisés », « même s'il fait beau ». Ils ne peuvent pas jouer non plus « là où on met les poussettes »».*

***Carnet de terrain, Hôtel Parnassiens, Roulaville, ELM, 19 septembre 2011***

Que les enfants ne puissent pas jouer dans l'hôtel pose problème aux parents : c'est dommage pour les enfants, et cela indique une « *sévérité* » de la part des hôteliers, *a priori* peu compréhensible :

### ***Les gardiens sont « très sévères »***

*« Je demande à une voisine depuis quand elle habite ici. « Depuis le 1er octobre... un an ». Elle souffle, détourne la tête. Je demande comment ça se passe. C'est « dur ». « Pourquoi ? ». Pour les enfants, « ils ne peuvent pas jouer. Pour nous ça va encore ». Elle a deux enfants. Elle me dit : vous avez vu ma fille tout à l'heure.*

*Je demande comment sont « les gardiens ». « Très sévères ». Les enfants ne jouent pas dans les couloirs, d'autres gens travaillent, des enfants ont école, d'autres restent ici, enfermés dans les chambres ».*

### ***Carnet de terrain, Hôtel Parnassiens, Roulaville, ELM, 30 septembre 2011***

Comment comprendre pourtant cette sévérité, et les injustices qu'elle semble pouvoir entraîner aux yeux des habitants ? L'espace hôtelier est historiquement un espace de « contrôle et de surveillance » (Barrère et Levy-Vroelant, 2012 ). L'hébergement des familles, à la différence de la location au mois et en direct aux résidents, implique, entre les familles et l'hôtelier un troisième acteur, l'Etat ou le Département, représentés par leurs opérateurs, tel le Samusocial, dont le rôle est ambivalent (entre aide aux familles, et confirmation du pouvoir de l'hôtelier). Ce tiers modifie les relations classiques entre les hôteliers et les résidents. Mais le possible recours à l'opérateur contre l'hôtelier, n'empêche pas, comme nous le verrons, les habitants d'être soumis aux décisions des tenanciers, au nom de la bonne tenue des lieux, où les résidents ne sont que de passage.

Le caractère provisoire de l'hébergement, pensé comme tel par l'Etat et les opérateurs, faisait d'ailleurs la différence, selon A. Sayad (1980), entre les foyers-logement pourvus aux immigrés, et les hôtels meublés, accueillant de longue date une population semblable. Dans les hôtels meublés, généralement moins bien équipés que les foyers, les travailleurs pouvaient pourtant bénéficier d'un accueil dont la qualité n'était pas suspendue à la question du temps qu'ils y passeraient. Au contraire, toute l'organisation des foyers reposait, selon A. Sayad, sur l'affirmation et l'entretien du caractère provisoire du séjour, configurant et justifiant un encadrement et une surveillance se déployant jusque dans l'espace domestique. Il en allait d'un oubli des vies, des appartenances, familiales notamment, des résidents<sup>65</sup>. Cependant, l'enquête d'A. Sayad ne s'attardait guère sur les résidents qui jugeaient convenable la vie en foyer, et sur les motivations des gérants des foyers. Il nous semble ici important, y compris

---

<sup>65</sup> De la même manière que le sociologue considérait ces établissements, distingués donc d'autres formes d'accueil de l'étranger, comme les foyers des « sans-familles », ne pourrait-on pas parler avec lui, au sujet des hôtels sociaux contemporains, du foyer des « familles » ?

pour envisager les critiques nombreuses des habitants vis à vis de la gestion des hôtels, de saisir la perspective des hébergeurs et des administrateurs sur la vie dans ce genre d'établissement.

Comme nous l'avons évoqué, le recours aux hôtels « sociaux » a été pensé, dans une situation jugée urgente, puis institutionnalisé, comme une solution, provisoire, aux difficultés de logement de familles immigrées. La « mission » de l'Etat est de « mettre à l'abri », sans apporter sur place d'autres prestations. Le dispositif d'hébergement, tel qu'il se développe aujourd'hui en Ile-de-France autour du Pôle d'hébergement et de réservation hôtelière, hérite de cet objectif et de la nécessité de sécuriser le parc hôtelier. Ce qui est demandé aux hôteliers, pour le dire autrement, c'est une conformité à toutes les normes de sécurité et de respecter un cahier des charges en matière de prestations hôtelières. Ce n'est pas de proposer un cadre de vie agréable aux habitants, de favoriser l'éducation, la santé, ou le bien être des habitants. Ceci n'invite pas à ignorer les différences de traitement, d'un établissement à un autre. Mais il s'agit ici surtout de comprendre qu'un maître mot, pour un hôtelier, est la « tranquillité » qui doit régner au sein de son établissement. Tous les gérants ou propriétaires d'hôtels rencontrés nous ont fait part de cette préoccupation, souvent en employant ce terme précis. Que recouvre cette aspiration à la « tranquillité » ? Nous allons voir qu'elle se traduit par des mesures de réglementation, d'inspection, de rappel à l'ordre et de surveillance, au nom de la bonne tenue de l'établissement. Le cas du Parnassiens permet d'éclairer cette analyse<sup>66</sup>.

Au Parnassiens, la tranquillité s'avance ainsi comme une réponse prophylactique à divers problèmes : d'entretien du bâtiment, de voisinage, de vie commune et de responsabilité pénale. Dans ce premier extrait, la dégradation prématurée des lieux est en cause. La discussion se déroule le jour de mon arrivée à l'hôtel, au cours de ma visite du bâtiment avec le gérant :

---

<sup>66</sup> Cette partie s'appuie sur une série (en cours) d'une centaine de rencontres ou d'entretiens avec des gérants ou propriétaire d'hôtels sociaux. Ces échanges sont réalisés à l'occasion des prévisites des établissements échantillonnés dans l'enquête quantitative d'ENFAMS (réalisée entre janvier et avril 2013). L'objet de ces prévisites est avant tout de tirer au sort des familles, afin de prendre ultérieurement rendez-vous avec elles pour l'enquête. Mais lors des prévisites, nous posons quelques questions systématiques aux responsables des structures. Nous cherchons en particulier à comprendre dans quelles circonstances les établissements en sont venus à accueillir des familles, et les différences que cela entraîne par rapport à un public ou une clientèle classique.

**« On leur fait la guerre »**

*« La rentrée des classes n'a pas encore eu lieu. Nous sommes en milieu d'après midi. Je fais remarquer à M. Hesse (le gérant), qu'il n'y a personne dans les couloirs. Il me répond que non, en effet. Il y a beaucoup d'enfants ici et « on leur fait la guerre », sinon ils y joueraient tout le temps. Idem : les ascenseurs sont « fermés volontairement ». Sinon les enfants y joueraient et toutes les familles les emprunteraient. Leur entretien coûte déjà cher. Ils ne servent qu'aux personnes ne pouvant pas monter par les escaliers ».*

**Carnet de terrain, Hôtel Parnassiens, Roulaville, ELM, 2 septembre 2011**

Pour les patrons de l'hôtel, l'établissement est avant tout fonctionnel. Il n'est pas un terrain de jeu et ne doit pas l'être. Il s'agit de ne pas abîmer prématurément l'endroit, d'autant moins qu'ils s'efforcent de l'équiper et de l'entretenir correctement – le propriétaire et son gérant n'ont pas manqué de dire à plusieurs occasions, qu'on trouvait peu d'établissements du « *standing* » du leur au Samusocial – de fait, le Parnassiens fait partie du haut de gamme du parc hôtelier, aux dires mêmes de responsables du PHRH. Mais pour que l'affaire marche, il ne suffit pas que l'établissement soit en bon état, il faut aussi l'autorisation d'exercer l'activité. Ceci façonne les relations avec le « *voisinage* », et par là la régulation des parties extérieures de l'hôtel. Poursuivons la visite avec M. Hesse :

*« On revient à l'accueil par l'escalier par lequel on est montés tout à l'heure. On va vers la grande salle. Les enfants vus dans la réception tout à l'heure nous devançant avec un ballon en plastique et vont jouer sur la pelouse. Il fait beau. Je lui demande si les enfants peuvent jouer sur la pelouse. Non ils ne viennent pas, sinon il y a des problèmes avec le « *voisinage* ». A une époque, les enfants pouvaient jouer dans le jardin, mais des voisins, en face, s'en sont plaints. ».*

**Carnet de terrain, Hôtel Parnassiens, Roulaville, ELM, 2 septembre 2011**

Les hôteliers ne souhaitent pas s'attirer d'ennuis, ni attirer l'attention, de leur voisinage, en particulier de la Mairie. Selon les patrons de l'hôtel, la municipalité n'attend en effet qu'une bonne occasion pour les déloger. Ce n'est pas ici l'endroit de retracer les relations entre l'établissement et la ville. Retenons simplement que le Parnassiens a déjà été fermé,

durant une année, après un incendie déclaré dans des parkings mitoyens, et que sa réouverture a tardé – la Ville a d'ailleurs été condamnée à verser au propriétaire des réparations compensant les pertes d'activité. En somme, les hôteliers ont de bonnes raisons d'exiger le calme de la part des enfants, c'est-à-dire, limiter autant que possible des comportements, dans l'hôtel qui peuvent être pris, en dehors, comme des nuisances.

Il devient par conséquent important que l'hôtel ait bonne réputation, ce qui n'a pas toujours été le cas. Or, ce qui peut causer la mauvaise réputation de l'établissement engage la responsabilité de ses patrons, dans certains cas sur le plan pénal. C'est une raison de plus pour préférer « *la paix* » à l'« *argent* », dit le propriétaire du Parnassiens. Nous en avons discuté longuement en janvier 2011, lors d'un de ses fréquents passages à Paris :

**« *J'aime l'argent mais la paix, ça n'a pas de prix* »**

*« Je dis que malgré tout je trouve que c'est dommage que la grande pièce ou le jardin ne soient pas ouverts. Il me répond : ça a été ouvert, les gens venaient, c'était le « bordel ». Le jardin aussi : les parents laissaient leurs enfants et remontaient dans leur chambre. Je ne veux pas avoir « la responsabilité des enfants. J'aime l'argent mais la paix, ça n'a pas de prix ».*

***Carnet de terrain, Hôtel Parnassiens, Roulaville, ELM, 1<sup>er</sup> janvier 2012***

Il nous paraît significatif que le propriétaire regroupe ici dans le même lot les visites importunes de personnes étrangères à l'hôtel et l'amusement, sans surveillance, des enfants sur les pelouses. C'est que, dans les deux cas, sa responsabilité est engagée. Ses propos donnent sens à ce que l'on peut considérer comme « une règle pratique » (Gardella et al., 2006) de la gestion d'un hôtel social : *mieux vaut prévenir que guérir*. Cette règle rend alors compte de conduites qui pourraient sembler économiquement irrationnelles – alors même que les patrons se présentent comme des commerçants, comme de ne pas louer des espaces vacants de l'hôtel : « *Les « 17 box » (parking), je ne les loue pas. Je pourrais, mais je ne les loue pas. Je ne veux pas d'aller et venue* » (Carnet de terrain, 1<sup>er</sup> janvier 2012), poursuit le propriétaire. Des expériences malheureuses instaurent alors une jurisprudence, qui s'applique à la gestion des lieux et des conduites, indifféremment aux individus. Les enfants s'amusaient sans surveillance sur la pelouse ; de même « *avant, les visites étaient autorisées dans les chambres, des gens venaient : des « voyous », des « fous », « pas des gens bons »* (carnet de

*terrain, 1<sup>er</sup> janvier 2012*). Il est aujourd'hui interdit d'utiliser le jardin ou de monter dans les chambres, peu importe qui l'on est. Mais observe-t-on la même manière, jurisprudentielle, de réguler les usages de l'espace, par là les conduites des enfants, dans l'ensemble des hôtels sociaux ? Assisterait-on, au Parnassiens et ailleurs, à ce qu'il conviendrait de lire comme une « judiciarisation » (Commaille et Dumoulin, 2009) de l'hébergement d'urgence, au sens où la légalité ne serait plus le fondement mais l'instrument du pouvoir ? Cette situation trancherait avec d'autres modes d'accueil, reposant notamment sur l'interconnaissance et la familiarité, comme les meublés traditionnels (Barrère et Levy-Vroelant, 2012) ?

Tous les propriétaires d'hôtel que nous avons rencontrés soulignent l'importance de la tranquillité, mais ne lui donnent pas forcément le même contenu qu'au Parnassiens – où la mise en œuvre de la tranquillité, par la réglementation et le contrôle peut être vécu comme « harcèlement » par les habitants. La tranquillité peut, par ailleurs, désigner un *modus vivendi* entre habitants et hôteliers, dont la règle pratique serait : « ne me faites pas de soucis, et je ne vous en ferai pas ». Typiquement, les hôteliers se montrent alors moins regardants, concernant l'utilisation des parties communes, la présence des enfants notamment. A l'hôtel Rideaux Blanc, comme au Miss Night de la Courneuve, les enfants jouent dans la cour de l'établissement sans être réprimandés par les hôteliers. A l'hôtel Crowns, l'impasse Mestre, qui longe l'hôtel et qui n'est pas privative, est animée par les parties de foot d'enfants vivant à l'hôtel, comme par les jeux d'élastique des petites filles. Au Portugal, un bout de jardin a même été aménagé pour les enfants : la pelouse, entourée de grillage, comporte des buts de foot, tandis qu'un panier de basket est planté sur un carré de goudron. Or, rien ne permet *a priori* à des enfants de jouer dans une cour, où s'entassent des poubelles, des objets contendants, et d'autres détritiques, comme au Rideaux Blanc ou au Miss Night. Au contraire, les risques de blessure, ou encore la proximité de la route, pourraient inciter à y interdire les jeux<sup>67</sup>. De même, les bruits faits par les enfants peuvent constituer des nuisances pour le voisinage : pourquoi s'y frotter, si l'on ne considère son rôle que comme celui d'un hébergeur ? Enfin, le cahier des charges que doivent remplir les hôteliers avec le PHRH ne mentionne aucune prestation concernant la présence d'espace de jeu pour les enfants. Comment se fait-il donc que certains hôteliers, comme le patron du Portugal Hôtel, qui a aménagé une cuisine à l'extérieur et un espace de jeux sur le terrain de l'hôtel, réalisent de

---

<sup>67</sup> Lors d'une observation avec une équipe du PHRH dans un de ces établissements, à l'été 2010, le responsable avait été réprimandé par l'équipe, de même que les mamans discutant au milieu des enfants sur le parking. Les enfants n'étaient « *pas en sécurité* », selon les termes d'un vérificateur, et il en allait de la « *responsabilité* » de l'hôtelier.

tels aménagements ? Il n'est pas dans le champ de ce rapport de répondre à ces questions<sup>68</sup>. Bornons-nous simplement à constater que la tolérance et l'action des hôteliers vis-à-vis des enfants, plus largement des familles, est variable. La qualité de vie en hôtel ne s'y résume pas seulement : l'équipement de l'hôtel, sa situation géographique, sont d'autres éléments à prendre en compte. Mais il est certain qu'elle en dépend.

Il reste que l'espace hôtelier est caractérisé, par ceux qui y vivent, d'un endroit à l'autre, comme un espace d'interdictions. Ces interdictions n'apparaissent pas aussi gênantes ici ou là, et le degré d'ouverture de l'établissement aux visites compte assurément pour beaucoup dans l'évaluation des habitants<sup>69</sup>. Elles ne sont pas non plus également éprouvantes pour tous les habitants d'un même hôtel, certains bénéficiant de faveurs de la part des hôteliers. Mais dans tous les échanges que nous avons eus, sur nos différents terrains, avec des habitants au sujet de la vie en hôtel, l'interdiction revient comme une caractéristique de ce mode d'hébergement. Comment l'expliquer ?

## **2.2. Un espace marqué par les interdictions**

De fait, les murs des hôtels sont parsemés de rappels au règlement et d'injonctions, qui touchent aussi bien à l'utilisation des parties communes qu'à celle des chambres. Ces affichages sautent aux yeux des visiteurs. Nous reproduisons ci-dessous quelques clichés pris dans des hôtels visités depuis plus de deux ans maintenant<sup>70</sup>.

---

<sup>68</sup> On peut faire l'hypothèse que les deux modes de production de la tranquillité (« ne me faites pas de soucis, je ne vous en ferai pas » et « mieux vaut prévenir que guérir ») renvoient à deux conceptions du métier d'hôtelier dans le social, l'une valorisant l'accueil comme propension à la familiarité, l'autre comme conformité règlementaire. Ces conceptions du métier donneraient à voir le partage de l'hôtellerie sociale entre des tenanciers de meublés, qui se transmettent les établissements de génération en génération ou de proche en proche, et des nouveaux entrants, appliquant à l'hébergement social le modèle d'une l'hôtellerie de tourisme orienté par l'efficacité.

<sup>69</sup> Rappelons que la plupart des hôtels interdisent les visites dans les chambres, à toute personne ne vivant pas sur place.

<sup>70</sup> Nous n'avons pas remarqué de différence, sur le fond et sur la construction de ces injonctions (cf infra), entre les établissements visités, ni en fonction de leur statut d'ancien meublé ou hôtel de tourisme, ni en fonction de leur localisation.

## **REGLEMENT INTERIEUR**

- 1°) La cuisine est strictement interdite dans les chambres.
- 2°) Il est interdit de laver ou d'étendre du linge par la fenêtre.
- 3°) Aucun appareil électrique ne peut-être branché excepté un rasoir électrique ou un sèche cheveux.
- 4°) Les personnes étrangères à l'hôtel ne sont pas admises à pénétrer dans l'établissement sans l'accord express de la direction.
- 5°) Aucun bruit n'est toléré après 22H.
- 6°) Le paiement des chambres devra se faire sans retard.
- 7°) Les clés devront-être déposées à la réception à chaque fois que vous sortez.
- 8°) la porte de l'hôtel est fermée de minuit à 06h du matin.
- 9°) Il est strictement interdit de modifier la disposition des meubles se trouvant dans la chambre.
- 10°) L'hôtel dégage sa responsabilité en cas de vol d'argent espèce à l'intérieur de la chambre.
- 11°) Prière de respecter les parties communes (escaliers, toilettes, cour etc....)
- 12°) Toute destruction du matériel sera facturée .  
**TOUTE ENTRAVE A CES REGLES ENTRAINERA LE RENVOI IMMEDIAT ET SANS REMBOURSEMENT**

LA DIRECTION

Photo 4 – Le règlement intérieur d'un hôtel parisien, affiché notamment à la loge



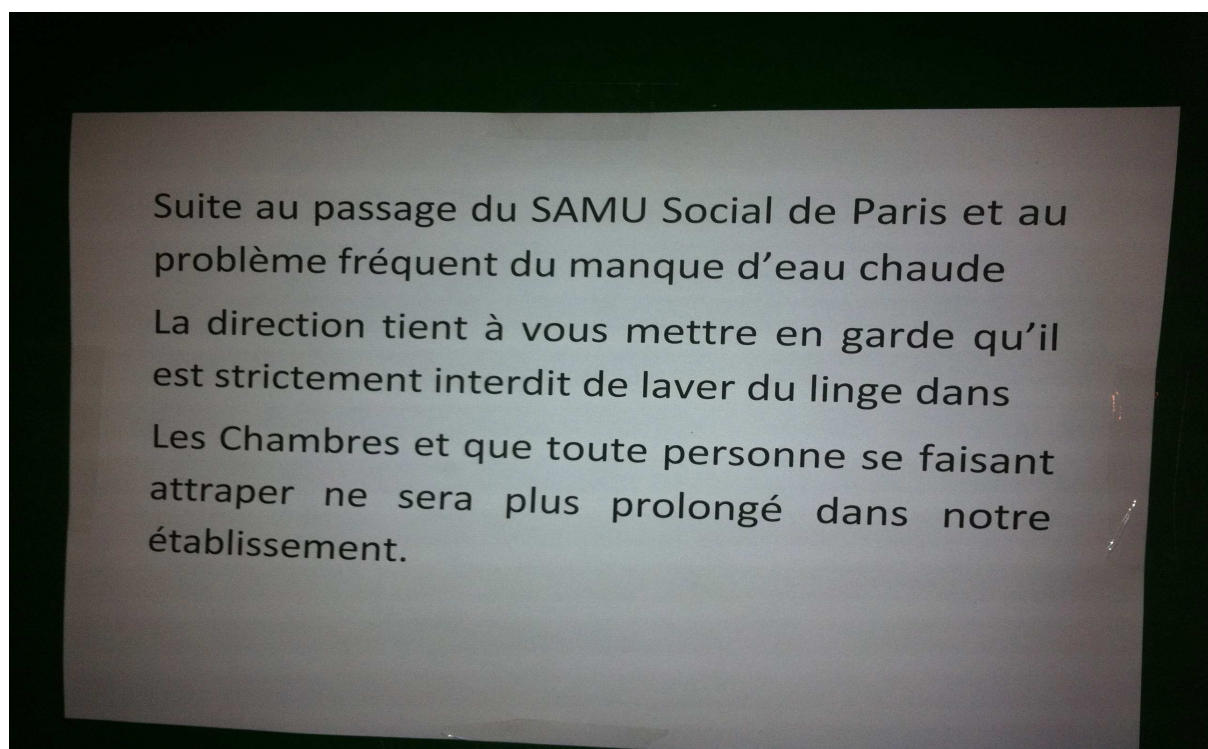


Photo 5 – Une « mise en garde », placardée aux portes des escaliers et des cuisines d'un ancien hôtel de tourisme de banlieue



Photo 6 – La même affiche, sur la porte d'une cuisine, à côté d'autres dispositifs de sécurité, un plan d'évacuation, et une recommandation à l'usage des habitants (en haut, à droite) : « Les

**cusines collectives sont très sales. (Plaques chauffantes encrassées, détrituts sur le sol, Si la situation ne s'améliore pas, nous serons obligés de fermer ces cuisines »<sup>71</sup>**

Ces placardages ont en commun de rappeler une règle d'usage, formulée comme une interdiction. Dans certains cas, la sanction prévue pour les contrevenants est indiquée. Elle peut apparaître lourde au regard des infractions – d'après la photo 4, faire du bruit après 22h peut entraîner le renvoi du ménage. On perçoit ici l'intention dissuasive portée par ces affiches. D'autres collages, comme sur la photo 6, prévoient une sanction pour l'ensemble des habitants en cas d'infraction. On entrevoit alors le caractère infantilisant de certaines proscriptions, interdisant par exemple aux habitants de changer eux-mêmes des ampoules, ou encore de décongeler leur réfrigérateur (photo 7). Dissuasion et infantilisation font écho aux propos que nous avons recueillis régulièrement auprès de gérants ou de propriétaires, motivant auprès de nous l'édiction de règles strictes et de sanctions fermes. Le « *mauvais comportement* » de certaines « *familles* » justifie de « serrer la vis » et de limiter l'utilisation de certains équipements, aussi bien dans les parties communes (photo 6), comme l'on pourrait s'y attendre, que dans les chambres, réservées aux familles (photo 7). La surveillance de l'espace collectif motive le contrôle de l'espace domestique – impliquant des visites impromptues dans les chambres, notamment (photo 5).

---

<sup>71</sup> Nous reproduisons exactement le texte et la ponctuation. Des fautes d'orthographe, de syntaxe, une mise en page non centrée, un collage mal fixé sur les murs ou les portes, peuvent en effet conduire à discréditer la plainte des hôteliers, rendant d'autant moins acceptables les récriminations, les recommandations, et les sanctions associées (voir sur Boltanski et al., 1984).

En cas de congélation  
du frigidaire, signaler  
le à la réception.

Il est formellement  
interdit d'enlever la  
glace par vos propres  
moyens.

**Photo7 – Les interdictions s’appliquent autant aux espaces collectifs qu’aux chambres**

Le règlement n'a pas pour seule voie l'affichage. Il est rappelé à l'occasion de rencontres, qui sembleraient autrement anodines, entre le personnel et les habitants, autour de la réception, ou lors d'interactions fugaces, dans les couloirs. Les parents considèrent en général ces rappels à l'ordre comme insultants et infantilisans. Certains se défient explicitement des interdictions, d'autres pestent en silence, mais il faut s'y soumettre, à moins d'avoir acquis des passe-droits, pour demeurer dans un même établissement.

### **2.3. Interdiction et injustice : la compréhension en défaut**

Les activités des enfants, à l'hôtel, sont alors limitées et contraintes. Ils ne peuvent pas forcément faire les jeux qu'ils souhaitent, s'amuser avec qui ils voudraient, ni où et quand ils le souhaiteraient. Ils en éprouvent du regret. Cette remarque est banale, mais elle doit être rapportée au contexte auquel elle s'applique : un hébergement collectif, administré par des professionnels de l'hôtellerie, et non du travail social ou de l'éducation. C'est *a priori* une différence par rapport à d'autres établissements accueillant des familles, comme les CHRS ou les CADA, où officient des travailleurs sociaux, animateurs ou éducateurs<sup>72</sup>.

Certes, les restrictions et interdictions en vigueur dans l'hôtel ne sont pas les seuls éléments comptant dans l'évaluation des enfants sur l'espace hôtelier. Les temps de trajets considérables pour aller à école sont, comme nous le verrons dans le dernier chapitre, extrêmement coûteux pour les enfants ; ce sont, pour ceux qui ne vivent plus en hôtel, des conditions de vie qu'ils souhaitent surtout ne plus connaître. Les questionnaires réalisés lors du pilote de l'enquête quantitative, en hôtel, mais aussi en CHRS et en CADA, laissent penser que les enfants sont plus satisfaits de leur environnement dans ces derniers centres, qu'en hôtel, où les limitations imposées créent un sentiment, sinon d'oppression, du moins d'entrave à l'appropriation de l'établissement comme lieu de vie.

---

<sup>72</sup> Par là, nous ne voulons pas dire que la réglementation et le contrôle n'existent pas de la part des professionnels dans ces établissements. Mais on peut penser que la formation des intervenants favorise un traitement, moins arbitraire et plus équitable des habitants. Toutefois, cette hypothèse est discutable. Des travaux ethnographiques, portant sur les relations entre professionnels de l'accueil et demandeurs d'asile, ont montré que des « économies morales » façonnaient des différences de traitement des personnes prises en charge (D'Halluin, 2012). De fait, il apparaît peu opportun de considérer l'hospitalité comme étant garantie par la présence d'intervenants sociaux. Et il vaut de rappeler que l'accueil et l'hospitalité sont des activités et qualités que des tenanciers de meublés considèrent comme le cœur de leur métier, une façon de concilier bienveillance et justice (Barrère et Levy-Vroelant, 2012).

Les réprimandes adressées aux enfants sont, dans certaines circonstances, courantes à l'hôtel. Lorsqu'un enfant est rencontré seul par un réceptionniste ou un gardien, il lui est parfois demandé ce qu'il fait là, même si cela peut sembler, à l'observateur, comme à l'enfant, évident. Mes notes gardent trace, par exemple, d'une interaction entre Firmus, le veilleur de nuit, et un enfant, de 10 ans peut-être, descendant des sacs dans les poubelles de la cour. Nous discutons avec Firmus à l'accueil, l'enfant passe à côté, et Firmus l'interpelle. Il lui demande ce qu'il fait là, tout seul. Firmus ne saisit sans doute pas moins bien l'évidence que l'enfant ou moi. Il ne pose au fond aucune question, il apostrophe, rappelle la règle en l'accomplissant : tu n'as pas à traîner seul, peu importe la raison. La question vaut réprimande. Ces interactions peuvent sembler anodines prises isolément, mais leur récurrence les enchâssent et produit un contrôle des enfants par le personnel de l'hôtel. Quelques récits d'enfants ayant vécu à l'hôtel apprennent que ce contrôle peut être vécu comme une oppression. Les réceptionnistes (qui travaillent le jour) et les veilleurs (qui officient la nuit), sont d'ailleurs appelés les « *gardiens* » dans la plupart des hôtels où nous avons enquêté. Les enfants semblent les considérer avant tout comme ceux qui interdisent et grondent :

*« Tu vois la femme qui est au téléphone depuis que t'es là ? me demande Mélinna, la sœur de Lola. « Oui c'est la gardienne n'est ce pas ? ». « Oui, et elle est super méchante, quand elle est ici on ne peut jouer nulle part même pas dans la cour, elle nous crie dessus, et pourtant même le patron accepte qu'on joue et même les autres gardiens, je ne l'aime pas »*

*Note de terrain, Hôtel Great, Vincennes, AD, 25 juin 2012*

Dans cet extrait, il est aussi intéressant de noter que les enfants savent faire la différence entre tel et tel personnel. Ce que l'on fait dans un hôtel dépend ainsi considérablement de la personne derrière le comptoir. Les parents ne disent pas autre chose. Aux Parnassiens, l'arrivée d'un nouveau réceptionniste, qui a travaillé pendant quelques mois pratiquement tous les jours à l'hôtel, et s'est montré particulièrement tatillon sur l'application du règlement, notamment sur la présence des enfants dans les couloirs, a détérioré les relations entre les familles et le personnel. Pour plusieurs de mes anciens voisins, l'« *ambiance* », l'« *atmosphère* » a changé avec cette arrivée. Une surveillance accrue, des actions dissuasives (une quinzaine de familles ont dû quitter l'hôtel durant l'été), des contrôles et des rappels à l'ordre jugés plus fréquents, donnent l'impression d'être « *fliqué* », voire « *en*

*prison* ». Mais ne sélectionne-t-on pas ici les propos les plus virulents de la part des habitants ? Ne néglige-t-on pas ceux qui ne se plaignent pas de cette surveillance et de ce contrôle, voire qui l'acceptent ou l'encouragent ? Si certains réceptionnistes ou veilleurs font figure de geôlier, d'autres, comme nous l'avons dit, se montrent plus « *compréhensifs* », selon les habitants : pourquoi les relations respectueuses et cordiales avec ces derniers compteraient-elles moins que la méfiance portée aux premiers ?

La réponse à cette dernière question permet de répondre aux deux premières. « Etre compréhensif » est un mot aussi bien entendu dans la bouche d'enfants que de parents, qui permet de regrouper sous un même terme deux qualités mises en avant, par les parents et les enfants. Pour les parents, la compréhension présente les traits de la « sympathie », telle que la thématise en particulier I. Joseph (2003). Il s'agit d'une inclination, favorisée par l'expérience, à se mettre à la place d'autrui et à agir en conséquence, de façon coopérative. Au Parnassiens, il est remarquable que la plupart des employés, nés à l'étranger, aient eux-mêmes vécu en hôtel, et certains avec leur famille au sein même de l'établissement. Etre compréhensif pour les parents veut dire alors que l'hôtelier sait, d'expérience, par où ils passent. Manquer de compréhension devient alors un défaut, au sens où cela veut dire que l'« *on oublie d'où l'on vient* ». Cette expression, employée par un ancien voisin, a une charge péjorative évidente. Ceux qui partageaient il y a peu de temps encore le même sort devraient en effet être les plus à même de soulager ceux qui le subissent aujourd'hui. L'expérience doit valoir compréhension et coopération, pour les parents. L'expérience sied alors comme une catégorie morale, dans la relation des parents aux personnels de l'hôtel, ayant connu des parcours et des conditions de vie semblable.

Pour les enfants, la compréhension se traduit comme « *gentillesse* », ou pour les plus grands, comme « *respect* ». La gentillesse et le respect pointent vers des activités que les enfants savent proscrites mais jugent en certaines circonstances normales et légitimes – par exemple : jouer dans les couloirs le mercredi, faire plus de bruit que d'habitude le samedi ; pouvoir rester seul dans sa chambre lorsque l'on a 13-14 ans etc. La gentillesse et le respect signifient de fermer les yeux, dans ces circonstances, sur ce qui constitue, formellement, autant d'infractions au règlement. La gentillesse et le respect impliquent une compétence de discernement. Manquer de compréhension, c'est manquer de discernement, et par là s'interdire de pouvoir être juste, donc être injuste. Mais alors que la compréhension, appréciée, va de soi, ce n'est qu'en excès ou qu'en défaut qu'elle laisse des traces.

En excès : elle est individualisée, rapportée aux actions exceptionnelles d'une personne et non à l'ensemble du personnel hôtelier – untel, qui laissera exceptionnellement monter un parent dans une chambre pour une naissance, untel, qui offrira des cadeaux aux enfants pour leurs anniversaires. Il peut certainement arriver qu'une personne vienne à incarner, pour certains habitants, l'hôtel dans sa globalité, notamment dans des établissements de petite taille, avec peu de personnels à la réception, gérés sur un mode quasi-familial. Nous n'en avons pas rencontré, contrairement à C. Barrère et C. Levy-Vroelant (2012), qui enquêtaient toutefois dans des meublés louant au mois, pour la plupart ne travaillant pas ou peu avec les pouvoirs publics. En revanche, les défauts de compréhension ne sont pas traités, par les habitants, comme exceptionnels, même s'ils proviennent d'un seul individu. Ils sont vécus comme des injustices, et ne sont, à cet égard, guère susceptibles d'être réparés<sup>73</sup>, ni même compensés par des excès de compréhension. C'est pourquoi nous pouvons comprendre que les habitants caractérisent l'hôtel par les interdictions et l'injustice qui y ont cours, autant lorsqu'ils y vivent, qu'après coup. Nous résumons ici une partie d'un entretien réalisé avec deux enfants et leur mère, habitant aujourd'hui dans un appartement partagé, après avoir vécu pendant plusieurs années en hôtel :

**« C'est le mot « interdit » qu'on a appris en premier en français »**

*A l'automne 2011, nous avons rencontré Prima, et ses deux enfants, Simon, 13 ans, et Ulysse, 8 ans. Prima est arrivée en France comme demandeuse d'asile, il y a 7 ans. Après avoir quitté le Kurdistan du Nord, avec son mari, elle a vécu successivement en Grèce et en Hollande, où elle a demeuré 6 ans, et où son née ses enfants. Elle a fui son mari, qui la battait, pour rejoindre la France, où elle avait des attaches communautaires. Lors des six premières années dans l'hexagone, Prima, Simon et Ulysse ont vécu en hôtel, d'abord à Saint-Denis, où les relations avec l'hôtelier se sont vite dégradées, puis dans le 11ème arrondissement de Paris. Aujourd'hui, la famille vit dans un vaste appartement, partagé avec d'autres ménages.*

*Les enfants se rappellent des « cafards » et des « souris » qui se baladaient dans leur chambre. Ulysse me dit que c'était « comme une ferme », « avec*

---

<sup>73</sup> Se plaindre à la direction n'amène à rien, ou alors à compliquer sa situation (sauf, d'après notre corpus, dans des cas rares, qui engagent la responsabilité juridique du gérant ou du propriétaire, par exemple en cas de violence commise par des personnels sur des résidents). Se plaindre auprès de son assistante sociale ou du Samusocial est compliqué : il y a des contraintes de publicisation fortes, liée à la structure des situations : comment plaider son cas, alors que l'on est formellement en infraction, ou que l'on en appelle à l'infraction ? Et comme passer de l'affectation dans un monde familial à l'expression générale d'un tort (Stavo-Debaugue, 2003; Boltanski, 1984).

*des animaux ». Il en a parlé un jour à un de ses instituteurs qui croyait qu'il avait un animal de compagnie. Prima se rappelle que les souris l'empêchaient de dormir, comme les cris de bébé ; elle avait peur pour ses enfants. Mais le principal problème dans cet hôtel était l'« hygiène » et l'« intimité ». Comme les autres résidents, elle n'avait pas intérêt à se plaindre auprès de l'hôtelier. Elle avait peur de perdre sa place. Ne lui avait-on pas dit, plusieurs fois : « Si ça te plaît pas, tu t'en vas ».*

*Il n'était pas question non plus de remettre en cause le règlement de l'hôtel. Simon affirme que « c'est le mot « interdit » qu'on a appris en premier en français ». Ils n'avaient pas le droit de recevoir des gens. Simon était par exemple aidé pour ses devoirs par un étudiant volontaire de l'AFEV (Association de la fondation étudiante pour la ville), mais celui-ci ne pouvait pas monter dans sa chambre. Le soutien scolaire avait lieu dans un parc ou dans des cafés. Ils n'avaient pas le droit de faire la cuisine (même s'ils se servaient de plaques électriques dans leur chambre). Bien qu'il n'y ait pas d'espace de jeu dans l'hôtel, ils n'avaient pas le droit de courir dans les couloirs. Les enfants étaient fréquemment rappelés à l'ordre par les personnels de l'hôtel. Une « liste des interdits » était punaisée dans leur chambre. Les enfants ne veulent « pas garder de souvenirs » de la période passée à l'hôtel, qu'ils comparent à une « prison ».*

***Entretien non-enregistré, avec Prima, Simon et Ulysse, NO, octobre 2011***

Cet extrait d'entretien montre que le souvenir que gardent les enfants de leur expérience en hôtel s'organise principalement autour des règles contraignantes mises en place par l'hôtelier, car ils savent que leur non-respect aura des conséquences négatives pour leurs parents. D'autres témoignages d'enfants confortent ceux de Simon et Ulysse. Les enfants comprennent que leurs agissements, tout anodins qu'ils soient pour eux, et tout enfantins qu'ils paraissent à l'observateur, peuvent causer des problèmes à leurs parents – ces propos d'une petite fille de l'hôtel Great décrivent bien cette compréhension d'un rapport causal entre la conduite de l'enfant et les problèmes du parent : « *Ma maman s'est disputée avec le monsieur qui est à la réception, parce que je jouais avec ma sœur dans la salle où il y a les poussettes* » (Notes de terrain, Hôtel Great, Vincennes, AD, 10 juillet 2012).

L'hôtel est ainsi avant tout perçu, par les enfants, comme un espace sous contrôle, certes parfois utilisé comme terrain de jeu, mais dont l'appropriation est rendue très difficile par la surveillance exercée par l'hôtelier et par extension par les parents. Nous pouvons penser que ce contrôle de l'hôtelier devient de moins en moins supportable, lorsque la durée



d'hébergement s'allonge. L'invective peut devenir inacceptable, par exemple quand elle met en cause non seulement sa propre présence dans l'hôtel, mais aussi un rôle de genre, qui façonne votre identité. C'est ce que donne à voir cette scène, qui s'est déroulée au Parnassiens en septembre 2012 :

**« Arrête de me parler mal ! »**

*Je rentre à l'hôtel vers 22h. Je gare ma voiture au parking. Sur le chemin, je rencontre Noubar et d'autres Arméniens. Certains vivent à l'hôtel, d'autres pas. Ils discutent autour d'une voiture noire aux vitres teintées. Je les salue tour à tour, j'échange quelques banalités avec Noubar. Noubar a 19 ans. Il vit ici depuis quelques années avec ses parents, ses frères et sœur. Puis Noubar me présente Nazar, que j'ai déjà vu à l'hôtel. « C'est lui dont je t'ai parlé ». J'avais en effet demandé à Noubar s'il ne connaîtrait pas d'Arménien capable de traduire et d'administrer des questionnaires. Nazar est intéressé.*

*Il a 20 ans. Il vivait à l'hôtel avec ses parents, son frère et sa sœur, avant que sa « prise en charge » ne prenne fin. Son bac en poche, il a quitté les bancs de l'école pour chercher du travail et contribuer aux revenus de sa famille. Parce qu'il n'était plus à l'école, m'a-t-il dit, il n'était plus hébergé (voir encadré 9). Il vit aujourd'hui ici et là. Il dort, comme je l'apprendrai, de temps à temps à autre dans cette voiture, prêtée par un ami, et préférée, pour sa discrétion, à celles que lui proposent d'anciens voisins. Nous échangeons nos numéros de téléphone, je salue tout le monde et me dirige vers l'hôtel.*

*Dans la cours, je salue Sifal, veilleur de nuit au Parnassiens, en poste ce soir, qui bavarde avec Firmus, veilleur de nuit également, en vacances, et un homme que celui-ci me présente comme « un nouveau », réceptionniste, « kabyle aussi ». La discussion porte sur la mort annoncée de Bouteflika. Je demande à Firmus ce qu'il fait ici pendant ses vacances. « Je suis venu faire mon linge ». On parle de la pluie et du beau temps. Sur le côté, je vois deux jeunes filles rentrer, puis Noubar. Firmus les aperçoit, contrairement à Sifal, qui tourne le dos à l'entrée. Nous discutons encore un peu, puis je laisse Sifal, Firmus, et le nouveau. J'entre dans le hall, et j'attends à l'accueil quelques temps, que l'on vienne me donner ma clef.*

*Près de la réception, Noubar bavarde avec une des filles entrées tout à l'heure. Il lui fait la conversation, souriant et charmeur. Je le vois bomber le torse, sous un pull fin en laine, rose, qu'il porte comme d'habitude à même le corps, faisant apparaître les contours de ses muscles (Noubar est un boxeur amateur de haut niveau). La fille répond*

à ses sourires et feint de ne pas remarquer la jambe de Noubar, désormais allongée le long de sa chaise à elle. Elle lui rend ses sourires. Bref, Noubar drague une fille.

Sifal (S) arrive. Il passe devant la réception, porte la tête haute et regarde droit devant lui, vers le mur, et dit « c'est fini, dehors ». Il accompagne ses mots de quelques mouvements de bras rapides, indiquant la sortie. Il passe derrière le comptoir, me sourit, me donne ma clef. Il regarde derrière moi (E), vers Noubar (N) et la fille (F). « J'ai dis c'est fini ». Noubar fait mine de ne rien entendre, continue de discuter avec la fille, qui paraît en revanche interloquée, mais reste assise.

S : « 10 heures c'est 10 heures ». Sifal dit dans sa barbe, en faisant quelques pas derrière le comptoir, un stylo à la main, qu'il va le « signaler ».

N : « Tu me parles de quoi ? Qu'est-ce tu veux ? Tu vas signaler quoi ? »

S : « Y a plus de visites à partir de... »

N : « ... mais quelle visite ?! »

Le ton monte. Je vois Sifal prendre un cahier, mais ne rien écrire dedans. Noubar peut penser qu'il rédige un rapport sur la situation – risquant de compromettre son séjour et celui de sa famille.

S, calmement : « Je vais signaler, y a pas de souci ».

N : « Eh ! Ecoute ! Tu vas rien signaler du tout parce qu'elle est pas venue me voir. Mais tu crois quoi ?! »

Sifal passe devant le comptoir. Noubar reste assis.

S : « Qu'est-ce qu'y a ? Qu'est ce qui te prend ? Je t'ai dit « dehors ». Dehors ! ».

N : « Toi qu'est ce qu'y a ? A qui tu dis « dehors » ? Arrête de me parler mal ! »

Je fais un pas vers Sifal, qui s'approche de Noubar. Firmus (F) m'a vu avancer, rentre.

N, regardant Firmus : « Il est malade lui. Dis lui d'arrêter, je vais lui casser les dents ». Noubar explique qu'elle n'est pas venue le voir. La fille prend alors la parole.

F : « j'ai une copine qui habite ici. Elle est partie chercher un truc ». Dans le brouhaha, elle répète.

Firmus essaie de calmer le jeu. Noubar s'insurge :

N : « Il est malade lui ! ».

*S : « Je suis malade moi ? »*

*N : « Ouais t'es malade »*

*S : « D'accord, je suis malade, je vais appeler les flics ». Sifal repasse derrière le comptoir, décroche le combiné.*

*E : « C'est pas normal d'appeler les flics ! ».*

*Noubar avance vers le comptoir. Sifal repose le combiné.*

*N : « S't'plaît, dis moi tu vas marquer quoi !? »*

*Sifal quitte la réception, par le bord le plus éloigné de Noubar, et s'approche de lui. Firmus est entre les deux et s'interpose. Ils ne se quittent pas de yeux. Noubar ne bouge pas. Sifal essaie d'avancer, mais sans forcer le passage, que lui barre Firmus, qui porte la main à sa poitrine.*

*N : « Si t'es un homme, viens dehors, on va régler ça ».*

*S : « Ici ! »*

*N : « Tu vois pas les caméras de l'hôtel ?! ».*

*Sifal force le passage cette fois, lance un coup de pieds, les fesses en arrière, qui ne trouve pas sa cible, barré par Firmus. Noubar s'approche, propose de « régler ça tout de suite », « dehors », « sans caméras ». Le nouveau réceptionniste, qui regardait de loin, s'approche, moi aussi. Deux hommes, des Arméniens vivant à l'hôtel, se pointent face à l'entrée. Firmus lève la voix, demande à Noubar de sortir, qui accepte. Sifal promet la bagarre demain. Le calme est revenu. La fille n'est plus là, je ne l'ai pas vue quitter les lieux.*

*Je prends ensuite à parti Sifal. Il avance des « problèmes » passés avec Noubar comme justification de ce qui s'est passé, outre le fait du règlement. Personne d'extérieur à l'hôtel ne doit y entrer après 22h. Il est lui-même surveillé, et ne veut pas être réprimandé. Je lui demande ce qu'il va faire, sans doute en étant moi-même menaçant, d'une autre manière –je suis « un observateur », mais du « Samusocial », comme tel considéré comme partial et doté d'un pouvoir de nuisance. Il me dit qu'il n'appellera pas la police.*

***Carnet de terrain, Hôtel Parnassiens, Roulaville, ELM, 9 septembre 2012***

Firmus m'expliquera, quelques jours plus tard, que Sifal a « mal géré » la situation. Il n'aurait pas dû, tout d'abord, laisser entrer la jeune fille – encore aurait-il fallu qu'il contrôle

le portillon. Il s'est emporté trop vite, comme Sifal en conviendra auprès de moi, qui estime qu'il n'aurait pas agi ainsi s'il avait été moins fatigué (il faut dire qu'il travaille à temps plein, en même temps qu'il prépare sa rentrée universitaire en médecine). Mais Sifal considère qu'il était tout de même dans son bon droit, Noubar n'« *avait pas à lui parler comme ca* ». Qu'en dit Noubar, que je retrouve quelques jours plus tard, autour d'un repas dans la chambre d'un des ses compatriotes, Azad ?

**« *Si y avait pas mes parents ici...* »**

*Je rentre à l'hôtel vers 20h, déposer un courrier que j'ai tapé pour Moqran. Je compte passer la nuit à Paris. Je discute sur le trottoir avec un voisin, puis croise Moqran qui sortait de l'hôtel. Je lui remets l'imprimé et nous commençons à discuter. J'aperçois Noubar et son pull rose à une fenêtre, on se salue au loin.*

*Quelques minutes passent et je reçois un appel de Noubar, qui me demande de venir « tout de suite » dans la chambre 226. Le ton est direct. Je demande si ca va. Oui. Je crains qu'il n'ait été exclu de l'hôtel. Je m'excuse auprès de Moqran, et file en 226.*

*Je frappe à la porte de la chambre, un vieil habitant de l'hôtel, Charles, m'ouvre avec le sourire. Noubar, Aris, 19 ans, Charles, et Azad, 30 ans, présenté comme le « chef de famille », mangent sur une table de camping dépliée, où m'attend une assiette. Cela fait plus d'un an que je vis à l'hôtel, et c'est la première fois que je suis convié chez les Arméniens<sup>74</sup>.*

*Au cours du repas, je demande à Noubar comment s'est terminée l'histoire avec Sifal. « Il n'a rien fait ». « Il a eu de la chance », poursuit-il, « si y avait pas mes parents ici, je l'aurais démoli ». Je lui fais remarquer qu'il aurait pris la porte. Aris sourit, Noubar aussi. « Je m'en fous ». Il était en tort selon lui : la fille ne venait pas ici pour lui, ce n'est pas lui qui l'avait laissée entrer, il avait droit d'être assis là, de lui parler et de la « draguer ». Le « gardien » n'avait pas à lui parler comme ca. Ce n'est pas chez lui en plus. Et c'est un sale type, qui n'est pas à son premier coup – j'accorde un certain crédit à ce témoignage, qui en confirme d'autres<sup>75</sup>.*

---

<sup>74</sup> Comme je l'apprendrai quelques jours plus tard, les Arméniens (j'emploie cette catégorie ethnicisante car ils l'emploient eux-mêmes pour se désigner, à l'hôtel, devant moi) ont considéré que j'étais « *un gars bien* », quoique je sois « *au samu* ». Le prise en position en faveur de Noubar, l'aide apportée à Nazar pour trouver un boulot et une inscription à l'université, ont sans doute joué en ma faveur, et confirmé ce qu'Aris présente comme ma « *tranquillité* ». « *On sait que t'es du samu, t'avais l'air tranquille* », m'a-t-il dit quelques jours plus tard. C'est une façon de dire que l'entrée sur le terrain peut être plus longue que prévu !

<sup>75</sup> Ces autres témoignages proviennent de parents, qui n'ont pas de relations proches avec les Arméniens.

*Aris appuie son ami. « Si on te parle mal et que tu ne réponds pas, tu n'es pas un homme ». Il me raconte qu'il se tient à carreaux ici, mais aurait fait la même chose que Noubar à sa place. D'ailleurs, s'il vit aujourd'hui dans cet hôtel, c'est parce qu'il a eu des « problèmes » avec des gérants dans d'autres établissements, qui les prenaient, lui et ses parents, pour « de la merde ».*

***Carnet de terrain, Hôtel Parnassiens, Roulaville, ELM, 14 septembre 2012***

Cet extrait témoigne de la tension qui peut exister autour de la régulation des présences dans l'hôtel. S'approprier le temps d'une discussion un espace collectif ne va pas de soi sous le regard d'un tiers, doté d'un pouvoir de régulation, mais surtout considéré comme malveillant parce qu'il l'applique sans « chercher à comprendre ». Le mépris et l'infantilisation ne mettent-ils pas en cause la place des jeunes adultes, comme vieux enfants, à l'hôtel ? Il est difficile de grandir à l'hôtel, de devenir un adulte, c'est-à-dire dans de nombreux foyers de contribuer à l'entretien de la maisonnée, et de devoir supporter, le mépris et le courroux d'hôteliers. Le fait d'être encore un enfant au sens de l'assistance ne rend pas moins responsable des possibles sanctions qui seraient infligées à la famille entière. Au contraire, parce que l'on est un enfant mais aussi désormais un adulte, on devient d'autant plus responsable du malheur des siens.

Considéré sous cet angle, les parties communes de l'hôtel où l'on peut de temps en temps voir des enfants s'amuser, leur apparaissent aussi comme des espaces de limitations et d'interdictions. Cette réglementation a une histoire longue, bien connue grâce aux travaux historiques de A. Faure et C. Lévy Vroelant (2007) sur les hôtels meublés. Elle a aussi une temporalité plus récente, qui s'accélère avec les incendies de 2005, dont celui de Paris Opéra. Se déploie depuis une série de mesures qui doivent permettre de s'assurer de la sécurité des hôtels, dépendante de la qualité du bâti et de l'équipement, mais aussi des pratiques des résidents.

Le maintien de normes de sécurité est bel et bien un critère essentiel qui façonne la vie quotidienne des familles dans l'hébergement en hôtel, un objectif dont on voit mal comment il pourrait être remis en cause. Toutefois, sa réalisation implique aujourd'hui, par la voie de la réglementation, du contrôle, et de la surveillance, de prescrire et de proscrire des usages de l'hébergement – des parties communes à l'espace intime. Elle entraîne, paradoxalement, ce que l'on pourrait considérer comme des pratiques et comportements à risque, en matière de sécurité (jouer près des fourneaux), de santé publique ou d'éducation (dormir dans le même lit

que ses parents). Mais plus largement, elle entrave une aspiration commune aux familles et aux enfants présents dans ces hôtels, qui est aussi une capacité ontologique fondamentale, celle consistant à habiter sa demeure<sup>76</sup>.

### **Encadré 9 – Les mineurs « en famille » deviennent-ils des « isolés » à leur majorité ?**

Les usagers du 115 de Paris sont répartis selon deux statuts : isolés ou en famille, lorsque l'adulte est accompagné d'un enfant mineur. Mais qu'arrive-t-il lorsque cet enfant, pris en charge avec sa famille, devient majeur ? Est-il toujours hébergé en famille ou est-il considéré comme un usager isolé dès lors qu'il atteint l'âge de 18 ans ? Les parcours de prise en charge par le 115 diffèrent-ils selon le sexe de ces jeunes ? Ces jeunes ont-ils tendance à rester dans le dispositif d'hébergement d'urgence, reproduisant ainsi le schéma de recours à l'assistance de leurs parents ?

Pour répondre à ces questions nous avons réalisé une étude en 2010, nous intéressant au devenir de ces jeunes en famille lorsqu'ils atteignent la majorité. Les données dont nous disposons alors sur le suivi des usagers nous ont permis de reconstituer leur prise en charge par le 115 de Paris de 1999 à fin 2009.

L'analyse de ces parcours a montré d'une part que peu de prises en charge s'interrompent pour la seule raison de l'âge de l'enfant devenu majeur : seuls 10% des jeunes hébergés en famille le jour de leurs 18 ans voient leur prise en charge s'arrêter parce qu'ils sont majeurs, les autres étant prolongés parce qu'ils sont scolarisés ou encore pour raison familiale. La prise en charge de ces derniers s'interrompt finalement lorsque l'ensemble de la famille est orientée vers un autre dispositif d'aide ou que sa situation ne nécessite plus une prise en charge. D'autre part seuls 6% des jeunes en famille se retrouveront plus tard dans le dispositif d'aide aux personnes isolées et 4% seront à nouveau hébergés en famille, mais en tant que chef de famille et non plus en tant qu'enfant.

Même si l'observation est tronquée car on ne savait pas si ces jeunes reviendraient ou non dans le circuit de l'assistance aux sans domicile par le biais du 115 au-delà de fin 2009, on peut tout de même rejeter l'hypothèse d'une transmission du recours à l'assistance (par le biais du 115 de Paris) lorsque les enfants ont été hébergés avec leurs parents, ni d'un arrêt de prise en charge systématique dès lors que le jeune atteint la majorité.

<sup>76</sup>Le concept d' « habiter » est emprunté ici directement à l'analyse qu'en donne M. Breviglieri.

Pour plus d'informations :

[http://observatoire.samusocial75.fr/PDF/donnees115/Devenir\\_des\\_jeunes\\_a\\_la\\_majorite.pdf](http://observatoire.samusocial75.fr/PDF/donnees115/Devenir_des_jeunes_a_la_majorite.pdf)

Par conséquent, nous pouvons alors comprendre que des espaces, comme le voisinage, la ville, ainsi que la famille, constituent des échappatoires momentanées d'un univers oppressant. C'est à partir de ce point de vue que nous envisageons ici ces espaces comme des alentours de l'hôtel. Nous nous demandons ce qu'y font et ce qu'y trouvent les enfants, en réponse aux difficultés rencontrées à l'hôtel<sup>77</sup>.

### ***3. Les extensions de l'hôtel : le voisinage, la ville et la famille***

Pour les enfants, vivre en hôtel comporte donc des difficultés qu'ils ne rencontreraient probablement pas dans un logement ordinaire. Certes, l'étroitesse des chambres, les restrictions et interdictions opposées à leurs activités dans les parties communes n'empêchent pas certains aménagements et adaptations. L'attitude de l'hôtelier est également importante. Mais ces conditions demeurent pénibles et nourrissent le souhait de vivre ailleurs. Comment cette aspiration se traduit-elle au quotidien ?

Pour les parents, l'hôtel ne doit jamais être qu'un logement de passage, notamment, bien que d'autres raisons y concourent, parce qu'il ne constitue pas le meilleur endroit pour élever leurs enfants. Vivre en hôtel peut être, néanmoins, une réalité durable. Mais nous n'avons pas rencontré une seule personne ayant l'intention de s'y installer – ce qui constitue une crainte très claire de la part des travailleurs sociaux et des plateformes, comme des administrations qui financent l'hébergement des familles, comme nous avons pu le constater dans le cadre d'une enquête sur la politique de l'hébergement. L'« installation » des familles dans l'hébergement d'urgence peut être constatée statistiquement, au sens de l'augmentation de la durée moyenne d'hébergement des ménages (Guyavarch et Le Méner, 2013). Elle peut être déplorée comme un échec de la prise en charge. Mais il paraît, à la lumière d'une

---

<sup>77</sup> Nous proposons donc une vue partielle de ces espaces, du point de vue de l'hôtel. Il y aurait évidemment tout intérêt de compléter notre compréhension de ces espaces, en voyant comme ils façonnent les vies des enfants (et de leurs parents), au-delà des réponses qu'ils peuvent apporter aux problèmes rencontrés à l'hôtel.

observation prolongée, bien difficile d'y reconnaître les fruits de projets ou de stratégies de la part des familles. Au contraire, les efforts quotidiens réalisés pour « *vivre comme tout le monde* », selon une expression couramment entendue sur le terrain, décrivent une volonté claire de s'en sortir, ce qui suppose systématiquement de quitter l'hôtel. A ce titre, de nombreux parents semblent eux-mêmes limiter certains usages de la structure pour leurs enfants. Les enfants eux-mêmes apprennent à ne pas faire certaines activités à l'intérieur de l'établissement. La vie des enfants est alors rythmée par des affaires menées en dehors de l'hôtel.

Les espaces que fréquentent les familles en dehors de leur établissement peuvent sous cet abord être considérés comme des ressources, face aux difficultés qu'elles rencontrent à l'hôtel. Le voisinage de l'hôtel, la ville, la famille, ou encore l'école, comme nous le verrons dans le dernier chapitre, peuvent à cet égard être envisagés comme extensions de l'espace domestique situé à l'hôtel. Du point de vue des parents, comme des enfants, on peut s'y affranchir, ne serait-ce que momentanément, de certaines contraintes de l'hôtel. Pour les parents, il est primordial que leurs enfants voient autre chose que l'hôtel, et qu'ils puissent ainsi mieux supporter la vie qui s'impose à eux. Quelle importance cela a-t-il pour les enfants ? Nous allons explorer avec eux leur quartier, qui offre des possibilités de jeu et de sortie jugées bénéfiques par les habitants. Nous allons aussi suivre les enfants plus loin dans la ville, où s'effectuent des balades et des visites qui en font de fins connaisseurs de l'espace urbain. Enfin, la famille et quelques proches apparaissent comme un point d'ancrage important, qui résiste aux aléas de leur vie quotidienne.

### **3.1. Le voisinage**

Dans tous les hôtels où nous sommes allés, les abords et les environs de l'établissement servent de temps en temps de terrains de jeu aux enfants habitant l'hôtel. La présence, à proximité d'où l'on vit, de parcs et d'espaces où se défouler est fortement appréciée par les enfants. C'est l'occasion de changer d'air, de retrouver des copains et copines, notamment des enfants qui n'habitent pas l'hôtel et qui ne peuvent y être invités<sup>78</sup>.

---

<sup>78</sup> Nous ne parlerons guère dans cette partie des adolescents et des jeunes adultes. Ce n'est pas qu'ils ne fréquentent pas le voisinage. Mais nos matériaux ne sont pas assez fournis et les observations que nous pouvons faire ont déjà été mentionnées en passant. Ces adolescents et jeunes adultes paraissent trouver, aux abords de l'hôtel, des moments de répit, où se retrouver seul ou entre copains. Ils semblent également, de cette manière, accorder aussi du répit à leur(s) parent(s). Il faudrait ajouter que le voisinage, mis à part pour faire des courses,



A l'hôtel Finlande, aucun espace n'est réservé aux enfants. Ils jouent alors à l'extérieur, en particulier dans trois des parcs de la ville facilement accessibles depuis l'hôtel. Au parc, ils retrouvent leurs copains d'école ou peuvent faire de nouvelles rencontres en jouant à plusieurs - « *on peut pas jouer à chat si on a qu'un copain* » rappelle Kasisi. Les environs de l'école peuvent aussi constituer un terrain de jeu et de sociabilité pour les enfants et les parents, comme nous en informe Ludmina, 9 ans :

**« *Ils parlent avec les copines, ben nous on joue* »**

*« Ben on joue, on joue avec le ballon, on joue avec la corde à sauter, on joue quelque fois au rugby, à l'extérieur de l'école, c'est près de l'école, y a une grande place, nos parents ils s'assoient, ils parlent avec les copines, ben nous on joue. Après l'école, oui, tous les jours, quand il fait chaud. Et quand il fait froid, je viens à la maison. Je vais [aussi] au parc. Je connais trois parcs : deux près de Carrefour et un près de l'école. Y a des balançoires, des attractions pour jouer. »*

***Entretien avec Ludmina, 9 ans, Hôtel Finlande, Vitry, AM, mars 2012***

Pour les parents, il est important que les enfants ne restent pas en permanence, hors des heures de classe, à l'hôtel, où ils n'ont guère la liberté de jouer, de s'amuser, d'inviter d'autres enfants. « *[Au parc], nous dit cette maman, ça court dans tous les sens. Ils jouent surtout au foot. Faut les faire bouger beaucoup, ils adorent ça. Ils ont besoin... Parce qu'à chaque fois ils sont enfermés dans une chambre, tout ça, ils peuvent rien faire. Autant les amener dans un parc qu'ils bougent dans tous les sens. Quand ils sont épuisés ils viennent se mettre au lit* ».

Les sorties dans le voisinage permettent à certains habitants de l'hôtel de se ressourcer, chez des voisins, devenus des proches, comme nous l'apprend la mère de Kasisi, qui bénéficie de l'hospitalité quotidienne d'une voisine :

**« *Elle et moi on essaie de s'organiser* »**

*« C'est une dame qui a son fils qui est dans la même école que Kasisi. Parfois, je vais la voir, je fais la cuisine. Elle habite pas loin là. Je l'ai rencontrée à l'école, elle habite juste à côté. Parfois on y va aussi, elle invite les enfants, ils mangent tous ensemble. Et après quand on rentre, c'est le bain et ils se mettent au lit. Oui, c'est très gentil. Elle et moi on essaie de s'organiser. Elle m'a proposé comme ça. Elle me*

---

paraît surtout un espace de sociabilité masculine. Le repos des femmes serait dans la chambre, celui des hommes à l'extérieur, selon des manières bien documentées par ailleurs de genrer les usages de l'espace.

*prend Mamadou, celui de 4 ans qui est dans la même école aussi que sa fille et après comme moi je vais récupérer Kasisi, je prends son grand avec moi, et c'est comme ça qu'on va chez elle tous les jours.*

***Entretien avec la mère de Kasisi, Hôtel Finlande, Vitry, mars 2012***

Comme on le voit, le voisinage peut être un milieu d'entraide et d'échanges, où s'étend le réseau des ressources sur lesquelles on peut espérer compter, lorsque la nécessité s'en fait sentir (Stack, 1975), ou pour satisfaire certains besoins précis (Duneier, 1999).

Au Parnassiens, alors qu'aucun enfant ne joue dans la cour ou dans le jardin, il n'est pas rare d'en retrouver jouer à l'élastique, à la balle, ou aux raquettes, sur le trottoir qui longe la grille de l'hôtel. Le trottoir est séparé de la rue par des voitures garées là en permanence. Il constitue ainsi une bande de bitume propice aux jeux. Les enfants peuvent s'amuser sous le regard de leurs parents, dont les fenêtres donnent sur la rue. Ils peuvent encore prolonger de quelques minutes leur sortie et leurs activités, alors que leurs parents discutent avec des voisins rencontrés au seuil du bâtiment. Mais les enfants de l'hôtel se retrouvent surtout un peu plus loin, sur la pelouse boisée qui recouvre l'espace vacant entre deux immeubles de la cité Jacques Prévert.

Dans cet hôtel, comme aux abords d'autres établissements, des problèmes émaillent les relations avec les habitants du quartier. Les enfants sont alors au cœur des débats. Là-bas, où joue son fils, « *il y a des problèmes tout le temps* », m'a dit un père de famille. « *Mais où ils peuvent aller ?* », ajoute-t-il ? Les voisins se plaignent des « *enfants de l'hôtel* » m'informe un autre parent. « *On dit qu'ils volent, mais ce n'est pas vrai. C'est eux qui se font embêter* », m'avait averti une mère de famille. Ici, les voisins des hôtels n'accueillent pas toujours, semble-t-il, la présence des familles d'un bon œil. Les riverains du Finlande n'ont pas toujours apprécié d'avoir des familles en vis-à-vis, comme le rapporte Josette :

*« Je demande à Josette s'il y a des espaces de jeux pour les enfants dans l'hôtel. Il y a un morceau de terrain recouvert de pelouse à l'arrière du bâtiment, mais Josette ne laisse pas les enfants y jouer. Parce qu'ils ne sont pas surveillés. Parfois, elle organise des anniversaires dans la cour. Elle a fait ça pour plusieurs personnes qui sont parties maintenant. Parfois, quand il faisait beau, elle mettait 2 ou 3 tables mais le voisin de derrière s'est plaint. Avant, il y avait plutôt une équipe de « jeunes » dans*

*l'hôtel. Maintenant, il y a des enfants « tout petits. On ne peut pas les laisser tout seuls dans la cour. C'est trop risqué. »*

***Notes de terrain, Hôtel Finlande, Vitry, AM, avril 2012***

La prévention des risques (voir infra) paraît ici aussi une réponse à des questions de voisinage. Les enfants n'ont pas l'air en reste : ceux vivant à l'hôtel sont moqués par d'autres enfants occupant ces ruelles servant de terrain de jeu. Cette scène met au prise une petite fille vivant au Parnassiens, à quelques garçons du voisinage :

***« Gitan ! » / « Roumaine ! »***

*Dans la rue, j'entends des gamins s'insulter et rire au loin. « Fils de pute » « tapette » « ta mère la pute ». J'approche. Une dame entre dans la cité, une petite fille a l'air de suivre. Quatre gamins, de 6 à 10 ans peut-être, un Blanc, un Noir, deux Rebeu, lui lancent des quolibets, et courent ensuite en s'éloignant. Elle leur dit qu'ils sont des « tapettes », la preuve « vous courez ». « Gitan ! », lance-t-elle à l'un d'eux. Lui répond : « au moins, moi je suis pas une Roumaine ! ». Des adultes passent, freinent le pas, continuent leur chemin, la petite aussi. Les gamins lancent encore des insultes, courent, rient, un dit « pars là, après elle rentre à l'hôtel de ce côté-là »*

***Carnet de terrain, Hôtel Parnassiens, Roulaville, ELM, 24 septembre 2011***

Nous ne saurions prétendre que cette observation est représentative des moqueries subies par les enfants de l'hôtel. Nous n'avons pas assisté à beaucoup de scènes semblables<sup>79</sup>. Mais elle est conforme à ce que nous ont rapporté des parents et des enfants. Pour les parents, les relations avec les gens du quartier posent des problèmes, et leurs enfants sont incriminés. Les hôteliers ne disent d'ailleurs pas autre chose : les « problèmes avec le voisinage » sont une des raisons évoquées, comme nous l'avons dit, pour justifier l'interdiction que les enfants utilisent la cour ou le jardin. Mais, comme dans cette interaction, les moqueries ne semblent pas renvoyer au fait de vivre en hôtel, comme nous l'imaginions (voir l'encadré 10). Cette analyse ne doit pourtant pas faire ignorer les stratégies des enfants, pour que l'on ne sache pas

---

<sup>79</sup> J'habitais tout seul au Parnassiens, sans enfant. Je n'ai pas de raison ou de prétexte pour suivre les enfants dans la cité, d'autant moins que ce sont les mères, plus que les pères qui s'occupent de les accompagner. Par ailleurs, les enfants que j'ai le plus suivi ne jouaient pas là, le voisinage étant considéré comme un milieu de mauvaises fréquentations.

qu'ils habitent à l'hôtel. Ces stratégies peuvent impliquer de se priver des aménités du voisinage, comme nous l'avons observé autour de l'hôtel Great. Des enfants ne vont pas n'importe quand ni n'importe comment au parc, tandis que d'autres n'y restent pas, pour ne pas laisser savoir qu'ils vivent à l'hôtel. Nous retrouvons ces tactiques de dissimulation pour des enfants habitant d'autres structures que des hôtels<sup>80</sup>, et le stigmatisme ne semble pas tant porter sur le type d'hébergement, que sur son caractère provisoire et collectif.

#### **Encadré 10 - Moqueries et stigmatisations : l'hôtel en question ?**

J'ai abordé plusieurs fois avec Sela et Baby leurs relations avec d'autres enfants, ne vivant pas à l'hôtel. Je leur ai demandé, de façon directe ou détournée, si on ne s'était jamais moqué d'elles parce qu'elles vivaient en hôtel. Dans le questionnaire passés aux enfants lors du pilote de l'enquête quantitative, plusieurs questions portent sur les moqueries. Sela et Baby m'avaient permis d'en tester une version antérieure.

Je les ai interrogées toutes les deux en face à face, à plusieurs jours d'intervalle. Baby a été la première interviewée. Elle déclare qu'on s'est déjà moqué d'elle. Je lui ai demandé pourquoi. Elle m'a répondu « *Ben...* », tête baissée. Puis elle m'a regardé comme gênée. Je lui ai alors suggéré une réponse – celle que j'avais attendu par ailleurs : « *parce que tu vis à l'hôtel ?* ». Sa réponse, dite avec beaucoup de clémence face à ma précipitation et ma maladresse, a été la même que celle donnée plus tard par sa sœur : « *ben, non. Parce que j'étais par terre* ». Redoublant de professionnalisme et de maladresse, je lui ai demandé de préciser sa réponse : « *ben oui, j'étais tombée par terre !* ».

Sans préjuger d'une représentativité statistique, neuf enfants sur les quinze interrogés durant le pilote disent subir des moqueries d'autres élèves, dont cinq souvent ou très souvent. Ces moqueries sont indépendantes du type de structure d'hébergement, elles concernent autant les enfants hébergés en hôtel qu'en CADA ou en CHRS. Ces moqueries ne portent donc logiquement pas sur la résidence en hôtel. Elles semblent beaucoup plus liées à la fois à la pauvreté et au fait d'être primo-arrivants. Deux enfants disent ainsi subir des moqueries en raison de leur manière de parler, et deux à cause de leurs vêtements (les autres raisons cités sont l'obésité et la coupe de cheveux). Cinq enfants ont également subi des moqueries à

---

<sup>80</sup> Sema, la grande fille de Mme Villeneuve, qui vit au CADA de Albon Mons déclare par exemple : « *quand je descends au parc je fais attention de ne pas rencontrer mes copines d'écoles parce que sinon après elles vont le dire à tout le monde que j'habite au centre et après ils vont se moquer de moi, et je ne dure jamais au parc* ».

l'extérieur de l'école, de la part d'autres enfants, à cause de leurs vêtements ou de leur coupe de cheveux. A l'inverse, aucun enfant n'a subi de moqueries d'adultes.

### 3.2. La ville

Les enfants vivant en hôtel sont des enfants mobiles – c'est au moins le cas de ceux qui ne sont pas scolarisés dans la commune où ils vivent. Cette mobilité a des aspects contraignants et problématiques, mais elle vaut aussi comme découverte et connaissance de l'espace urbain. Elle produit des attachements à des lieux, qui peuvent sembler suprenant pour de jeunes enfants notamment. C'est ce que semblent indiquer les questionnaires passés aux enfants lors du pilote.

Un grand nombre d'enfants passent tout d'abord une partie importante de leur journée dans les transports en commun. Sur quinze enfants interrogés dans le pilote de l'enquête quantitative, sept ont à un moment donné mis plus de 25 minutes pour se rendre à l'école. Actuellement, six enfants mettent 20 minutes ou plus pour se rendre en cours, dont cinq habitent en hôtel ou en CHU. Les enfants hébergés en hôtel sont en effet bien moins fréquemment scolarisés dans leur commune que ceux qui sont hébergés en CHRS ou en CADA. Logiquement, les enfants en hôtel sont donc moins nombreux que ceux hébergés dans d'autres structures à se rendre à l'école à pied. La moitié des enfants interrogés dans le pilote se rend ainsi à pied à l'école, mais seulement deux sur sept parmi ceux qui vivent en hôtel. Cinq enfants prennent le bus pour aller à l'école (dont quatre qui habitent en hôtel), quatre utilisent le métro (dont deux habitent en hôtel), un le RER (il vit en hôtel). Parmi les sept enfants interrogés qui habitent en hôtel, cinq trouvent alors le trajet long ou trop long (ce qui est très rarement le cas pour ceux qui sont hébergés en CADA ou en CHRS).

Ces longs trajets pour aller à l'école ne sont cependant pas un temps mort : parmi les enfants qui ne vont pas à l'école à pied, trois en profitent pour dormir, deux pour discuter, écouter de la musique, ou jouer. La moitié des enfants dit apprécier ces trajets et les considérer comme un moment agréable, l'autre moitié déclarant avoir peur d'un accident, de se perdre, d'être embêté par des adultes ou de « *croiser des fous* ».

Ces trajets sont également l'occasion de développer des compétences de mobilité. Sur les sept enfants hébergés en hôtel interrogés durant le pilote, cinq connaissent au moins 3 lignes de métro et des stations s'y trouvant, les deux autres connaissent au moins une ligne avec une station.

Les enfants n'apprennent pas à connaître la ville tout seuls, mais avec leur(s) parent(s). C'est ce que corrobore le pilote : sur treize enfants ayant répondu à la question, dix déclarent être toujours accompagnés par leurs parents lorsqu'ils prennent les transports en commun. Notons d'ailleurs, que les trois enfants accompagnés moins fréquemment résident tous en hôtel. Pour certains parents, organiser des sorties, à Paris en particulier, du moins loin de l'hôtel, est une stratégie claire pour permettre aux enfants de se changer les idées, de découvrir de nouveaux endroits. Les sorties ont lieu alors, semble-t-il, de préférence à bonne distance de l'hôtel. Par exemple, si la commune de Vitry offre de multiples possibilités de sortie (centres culturels, clubs sportifs...) et des tarifs préférentiels, appelés « commission sociale », qui concerneraient les habitants de l'hôtel, elle n'attire que peu d'enfants du Finlande dans ses services<sup>81</sup>. Le manque d'information peut être un élément d'explication. Mais le fait de s'éloigner physiquement de l'hôtel, de rejoindre des lieux qui n'ont rien à voir avec le quotidien à part de permettre de s'en échapper, nous paraît décisif pour comprendre les parcours en ville des enfants et de leur(s) parent(s).

Ainsi chaque week-end, et le mercredi, quand elle ne travaille pas, Zahia accompagne son fils jouer au parc, découvrir un endroit inconnu de Paris, ou encore visiter des lieux culturels. Durant la fermeture de la crèche, ou les vacances d'été, les parents se relaient pour balader leur fils, autrement enfermé et sans grand chose à faire à l'hôtel :

**« Je plains les enfants qui restent là toute la journée. C'est une prison »**

*C'est dimanche. Je passe saluer Moqran et sa famille dans leur chambre. Zahia fait manger Loulou à sa table, qui a comme d'habitude un appétit de moineau.*

*Elle me propose de m'asseoir. Je prends place à côté de la table de cuisine. Sans transition, elle m'apprend qu'ils n'ont aucune nouvelle du changement d'hôtel annoncé depuis plus d'un mois maintenant. Elle paraît inquiète. Ces derniers jours, poursuit Moqran, « ils se sont calmés en bas ». Ils espèrent toujours partir, et se rapprocher de Paris.*

*En ce moment ici, il n'y a « rien à faire ». Il fait chaud, les enfants ne peuvent pas jouer. « C'est interdit de courir, interdit de faire du bruit ! », s'emporte Zahia. Il n'y a « que la télé ».*

*Moqran, qui n'a pas travaillé cette semaine, est sorti chaque jour balader son fils à Paris, sauf hier. Loulou et sa mère sont allés au parc de la Villette. La bonne*

---

<sup>81</sup> Au cours de son enquête, Andrée Mozziconacci n'a par exemple rencontré qu'un enfant habitant au Finlande faisant partie d'un club de sport de la commune.

*nouvelle, c'est qu'ils viennent de lui trouver une place en centre aéré, près de sa future école maternelle. Il peut y aller tous les jours. « C'est un endroit idéal ». Les enfants font du sport, peuvent nager. Ils mangent ensemble. Le tout ne coûte que 2 ou trois euros par jour. « Ca vous fera des vacances », dis-je rigolant, alors que Loulou joue bruyamment avec des petites voitures. « C'est sûr, mais c'est surtout pour lui, répond Moqran. Je plains les enfants qui restent ici toute la journée. C'est une prison ».*

***Carnet de terrain, Hôtel Parnassiens, Roulaville, ELM, 12 août 2012***

L'impression que les enfants sont enfermés à l'hôtel est parfois patente. Contrairement à d'autres établissements, dotés comme certains CADA ou CHRS, d'espace d'éveil ou de jeux, peu d'hôtels mettent à disposition des enfants des endroits où se reposer, jouer, ou s'amuser. Il est d'autant moins étonnant que des parents s'appliquent à ce que leurs enfants sortent de l'hôtel. Les enfants eux-mêmes semblent friands de ces moments, qui, à proprement parler, sortent de l'ordinaire, et permettent de se sentir comme d'autres enfants.

Les résultats du pilote semblent confirmer cette intuition. Douze enfants interrogés sur quatorze disent se promener régulièrement avec leurs parents, dix font les magasins et trois du sport ensemble. Plus largement, neuf enfants sur quatorze font du sport en dehors de l'école au moins une fois par semaine, onze sont allés au moins une fois depuis la rentrée de septembre au cinéma (dont cinq au moins deux fois). Cependant, deux résultats marquants du pilote doivent être soulignés. D'une part, les enfants en hôtel ont sensiblement moins d'activités culturelles que ceux qui sont hébergés dans d'autres structures : ils sont moins nombreux à jouer aux jeux vidéos et à lire des bandes dessinées, ils vont moins fréquemment au cinéma, ils sont moins nombreux à avoir visité un parc d'attraction, un zoo, un cirque ou des musées durant l'année. Cela s'explique, il nous semble, en grande partie par l'impossibilité pour les enfants hébergés en hôtel de bénéficier des services proposés par les CHRS et les CADA à destination des familles. L'autre résultat marquant est l'absence de coupure avec le quotidien durant les vacances : seulement deux enfants sur quatorze sont partis en vacances durant l'été précédant le pilote, et trois seulement durant les vacances de

Noël<sup>82</sup>. Nous allons revenir sur cette absence de rupture avec le quotidien durant les vacances dans les paragraphes qui suivent.

### 3.3. Les proches et la famille

L'« exclusion sociale » peut être conçue comme un processus du délitement du lien social (Paugam, 1996). L'idée d'exclusion sociale, sous différentes variantes, semble appeler logiquement celle de « rupture sociale » (Paugam, 1991), de « perte des repères » (Emmanuelli, 2003), ou encore de « naufrage » (Declerck, 2001). La figure de l'homme à la rue est sans doute pour beaucoup dans cette association de l'exclusion et de l'isolement. Des échanges réguliers avec des professionnels laissent penser que ces familles, notamment monoparentales, étant fortement démunies, vivent tout à fait isolées. Cet isolement serait préjudiciable pour l'enfant. Nos observations tendent à infirmer cette remarque. Au contraire, la vie quotidienne mobilise de nombreuses ressources, relationnelles notamment. En particulier, des membres de la famille et des proches jouent un rôle important dans l'éducation des enfants. Les proches, la famille, qui accueillent les enfants de temps à autre, contribuent, pour les parents et selon l'expression emblématique de Moqran, à ce que leurs enfants « *[aient] une vie comme les autres enfants* ». Notons sur ce point que la moitié des enfants interrogés durant le pilote voient de manière plus ou moins régulière des membres de leur famille durant l'année.

La famille, pourrait-on penser, permettrait aux ménages, qui ont peu de moyens, et aux enfants en premier lieu, de prendre le large de temps à autre. Durant les vacances, des enfants quittent ainsi l'hôtel pendant quelques jours. Ils peuvent non seulement se reposer, mais aussi « *être comme les autres* ». Cette expression, entendue fréquemment, signale l'attention qu'apportent les parents à offrir à leurs enfants une vie aussi « *normale* » que possible. Les vacances en font partie, alors même qu'ils sont une charge parfois considérable pour le ménage – tous ne peuvent, du reste, pas offrir de départ en vacances à leurs enfants.

Mais au-delà des difficultés économiques à partir en vacances, des difficultés liées au mode d'hébergement font que cela n'a rien d'évident. A l'hôtel, les entrées et les sorties sont contrôlées. Certains établissements disent signaler, de façon systématique, la non-occupation

---

<sup>82</sup> Le pilote de l'enquête quantitative n'a porté que sur 50 familles et seuls quatorze enfants âgés de 6 à 12 ans ont été interrogés. Les résultats énoncés ici doivent donc être consolidés par l'enquête ayant lieu entre janvier et avril 2013, durant laquelle seront interviewés 350 enfants de cette classe d'âge.



d'une chambre pour la nuit. C'est un possible motif de « *fin de prise en charge* ». Au Parnassiens, les familles craignent ainsi de partir en vacances, et plus généralement prendre congés de l'hôtel, aussi important que cela apparaisse, peut sembler risquer, comme le soulignent ces notes de terrain :

**« *J'ai peur qu'ils me jettent* »**

*Aba voudrait, maintenant qu'elle travaille, prendre quelques vacances, pour se reposer, et conduire Aminata, sa petite fille, chez son père, en Italie, ou chez ses parents, au Sénégal. Mais elle passera tout l'été, dont ces journées de vacances, au Parnassiens. « J'ai peur qu'ils me jettent », me dit-elle au mois de juillet, résignée et envieuse, alors que je rentre moi-même de quelques semaines au Sénégal, où j'ai fait la connaissance de quelques membres de sa famille<sup>83</sup>.*

**Carnet de terrain, Hôtel Parnassiens, Roulaville, ELM, 22 juillet 2012**

**« *J'ai peur qu'ici ils nous fassent des problèmes* »**

*Début juin, la femme de Moqran m'apprend, toute heureuse, qu'ils doivent partir tous les trois, en juillet, pour une quinzaine de jours en Bretagne, à Brest. Le Secours Catholique leur paie le trajet en train, et l'hébergement est gratuit. Quelques semaines plus tard, à la suite d'une altercation verbale avec un hôtelier, rapportée au PHRH, et faisant suite à deux autres signalements (pour excès de bagages dans la chambre), la famille apprend qu'elle devra quitter l'hôtel dans les jours qui viennent. Aucune orientation ne leur est proposée. Une prolongation d'un mois, en juillet, est finalement accordée. Début juillet, quelques jours avant de partir au Sénégal, je demande à Zahia comment elle compte faire pour la Bretagne. « Je ne sais pas, j'ai envie, mais j'ai peur qu'ici ils nous fassent des problèmes ».*

*Je retrouve le jour de mon retour Zahia dans la cuisine. Je lui demande comment les vacances se sont passées. « Bien...mais ça n'a pas duré longtemps ». Ils sont partis le vendredi, mais « le samu a appelé ». Moqran est rentré le dimanche.*

**Carnet de terrain, Hôtel Parnassiens, Roulaville, ELM, 22 juillet 2012**

---

<sup>83</sup> Mon absence quotidienne, durant trois semaines, a été signalée dans le cahier de liaison. Comme me l'a appris un membre du PHRH, une équipe de terrain venue à la rencontre des familles, ayant constaté mon absence dans ma chambre et ma présence sur leur listing, avait décidé de mettre fin à mon séjour. Il n'en a rien été. Mais la situation montre bien l'importance, pour l'hébergeur, que les places louées soient bel et bien occupées.

Le contrôle quotidien des chambres, les conséquences qui peuvent s'ensuivre, contraignent donc les familles à demeurer plus qu'elles ne le souhaiteraient à l'hôtel. Pourtant, chaque soir, toutes les chambres ne sont pas entièrement occupées. De fait, si l'occupation de la chambre est contrôlée systématiquement, le nombre d'occupants ne l'est pas<sup>84</sup>. Il y a là une marge de manœuvre pour s'absenter, pourvu qu'une personne occupe la chambre. Elle permet aux enfants de passer quelques temps hors de l'hôtel<sup>85</sup>. Ainsi, comme le dit son épouse, Moqran « *s'est sacrifié* » en rentrant. En revenant à l'hôtel, il leur a permis de rester en Bretagne.

La famille et les proches paraissent également avoir une importance, au quotidien. Pour les parents, laisser des enfants quelques nuits chez d'autres, permet à tout le monde de se reposer. Les parents peuvent se retrouver seuls. Les enfants qui vont à l'école économisent du temps de trajet. Peu d'enfants, nous l'avons évoqué, sont scolarisés à Roulaville, où se situe le Parnassiens. Alors que les Ndiaye vivent depuis deux ans alors au Parnassiens, Sela et Baby continuent d'aller à l'école dans le 13<sup>e</sup> arrondissement. D'après le site internet de la RATP, le trajet le plus rapide demande, avec un trafic fluide, 54 minutes. De temps à autre, quand Abina sentait ses filles « *trop fatiguées* », elles les laissait pour une ou deux nuits chez une amie, voisine de l'école de Sela et Baby, où va également la meilleure amie de Sela. De même, les deux garçons de Cozette et Carl dorment tous les jeudis chez une tante, qui habite tout près de leur école. Les exemples pourraient être multipliés.

Les « apparences normales » (Goffman) comptent alors d'autant plus que la vie quotidienne n'est pas semblable à celle des autres enfants. Sela et Baby, par exemple, ont chacune une « *marraine* » en Suisse, où elles sont invitées à passer quelques semaines de vacances, l'hiver ou l'été. Les parents doivent payer le transport, mais la famille d'accueil règle le reste. C'est semble-t-il, sur leur réseau familial ou amical que les parents s'appuient le plus, pour permettre à leurs enfants de s'éloigner de l'hôtel, de voir d'autres enfants et de développer une vie « *normale* », avec ses plaisirs d'enfants :

---

<sup>84</sup> Aucune intrusion n'est possible. En cas de doute sur le statut d'une personne entrant à l'hôtel, le réceptionniste contrôlé son identité et son inscription sur la liste des résidents.

<sup>85</sup> Ce qui n'exclut pas d'être embêté. Le personnel peut remarquer et signaler l'absence d'un enfant. Ici encore, la qualité de la relation entretenue avec les réceptionnistes est déterminante.

**« Ça leur fait plaisir »**

*« Le plus souvent quand on sort, c'est pour aller passer le weekend chez les tatas, des trucs comme ça quoi. Parce qu'avec les autres enfants au moins ils peuvent courir dans tous les sens. Ça leur fait plaisir. Ça c'est la famille qui est sur Paris. Le plus souvent on va chez la sœur de papa, c'est-à-dire sa cousine qui habite à Courtry, ça fait quand même loin, très très loin. Oui, avec sa tata. Il avait vu un dessin animé, il était super content. Ça fait quand même longtemps. A l'aquarium oui avec la marraine. Ah ben oui, il fait quand même des activités. Ils ont quand même de la chance, avec la marraine, quand elle peut, elle les amène à Aquaboulevard parce que parfois elle a des places, parce qu'elle est assistante sociale dans l'école où Kasisi était dans le 19ème. Et c'est comme ça qu'elle est venue, elle voulait être sa marraine, c'est une marraine républicaine. Elle prend aussi Mamadou, tous les deux. »*

**Entretien avec la mère de Kasisi Hôtel Finlande, Vitry, AM, mars 2012**

Pour les enfants aussi, les excursions chez des amis ou des membres de la famille sont des moments propices non seulement aux loisirs, mais également à construire des formes d'appartenances, à d'autres espaces qu'à l'hôtel, comme nous l'indique la mère de Kasisi : *« Jamais, jamais, il s'est jamais senti chez lui »*. Il est souvent confié, avec son frère Mohamed, 4 ans, soit à sa marraine républicaine *« pratiquement tous les weekends, elle les amène faire quelques activités et tout ça »*, soit à la famille *« chez la sœur de papa, et quand ils vont là-bas ils sont chez eux. Ils sont super contents. Elle a un appartement, elle n'a pas d'enfants, donc du coup ils sont chez eux »*. Le retour à l'hôtel n'est pas toujours évident.

**« Après je veux plus revenir »**

*« Pendant les vacances dernières j'étais partie chez mon tonton à Langeac, en été j'étais partie chez lui aussi, là-bas il y a de l'eau, on peut se baigner, il y a des têtards. Il habitait ici mais il a déménagé l'année dernière, au mois de mars, c'est le demi-frère de mon père, fin c'est son cousin, il a 27 ans je pense et j'ai un cousin et une cousine, ils sont petits encore. C'est comme une campagne, c'est bien là-bas, c'est calme. [...] Je vais avec mes parents. Et moi après je veux plus revenir parce que après mes cousins et mes cousines ils me manquent. J'ai aussi une vraie cousine, c'est le frère de mon père, sa femme elle a accouché. Ils habitent à Paris ici. Nous après 40 jours on va voir les petits, parce que normalement c'est interdit avant 40 jours, parce qu'il est*

*encore petit le bébé (...) [C'est] une maison. [...] grande, avec beaucoup de chambres, un salon, une salle de bain, un jardin, des belles fenêtres, des portes et des escaliers. »*

***Entretien avec Kasisi, hôtel Finlande, Vitry, AM, mars 2012***

Ces séjours passés chez des proches font apparaître également des liens plus diversifiés et étendus que l'isolement géographique en hôtel ne peut laisser penser.

***Les marraines suisses de Sela et Baby***

*« Je dis que si il est Ok j'emmènerai les filles sur les Champs Elysées...il me dit qu'elles iront peut être en Suisse cet hiver, 15 jours. Leur « marraine » les veut. Leur « marraine » ? Il s'agit d'une femme qui a pris Baby en vacances l'an passé, cette année elle les veut toutes les deux. « Je ne l'ai jamais vu ». Elle appelle tout le temps pour prendre des nouvelles. Ismaël me montre des photos de Baby dans cette famille, avec un couple, deux enfants, à la campagne, puis des photos de Sela qui était en vacances aussi en Suisse mais chez quelqu'un d'autre »*

***Carnet de terrain, Hôtel Parnassiens, Roulaville, ELM, 24 novembre 2011***

Les passages des enfants chez des proches ou des membres de leur famille, doivent donc leur permettre d'oublier l'hôtel quelque temps. Pour les parents, c'est également une façon de prendre soins et de leur progéniture, et d'eux-mêmes, en leur fournissant un répit et, au moins momentanément, des conditions de vie plus favorables. On aurait pu imaginer que les ressources alors mobilisées auraient été puisées avant tout dans la famille et quasiment à l'exclusion d'autres groupes, dans une forme de « privatisme défensif » (Schwartz, 1990), caractéristique du monde ouvrier, étudié par Olivier Schwartz. Certes, on observe, à l'intérieur de l'hôtel, un repli des familles sur elles-mêmes, la chambre étant le lieu même ce repli, réalisant un isolement salutaire et un court-circuit des rumeurs. Mais on constate l'importance d'entretenir mais aussi de découvrir, en dehors de l'hôtel, des sociabilités et des ressources, qui apportent des appuis matériels et moraux.

L'échange de services, de garde ou de confiage d'enfants, parfois pour de longues périodes, et entre personnes non apparentées, apparaissait comme un trait de l'organisation sociale étudiée par Carol Stack (1975). L'auteur rapportait ces échanges, non pas tant à une culture de la pauvreté, qu'aux conditions matérielles d'existences des ménages pauvres,

notamment des mères célibataires, de la cité d'habitat populaire où elle avait mené son enquête. Ces conditions ne permettent pas à la plupart des familles de pouvoir compter, de façon pérenne, et extensive, sur des membres de leurs familles, également déshérités – ou cherchant, en quittant le quartier, à s'affranchir des obligations de l'appartenance à une famille étendue (*all our kin*). Elles offrent en revanche un milieu élargi de ressources partielles et parcellaires, permettant en particulier de faire face aux complications imprévues du quotidien (par exemple : un manque d'argent, de nourriture, de temps pour garder un enfant), ou aux changements qui pourraient autrement ruiner l'existence (comme une naissance supplémentaire, mettant en péril l'organisation domestique, à moins de confier un enfant à un voisin, notamment à sa propre mère ou tante). Se déploie une organisation familiale, élargie et à géométrie variable, offrant les bases d'une solidarité, dont la résistance ne doit toutefois pas être surestimée, insiste l'auteure. Dans le cas des familles vivant à l'hôtel, nous remarquons aussi que les appuis matériels et moraux permettent de faire face aux aléas de l'hébergement, ici et maintenant.

Mais ils permettent également d'être en prise avec d'autres mondes sociaux. Pour les parents, il y a là une visée socialisatrice, consistant à ce que leurs enfants « *voient autre chose* » que l'hôtel, en renouant avec certaines appartenances, culturelles en particulier, et en découvrant d'autres univers – le monde apparaissant étriqué et inquiétant s'il n'est regardé que du point de vue de l'hôtel. Dans cette perspective, l'école joue elle aussi un rôle tout à fait prépondérant.

## **CHAPITRE 4 - L'ECOLE DES ENFANTS SANS-LOGEMENT : UNE REPOSE A L'IMPREVISIBILITE**

Dans les pages qui précèdent, nous nous sommes intéressés à l'hôtel comme lieu de vie, et à l'expérience des enfants dans l'hôtel. Même si nous avons suivi des enfants hors de l'hôtel, nous avons largement ignoré un trait caractéristique de la vie en hôtel, que l'on pourrait appeler l'imprévisibilité. Les habitants d'hôtel apprennent en effet à faire avec la possibilité de décisions qui s'imposeraient à eux, et pourraient engager leur vie quotidienne, et celle des enfants. Lorsqu'une famille change d'hôtel, elle est ainsi rarement prévenue à l'avance, ni ne peut contrarier la décision prise pour elle. De ce fait, pour habiter en hôtel, il convient d'avoir des appuis à l'extérieur. Ces appuis, non seulement permettent, comme nous l'avons vu, de mieux supporter les contraintes imposées par l'hébergement, mais apportent aussi de la stabilité et des ressources, précieuses en particulier dans des moments difficiles. Les parents ont un rôle déterminant dans la constitution et le maintien de ces tels ancrages ; ils essaient d'apporter de la stabilité, matérielle et relationnelle, à leurs enfants. Le travail, ou la famille, peuvent constituer ces repères, qui résistent à l'épreuve de l'hébergement. L'école en fait également partie, qui apparaît comme un point fixe dans leur existence et celle de leurs enfants. Cette aspiration apparaît tout à fait banale, mais sa réalisation l'est moins.

L'instabilité résidentielle, comme l'inhospitalité de certaines communes, réticentes à accueillir des enfants vivant en hôtel, amènent en effet des parents à consacrer un temps et une énergie considérables pour permettre à ces derniers d'aller à l'école. Comment s'y prennent-ils ? Comment les enfants vivent-ils les complications de leur scolarité liées au fait d'être hébergés en hôtel ? Quelles répercussions cela a-t-il dans leur scolarité ?

Nous nous intéressons en premier lieu aux obstacles que peuvent rencontrer ces familles pour accéder au système scolaire. Nous verrons que ces obstacles sont à rapporter à l'histoire et à l'organisation de l'hébergement hôtelier. Nous examinons ensuite les stratégies mises en œuvre par les parents, et le rôle qu'y tiennent les enfants, pour que l'école soit un point de repère dans leurs existences. Nous verrons alors qu'ils paient parfois un lourd tribut pour simplement maintenir une forme stabilité autour de l'école. Dans un dernier temps, nous nous intéressons à l'espace scolaire, et à l'expérience de l'école, d'enfants vivant dans un hôtel, qui présente *a priori* certains avantages par rapport à de nombreux autres établissements : d'être

situé dans une commune accueillant les enfants vivant à l'hôtel comme tout autre enfant ; de proposer de long séjours à ces habitants.

## ***1. Un accès au système scolaire entravé***

Le fait d'être hébergé à l'hôtel entraîne possiblement deux séries d'obstacles, compliquant l'accès à l'école, et le maintien dans le système scolaire. Des communes empêchent ainsi l'inscription d'enfants résidant dans leur territoire, en opposant le statut provisoire de cet hébergement, et son origine extra-communale. D'autre part, l'instabilité résidentielle caractéristique du mode d'hébergement hôtelier, menace, structurellement, la scolarisation des enfants.

### **1.1. Le poids des communes**

La loi stipule qu'une commune ne peut pas refuser, à partir de l'école primaire, l'inscription d'un enfant, résidant dans sa circonscription. Pourtant, des communes sont connues pour être opposées ou réticentes à l'accueil dans leurs établissements scolaires, d'enfants vivant à l'hôtel – et d'autres enfants, demeurant par exemple dans des bidonvilles, dont les familles sont jugées indésirables (Nacu, 2010). Roulaville fait partie de ces communes.

Par exemple, à l'hôtel Parnassiens, quelques enfants seulement sont scolarisés dans la ville. C'est un problème pour les parents : « *la mairie ne veut pas de nos enfants* », se plaint par exemple un père de famille, lors d'une visite des équipes de terrain du PHRH, en septembre 2012. Quelques enfants seulement, qui habitent l'hôtel, vont à l'école dans le voisinage ; mais ce n'est pas le cas de ses enfants, qu'il accompagne chaque matin loin de l'hôtel, malgré un accident qui lui a coûté une jambe et l'oblige à se déplacer avec des béquilles. Les quelques enfants de l'hôtel allant à l'école dans le secteur, appartiennent à des familles hébergées par le 115 du département – ou sont des enfants domiciliés dans la commune. La ville, en effet, ne considère pas les habitants du Parnassiens comme des résidents de la commune. Ils habitent, c'est incontestable, à Roulaville, parfois depuis des années, mais ils sont (pour l'essentiel) orientés par Paris. Paris a donc notamment la charge, d'après la mairie Roulaville, de scolariser les enfants du Parnassiens. Cette définition a beau

se heurter à la résistance de certaines familles, à la protestation de certains travailleurs sociaux, au sens commun – qui peut y reconnaître une action illégale, elle est bien réelle dans ses conséquences. Elle oblige les familles à trouver des parades et des ruses – par exemple en domiciliant leur enfant chez un voisin logé, ou en l’inscrivant dans une autre commune.

La position de Roulaville n’est pourtant pas isolée, même si l’inhospitalité ne prend pas toujours une forme aussi radicale de mise à l’écart de l’école, des enfants de l’hôtel<sup>86</sup>. D’après des dirigeants du PHRH, qui ont participé à sa création, de plus en plus de communes rechignent à scolariser des enfants vivant en hôtel, au motif qu’ils ne dépendent pas du département (via le 115 ou le Conseil général), mais relèvent d’une prise en charge parisienne. De fait, le PHRH, rattaché au Samusocial de Paris, héberge la plupart des familles en dehors de la capitale, dont le parc hôtelier est saturé. Il est important de prendre la mesure de cette contrainte.

Le PHRH gère ainsi l’orientation de familles dans un parc hôtelier de plus en plus étendu, au-delà des limites de Paris. Cette expansion du parc hôtelier renvoie conjointement à l’étiolement et la saturation de l’hôtellerie sociale parisienne, et à l’augmentation des familles prises en charge. De fait, une part croissante de familles (de l’ordre aujourd’hui de 80%) sont hébergées au-delà du périphérique, et dans des communes de plus en plus éloignées. Comme on peut le voir sur la carte 1<sup>87</sup>, bien qu’à l’échelle de la région le parc hôtelier soit concentré autour de Paris, on remarque un étalement en tâche d’huile, qui éloigne les familles de la capitale.

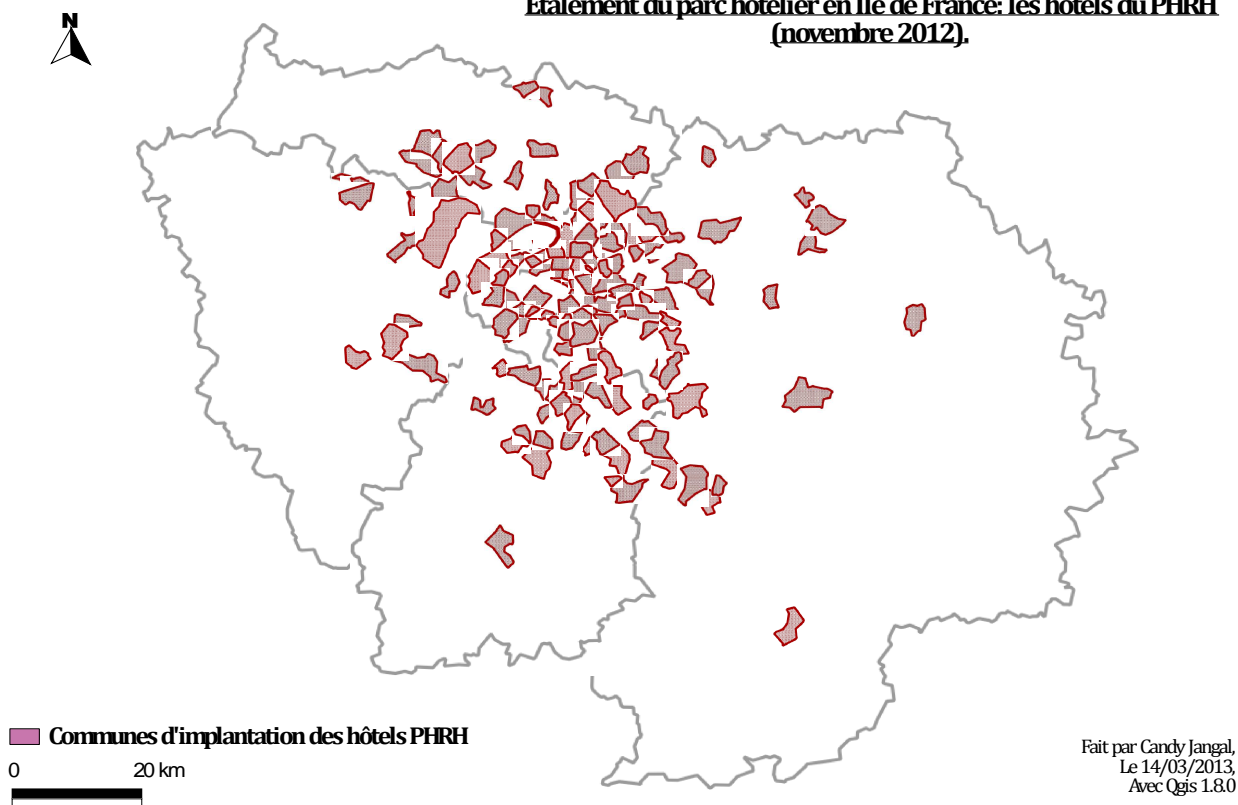
---

<sup>86</sup> L’existence d’écoles de relégation d’élèves issus de milieux défavorisés, est depuis longtemps documentée. La ségrégation ethnique et sociale dans les établissements scolaires a alors des conséquences fortes sur les destins scolaires des adolescents (Felouzis, 2003). Elle est d’ailleurs plus prononcée que la ségrégation résidentielle, en raison des stratégies d’évitement des parents de classes moyennes et surtout supérieures (Oberti, 2007). On peut penser que cette ségrégation scolaire est également amplifiée par des mesures de discrimination envers certaines populations. Des faits médiatiques récents, comme l’annonce faite par le maire de Thonon, en 2011, d’interdire l’accès des cantines de sa ville aux « enfants de chômeurs », invitent à reprendre l’inventaire des façons de discriminer, de pénaliser et de stigmatiser des enfants, au motif de leur affiliation à un groupe dénigré. Les actions que nous avons évoquées entreraient de plein droit dans cet inventaire, dont l’analyse politique reste à faire – rappelons qu’elles ont été menées aussi bien dans des municipalités de gauche que de droite.

<sup>87</sup> Le champ d’observation est le parc hôtelier utilisé par le PHRH, en novembre 2012, où moment où nous avons finalisé la base de sondage des établissements pour l’enquête quantitative du projet ENFAMS.



### Étalement du parc hôtelier en Ile de France: les hôtels du PHRH (novembre 2012).



Les départements et les communes où sont installées des hôtels peuvent donc considérer que leurs familles y résidant ne sont pas « les leurs », comme nous l’avons souvent entendu de la part de représentants de collectivités ou d’organismes territoriaux. L’argument peut là encore paraître litigieux : Paris est une porte d’entrée des migrants en Ile-de-France, et ne peut concentrer tout l’afflux de population concernée. Ce raisonnement s’applique aux familles hébergées en hôtel, essentiellement migrantes, nous l’avons dit. Paris ne peut pas contenir l’ensemble de ces ménages, quoique la ville dispose, en valeur absolue comme relative, de la plus forte densité d’établissements hôteliers de la région. Mais aussi litigieux soit l’argument, il est bel et bien utilisé pour empêcher l’accueil de familles hébergées à l’hôtel, notamment la scolarisation des enfants dans le secteur. Notons que des élus de droite comme de gauche adoptent cette justification.

Selon les responsables du PHRH, qui passent un temps croissant à s’entretenir avec des élus, ces réactions sont à rapporter aux effectifs hébergés, qui ne cessent de croître. Face à cette augmentation de la demande, et dans un parc hôtelier saturé, tout établissement aux normes et acceptant la tarification proposée, est une occasion à saisir. La relation commerciale qui s’ensuit lie l’hôtel au PHRH, et n’implique pas la ville. Mais la ville peut

être touchée directement et brutalement par l'arrivée de familles, quelques fois par centaines. Cet extrait d'entretien, avec un ancien cadre du PHRH, chargé en particulier du développement du parc hôtelier, illustre bien cette divergence d'intérêt :

**« L'histoire des mairies »**

*« On a toujours dû subir l'histoire des mairies. On s'est dit que ça serait bien de commencer à aller voir les mairies, mais le truc c'est qu'il n'y a aucune mairie qui va t'accueillir les bras ouverts. Il n'y en a aucune ! Tu es obligé de faire des hold-up, des braquages. Tu es obligé de rentrer. Une fois que tu es rentré, tu dis bon... « Je me suis installé là... comment voulez vous qu'on travaille ? » Mais si je vais les voir pour dire « j'ai une touche avec cet hôtel, il est comme ci... comme ça, on voudrait commencer à travailler.... » Ils vont pleurer qu'ils ont tous les soucis de la terre et ils vont tout bloquer pour rendre impossible l'aventure ! (...)*

*Après, de façon intelligente, on essaie aujourd'hui de ne pas charger et de ne pas y aller comme « des bœufs ». On sait qu'il y a des villes qui n'ont pas les moyens, et si on y va comme « des bœufs », on va plus que fragiliser la commune, et c'est pas intéressant, parce qu'on va leur laisser des dettes de cantine ahurissantes, des trucs de fous, et la caisse des écoles qui pour la plupart n'ont pas les moyens, et s'ils doivent palier ... donc c'est de l'activité pour les enfants de toute la commune qui va être en moins bonne etc...*

*Il y a des choses sur lesquelles il faut aussi qu'on soit cohérents. A un moment donné on a été pris de vitesse, il y a des choses qui ont été faites au départ juste pour répondre à la demande qui est importante. En Seine-Saint-Denis, on s'est implanté sur deux sites et où on a dû orienter pas loin de 800 personnes !*

*C'est pas compliqué ! Cette commune là, elle a dû mettre des « algeco » dans la cours pour créer des classes, et avec une complexité. Ils devaient faire des classes pour un public non francophone. Tu les mets devant le fait accompli, le maire a de quoi sauter au plafond ! »*

***Entretien avec P. Gaillard, ancien Responsable commercial et développement du PHRH, janvier 2011***

En dépit d'une démarche de plus en plus diplomatique de la part du PHRH, des communes demeurent néanmoins récalcitrantes à accueillir des familles sans-logement, et

notamment à inscrire leurs enfants à l'école. Ces communes ne se montrent pas toutes aussi radicales que Roulaville. Empêcher la scolarisation d'enfants peut se faire plus insidieusement ou plus indirectement. Des écoles avancent ainsi aux parents qui souhaiteraient y inscrire leurs enfants que les classes sont pleines, et qu'en tout état de cause, l'entrée effective de l'élève à l'école ne saurait se faire que plusieurs semaines après la rentrée des classes. D'autres établissements qui scolarisent des enfants vivant en hôtel, pratiquent des tarifs de cantine différenciés, selon que l'enfant loge dans la commune, ou est considéré comme y étant seulement hébergé et dépendant alors d'une autre ville. Les tarifs appliqués aux enfants considérés comme « extra-communaux » peuvent être prohibitifs – allant, à jusqu'à plus de dix euros. Nous avons aussi constaté que certaines communes réduisent le trafic des bus municipaux, comme dans la ville du Val d'Oise où se trouve l'hôtel Rideaux Blancs. Là-bas, la ligne de bus reliant l'hôtel au centre ville, c'est-à-dire à l'école pour certains enfants, et à la gare RER – chemin qui demande 45 minutes à pieds, à bonne allure, est interrompue, entre 8h45 et 17h30 environ.

Certains parents du Parnassiens m'ont parlé d'« injustice » ou de « discrimination » pour qualifier la position de Roulaville et déploraient qu'on ne traite pas leurs enfants « comme n'importe quel enfant ». Aucun enfant ne s'est plaint face à nous. Certains savent pourtant que telle école ne « veut pas [d'eux] ». Les parents protègent certainement leurs enfants contre ce sentiment d'injustice, et ces derniers tiennent aussi leur rôle en se bornant à constater qu'ils ne sont pas acceptés comme d'autres enfants. Ce sont, semble-t-il, des évaluations rétrospectives, qui permettent à des enfants, ayant changé d'hôtel, de ville, parfois d'école, de considérer qu'ils ont été discriminés. Mais les communes ne sont pas le seul obstacle sur le chemin d'une scolarité heureuse pour les enfants vivant en hôtel.

## **1.2. L'instabilité résidentielle**

**« Si le Samu nous déménage ? »**

*« Nous marchons vers le stade avec Ismaël. Nous passons devant une école, maternelle et primaire. Je lui demande s'il a essayé d'inscrire ses deux filles ici. Non, me répond Ismaël, la ville ne veut pas des enfants de l'hôtel. Et puis, si le Samu nous « déménage », ça veut dire qu'on doit encore changer d'école ? C'est pour ça qu'on les garde dans le 13<sup>ème</sup>. Ismaël me dit qu'il attend d'avoir un logement par l'APTM [une association d'aide aux migrants] pour les changer d'école »*

**Carnet de terrain, Roulaville, ELM, novembre 2011**

Cet extrait est instructif. L'inhospitalité communale n'est pas une explication nécessaire des difficultés rencontrées pour inscrire un enfant à l'école lorsque l'on vit à l'hôtel. L'instabilité résidentielle, réelle ou attendue – c'est-à-dire l'idée que l'on est susceptible de devoir déménager du jour au lendemain – apparaît en revanche une raison suffisante pour se prémunir contre ses effets potentiels sur la scolarité des enfants. Dans certaines communes accueillant les enfants hébergés dans leurs établissements scolaires, sans obstacles, on constate alors que tous les enfants vivant à l'hôtel et scolarisés, ne fréquentent pas les écoles du quartier. C'est par exemple le cas à Vitry.

Ainsi, aucun parent vivant au Finlande n'a rencontré de difficulté pour scolariser un enfant à Vitry. Mais les parents considèrent que le problème principal auxquels font face les familles habitant en hôtel est l'instabilité résidentielle, liée au mode d'hébergement. En témoigne cet extrait d'entretien, avec la mère de Kasisi, qui tient un propos congruent avec celui d'Ismaël :

***« Jusqu'à ce qu'ils trouvent quelque chose de stable »***

*« Y a des enfants ils sont là, ils grandissent dans les hôtels. Ils sont tous inscrits à l'école. Ils font pareil comme moi. Ils essayent de garder une école, ou même s'ils sont à plusieurs kilomètres de l'école, essayer de venir avec les enfants le lendemain à l'école. Ils font pareil que moi jusqu'à ce qu'ils trouvent un endroit plus stable. Ils ont obligés de faire des trajets, au moins ils gardent leur école »*

***Entretien avec la maman de Kasisi, Hôtel Finlande, Vitry, 20 mars 2012***

Cet extrait permet de mieux comprendre les rapports entre la stabilité résidentielle et l'inscription dans telle ou telle école. Inscrire ses enfants dans une école voisine de l'hôtel n'a pas de sens, si l'on considère devoir en partir à brève échéance. Il est alors préférable de laisser ses enfants dans une école plus éloignée, qui constitue un ancrage durable, jugé comme nous le verrons essentiel au bien-être de l'enfant.

Apparaît un sentiment d'injustice par rapport au mode d'hébergement imposé, à l'instabilité qu'il continue d'entraîner, même au fil du temps, aux entraves qu'ils insinuent dans la conduite de sa vie et ses projets, et à ses répercussions sur les enfants :

*« Ça s'est passé pareil [pour des familles amies]. Changer, eux c'était encore pire que. Parce que moi j'ai une chance, on me met pas à changer d'hôtel à chaque fois. Il y a des amis, ils sont là une semaine dans un hôtel, après il faut changer d'hôtel avec tous les bagages tout ça c'est pas facile quoi. Nous déjà on a eu une chance, on reste quand même au moins une année dans un hôtel, c'est déjà ça. Sinon y a certaines familles qui restent une semaine, avec tous les bagages qu'ils ont, ils sont obligés de changer d'hôtel. Mais ces personnes, là aujourd'hui ça va ils ont un appartement avec toute les familles. Et c'est pour ça, nous on s'est dit bon « Ca se passe comme ça, un jour ça viendra aussi pour nous », un jour ça viendra. Y a d'autres qui sont quand même restés longtemps, 5 ans, oui, oui. Nous déjà, ça nous fait déjà bientôt 10 ans hein.*

*(...) Pourquoi on voulait pas changer d'école, parce qu'à chaque fois on avait peur que il faut changer d'hôtel. Là même c'était prévu qu'il fallait changer d'hôtel encore, à Maisons-Close. Si à chaque fois il faut changer d'école, c'est pas bon pour les enfants, c'est pour ça qu'on avait gardé son école dans le 20è. Là, cette année on a décidé de les laisser tranquilles à Vitry en espérant que, après Vitry ça soit un appartement pour nous.*

***Entretien avec la maman de Kasisi, Hôtel Finlande, Vitry, 20 mars 2012***

La mère de Kasisi nous apprend ici qu'on peut demeurer dans un hôtel, en se disant qu'on en sortira seulement pour un logement. Tout hébergement en hôtel n'implique pas de se sentir menacé de devoir déménager. Mais se sentir protégé contre l'instabilité résidentielle, tout en vivant dans ce genre d'établissement, renvoie à des compromis avec les hôteliers, parfois coûteux pour les familles. Cette protection se paie en rendant des services ou en accordant des faveurs à des membre du personnel, par exemple en faisant des menus travaux gratuitement, en apportant régulièrement des plates cuisinés à la réception, ou en faisant office de mouchard remontant au personnel les infractions au règlement commises par telle ou telle famille. Ces échanges peuvent être valorisés par les habitants, notamment quand ils réalisent une solidarité à base communautaire. Mais ils peuvent également impliquer du duplicité vis à vis du voisinage, une complicité avec l'hôtelier, tenue comme une compromission.

Quelle que soit la situation par rapport à l'hébergement, les parents accordent la plus grande importance à l'école, et usent de stratégies diverses pour scolariser leurs enfants dans

un établissement choisi comme un point fixe autour duquel la famille organise sa vie : Kasisi, par exemple a été scolarisé dès la petite section de maternelle dans le 19<sup>ème</sup> arrondissement et y est resté jusqu'au CP. Dans le même temps, le petit frère Mamadou a été placé en crèche dans le même quartier alors que la famille a vécu dans cinq hôtels en 8 ans, entre 2003 et 2010. Aujourd'hui, vivant depuis deux ans dans la même structure, les parents tâchent d'instaurer une nouvelle stabilité pour leurs enfants, conscients que les déplacements de banlieue à banlieue seraient plus contraignants et mettraient en péril leur projet. C'est pourquoi leurs enfants vont à l'école à proximité :

*« Là ça nous fait deux ans. Et c'est pour ça qu'on a décidé de garder l'école ici, donc pour l'instant. Parce que là je vous dis on a passé une année sans aucun problème, on n'a pas eu de changement et on a dit pourquoi pas changer d'école, parce que là ils étaient quand même fatigués, à chaque fois il faut prendre le métro, aller dans le 20<sup>ème</sup>. Ils en pouvaient plus. Du coup, on a décidé de les inscrire à Vitry. Depuis le mois de septembre. Le petit, il était dans une garderie dans le 20<sup>ème</sup>. C'est cette année qu'il a commencé la maternelle à Vitry. Pour l'instant, je préfère ne pas changer d'hôtel, malgré les difficultés, je préfère quand même rester là, vu que mes enfants vont déjà à l'école à côté, je préfère vraiment rester là, malgré que c'est pas facile on peut pas faire la cuisine, faut me débrouiller faire la cuisine, rentrer. Lui, déjà, ils vont à l'école. Les changer encore d'école, ça fait trop, oui. »*

***Entretien avec la maman de Kasisi, Hôtel Finlande, Vitry, 20 mars 2012***

Toutes les familles ne restent pas aussi longtemps dans le même établissement, *a fortiori* dans une commune hospitalière. Comment par exemple faire de l'école un point fixe pour ces parents rencontrés lors de l'étude pilote, obligés de changer 18 fois d'hôtel au cours des douze derniers mois ? Comment terminer l'année scolaire pour cette étudiante en CAP, à Combs-Essonnes, vivant désormais dans un hôtel du Val d'Oise, situé à 2h de son lycée ? Dans l'attente d'un établissement mieux localisé, ses parents ont déjà dû retirer de l'école primaire son plus jeune frère. De fait, les membres du PHRH rapportent des situations d'enfants, ou non scolarisés, ou inscrits mais n'allant pas à l'école. L'enquête quantitative permettra de mesurer les sorties du système scolaire. Le pilote de l'étude nous laisse penser que les déscolarisations durables seraient exceptionnelles, mais que les épisodes de déscolarisation seraient courants et répondant aux déménagements imposés aux familles. A côté de ces épisodes de déscolarisation, les moments de non-scolarité mériteraient également d'être pris en compte. L'inscription à l'école peut avoir lieu, sans que l'enfant assiste à

l'intégralité de ses cours, ses parents, ne pouvant par exemple, pas le conduire tous les jours à l'école, ou pas tous les jours à l'heure.

On comprend que, comme Ismaël, certains parents du Parnassiens ne se soient jamais renseignés directement pour savoir si l'école de secteur accepterait leurs enfants, et qu'ils aient préféré que leurs enfants poursuivent leur scolarité dans une école connue, lorsque c'est possible. La compréhension du système d'hébergement est décisive dans cette décision. La mobilité susceptible de s'imposer aux familles est une contrainte majeure dans l'organisation de la vie quotidienne, et ses effets peuvent être redoutables, comme l'on montré des travaux épidémiologique (notamment Odradovic et al. 2009), mais aussi de sciences sociales (Mc Arthur et al., 2006 et Kirkman et al., 2010, en particulier). Ne pas changer l'enfant d'école à l'occasion d'un déménagement, c'est éviter – au prix de nombreux efforts, comme nous le verrons, qu'il n'ait à en changer de nouveau, lors d'un prochain déménagement.

## ***2. Faire de l'école un « point fixe » dans l'existence de la famille***

Face aux décisions imprévisibles qui pourraient affecter leur vie, les parents s'organisent donc de manière à ce qu'elles aient un effet limité sur la vie de leurs enfants. A cet égard, l'école est une recherche de stabilité pour leurs enfants, qui contraste avec l'incertitude attendant aux conditions d'hébergement. C'est un résultat que nous retrouvons dans les travaux sur le rapport à l'école d'enfants sans-logement (voir par exemple Keogh et al. (2006) pour un exemple de recherche qualitative). Comment alors les parents font-ils pour que l'école soit un point de repère pour leurs enfants ? Comment y parviennent-ils, non seulement en parant aux à-coups de l'imprévisibilité, mais aussi en subvenant aux obligations qu'ils peuvent avoir, par exemple vis-à-vis d'un employeur, ou encore d'un travailleur social ? Comment les enfants s'accommodent-ils de ces complications extra-scolaires de leur scolarité ?

## 2.1. Dissimuler sa situation. Le cas de la famille Khedira

Loulou, le fils de Zahia et Moqran, a fait sa rentrée en maternelle en septembre 2012, dans une école du 12<sup>ème</sup> arrondissement, à une heure environ du Parnassiens. Comment se fait-il que Loulou soit inscrit là-bas ? Comment ses parents font-ils pour l'y conduire ? Comment parviennent-ils à assurer les trajets hôtels-école, tout en continuant à faire ce que le quotidien leur demande (gagner de l'argent, poursuivre des démarches administratives etc.) ?

Hébergés au Parnassiens, les parents s'échinent à obtenir un titre de séjour. Moqran est sans-papiers depuis son arrivée en France, tandis que Zahia l'est redevenue, après l'expiration d'un titre de séjour d'un an obtenu pour des raisons médicales. Les deux parents travaillent cependant. Moqran est employé sur des chantiers ou des déménagements, quelques jours par semaine, mais de façon irrégulière. Son patron a bien essayé d'établir un contrat de travail en règle, mais a buté sur l'absence de titre de séjour de son employé. Zahia, qui était salariée dans un société de services à la personne lorsqu'elle avait son titre de séjour, continue de faire des ménages ou des gardes d'enfant, au noir, chez des particuliers, qui ont souhaité, sans y parvenir là non plus, l'embaucher à temps partiel mais en CDI. Moqran doit ainsi s'absenter, parfois en étant prévenu une journée ou quelques jours à l'avance, des journées entières, loin de Paris, tandis que Zahia effectue ses gardes dans différents endroits de la capitale, rentrant parfois vers 22 heures à l'hôtel.

Les deux parents conduisent pourtant quotidiennement Loulou à l'école, rue de Belgique. Ils ont vécu l'inscription de leur fils dans cette école comme un soulagement par les parents, tant ils s'efforcent depuis des années de regrouper, dans le 12<sup>ème</sup> arrondissement, certaines de leurs activités. C'est dans le 12<sup>ème</sup> arrondissement que se trouvent par exemple leur assistant social, et le siège de l'association qui les suit, où peuvent avoir lieu d'autres rendez-vous. C'est dans le 12<sup>ème</sup> arrondissement également, que la famille fait ses courses, au marché d'Aligre, où il est possible, en fin de matinée, d'obtenir des produits très bon marché et certains jours de la semaine en particulier, de bonne qualité. La place présente l'avantage d'étaler 6 jours sur 7, et donc de pouvoir s'approvisionner fréquemment - ce qui est fort pratique, compte-tenu du petit frigo dont dispose la famille dans sa chambre et dont elle n'a pas droit de changer. Les parents sont également domiciliés chez un cousin de Moqran, dans le même quartier. Cette domiciliation leur permet notamment, le cas échéant, de ne pas dire qu'ils habitent dans une autre ville, d'un autre département. Cela s'est révélé important pour que Loulou bénéficie de certains services liés à la petite enfance l'an passé (comme d'une



garde le mercredi, ou d'une place en centre de loisirs lors de vacances), à proximité de sa future école, qui, d'après son père, l'a accueilli parce qu'ils le connaissent bien, sans se chercher plus avant à comprendre où vit exactement la famille. Ici, la première inscription d'un enfant à l'école est donc le fruit d'une stratégie élaborée depuis des années, consistant à regrouper des activités autour d'un même quartier, construit comme un point d'ancrage, dans une existence possiblement mouvementée.

A la fin du printemps (2012) précédent la rentrée de Loulou, et une fois acquise son inscription à l'école, Moqran et Zahia ont pourtant craint que tout leur plan ne soit remis en cause. A la suite d'un signalement de l'hôtelier, portant sur une altercation verbale entre Zahia et lui-même, et notifiant une série de problèmes avec la famille (concernant l'« *attitude de Madame* » et les « *valises* » trop nombreuses, aux dires de l'hôtelier plaignant), les parents se sont vus signaler leur « *fin de prise en charge* », dans les termes employés par le PHRH, au Parnassiens. Cette décision leur a paru tout à fait « *injuste* » et « *dégueulasse* ». Toutefois, ils n'ont guère eu leur mot à dire, comme d'ordinaire dans ces situations. Leur préoccupation n'a pas été de rester au Parnassiens, mais de ne pas se retrouver dans un hôtel trop éloigné de l'école.

Depuis lors, c'est à dire plus de sept mois, les Khedira attendent toujours de savoir où ils seront hébergés. Au PHRH, j'ai eu la confirmation qu'aucune demande de changement d'hôtel n'avait été demandée par l'organisme social dont dépend la famille, qui semble laisser traîner la situation, après avoir refusé plusieurs propositions d'hébergement en lointaine banlieue, adressées par le PHRH. C'est une façon de jouer la montre, pratiquée par toutes les plateformes pour tenter, lorsqu'elles le souhaitent, de laisser sur place une famille qui devrait en principe quitter l'établissement. Les Khedira font depuis profil bas, plus encore qu'à l'habitude. Ils ont débarrassé leur chambre de nombreuses affaires, entreposé quelques valises chez des proches, et jeté le superflu. Les jouets de Loulou sont restés, certains emballés dans des cartons prêts au déménagement. Les excursions de Loulou dans les couloirs m'ont paru encore plus limitées qu'à l'habitude. Moqran m'a dit que de cette manière, il ne voulait laisser aucune prise aux hôteliers pour le sanctionner. Néanmoins, Moqran considère que sa famille reste à la merci d'un nouveau « *mensonge* », et qu'il n'est pas à l'abri d'une décision arbitraire et injuste. La preuve lui a été donnée au début de l'été, quand il a dû rentrer d'urgence de vacances, rappelé par l'hôtelier et menacé d'expulsion sur le champ (voir chapitre 3, partie 3).

La famille était alors partie pour une dizaine de jours en Bretagne grâce au Secours Catholique, qui offrait ces vacances à des familles démunies, accueillies chez des hôtes membres de l'association. C'était une occasion en or pour la famille. « *« Loulou a besoin de vacances, nous aussi, et ça nous fera du bien de voir autre chose »*, m'avait dit Zahia.

Depuis l'annonce du départ de l'hôtel, Moqran et Zahia expliquent à leur fils qu'ils ne sauraient tarder à déménager. Mais depuis la rentrée, c'est bien de Roulaville que part chaque matin la famille Khedira. Selon le site de la RATP, le trajet dure, sans perturbation de ligne, 56 minutes, où se succèdent de 30 minutes de marche, 9 minutes d'un premier métro, 6 minutes d'un autre, et 3 minutes à pieds. Les parents mettent un temps équivalent, mais limitent les trajets à pieds pour ne pas fatiguer Loulou. Ils prennent le bus non loin de l'hôtel pour rejoindre une station de métro. L'école ouvre ses portes à 8h20, et les parents quittent l'hôtel vers 7h15, tous les matins. Ils s'arrangent avec leurs employeurs pour ne commencer à travailler qu'à 9h, et s'assurent que l'un d'entre eux au moins puisse conduire leur fils à l'école. Il leur arrive de refuser du travail pour conduire ou chercher Loulou à l'école, mais c'est assez rare, et pas encore un motif de récrimination de la part de leurs employeurs. Ce qui les préoccupe avant tout, c'est que Loulou arrive à l'heure. Les nombreux changements de transport (bus, métro, métro, bus) multiplient les risques de retard. Les intempéries, l'hiver, inquiètent les parents. L'hiver passé, un matin enneigé, me dit Zahia, « *on avait dû partir à 6h à pieds avec Loulou, pour rejoindre le métro. On était quand même arrivés en retard à la crèche* ». Cette inquiétude peut sembler étonnante : les enseignants comprennent dans ces circonstances que les enfants puissent arriver en retard. Mais les parents craignent que Loulou soit amené à révéler où il habite, et que cela n'entraîne des problèmes avec l'école. Les parents se sentent « *coupables* » de « *faire mentir l'enfant* », et ici encore en porte à faux avec l'éducation qu'ils entendent lui prodiguer, eux pour qui les valeurs d'honnêteté et de franchise sont capitales.

La stratégie des Khedira, qui consiste à regrouper des sphères de la vie quotidienne, dont la scolarité de Loulou, dans un même quartier, implique donc une grande discrétion, qui n'est pas sans contreparties. Mais ce n'est pas la seule façon de trouver des appuis à l'école, et d'y ancrer une forme de centralité relationnelle.

## 2.2. S'appuyer sur les enseignants

A l'opposé des Khedira, des parents révèlent pour leur part leurs difficultés aux enseignants. Se mettent alors en place différentes aides, qui constituent un filet de protection pour les parents et les enfants – l'« extériorité » peut constituer alors une stratégie de survie et une condition de maintien à l'école, pour des familles défavorisées (Vatz Laroussi, 1996). Les enseignants, évaluant une situation plus difficile qu'une autre, agissent, à titre personnel, ou avec d'autres, contre les effets néfastes de l'hébergement. Nous avons certainement rencontré, dans l'école de Sela et Baby, ou à l'école Phil De Passe de Vitry, des enseignants particulièrement concernés. Leur engagement, militant, n'est pas celui de tous leurs confrères. Mais il indique des possibilités d'articulations fortes entre des familles démunies et le monde de l'enseignant, par ailleurs richement documentées sur des questions voisines<sup>88</sup>. Le récit de cette enseignante de CLIN, de l'école Phil De Passe, est instructif :

*« J'ai le cas d'une famille où c'est compliqué, ils ont fait un premier séjour au Finlande, puis ils sont partis, l'élève était restée sur l'école, ils sont retournés au Finlande, euh... situation un petit peu délicate. Il y a des allers retours mais l'élève a toujours été scolarisée à l'école avec une présence normale, sans, même en ayant des conditions de vie très difficile et loin de Vitry [...] Apparemment il y avait eu un souci à l'hôtel de la part de la famille, le papa était... c'était une décision de la direction de l'hôtel, de les envoyer ailleurs. Et donc le ailleurs, y avait rien. (...) Une fois c'était chez le papa, une fois c'était chez la maman, une fois chez des amis. Cette famille-là s'est retrouvée aussi au Samusocial à Paris. L'élève est toujours restée ici. J'étais en contact avec le Samusocial de Paris mais l'élève est toujours restée scolarisée sur l'école. Et sans absence malgré une situation euh très très délicate. [...] On m'avait appelée. La dame du Samu m'avait contacté parce qu'elle avait reçu la maman après une histoire avec le papa. Elle s'était retrouvée avec son enfant. La maman et l'enfant. Dans un centre d'urgence sur Paris. Elle voulait connaître un petit peu la situation, par rapport à l'école, voir si l'enfant était scolarisée normalement et si elle suivait une, 'fin si y avait pas de problème à l'école et voir si on pouvait la garder dans un premier temps, sans qu'il y ait encore une rupture, un changement d'école, etc. »*

*Entretien avec l'enseignante de CLIN, Ecole Phil De Passe, Vitry, AM, 6 avril*

*2012*

---

<sup>88</sup> On pense au mouvement Réseau éducation sans frontières (RESF), et aux façons dont il renouvelle, autour notamment de la présence des enfants, la mobilisation collective, et plus généralement l'engagement, pour les sans-papiers (voir Mathieu, 2010 ; De Blic et De Blic, 2006 ; Lafaye et De Blic, 2011)

Certains enseignants semblent donc jouer un rôle important pour les enfants hébergés en hôtel et constituer une ressource sur lesquels ils peuvent s'appuyer. Notons à ce propos que parmi les quinze enfants interrogés dans le pilote, quatorze déclarent s'y sentir bien, huit expliquant ce sentiment par la gentillesse de leur instituteur. Treize enfants déclarent bien ou très bien s'entendre avec leur instituteur. Celui-ci ne transmet pas seulement des connaissances, car six enfants se confient à lui lorsqu'ils traversent une période de tristesse. Symétriquement, les directeurs d'école jouent aussi un rôle particulier d'écoute et de prise en charge des pourparlers entre les institutions et les parents<sup>89</sup> :

*« Ben là typiquement quand je vous ai vue, [le directeur] était en train de gérer le problème d'une famille qui va être expulsée, qui est logée dans des cabanons en fait, et qui va être expulsée prochainement, ils ont reçu un courrier de la Préfecture... donc euh il essayait de voir un peu avec la famille ce qui était prévu et ce qu'on pouvait faire pour aider ces familles, voilà, au moins pour permettre aux enfants de terminer l'année scolaire... dans l'établissement quoi, parce que si c'est pour qu'ils soient encore placés... »*

***Entretien avec une enseignante, Ecole Robespierre, Vitry, AM, 3 avril 2012***

Nous pouvons tirer certains enseignements et soulever quelques questions à partir de ces cas. Comme pour les parents de Loulou, il est essentiel mais compliqué pour de nombreux habitants d'hôtel de faire que l'école soit une source de stabilité. Cela demande, lorsqu'une commune rechigne, comme Roulaville, à scolariser votre enfant, d'élaborer des stratégies pour inscrire son enfant ailleurs. Ces stratégies peuvent être payantes, quoique leur exécution exige une organisation quotidienne minutée et fatigante, obligeant parfois à des temps de transport considérables. Mais de tels plans peuvent vite tomber à l'eau, à l'occasion d'un déménagement lointain, rendant le trajet vers l'école trop usant, ou incompatible avec des activités professionnelles, permettant de faire chauffer la marmite. Révéler ses difficultés aux enseignants, c'est parfois tisser des relations d'entraide et de soutiens, prépondérantes dans

---

<sup>89</sup> Une analyse plus approfondie devrait considérer le rôle de l'académie dans l'accueil d'enfants hébergés, ou très mobiles, comme les enfants Roms (voir par exemple le témoignage de Strauss (2001) concernant la scolarité des enfants Roms dans l'académie de Strasbourg).

des épreuves, aussi déstabilisantes que des déménagements forcés, en cours d'année. Dans tous les cas, les enfants sont directement impliqués dans cette recherche de stabilité, via l'école. Ils en supportent aussi la charge. Dans le cas des Khedira, Loulou est encore trop petit pour exprimer ses plaintes – tout au plus sais-je qu'il peine à se lever le matin, mais n'est-ce pas le cas de nombreux enfants, logés ou non ? Comment les enfants, vivant en hôtel, évaluent cet environnement extra-scolaire ?

### **2.3. Le point de vue des enfants sur leur environnement extra-scolaire**

Kellie, 8 ans, et Bahula, 9 ans sont arrivées du Sri Lanka en 2010 avec leurs parents. Elles ont vécu dans un hôtel à Pantin, avant de demeurer à Vitry : « *Une dame changé le hôtel, parce que le hôtel c'est trop petit* », se souvient Kellie (*Entretien avec Kellie et Bahula, Hôtel Finlande, Vitry, AM, 4 avril 2012*). Les deux sœurs sont toujours scolarisées à Pantin, dans leur première école. Elles font chaque jour d'école le trajet en métro avec leur papa, pendant que leur maman s'occupe de leur tout jeune frère. On peut estimer ce trajet à 1h15 aller et 1h15 retour. Lors de la deuxième rencontre de la chercheuse avec les petites filles, elle leur a demandé de lui dessiner ce qu'elles aimeraient le plus. Elles ont tracé chacune une maison, mais Kellie a placé une voiture à côté de la maison : « *Avec une voiture, on va aller à Pantin, avec le voiture, à Pantin ; mon papa et ma sœur* » (*Entretien avec Kellie et Bahula, Hôtel France2, Vitry, AM, 4 avril 2012*). Les enfants eux-mêmes imaginent des solutions pour faciliter leur trajet à l'école, et soulager par là-même leurs parents.

Nasser est arrivé en France en 2004. Il a été scolarisé à l'école Boucicault, dans le 18ème arrondissement, de la maternelle au CM2. Aujourd'hui, il est au collège en 6ème à Vitry, à 5 minutes de l'hôtel. Il appréciait son ancienne école, mais le trajet était pénible :

**« Tout était bien mais... »**

*« C'était bien, les maîtresses elles étaient gentilles, la directrice aussi, mais c'était un peu long quand même, c'est ça juste le problème, sinon c'était bien, tout était bien mais... je mettais à peu près 1 heure en métro »*

***Entretien avec Nasser, Hôtel Finlande Vitry, AM, 28 mars 2012.***

Les parents nous ont dit que l'école devait être un repère pour leurs enfants dans un monde imprévisible. Mais comment est-ce tout simplement possible ? Nous avons souligné que la scolarisation d'enfants peut être entravée par l'action municipale. Des communes font ainsi valoir que les résidents d'hôtel, orientés par des plateformes parisiennes, au premier rang desquels le Samusocial de Paris, ne dépendent pas de leur circonscription. Mais les déménagements imposés aux familles compliquent également la donne. Nous avons vu que la nécessité de se reposer, de se plier à certaines routines imposées par les parents pouvait contrarier le soin apporté aux devoirs. Dans ces conditions, l'étroitesse de la chambre, sa promiscuité, rendent plus compliqué encore de satisfaire les attentes des enseignants. Les enfants semblent en condition d'échouer comme élèves. Nous pourrions ainsi être tentés de déduire de cet environnement et ces activités autour de l'école que les enfants sans-logement n'ont pas une expérience heureuse de l'école. Pour examiner cette hypothèse, nous allons nous appuyer sur des situations différentes, vis-à-vis de l'hébergement. Ainsi, quelle expérience les enfants ont-ils de l'école, étant donné les conditions dans lesquelles ils y accèdent et parfois s'y maintiennent ?

### ***3. L'expérience scolaire des enfants sans-logement***

Tabu, qui vient de faire sa rentrée en CLIN-CM2 raconte que « *c'est un peu difficile pour lui [en classe]* » (*Entretien avec Tabu, Hôtel Finlande, Vitry, 19 mars 2012*). Tabu a du mal en maths, avec la division en particulier. Mais il aime l'école, pour apprendre et aussi pour retrouver ses copains jour après jour. Quand on demande à Anna combien elle a de copines dans sa classe, elle répond d'un trait : « *toute la classe* ». Sela et Baby en comptent « *des dizaines* ». Les enfants scolarisés, vivant à l'hôtel, paraissent comme Tabu, Anna, Sela ou Baby, entourés de copains dans leur classe et dans les cours de récréation. Vivre en hôtel façonne-t-il leur expérience de l'école et leurs relations avec les autres enfants ? Est-ce un lieu de moquerie, de stigmatisation, voire de mise à l'écart ?

### 3.1. Des sociabilités diversifiées mais contraintes

Pour les enfants sans logement, et ce n'est sans doute que très ordinaire, l'école est d'abord l'endroit où l'on retrouve ses copains et copines. Nous imaginions que la vie à l'hôtel ne facilitait pas la construction de relations de copinage ou d'amitiés chez les enfants. Cependant, nous n'avons observé cette association sur aucun des différents terrains d'étude. Au contraire, l'école est visiblement un milieu de rencontres entre enfants, que le regard extérieur considère comme différents, comme de leurs milieux d'origine. Nous avons cherché à savoir si les enfants vivant en hôtel étaient particulièrement camarades avec d'autres enfants de l'hôtel, ou d'autres enfants défavorisés, à l'école. Nous nous demandions également s'il n'y avait pas une sociabilité élective des enfants de l'hôtel, entre eux, capables de primer sur les relations tissées à l'école.

Nous ne l'avons pas observé. Même si des enfants vivant dans le même hôtel se retrouvent dans la même classe, ils n'entretiennent pas entre eux de relations exclusives. C'est en particulier ce qu'illustre la CLIN de l'école Phil De Passe, à Vitry. Huit des seize élèves habitent dans le même hôtel, mais tous ceux que nous avons interrogés nous parlent d'autres copains que ceux de la CLIN, dans leur classe ou en dehors, comme l'illustrent ces propos de Ludmina :

*« J'ai une copine qui s'appelle Alicia, j'en ai une autre qui s'appelle Acia, une Marouak, Clara, Sarah, Claudia, Lila, Dora, Lisaev et voilà, j'en ai des autres mais je me rappelle plus de leur prénom. J'en n'ai qu'une qui est nouvelle, elle s'appelle Claudia. Y en a quelques-uns dans ma classe et quelques-uns dans une autre classe. J'ai 10 copines et j'ai pas de copains, si j'en ai mais on joue pas très très souvent parce que eux ils aiment bien jouer au foot, mais moi j'aime pas. [Je joue] à la balle au prisonnier, à la corde à sauter, à chat, à cache-cache.*

***Entretien avec Ludmina, Hôtel Finlande, Vitry, AM, 28 mars 2012***

Il est fort possible que d'avoir interrogé les enfants en cours d'années ait rendu moins probable de rencontrer des enfants ayant des difficultés à se faire des copains à l'école, ou ne restant qu'entre enfants vivant dans un même hôtel. Mais même alors, ce serait le signe que les enfants vivant à l'hôtel, même s'ils peuvent, par exemple en début d'année scolaire, lors d'un changement de classe, avoir quelque mal à copiner, n'en n'éprouvent pas un problème au long cours. Quelques enfants nous ont dit qu'ils ont pu se sentir à part, ou isolés, lors de

leurs premiers pas à l'école, mais rapportent cette difficulté à leur non maîtrise du français. C'est par exemple le cas d'Anita, arrivée en France à 14 ans, scolarisée en CLA, en classe de 4<sup>ème</sup>. Son leitmotiv : « *Comprendre ce que les gens disaient et me faire comprendre.* » (Entretien avec Anita, Hôtel Finlande, Vitry, 22 mars 2012). Anita a appris le français en 4 mois et a rapidement été intégrée dans le cursus scolaire général. Elle se rappelle les premiers temps, pleins d'appréhension, mais où elle a été « accueillie » par l'enseignante et les autres élèves :

*« Quand je suis arrivée, la plupart des élèves étaient d'origine maghrébine, donc ils se comprenaient entre eux. Sauf moi quand je suis arrivée, les Géorgiens, nous on rentre pas beaucoup alors j'étais la seule dans ma classe, je pouvais parler à personne, sauf qu'il y avait une fille moldave qui parlait russe un petit peu, comme je parlais russe aussi, ça a été un petit peu plus facile (...). Au début je voulais pas aller à l'école, je lui disais 'mais moi je parle pas, les élèves vont se moquer de moi' mais à chaque fois elle me disait ça, elle me disait : 't'as appris le russe, t'as appris l'anglais, tu apprendras le français' [...] J'ai appris le russe, j'ai appris l'anglais, comment, pourquoi j'apprendrais pas le français ? »*

***Entretien avec Anita, Hôtel Finlande, Vitry, AM, 22 mars 2012***

L'enseignant de CLIN de Phil De Passe avance une idée semblable. Elle pense que ces difficultés de communication liées à la langue, rendent compte de situations de violence, opposant des enfants, vivant par ailleurs à l'hôtel, et d'autres enfants. Ces situations conflictuelles peuvent amener à la mise à l'écart d'un enfant de ses pairs. Quand cela concerne un enfant sans logement, nous aurions tort pourtant d'y voir l'effet nécessaire de ses conditions de vie. C'est ce que nous explique l'enseignante de CLIN au sujet de Cahyo, un de ses élèves qui a eu quelques altercations violentes avec d'autres enfants, que l'on aurait tort d'imputer trop tôt aux seules conditions matérielles de son existence :

*« Alors, au départ y a eu aussi des problèmes de... comment dire... d'incompréhension... Beaucoup de mes élèves de CLIN ont cru qu'ils étaient agressés par les autres enfants parce que les autres venaient leur parler et quand on est en train de te parler dans une langue que tu ne comprends pas... Cahyo typiquement, réaction c'était boum, je tape... Bon il a déjà tendance à taper facilement. Mais du coup c'est 'Oui, mais les autres...' donc après il m'a expliqué avec ses mots et avec le*



*papa et tout ça 'Oui mais les autres, ils m'parlent, ils m'parlent, ils m'parlent...', et euh, 'moi, donc moi je tape'... Bon, donc, ok... »*

*Entretien avec l'enseignante de CLIN, Ecole Phil De Passe, Vitry, AM, 27 mars 2012*

D'autre part, il nous a semblé que les enfants vivant en hôtel avaient à l'école quelques confidents, qu'ils n'avaient pas forcément à l'hôtel. Leurs meilleurs ou copines, c'est à l'école qu'ils les ont, et c'est à eux qu'ils peuvent se confier. Ces relations privilégiées ont résisté à l'épreuve du temps, contrairement à des amitiés forgées dans un hôtel, et qui n'ont pas pu se prolonger après un déménagement. L'école, année après année, offre un environnement favorable à des relations durables, que n'ont pas nécessairement, par ailleurs, des enfants susceptibles de devoir déménager du jour au lendemain.

Je connaissais ainsi, lorsque nous habitions ensemble au Parnassiens, les deux « *meilleures amies* » de Sela, Fatiha et Obasi. Elles étaient les deux personnes à qui elle pouvait dire des « *secrets* », des « *choses qu'(elle) ne dit pas aux autres, même aux grands* ». Fatiha est en classe avec Sela depuis deux ans, et dans la même école depuis que Sela y est entrée, c'est à dire à son arrivée en France. Les deux petites filles se voient presque tous les jours, à l'école, et même de temps en temps en dehors, le soir, le week-end, ou durant les vacances. Leurs deux mamans sont amies, et c'est, par exemple, chez la mère de Fatiha, qu'Abina et ses deux filles passeront quelques nuits, après leur expulsion du Parnassiens et dans l'attente d'obtenir un nouvel hébergement. Toutes les deux sont « *inséparables* », aux dires d'une ancienne institutrice de Sela, marraine sans-papiers RESF de la petite fille ainsi que de sa sœur. Si Sela et Fatiha se fâchent de temps en temps et ne se parlent plus ou le moins possible, pendant quelques jours, voire quelques semaines, elles se réconcilient à chaque fois. Obasi est donc l'autre « *meilleure amie* » de Sela. Elles ne vont pas dans la même école toutes les deux, mais vivent dans le même hôtel. Obasi, son frère et sa sœur habitent depuis quelques années aussi au Parnassiens, au premier étage. Sela m'a parlé plusieurs fois d'Obasi, comme d'une confidente, à qui elle peut « *tout dire* », même qui « *est (son) amoureux* ». Elles ne se chamaillent jamais, d'après Sela, ce que confirme Baby. Ce n'est pas comme avec Fatiha. Obasi a déménagé, quelques semaines avec les Ndiaye, dans un appartement à Aubervilliers-sur-Seine. Les deux amies se sont promis de se revoir, et leurs mères, qui s'apprécient visiblement, se sont dit aussi qu'elles se reverraient. J'ai fait remarquer à Sela, quelques jours après l'installation de sa famille à Aubervilliers, que c'était

ici aussi qu'habitait Obasi. Sela m'a répondu : « *j'espère qu'on ira ensemble au parc* ». Je lui ai demandé à plusieurs reprises, dans les semaines qui ont suivi, si elle avait revu son amie. Ce n'était pas le cas. Abina n'avait pas revu non plus la mère d'Obasi, à qui elle avait simplement parlé au téléphone. Cette histoire laisse voir l'école comme un environnement où peuvent se nouer des relations durables. On peut faire l'hypothèse que l'école est d'autant plus importante, à ce titre, que le mode d'hébergement en hôtel prépare à en déménager et limite la poursuite au long cours de relations amicales.

Néanmoins, la mobilité résidentielle peut cependant mettre à mal les relations tissées pendant des années d'école. Nasser, 11 ans, avait beaucoup de copains d'école à Paris où il avait été scolarisé de la maternelle au CM2. Depuis son arrivée à Vitry, en 6<sup>ème</sup>, il a progressivement perdu leur contact, même s'il envoie des SMS de temps en temps à quelques copains. Ses parents ne le laissent sortir qu'en compagnie de son frère aîné, qui a d'autres amis :

*« Je lui ai parlé par message ; je lui ai dit ça va tu t'es fait des copains il m'a dit oui ; j'ai encore leur numéros, j'ai encore... Je les ai pas revus parce que... non toujours pas parce que j'ai pas le numéro de tout le monde, mais voilà j'en ai quelques-uns que j'ai gardés, il m'en reste plus que 3 ou 4 quelque chose comme ça. Non j'ai toujours pas revu, je leur parle par messages. Il y en a qui m'envoient pourquoi tu viens pas, c'est quand tu viens. Mais moi je peux pas, je peux pas venir, c'est trop loin et voilà, ma mère elle me laisse pas. Déjà si elle me laisse pas ici elle va pas me laisser aller à Paris aussi, c'est pire. J'aimerais bien les revoir. [Si mon grand frère m'accompagne] après il va se sentir à l'écart, il connaît personne là-bas, lui il était à un autre, il était déjà au collège, il était pas avec moi, après il va être à l'écart, il va connaître personne, il va voir des gens beaucoup plus petits que lui, il les connaît même pas. Moi quand je serai grand, je pourrai mais ils vont m'oublier ; ils vont me dire c'est qui lui, c'est ça le problème. »*

***Entretien avec Nasser, Hôtel Finlande, Vitry, AM, 28 mars 2012***

Les déménagements corrodent donc les amitiés de voisinage. On comprend mieux l'importance de l'école dans la construction de relations sociales pour les enfants, et leur mise à l'épreuve dans la durée. On pourrait pourtant imaginer qu'il n'est rien moins qu'évident, pour ces enfants, pâtissant de leur habitat, que d'entretenir des relations normales avec

d'autres enfants. Les enfants vivant à l'hôtel ne sont-ils pas mis à l'écart par leurs camarades ?

### 3.2. Des enfants stigmatisés ?

Si, pour ces enfants, l'école est unanimement un lieu important de sociabilité, ils peuvent aussi y découvrir des formes de stigmatisation. La sociologie de l'enfance à l'école a montré que l'absence de violence physique ou d'agression grave, comme d'ordinaire dans la plupart des écoles, ne signifiait pas que les élèves ne pouvaient pas se sentir maltraités par d'autres élèves. La répétition de petites humiliations, de « micro-violences », est ainsi apparue comme une source de victimation, souvent silencieuse mais pas moins difficile à supporter. La pauvreté, et l'extranéité ou l'appartenance à des familles migrantes, caractéristiques des enfants sans-logement, sont-elles donc l'objet de moqueries, répétées, et sources de difficultés pour ces enfants ? Le fait de vivre à l'hôtel, d'être hébergé par le Samusocial, de pouvoir être considéré comme sans-abri, est-il également stigmatisé à l'école ?

Nous avons interrogé, de façon systématique, les enfants sur les moqueries et les agressions qu'ils auraient subi, à l'école, ou en dehors. Une seule enfant nous a dit qu'il lui était arrivée d'être prise à partie parce qu'elle vivait en hôtel<sup>90</sup>. Nous pouvons imaginer que d'autres enfants habitant à l'hôtel n'ont pas osé nous dire qu'ils étaient parfois moqués pour cela. Nous devons aussi remarquer que certains enfants dissimulent sciemment à leurs camarades qu'ils vivent dans un hôtel, comme Kasisi, qui craint qu'on se moque de lui à l'école, parce qu'il vit au Finlande. La moitié des enfants interrogés durant le pilote et hébergés en hôtel dissimulent ainsi leur lieu de résidence à leurs amis (ce qui est beaucoup moins fréquent en CHRS et en CADA), aucun ne reçoit par ailleurs de visites d'amis chez eux. Cette dissimulation est motivée principalement par la crainte de moqueries, comme l'explique Sema : « *Je ne dis pas à mes amies que je vis au centre, parce que sinon après elles vont le dire à tout le monde et après ils vont se moquer de moi* » (Notes de terrain, CADA de Grigny, AD).

---

<sup>90</sup> « *Oui, quelques fois. Y a des grands, plus grands que moi qui disent « Est-ce que tu habites à l'hôtel ? », alors qu'ils le savent déjà. Après ils disent à l'autre, l'autre elle se moque de moi. Mais dans ma classe, non ils se moquent pas de moi. [Y a des grands de l'école] oui qui se moquent de moi. Maintenant ils se sont arrêtés parce que la maîtresse elle leur a dit (...) L'année dernière. Surtout les grandes, mais les petits non, ça va. Les grandes elles se moquaient de moi. (...) Elles disaient « Pourquoi t'habites à l'hôtel ? C'est nul d'habiter à l'hôtel. C'est mieux d'habiter dans un appartement, dans une maison ». Même cette année, mais pas trop* » (Entretien avec Ludmina, Hôtel Finlande, Vitry, AM, 28 mars 2012).

Cette dissimulation peut être coûteuse pour les enfants. Elle limite par exemple les rencontres en dehors de l'école et elle nécessite des efforts constants pour ne pas révéler un lieu d'hébergement potentiellement stigmatisant. Cet effort de dissimulation concerne également les parents. La mère de Kasisi en parle elle-même avec embarras, laquelle ne souhaite pas que les parents des copains de son fils sachent où elle habite :

***Il n'ose pas dire « j'habite dans un hôtel »***

*« Parfois il n'ose pas dire « j'habite dans un hôtel ». Il me dit maman parfois on me demande où est-ce que j'habite, mais je n'ose pas dire que j'habite dans un hôtel, parce que je veux pas qu'on se moque de moi à l'école. Et à chaque fois, parmi ses amis, y en a deux qui demandent à ce qu'il les invite, mais il peut pas. Il n'ose pas le dire « Si j'habite dans un hôtel j'ai pas de maison ». Mais sinon ça va. Il les rencontre à l'école, ça s'arrête là. Il veut quand même les inviter mais malheureusement, il peut pas. Même quand il [Kasisi] était à Paris il disait jamais qu'il habitait dans un hôtel. Il l'a jamais dit à ses amis, même quand il était en moyenne section, tout ça, il n'osait pas. Il a dit il voulait pas qu'ils se moquent de lui, tout ça, il voulait dire à ses amis qu'il habitait dans un hôtel.*

*Mais moi j'hésite quand même quoi qu'il parte chez les amis parce que je veux pas que les parents me demandent où est-ce que vous habitez tout ça. C'est quand même gênant quoi. Parce que parfois, l'autre il veut venir aussi chez nous jouer. Je sais pas ce que je vais répondre moi ».*

***Entretien avec la mère de Kasisi, Hôtel Finlande, Vitry, AM, mars 2012***

Ce passage témoigne de la gêne que peuvent avoir non seulement les enfants mais aussi les parents, que l'on sache qu'ils habitent dans un hôtel. Il illustre des formes d'alliance entre parents et enfants, pour dissimuler le stigmate et atténuer l'opprobre. Il atteste également, en creux, toute l'importance des quelques relations privilégiées que peuvent entretenir les enfants. Les enfants qui cachent qu'ils habitent en hôtel n'ont pas moins un ou quelques amis qui savent la vérité et auxquels ils peuvent se confier. Galena, par exemple, qui a vécu une dizaine d'années dans des hôtels, dit qu'elle avait « honte » de cette situation. Elle la dissimulait à l'école – en évitant les questions qui s'en approchaient, en n'en parlant jamais, en ne laissant pas à quiconque la possibilité de le savoir. Mais dans toutes les écoles qu'elle a

fréquentées, elle s'est fait des amis, et cette amitié passait par la révélation du secret. Néanmoins, nos matériaux ne nous permettent pas d'affirmer que tous les enfants ont honte de vivre en hôtel, et que leurs dissimulations répondent dans tous les cas à une forme de stigmatisation. Le silence peut être aussi une forme de discrétion, à portée préventive. En outre, ne pas dire à tous que l'on vit à l'hôtel mais s'en ouvrir à certains signale une gestion différenciée du sans-abrisme comme étiquette sociale, qui n'autorise pas sans autre preuve à considérer le fait de vivre à l'hôtel seulement comme attribut stigmatisant. Pour certains enfants, il s'agit même d'un ressort d'ouverture aux autres. C'est en tout cas l'analyse réflexive et rétrospective que livre Galena sur ses années passées à l'hôtel.

En fait, il nous semble que les enfants subissent davantage de moqueries liées, non pas au fait qu'ils vivent en hôtel, mais à leur pauvreté et à ce que l'on leur renvoie comme leur étrangeté. C'est ce rapporte Anita, quand elle évoque les années où elle se rendait aux Restos du Cœur :

*« Ah ben oui, il y a des bas, quand on arrive y avait pas d'argent donc voilà il y a eu de moment, voyez, j'étais jeune, j'allais à l'école, donc je voulais m'habiller un peu comme tout le monde, mais quand on n'a pas les moyens de s'habiller comme les autres s'habillent on se sent un peu à l'écart, oui y a eu ces bas-là. Certes aujourd'hui on se dit oui que c'est que les vêtements, mais quand on a 14 ans, on regarde que ça. Les gens on les juge par rapport à l'apparence donc, oui y a eu ces bas-là .»*

*« Oui y a eu ces bas-là et tout ça quand on allait le matin à la Préfecture tout le temps, aux Restos du Cœur, j'étais à 7 heures du matin là-bas donc. Oui, y a eu ces bas mais je les regrette pas parce qu'il faut les connaître. Il faut connaître la pauvre..., comment dire, oui cette situation il faut connaître pour mieux après apprécier la valeur de l'argent, la valeur des choses et pour mieux comprendre ceux qui sont pas... aisés »*

***Entretien avec Anita, Hôtel Finlande, Vitry, AM, 22 mars 2012***

Le fait d'être allophone, l'extranéité, la pauvreté font le cœur des moqueries, selon les enseignants, que l'on peut considérer comme des observateurs privilégiés des relations entre enfants.

*Là j'ai un enfant d'une autre classe que je cherchais tout à l'heure, alors lui c'est un enfant... fin d'origine classique qui a dit à une de mes petites élèves*

*roumaines, à deux petites, ben à Mikaela justement, et une autre petite qui vient avec moi à mi-temps : 'Ouais, euh, de toute façon tes parents y font les poubelles euh', et puis y en a un autre qui leur a craché dessus. Donc je voulais voir la maîtresse mais je sais pas elle était pas là donc j'ai pas pu la voir. Donc lundi je vais prendre les enfants on va en discuter et... parce que ça m'inquiète parce que c'est pas la première fois, il y a déjà eu une histoire en début de semaine un peu de ce type-là...*

*Entretien avec l'enseignante de CLIN, Ecole Phil De Passe, Vitry,  
AM, 27 mars 2012*

Les enseignants ont un rôle possiblement important pour endiguer ou au moins limiter la survenue et la portée de telles harangues, qui ne portent peut-être pas à conséquences pour ceux qui les adressent, mais bien pour ceux qui les reçoivent.

### **3.3. Des apprentissages compliqués par le sans-abrisme ?**

Différentes études ont été consacrées, aux Etats-Unis en particulier, à la réussite scolaire des enfants sans logement. Les premières enquêtes ont dressé des constats alarmants, souligné les retards scolaires pris par ces enfants, et tendu à considérer leurs conditions de vie comme une explication de ces difficultés. Des travaux plus récents relativisent cette analyse. Ils indiquent, d'une part, que les enfants sans-domicile ne réussissent pas significativement moins bien (ou mieux) à l'école, que leurs compaire pauvres, mais logés. Mais ils mettent également en évidence des succès inattendus, comme des problèmes dramatiques, chez certains enfants. Buckner et al. (2008) invitent alors les chercheurs à considérer des sous-groupes d'enfants sans-logement, chez certains desquels le fait de vivre sans-abri peut apparaître comme une entrave décisive dans divers apprentissages. L'enquête quantitative du projet ENFAMS nous permettra de mesurer certaines difficultés d'apprentissage, mais aussi d'éventuels retards de développement, pouvant se répercuter durablement sur la vie de l'enfant. Les effectifs interrogés (650 enfants de moins de 6 ans, et 350 enfants en âge d'être au primaire) nous permettront, nous l'espérons, de différencier des groupes d'enfants. Néanmoins, sur les différents terrains présentés au cours de cette enquête, nous avons essayé de comprendre les difficultés que pouvaient rencontrer des enfants sans logement à l'école.

L'enquête menée à Vitry nous a rendus sensibles aux problèmes d'apprentissage lié à la celui de langue française. Etre allophone n'est pas une caractéristique systématique des enfants sans logement, mais elle est sans aucun doute plus présente chez ses enfants qu'en population générale, et même que chez des enfants pauvres. Ce n'est qu'une indication qu'il faudrait croiser avec bien d'autres, mais lors de l'année scolaire 2011-2012, 8 des 16 enfants de CLIN habitaient à l'hôtel Finlande, deux dans un autre établissement, tandis que deux autres enfants vivaient dans un bidonville (et apparaissent comptables, à ce titre, comme sans-logement). L'enseignante associe d'ailleurs elle-même l'augmentation récente de ses effectifs à l'agrandissement, également il y a quelques mois seulement, de l'hôtel Finlande. Il est évident qu'une scolarité, en France, a pour condition une certaine maîtrise de la langue. Mais l'enseignante de CLIN ne voit pas la langue maternelle seulement comme un obstacle supplémentaire. Ne pas parler français comme il faut pour apprendre, mais aussi pour se faire comprendre des autres enfants, est une épreuve qu'affrontent ces enfants avec, dit-elle, « *courage* ». Anita reconnaît dans ses difficultés d'expression initiales en français la source d'une « *rage* » qui lui a permis d'apprendre plus vite :

*C'était peut-être parce que j'étais tellement... ça m'énervait de ne pas comprendre les gens que je faisais tout pour vite apprendre. Donc, c'est ça c'est la rage de parler, de vite comprendre, de ne pas me perdre, voilà. C'était la motivation en fait qui a fait que j'ai pu apprendre aussi vite. J'avais toujours mon dictionnaire dans la main. Dès qu'ils me disaient un mot, je regardais, j'apprenais, j'essayais de mémoriser [...] On est parti de A et on est arrivé à Z, quand je suis allée dans la classe francophone. Comment ça c'est passé, comment je les comprenais, ça je ne sais pas[...] Maintenant, j'arrive plus à, je pourrais pas expliquer, mais sur le coup, sur le moment on arrive à se débrouiller, mais comment, ça je me rappelle pas. Je me débrouillais, et je me rappelle bien qu'on se comprenait quand même. Je sais pas comment mais... » Il faut, il faut vivre ça pour savoir. Ca maintenant, j'arrive plus à me rappeler, mais j'ai compris vite, j'ai compris vite ».*

***Entretien avec Anita, Hôtel Finlande, Vitry, AM, 22 mars 2012***

A cet égard, il n'est pas étonnant que l'enseignante de CLIN considère la « *culture d'origine* » de ses élèves comme une matière sur laquelle travailler. C'est un lieu d'intérêt

pour eux, mais aussi une réserve d'expérience qu'elle demande à sa classe de solliciter pour apprendre, non sans crainte de produire de nouvelles différences entre les élèves :

*« Moi au départ je pensais euh faire en sorte qu'ils viennent faire des exposés dans les classes où ils sont intégrés pour présenter un peu leur pays, etc., etc.... De l'autre côté j'avais peur aussi que ça les stigmatise... un peu... Après, tout dépendait de l'enseignant qu'il y avait en face... c'est compliqué. C'est vraiment compliqué... »*

***Entretien avec l'enseignante de CLIN, Ecole Phil De Passe, Vitry, AM, 27 mars 2012***

Le point de vue de cette enseignante doit être relativisé. Tous les élèves sans logement, *a priori* admissibles en CLIN ou en CLA, ne bénéficient certainement pas au cours de leur parcours de ces dispositifs<sup>91</sup>. De plus, nous pouvons imaginer qu'il existe d'autres pédagogies en CLIN, qui ne valorisent pas toutes ces expériences culturelles différentes<sup>92</sup>. Toutes les CLIN en outre, ne sont pas forcément aussi intégrées à l'établissement, et coordonnées avec les classes de référence qu'à l'école Phil De Passe<sup>93</sup>. Par conséquent, il n'est certainement pas possible d'affirmer la multi-appartenance culturelle, constituée, pour tous les élèves, un moteur et une ressource pour apprendre. Il apparaît en revanche fort probable que des dispositifs comme les CLIN ou CLA peuvent favoriser le développement de compétences scolaires en lien avec le fait d'être allophone<sup>94</sup>. Ces compétences, en revanche, ne paraissent pas toujours valorisées par le système scolaire, et les CLIN, comme d'autres dispositifs d'enseignement spécialisé, peuvent avoir des effets de relégation.

Mais le fait de vivre à l'hôtel induit-il des obstacles propres aux apprentissages scolaires ? Les conditions de vie à l'hôtel, selon les enseignants comme les enfants,

---

<sup>91</sup> L'enquête quantitative du projet ENFAMS nous permettra d'estimer la part d'enfants sans logement, en âge d'être au primaire, passée par une CLIN ou une CLA, et de la rapporter au fait d'être allophone, au moment de l'entrée à l'école primaire.

<sup>92</sup> Cette enseignante pense par exemple que sa propension à mobiliser les différentes appartenances culturelles des enfants fait écho à son propre goût des voyages et à sa propre expérience professionnelle et personnelle d'étrangère.

<sup>93</sup> Même si l'enseignant souligne des différences entre ses confrères, qui ne sont pas également préoccupés par la transition entre la CLIN et la classe de référence.

<sup>94</sup> Un enquête a été menée récemment sur la réussite scolaire d'élèves immigrés, au Québec (Kanouté et al., 2008). Les auteurs identifient trois modèles de réussite scolaire. Mais ils ne considèrent pas l'environnement de la classe, ou de l'établissement, comme pouvant contextualiser la réussite (ou à l'inverse l'échec). Or, on peut penser que l'effet classe, ou d'établissement, est d'autant plus marqué que les élèves disposent de peu de « capitaux scolaires ». L'enquête d'A. Mozziconacci se poursuit cette année à Vitry en Master 2, et se recentre sur le thème de la réussite scolaire des enfants sans logement.



compliquent la réalisation des devoirs. En premier lieu, les enfants ne disposent pas d'espace en propre où faire leurs exercices. Avoir un bureau paraît exceptionnel<sup>95</sup>. Les enfants travaillent alors sur un bout de table, sur un lit, ou par terre. Quelques enfants interrogés lors du pilote ont ainsi exprimé le souhait d'avoir un lieu à eux, où faire leurs devoirs. Les observations et entretiens réalisés laissent penser que c'est une aspiration très largement partagée. Mais avoir un lieu à soi ne désigne pas seulement un espace physique, mais aussi un temps au calme, où l'on n'est pas dérangé par le bruit, tenant à la présence et aux activités des autres membres de la chambrée.

Comme je l'ai déjà évoqué, j'ai aidé pendant quelques mois Sela et Baby à faire leurs devoirs. Dans les premiers temps, nous travaillions dans la chambre d'Ismaël. La télé était toujours allumée, avec le son. Ismaël travaillait sur un coin de lit, ou se détendait, tandis que les deux fillettes faisaient leurs exercices à d'autres endroits du lit. Abina avait coutume d'aller et venir, et des voisins ne manquaient pas de passer, notamment pour demander des photocopies ou des tirages photos, dont Ismaël faisait un petit commerce dans l'établissement. Je trouvais que ce n'était pas de « *bonnes conditions de travail* », comme je le notais dans mon carnet. Pourtant, les enfants y étaient habituées et je ne les avais alors jamais entendues s'en plaindre. Après quelques séances dans la chambre d'Ismaël, nous avons commencé à nous voir dans ma propre chambre. « *C'est calme chez toi !* », m'a dit Sela une des premières fois que nous avons travaillé dans ma chambre. De fait, j'ai toujours veillé à ce que l'on travaille dans le silence, à débarrasser mon bureau et sa chaise de mes affaires pour que Sela ou Baby puissent s'y installer et le considérer comme le leur. Je n'ai pas hésité à renvoyer poliment leur mère, lorsqu'elle venait nous chercher pour manger, si nous n'avions pas fini les devoirs. Il semble que toutes les deux aient apprécié ce changement d'environnement. Les enfants étaient promptes à se rendre dans ma chambre et se mettre au travail, quand nous l'avions prévu, demandaient parfois à leur mère, de passage, le temps nécessaire pour finir leurs exercices, ou simplement de parler moins fort, ou d'éteindre la musique qui sortait de son téléphone. Nous travaillions ainsi dans le « *calme* », comme je l'écris dans mon carnet. Ce « *calme* » me paraît correspondre à certaines conditions que j'identifiais alors comme des difficultés importantes pour l'apprentissage des Sela et Baby, et de nombreux autres enfants à l'hôtel : le bruit, les dérangements intempestifs, la promiscuité, l'intermittence du soutien aux devoirs des parents. Les rendez-vous réguliers avec Sela et Baby installaient également une routine, un suivi, que je jugeais important pour compenser le retard rencontré par les enfants

---

<sup>95</sup> Aucun des chambres visitées ne comportait de bureau ou de table prévus pour les devoirs des enfants.

dans diverses matières. J'ai eu la conviction rapide qu'elles faisaient des progrès, et que la méthode employée était la bonne. Toutefois, si les résultats de Baby semblaient s'améliorer, ceux de Sela n'étaient toujours pas bons, quand son père et moi avons rencontré son instituteur, en janvier dernier.

M. Auriol nous a dit que Sela était résolument « *intelligente* », en dépit des problèmes qu'elle avait pour apprendre. Il s'étonnait qu'elle se montre comme paralysée et incapable d'agir, dès que l'on attendait d'elle une réponse à une question, même simple, alors même qu'elle pouvait y avoir répondu, dans un autre contexte, qui ne soit pas celui d'une interrogation. Il nous a demandé comment nous pouvions comprendre, son père et moi, qui m'étais présenté à lui comme voisin, soutien scolaire et par ailleurs enseignant (avant de lui apprendre que je menais aussi une recherche en sociologie). J'ai abondé dans son sens, rapporté qu'il en était de même lorsque nous travaillions ensemble Sela et moi : Sela semblait, par moments, « *perdre ses moyens* », lorsque je l'interrogeais frontalement, même en lui posant des questions basiques. En revanche, en l'accompagnant, disais-je, dans la résolution de ses exercices, elle parvenait à résoudre des problèmes bien plus compliqués que ce sur lesquels elle pouvait par ailleurs buter. Encore fallait-il pour cela la suivre attentivement, et dans de bonnes conditions. J'ai ajouté, en regardant Ismaël mais en m'adressant à M. Auriol, que le fait de travailler « *au calme* », « *sans musique* », « *sans bruit* », « *sans passage* », me semblait important. Comme je l'escomptais, M. Auriol m'a soutenu, et a répété que Sela avait besoin de cette « *tranquillité* » pour apprendre.

Ismaël en a convenu, poliment, mais a insisté sur les problèmes de « *concentration* » de sa fille. « *Elle ne se concentre pas* », a-t-il répété plusieurs fois, peu importe ce que l'on fait pour elle. M. Auriol, dont j'ai de nouveau appuyé le propos, a alors dit que c'était justement parce que Sela peinait à rester concentrer qu'il lui fallait de la tranquillité. Nous insistions sur les efforts mis en œuvre par Sela ; son père relevait quant à lui un manque de volonté. « *Elle n'écoute pas quand on lui dit de se concentrer* », disait son père. « *Ce n'est pas qu'elle n'écoute pas, c'est qu'elle n'y arrive pas* », répondions-nous, en substance. Nous nous sommes tous les trois accordés sur l'importance des cours de soutien avec moi, sur l'utilité, en général, d'un suivi régulier du travail de Sela. M. Auriol et moi considérions que Sela « *manquait de confiance* », et qu'il était important, pour y remédier, de lui en donner et de montrer que nous la jugions comme capable de satisfaire nos attentes. M. Vincent m'a donné quelques tuyaux pour entraîner Sela (des exercices à faire avec elle, des conseils pratiques), et je me suis engagé à suivre Sela régulièrement, tout au long de l'année. Rejoints par Sela elle-

même, par Baby, qui attendait jusqu'alors en étude, et par son institutrice (et marraine RESF des enfants), M. Auriol pouvait affirmer, en clôture du rendez-vous, que les filles étaient chanceuses de m'avoir et qu'il fallait qu'elles en profitent pour s'améliorer.

La relecture de cette rencontre est instructive. Il apparaît tout d'abord que, ni M. Auriol ni moi, n'avons pris en compte les arguments d'Ismaël. Nous avons considéré comme contradictoire que, tout en admettant que l'environnement de travail de Sela la perturbe, il souligne le manque de concentration de sa fille, et mette en avant au contraire les conditions qui lui sont offertes pour réussir (« *on fait tout pour elles* »). Pourtant, en reliant cette scène à d'autres notes de terrain où il est question de l'éducation de Sela et Baby, l'analyse d'Ismaël ne m'apparaît plus contradictoire. Pour lui, comme pour Abina, leur rôle vis-à-vis de la scolarité des enfants est de permettre matériellement aux enfants de suivre l'école : d'avoir les fournitures scolaires à temps, d'arriver et de partir à l'heure, d'être bien habillées, comme n'importe quels autres enfants. Pour eux, les temps d'étude, au moment de la pause du midi, et le soir après l'école, doivent suffire à leurs enfants pour apprendre. De toute façon – et peu importe au fond les améliorations que l'on pourrait apporter à la marge, l'hôtel ne leur permet pas d'apprendre correctement et c'est logiquement à l'école qu'elles doivent le faire. Pour eux, les règles du jeu sont claires pour les deux parties. Et Sela, comme Baby, d'acquiescer, durant l'échange avec M. Auriol, comme à d'autres occasions, lorsque l'un de leurs parents leur demande s'ils ne font pas tout pour elles. Cet abord que l'on pourrait qualifier de « libéral » de l'éducation bute, non pas sur le consentement des enfants, bel et bien acquis et confirmé sans exception, mais sur leur incapacité. Cette incapacité, en revanche, peine à s'exprimer, car elle ne fait pas sens dans le cadre d'un tel contrat. Lorsque M. Auriol et moi soulignons avec insistance l'intelligence de Baby, nous ne faisons du reste que soutenir l'analyse d'Ismaël. Ce n'est pas non plus en mettant l'accent sur l'environnement de travail à l'hôtel que nous apportons la moindre contradiction. Nous ne faisons alors que souligner, en creux, l'importance des parents pour permettre à leurs enfants de ne pas pâtir de ce cadre, en leur offrant ou en leur donnant accès à tout le nécessaire pour réussir. En outre, les aménagements que nous proposons (notamment un soutien scolaire au calme et au long cours), que nous considérons comme favorables aux enfants, font néanmoins peser sur leurs épaules un poids supplémentaire. M. Auriol, soutenu dans l'interaction par les regards ou hochements de tête acquiesçant, des adultes voisins, ne dit-il pas aux enfants : « *vous avez la chance d'avoir quelqu'un comme Erwan pour vous aider* » ? Entendre : « ne gâchez pas cette chance » ; par là : « si vous la gâchez, c'est de votre faute ». Nous réintroduisons ainsi une

exigence capacitaire, mise aussi en doute par Ismaël : la volonté, pour elles-mêmes, de réussir. N'était-ce pas trop demander aux enfants, qui, par ailleurs, avaient laissé, sans être entendues, poindre leurs doutes sur leurs propres capacités ?

En quoi cette situation nous parle-t-elle des difficultés d'enfants sans-logement, et non pas seulement des problèmes de deux petites filles ? D'un côté, les malheurs de Sela ont bien sûr à voir avec son milieu social. Ses parents ont d'autant plus à faire pour assurer ce qu'ils jugent le nécessaire à l'éducation de leur fille, qu'ils sont pauvres mais aussi sans-domicile. Comme parents pauvres, il leur coûte relativement plus qu'à des parents plus fortunés, pour habiller leurs enfants, leur procurer les fournitures scolaires, et leur donner accès à des à-côtés (pensons aux sorties scolaires<sup>96</sup>). Mais, hébergés à l'hôtel, comme tel susceptibles de devoir en partir, ils consentent à des « *sacrifices* » jusqu'à s'« *épuiser* », notamment à conduire chaque jour et dès que nécessaire leurs enfants à l'école, à au moins une heure de transports, d'où ils habitent, avant de rejoindre leur propre poste de travail. Leur investissement dans l'éducation de leurs enfants est patent, en premier lieu pour leurs filles, qui comprennent, contrairement au sociologue, que leurs difficultés ne sauraient relever, pour leurs parents, de leur environnement d'apprentissage – puisque tout est fait – n'en sont-elles pas témoins et garantes ? - pour qu'elles y réussissent au mieux. Nous voyons là un effet pervers : les difficultés pratiques des enfants ne sont que peu audibles pour leurs parents, et guère davantage pour elles-mêmes. D'un autre côté, cette situation n'aurait-elle pas à voir avec l'exigence contemporaine d'autonomisation des usagers des institutions de service social ou des institutions éducatives ?

Les travaux de Luca Pattaroni (2007) ou de Marc Breviglieri nous apprennent à reconnaître les limites pratiques d'un tel modèle éducatif. C'est par exemple le sujet d'une enquête sur les interactions, dans l'espace public, entre des maraudeurs et des sans-abri (Breviglieri, 2010, 2002). M. Breviglieri s'intéresse en particulier aux rencontres avec des personnes ivres, ou dans un état tel qu'elles ne peuvent pas ou à peine dire ce qu'elles souhaitent. Alors, montre le chercheur qui s'appuie sur des enregistrements vidéo et propose une analyse extrêmement minutieuse de ces interactions, les maraudeurs tendent à reformuler l'enjeu de la rencontre sous l'atour du consentement et de la volonté : cette personne veut-elle ou non de nos services ? Le problème est que leur vis-à-vis n'est pas un interlocuteur, au sens où il ne peut pas dire. La parole peut être forcée, jusqu'à l'obtention de mots qui valent alors acceptation ou refus, bien que leur évaluation rétrospective soit sujette à caution. Ce qui est

---

<sup>96</sup> Il existe des sorties gratuites, ou à un coût fixé par les parents, à leur gré, par le biais de la coopérative scolaire.

important dans cette activité consistant à tirer les mots de la bouche, c'est qu'elle s'inscrit dans une « grammaire libérale », aveugle à l'ébranlement, sous un certain seuil, de certaines capacités (dire, pouvoir, vouloir, selon le tryptique de P. Ricoeur) définissant l'individu. Pour certains maraudeurs en revanche, deviennent signifiants, comme expressions d'une volonté ébranlée, des gestes, parfois aussi fugaces qu'un mouvement de pied, tourné vers soi et traçant une limite avec l'intervenant à l'approche. Le travail social avance alors hors cadre : au seuil du mutisme, dans le dialogue avec les silences, dans la manipulation des réticences, à la « lisière d'une commune humanité » (Breviglieri, 2002).

Dans une grammaire libérale, le travail social est alors compliqué, bien qu'il soit pratiquement falsifiable et justifiable *ad hoc* quand il importe de rendre compte des « prises en charge ». Il est à la limite d'un excès de force (interprétable comme action sans le consentement d'autrui) ou d'un défaut de responsabilité (selon le motif de la non-assistance à personne en danger). Cette analyse peut être étendue au-delà du travail social à toute forme d'action, l'éducation par exemple, visant l'autonomie d'autrui mais devant faire avec ses défaillances capacitaires, non comptables, dans une grammaire libérale, dans les comptes-rendus, c'est-à-dire les évaluations, que l'on fera de l'action<sup>97</sup>.

Les difficultés de Sela, en ce sens, sont celles d'une personne à qui l'on demande trop, et à qui l'on ne cesse de demander.

---

<sup>97</sup> Que ces comptes-rendus proviennent des membres eux-mêmes, ou des sociologues. L'analyse de M. Breviglieri ouvre, nous semble-t-il, quoique l'auteur ne le mentionne pas directement, sur une critique des opérations de description en sciences sociales. Nous ne devrions pas nous contenter, ni accorder *a priori* une prépondérance et sélectionner dans le monde, les textes déjà écrits par les acteurs eux-mêmes (Hirschauer, 2001). Nous devons restituer l'émergence et la transformation des motifs de l'action, ce qui suppose une attention aux phénomènes, donc au champ de perception où se construit la compréhension en situation, avant les comptes-rendus que l'on peut en faire. Il ne s'agit pas de se passer de ces comptes-rendus, mais de saisir plus finement la constitution de l'expérience et de sa compréhension.

## CONCLUSION

Ce rapport avait pour objectif d'explorer la vie quotidienne d'enfants habitant en hôtel, avec leur(s) parent(s). Nous demandions en introduction s'il était pertinent, et si oui à quelles conditions, de parler d'enfant sans-logement, pour rendre compte de leur expérience quotidienne. Les catégories de « sans logement » ou de « sans domicile », que nous avons utilisées de façon lâche, pour renvoyer à la relation entre les familles et le monde de l'assistance, pouvaient en effet laisser entendre que la vie de ces enfants revêtait un atour particulier, en raison de l'absence de domicile. Mais la littérature internationale nous invitait à ne pas réifier cette absence de logement, à la considérer, au moins à titre d'hypothèse, davantage comme un « état » (provisoire) que comme une « caractéristique » (définitive) des ménages, pour reprendre la distinction suggérée par M. Shinn (1997). Cette mise en garde nous amenait donc, d'une part, à ne pas dissocier la situation des enfants « sans logement » de celles d'autres enfants, en particulier des enfants logés, mais pauvres ; d'autre part, à comprendre les mécanismes institutionnels par lesquels des enfants devenaient sans logement, et leurs effets éventuels sur leur existences.

Pour répondre à ces questions, nous avons mené des entretiens et des observations dans plusieurs hôtels d'Ile-de-France, où sont hébergées des familles, au titre de l'urgence sociale ou de la protection de l'enfance. Nous nous sommes appuyés principalement sur une enquête ethnographique d'un an et demi dans un hôtel de Roulaville, en première couronne, qui a permis de suivre presque quotidiennement quelques familles. Nous avons également réalisé des entretiens avec des enfants et des parents vivant dans d'autres établissements, présentant une position géographique différente, situés cette fois dans Paris (ce qui facilite l'accès à de nombreux services et ressources), et en petite couronne toujours, mais dans une ville accueillant, sans discrimination, les enfants de l'hôtel dans ses établissements scolaires, contrairement à la mairie de Roulaville. Nous nous sommes également appuyés sur des entretiens, des questionnaires, et des observations, réalisés dans d'autres structures, notamment des CHRS et des CADA, pour avoir des appuis à la comparaison. Quelles analyses principales tirons-nous de ce corpus ? Quelles sont les limites de notre investigation ? Comment l'enquête pourrait-elle continuer ?

En premier lieu, nous avons pu voir les difficultés qu'éprouvaient les enfants dans un habitat caractérisé par sa petitesse. L'étroitesse des chambres saute aux yeux de l'observateur

de passage. Les chambres sont aussi considérées comme petites par les habitants, même si cette petitesse ne se mesure par de la même manière pour les enfants que pour leurs parents. Si les chambres apparaissent comme petites pour les premiers, ce n'est pas tant par rapport à une idée du logement (comme pour leurs parents), qu'en relation avec leurs expériences résidentielles antérieures et leurs usages de l'habitat. Les enfants auxquels nous nous sommes principalement intéressés n'ayant vécu qu'en hôtel, ou dans des habitats dégradés, leurs évaluations de l'habitat présent y sont indexées. Certes, certains questionnaires du pilote font apparaître le souhait d'un « appartement » avec une « chambre pour soi », et tendent à indiquer des attentes ordinaires par rapport au logement. Mais les enfants que nous connaissons le mieux n'ont pas exprimé de plainte, contrairement à leurs parents, de ne pas avoir d'appartement. Ce manque n'est pas vécu principalement sur le mode de l'injustice, mais il peut le devenir à mesure que les enfants grandissent, aspirent eux-mêmes à vivre seuls, ou à avoir leur propre intimité, dans une chambre à eux. D'autre part, la petitesse des chambres ne renvoie pas aux mêmes usages pour les parents et les enfants, ni pour les enfants entre eux-mêmes. Pour les enfants, la petitesse peut gêner le repos ou les devoirs, et pour les plus grands l'intimité. Le cohabitation peut apparaître alors comme une forme de promiscuité, présente également chez des ménages pauvres, dans des habitats dits surpeuplés. Mais elle aurait ici une intensité tout à fait prononcée, en raison de la petitesse des lieux. Ces analyses générales nous apparaissent valables, indifféremment à l'origine nationale et à la composition des familles.

Par conséquent, partager l'espace ne va pas de soi pour les membres d'une même famille. Nous avons d'abord abordé cette question d'un point de vue spatial. Comment l'espace domestique est-il réparti entre les parents et les enfants ? Si les enfants vivant en hôtel n'ont pas ou très rarement de chambre à part (ou alors lorsque des frères ou sœurs peuvent occuper une chambre tandis que leur(s) parent(s) vivent dans une autre), ils ont pourtant de l'espace à eux. Nous avons distingué deux configurations typiques des chambres, que nous avons appelées la « chambre sans murs » et la « chambre éclatée ». Dans le premier cas, la pièce à vivre semble organisée pour l'enfant. Dans le second cas, la pièce paraît avant tout tenue par les parents, et la présence des enfants est moins visible. C'est que les enfants ont alors des coins où cacher leurs affaires. Ces deux configurations typiques donnent à voir deux façons, pour les enfants, de se sentir, à certains égards, chez eux. Elles pointent également vers les tensions qui pourraient exister, entre parents et enfants dans l'occupation de l'espace. Les membres de la famille doivent en effet arbitrer entre des usages, parfois

concurrents, de l'espace. Les enfants doivent se soumettre, ce qui n'est pas propre à ceux privés de logement, aux rythmes imposés par les parents. Ils ont néanmoins bien sûr quelques échappatoires et marges de manœuvres, pour jouer, par exemple, tout en laissant leurs parents à leurs propres affaires.

Vivre dans un espace réduit comporte donc certaines difficultés pour les parents et pour les enfants, qui ne ressortissent pas toujours, redisons-le, ni aux mêmes expériences ni aux mêmes activités. Ce qui peut-être alors, distingue le fait d'être en hôtel et pas dans son propre logement, même où l'on vivrait à l'étroit, est de devoir subir quotidiennement le poids d'une réglementation qui concerne notamment l'utilisation de l'espace domestique. L'hôtelier, parfois appuyé par les intervenants sociaux, proscriit et donc traque, avec un discernement que l'on peut estimer variable selon les établissements et les personnes, certains usages (le fait de faire trop de bruit par exemple, de cuisiner chez soi, de faire de menus travaux, de garder trop d'affaires etc.). Les enfants pâtissent diversement de ce contrôle, qui passe tantôt, semble-t-il, et plutôt chez les plus petits, inaperçu, qui représente tantôt une injustice, susceptible d'éroder le sentiment d'être chez soi. La petitesse et la promiscuité se conjuguent donc dans certains cas avec un sentiment d'oppression. Ces trois dimensions de l'expérience permettent de comprendre comment les enfants peuvent se sentir à l'étroit dans leur chambre. Elles amènent alors à s'intéresser aux activités qui permettent, dans certaines limites, de s'échapper de l'hôtel.

En deuxième lieu, nous nous sommes ainsi concentrés sur les usages de l'hôtel, par les enfants, hors de la chambre. Les enfants ne font pas, en effet, que circuler dans les couloirs, les parties communes, ou aux alentours de l'établissement. Ils y bavardent, y jouent, s'y replient pour les plus grands. Ils peuvent y trouver des agréments qui, d'un côté, rendent plus supportable de vivre en hôtel, et d'un autre côté, permettent de réaliser des activités comme n'importe quel autre enfant. Les coulisses de l'hôtel semblent donc avoir une double portée, d'échappatoire, et de normalisation du quotidien. Toutefois, l'expérience des enfants n'est pas homogène. Elle paraît dépendre, là encore, du degré d'hospitalité accordé par l'hôtelier, ou encore par le voisinage. Les façons de contraindre, limiter ou stigmatiser les usages de l'espace hôtelier ou alentour, comptent pour beaucoup dans le fait de se penser, ou non, comme une personne comme une autre.

D'autre part, les sorties en ville, les visites de parents ou de proches font également sens, pour les habitants, au regard des contraintes de la vie quotidienne en hôtel. Il nous a



semblé que les enfants vivant en hôtel avaient par exemple une grande connaissance du tissu urbain, et appréciaient d'explorer la ville. Ces sorties apparaissent comme des parenthèses, des coupures salutaires, dans le quotidien de l'hôtel. Elles sont comme des moments affranchis du contrôle exercé dans l'hôtel, par des adultes, où l'on peut aussi retrouver ses parents sous un autre jour, plus joyeux, moins tendus. Elles revitalisent les relations parents-enfants. Les rencontres avec les amis et la famille permettraient, pour leur part, de confirmer et maintenir à l'appartenance (des parents et) des enfants à des collectifs plus larges. Le terme de « *kin* », tel que l'emploie Carol Stack (1975), qui ne nous paraît pas avoir de traduction exacte mais que l'on pourrait approcher par l'idée de « proches » (incluant les membres de la famille), pourrait être utile. Il renvoie en effet chez l'ethnographe, non pas tant à un ensemble prédéfini et s'élargissant selon des règles de la parenté, qu'à un travail, de l'ordre du quotidien. Ce travail consiste à entretenir et maintenir des relations d'affiliation, de solidarité et d'instrumentalisation mutuelles, donnant forme à un réseau et sens à des appartenances. Ces proches participent d'une protection mutuelle, qui prend en charge les problèmes des uns et des autres, et les réinscrit dans des espaces (transnationaux notamment) et des temps (celui des générations en particulier) où ils n'apparaissent plus comme centraux. La place et le rôle des enfants parmi les proches mériteraient d'être explorés plus complètement et plus finement dans de futures enquêtes. La façon dont les enfants découvrent, parmi les proches, des ressources pour supporter les épreuves du quotidien à l'hôtel, et y apporter de la stabilité, est une des questions auxquelles de telles enquêtes pourraient s'atteler. Car c'est sans doute la gestion quotidienne de l'imprévisibilité qui complique distinctement la vie des familles sans logement, et les obligent à trouver ce que nous avons appelé des « points fixes » en dehors de l'hôtel.

En dernier lieu, nous sommes aussi intéressés à l'école, qui constitue pour les parents et les enfants un de ces points fixes, sans doute le premier d'entre eux au quotidien. La vie à l'hôtel implique de prévoir que l'on en partira, même si l'on ne sait pas quand. Comment garder des enfants à l'école alors que l'on peut changer du jour au lendemain de résidence ? Quelles stratégies cela demande-il, notamment dans des communes qui entravent la scolarisation des enfants habitant dans des hôtels sociaux ? Les parents s'efforcent de maintenir leurs enfants dans des écoles où ils se sentent bien, au prix de trajets parfois très longs et fatigants, de manques à gagner – lorsqu'on refuse du travail pour s'occuper de son enfant, ou d'une organisation quotidienne minutée.

Pour les enfants qui vont à l'école loin de l'hôtel, la mobilité est épuisante. Cela peut être d'autant plus dommageable pour eux, que l'espace hôtelier complique leurs apprentissages. Les enfants n'ont pas forcément de place pour faire leurs devoirs, et les font dans des conditions bruyantes, favorisant l'inattention ou la dispersion. Lorsqu'ils rentrent tard de l'école, les devoirs ne sont pas non plus toujours une activité prioritaire. Manger, se laver, se reposer, participer aux tâches familiales, peut occuper l'essentiel du temps. Vivre en hôtel complique donc la scolarité des enfants. Est-ce à dire que l'absence de logement est déterminante dans leur réussite scolaire ? Suffit-elle notamment à rendre compte des difficultés rencontrées à l'école ?

L'absence de logement, plus exactement la mobilité résidentielle, ou la perspective de cette mobilité, qui caractérisent le quotidien en hôtel ont des effets néfastes, selon les enseignants, les parents et les enfants eux-mêmes. Elle tend à déstabiliser des parcours, en favorisant en particulier des épisodes de déscolarisation. Mais d'autres obstacles jalonnent le parcours scolaire des enfants sans logement, notamment pour beaucoup d'entre eux la nécessaire acquisition de la langue française. Nous n'avons fait qu'effleurer cependant l'examen des ressources qui favorisent la réussite scolaire des enfants sans logement. Les matériaux recueillis laissent entrevoir l'importance de ce que l'on pourrait appeler un « entourage pédagogique », facilitant les apprentissages hors classe. Cet entourage implique des adultes, des membres de l'équipe pédagogique, particulièrement attentifs à ces enfants, ou encore des parents, orientant l'effort de leurs enfants et leurs réponses aux attentes des enseignants. La réussite en classe reposerait en partie sur un important travail collectif hors classe, dont la portée peut pourtant dépendre de chocs exogènes, comme des déménagements imposés. Cette hypothèse sera creusée dans la poursuite de l'enquête d'Andrée Mozziconacci, en master 2.

L'école apparaît au total comme un lieu d'apprentissages et de socialisation prépondérant pour les enfants, en dépit des difficultés ayant trait à leur mode d'habitation, et de formes de stigmatisation. C'était là le dernier point abordé dans le corps du rapport. Les enfants habitant en hôtel semblent moqués assez couramment. Mais les taquineries ou les insultes ne portent guère (nous n'avons relevé qu'une exception) sur le fait de vivre en hôtel. Ce qui est pointé, ce sont des attributs visibles de pauvreté ou d'étrangeté. Il est à noter qu'aucun enfant ne nous en a parlé comme d'un problème majeur. Avons-nous sélectionné, sans le voir, des enfants chez qui tout allait plutôt bien ? Avons-nous ignoré des situations, peut-être ordinaires mais moins visibles de souffrance à l'école, liées à des formes de

discrimination ? Par ailleurs, les conditions d'entretien, en face à face, le facilitait-il ? Une interrogation plus indirecte et impersonnelle, via un questionnaire amènerait-elle des réponses différentes ? L'enquête quantitative, sur le volet consacré aux enfants de 6 à 12 ans, pourrait apporter quelques éléments de réponses.

Sur un plan plus général, que nous-apprend cette recherche sur la vie quotidienne des enfants pauvres ? D'un côté, la vie quotidienne des enfants sans logement est largement configurée par la pauvreté de leurs parents. Quelques enfants sont moqués parce qu'ils n'ont pas les vêtements à la mode, d'autres regrettent de ne pas avoir les jouets qu'ils souhaiteraient, mais, nous venons de le dire, aucun enfant rencontré ne semble en faire un sujet de préoccupation majeur. Cette observation peut sembler étonnante, au regard d'autres travaux sur les enfants pauvres ou sans logement. Il faut sans doute y reconnaître un effet de regard : nous n'avons pas accordé *a priori* une attention spéciale à la pauvreté. C'est dans les moments où elle devient et se manifeste comme une dimension pertinente de l'expérience des enfants qu'elle a retenue notre intérêt. Du reste, l'observation au long cours de quelques enfants, peut être la plus à même de découvrir la part de la pauvreté dans l'expérience des enfants, ne nous a pas amenés à réviser notre point de vue et à accorder plus une importance accrue à la situation de pauvreté économique de ces derniers. Peut-être n'avons-nous pas non plus rencontré de familles spécialement démunies, sur un plan économique ? Il nous a semblé en tout cas que les parents faisaient leur possible pour offrir à leurs enfants ce qu'ils jugent normal, quitte à se priver eux-mêmes, et parfois semble-t-il, pour compenser les conditions de vie difficile, et caractéristiques de l'absence de logement, imposées à leurs enfants.

En effet, s'il est un trait définitoire de la vie en hôtel, c'est ce que nous pouvons appeler la « gestion quotidienne de l'imprévu ». Cette gestion quotidienne tient à la nature de l'habitat : un hébergement, d'urgence, provisoire, au moins en droit, où le séjour est largement soumis à la discrétion, parfois à l'arbitraire, de l'hôtelier. Ceci implique en particulier de se prémunir contre l'instabilité résidentielle. Cette instabilité, organisée par le mode de prise de charge, paraît doublement contraignant pour les familles et les enfants. D'une part, elle amène à une appropriation de l'hôtel, que l'on pourrait qualifier de « parcimonieuse », pour dire à la fois la prudence et l'économie qui semblent caractériser l'utilisation des lieux et l'investissement personnel dans l'espace habité. D'autre part, l'instabilité conduit à rechercher des formes de stabilité en dehors du lieu de résidence, en particulier à l'école pour les enfants. Les enfants sont néanmoins les premières victimes de

cette instabilité et de ses conséquences. La fatigue liée au transport, le sentiment dans certains cas de ne pas être chez soi, en sont des illustrations. L'exploration mériterait, là encore, d'être approfondie, notamment autour de questions de santé infantile. Le volet épidémiologique de l'enquête ENFAMS, tout comme la thèse de géographie de la santé de Candy Jangal (2012), permettront sur ce point d'y voir plus clair.

Ce rapport présente donc au final des conclusions étayées sur des matériaux variés et complémentaires. Ces conclusions seront sans nul doute renforcées par les développements futurs de la recherche ENFAMS, qu'il s'agisse des différents volets de l'enquête quantitative ou de la poursuite des enquêtes de terrain. L'enquête quantitative nous permettra par exemple de tester l'influence de diverses variables explicatives (trajectoire résidentielle, âge d'arrivée en France, structures d'hébergement, caractéristiques des hôtels...) sur les différences de perception des enfants à propos de l'école, du sentiment de se sentir ou non chez soi et de leur isolement relationnel. De même, cette enquête nous permettra de porter une attention plus poussée que dans ce rapport aux familles en situation de détresse économique et à l'influence de la précarité économique sur le bien être des enfants. Rappelons néanmoins que ce rapport, ainsi que les différents volets de l'enquête ENFAMS, portent exclusivement sur la situation d'enfants sans logement en Ile-de-France. Il serait alors intéressant de questionner les résultats de ce rapport en les confrontant à la situation d'enfants sans logement d'autres départements français, dans lesquels ils sont nettement moins nombreux mais où parfois ils ne connaissent aucun enfant vivant dans la même situation qu'eux. De même, pourquoi ne pas confronter les résultats de notre enquête à la situation d'enfants sans logement d'autres pays européens, dans lesquels les systèmes de prise en charge diffèrent du cas français ?

## BIBLIOGRAPHIE

- Acadie Reflex (2011). *Etude qualitative portant sur la pauvreté juvénile en Ile-de- France*. Rapport final pour la MIPES. Paris, 46 p.
- Authier, J. Y., & Lehman-Frisch, S. (2012). Il était une fois... des enfants dans des quartiers gentrifiés à Paris et à San Francisco. *Actes de la recherche en sciences sociales*, (5), 58-73.
- Barou Jacques et Moro Marie-Rose (dir.) (2003), *Les enfants de l'exil*, Rapport pour l'Unicef France et la Sonacotra, 331 p.
- Barou, J.(2004), Les enfants des demandeurs d'asile, entre désir d'intégration et crainte d'expulsion. *Hommes et migrations*, 1251, 62-74
- Barrow, S. M., & Lawinski, T. (2009). Contexts of mother-child separations in homeless families. *Analyses of Social Issues and Public Policy*, 9(1), 157-176.
- Barrere, C., & Lévy-Vroelant, C. (2012). *Les hôtels meublés de Paris, lieux de mémoire de l'immigration*. Paris : Creaphis éditions.
- Bassuk, E., & Rubin, L. (1987). Homeless children: A neglected population. *American Journal of Orthopsychiatry*, 57(2), 279-286.
- Beaud, S. (1996). L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'«entretien ethnographique». *Politix*, 9(35), 226-257.
- Bell, N. (2008). Ethics in child research: rights, reason and responsibilities. *Children's Geographies*, 6(1), 7-20.
- Benjamin I. & Sauvayre A. (2003), *Déclin et recomposition du parc des hôtels meublés - fragilisation et précarisation des occupants*, Rapport de FORS Recherche sociale pour la Fondation Abbé Pierre. Paris.
- Boltanski, L., Darré, Y., & Schiltz, M. A. (1984). La dénonciation. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 51(1), 3-40.
- Boudon, R. (1977). La logique de la frustration relative. *European Journal of Sociology*, 18(01), 3-26.
- Bouville, J.-F., Atlani-Duault, L. Heidenreich, F. & Moro M.-R.(2005). Se protéger en exil. L'attachement chez les enfants de familles demandeuses d'asile », *L'autre*, 6(3), 385-398.
- Breviglieri, M. (2010). L'"épuiement capacitaire" du sans-abri comme urgence? Approche phénoménologique du soin engagé dans l'aide sociale (gestes, rythmes et tonalités d'humeur). In *Actes éducatifs et de soins, entre éthique et gouvernance, Actes du colloque international, Nice*.
- Breviglieri, M. (2002). L'horizon du ne plus habiter et l'absence du maintien de soi en public. *L'Héritage du pragmatisme. Conflits d'urbanité et épreuves de civisme*. Paris : Éditions de l'Aube.
- Breviglieri, M., Pattaroni, L., & Stavo-Debaugé, J. (2004). *Les choses dues: propriétés, hospitalités, responsabilités. Ethnographie de parties communes de squats militants*. Rapport à la Mission ethnologique du Patrimoine. Genève. 333p.
- Briantais, J. (dir.) (1986). *Les hôtels meublés en région Ile-de-France. Rapport pour la mission d'études du Comité interministériel pour les villes*. Paris.
- Bruneteaux, P., & Terrolle, D. (2010). *L'arrière-cour de la mondialisation. Ethnographie des paupérisés*. Paris : Editions Le Croquant.

- Bruniaux, C., & Galtier, B. (2005). Quel avenir pour les enfants de familles défavorisées? L'apport des travaux américains. *Recherches et prévisions*, (79), 5-20.
- Buckner, J. C. (2008). Impact of homelessness on children: An analytic review of the literature. *Characteristics and Dynamics of Homeless Families with Children: Final Report*.
- Burt, M. (1998). Quinze années de politique américaine, de recherche et de mobilisation en faveur des sans-domicile. *Sociétés contemporaines*, 30(1), 15-34.
- Carton, B. (dir.) (1990). *Rapport du groupe de travail sur le devenir des hôtels meublés*. Rapport pour le Conseil national de l'habitat.
- Cavaillet, F., Darmon, N., Lhuissier, A., & Régnier, F. (2005). L'alimentation des populations défavorisées en France. Synthèse des travaux dans les domaines économique, sociologique et nutritionnel. *Les Travaux de l'Observatoire 2005-2006*. Paris : La Documentation française, 279-321.
- CERC, *Les Enfants Pauvres en France*, La Documentation française, Paris, 2004, 151 p.
- César, C. (2008a). Dépendre de la distribution d'aide alimentaire caritative. Le cas des sans-papiers. *Anthropology of food*, 6 (URL : <http://aof.revues.org/5073>)
- César, C. (2008b). Stratégies d'approvisionnements et comportements alimentaires de familles recourant à l'aide alimentaire: le cas des multi-glaneurs. *Cahiers de nutrition et de diététique*, 41(2), 111-117.
- Commaille, J., & Dumoulin, L. (2009). Heurs et malheurs de la légalité dans les sociétés contemporaines. une sociologie politique de la «judiciarisation». *L'Année sociologique*, 59(1), 63-107.
- Cottureau, A. & Marzok M.M. (2012). Une famille andalouse. Paris :
- D'Halluin, E. (2012). *Les épreuves de l'asile. Associations et réfugiés face aux politiques du soupçon*. Paris : Editions de l'EHESS.
- Damon, J. (2012[2002]). *La question SDF*. Paris : PUF.
- Danic, I., Delalande & J., Rayou, P. (2006), *Enquêter auprès d'enfants et de jeunes. Objets, méthodes et terrains de recherche en sciences sociales*. Rennes : PUR.
- De Blic, A., & de Blic, D. (2006). Solidarités à l'école autour des familles sans papiers. *Esprit*, (8), 221-225.
- De Certeau, M., Giard, L., & Mayol, P. (1990). *L'invention du quotidien* (Vol. 1). Paris: Gallimard.
- Debardieux, E. (2011). *A l'école des enfants heureux...enfin presque*. Rapport pour l'Unicef France. Paris, 42 p.
- Declerck, P. (2001). *Les naufragés*. Paris : Plon.
- DeForge, V., Zehnder, S. & Carmon, M. (2001). Children's perceptions of Homelessness. *Pediatric Nursing*, 27(4), 377-383.
- Delalande, J. (2001). *La cour de récréation : contribution à une anthropologie de l'enfance*. Rennes : PUR.
- Desrosières, A. (1989). L'opposition entre deux formes d'enquête: monographie et statistique. *Cahiers du Centre d'Études de l'Emploi*, 33, 1-9.
- Diallo, A. (2012). *Les conditions de vie des enfants vivant en hôtel meublé*. Mémoire de M1 de sociologie sous la direction de C. Levy-Vroelant, Université Paris 8. Saint-Denis, 48 p.

- Dietrich-Ragon, P. (2011). *Le logement insalubre*. Paris : PUF.
- Donati P. (1999). *Les centres maternels. Réalités et enjeux éducatifs*. Paris : L'Harmattan.
- Drake, M. A. (1992). The nutritional status and dietary adequacy of single homeless women and their children in shelters. *Public health reports*, 107(3), 312-319.
- Duneier, M. (1999). *Sidewalk*. New York : Farrar, Straus and Giroux.
- Duneier, M. (2007). On the legacy of Elliot Liebow and Carol Stack: Context-driven fieldwork and the need for continuous ethnography. *Focus*, 25(1), 33-38.
- Emmanuelli, X. (2003). *Out: l'exclusion peut-elle être vaincue?*. Paris : Laffont.
- Faure, A., & Lévy-Vroelant, C. (2007). *Une chambre en ville: Hôtels meublés et garnis de Paris 1860-1990*. Paris : Creaphis éditions.
- Felouzis, G. (2003). La ségrégation ethnique au collège et ses conséquences. *Revue française de sociologie*, 44(3), 413-447.
- Finkelstein, J. A., & Parker, R. M. (1993). Homeless children in America: taking the next step. *Archives of Pediatrics & Adolescent Medicine*, 147(5), 520.
- Foote-Whyte, W. (2002 [1955]). *Street Corner Society*. Paris : La Découverte.
- Friedman, D. H. (ed) (2000). *Parenting in public: Family shelter and public assistance*. New York : Columbia University Press.
- Froissart C. & Sauvayre A. (2001). *Les familles logées en hôtel meublé. L'exemple du nord-est parisien*, Rapport de FORS Recherche sociale pour la Fondation Abbé Pierre, 2001
- Ganne, C., & Bergonnier-Dupuy, G. (2012). Trajectoires résidentielles et interventions socio-éducatives. L'exemple des familles accueillies en centre maternel. *Les Sciences de l'éducation-Pour l'Ère nouvelle*, 45(3), 109-136.
- Gardella, É. (2003). Au-delà des lectures sociologiques et psychiatriques de l'exclusion?. *Terrains & travaux*, (2), 165-176.
- Gardella, E., Le Méner, E., & Mondémé, C (2006). *Les funambules du tact. Les funambules du tact. Une analyse des cadres du travail des équipes mobiles d'aide du Samusocial de Paris*. Rapport pour le Samusocial de Paris. Paris, 112 p.
- Gaubatz K. T. (2001). Family homelessness in Britain : More than just a housing issue . *Journal of Children and Poverty*, 7(1), 3-22.
- Gayet-Viaud, C. (2006). De l'innocuité sociale aux degrés d'humanité : Les types du petit vieux et du bébé. In *Annales de la recherche urbaine*, 100, 59-67.
- Goffman, E. (1973). La mise en scène de la vie quotidienne. *Les relations en public*, 2. Paris : Minuit.
- Gold, R. I. (2003). Jeux de rôles sur le terrain. Observation et participation dans l'enquête sociologique. *L'enquête de terrain*. Paris : La Découverte, 340-349.
- Guyavarch, E. & Le Méner, E. (2013, à par.). Les familles sans-domicile à Paris et en Ile-de-France : une population à découvrir. *Politiques sociales et familiales*.
- Haber, M. G., & Toro, P. A. (2004). Homelessness among families, children, and adolescents: An ecological–developmental perspective. *Clinical Child and Family Psychology Review*, 7(3), 123-164.

- Herouard, F. (2008). *Habiter l'hôtel: un reflet de la précarité dans les agglomérations de Caen, Lisieux et Rouen*. Thèse de doctorat de sociologie sous la direction de J.-P. Frey, Université de Paris Est, Marne La Vallée, 439 p.
- Hirschauer, S. (2001). Ethnographic Writing and the Silence of the Social. Towards a Methodology of Description. *Zeitschrift fur Soziologie*, 30(6), 429-451.
- Hopper, K. (2010). De l'enquête à l'engagement. Les limites du témoignage sur les sans-abri. *L'engagement ethnographique*. Paris : Editions de l'EHESS.
- Huerta-Macias, A., Gonzalez, M. L., & Holman, L. (2000). Children of undocumented immigrants: An invisible minority among homeless students. *Children on the Streets of the Americas: Globalization, Homelessness and Education in the United States, Brazil, and Cuba*, 238-246.
- Huntington, N., Buckner, J. C., & Bassuk, E. L. (2008). Adaptation in Homeless Children An Empirical Examination Using Cluster Analysis. *American Behavioral Scientist*, 51(6), 737-755.
- INSEE Ile-de-France (novembre 2011). *Regard sur...les enfants de familles pauvres en Ile-de-France*.
- Jangal, C. (2012). *Analyse socio-spatiale de l'accès aux soins périnataux et infantiles des familles sans logement en région parisienne*. Mémoire de M2 de géographie, sous la direction de H. Charreire. Université Nanterre Paris Ouest La Défense / UPEC.
- Join-Lambert, M.-T., Labarthe, J., Marpsat, M. & Rougerie, C. (2011). *Le mal-logement*. Rapport d'un groupe de travail du CNIS, 126, 152 p.
- Joseph, I. (2003). Le ressort politique de l'assistance, le moralisme et l'expérience de l'induction morale (À propos de Simmel et de l'ethnographie des SDF). *Trajectoires représentations politiques publiques: les SDF Articles de recherche*. Paris : PUCA. 321-345.
- Kanouté, F., Vatz Laaroussi, M., Rachédi, L., & Tchimou Doffouchi, M. (2008). Familles et réussite scolaire d'élèves immigrants du secondaire. *Revue des sciences de l'éducation*, 34(2), 265-289.
- Katz, J. (2004). On the rhetoric and politics of ethnographic methodology. *The Annals of the American Academy of Political and Social Science*, 595(1), 280-308.
- Keogh, A. F., Halpenny, A. M. & Gilligan, R. (2006). Educational Issues for Children and Young People in Families Living in Emergency Accommodation. An Irish Perspective. *Children and Society*, 20(5), 360-375.
- Keys, D., (2009). *Children and Homelessness : Literature Review*. Rapport pour l'Armée du Salut. Melbourne.
- Kirkman, M., Keys, D., Bodzak, D., & Turner, A. (2010). "Are we moving again this week?" Children's experiences of homelessness in Victoria, Australia. *Social Science & Medicine*, 70(7), 994-1001.
- Kobelinsky, C. (2010). *L'accueil des demandeurs d'asile: une ethnographie de l'attente*. Paris : Editions du Cygne.
- Lafaye, C., & de Blic, D. (2011). Singulière mobilisation, le Réseau éducation sans frontières. *Projet*, (2), 12-19.



- Laflamme, V., Marpsat, M. & Quaglia, M. (2009). *L'hôtel : un hébergement d'urgence devenu durable. Etude comparée des trajectoires des personnes logées dans les hôtels bon marché*, Paris-Lille. Rapport pour l'INED et le Clersé. Paris, 68 p.
- Le Méner E. & Oppenheim N. (2012). The Temporary Accommodation of Homeless Families in Ile-de-France: Between Social Emergency and Immigration Management. *European Journal of Homelessness*, 6(2), 83-103.
- Lévy-Vroelant, C. (2005). Retour sur une catastrophe annoncée: le logement précaire dans la capitale. *Mouvements*, (5), 84-89.
- Lévy-Vroelant, C. (dir.) (2000). *Logements de passage: formes, normes, expériences*. Paris : L'Harmattan.
- Lhuissier, A. (2006). Pauvreté, monoparentalité et alimentation: Une étude de cas dans le nord de la France. *Cahiers de nutrition et de diététique*, 41(2), 104-110.
- Lignier, W. (2008). La barrière de l'âge. Conditions de l'observation participante avec des enfants. *Genèses*, (4), 20-36.
- McArthur, M., Zubrzyck, J., & Thomson, L. (2006), « Dad, Where are we Going to Live Now ? », Exploring Fathers' Experiences of Homelessness. *Australian Social Work*, 59(3), 288-300.
- Mairie du 18<sup>ème</sup> arrondissement de Paris (2010). *L'hébergement d'urgence en hôtel : état des lieux et proposition*. Etats généraux de la Mairie du 18<sup>ème</sup> arrondissement. Paris, 52 p.
- Male, C., Persson, L.A., Freeman, V., Guerra, A., Van't Hof, M.A., Haschke, F. & Euro-Growth Iron Study Group (2001). Prevalence of iron deficiency in 12-mo-old infants from 11 European areas and influence of dietary factors on iron status (Euro-Growth study). *Acta Paediatrica*, 90(5), 492-498
- Masson, J. (2004). The legal context. *Doing Research with Children and Young People*, Londres : Sage, 43-58.
- Mathieu, L. (2010). Les ressorts sociaux de l'indignation militante. L'engagement au sein d'un collectif départemental du Réseau éducation sans frontière. *Sociologie*, 1(3), 303-318.
- Michel, A. (1955). La population des hôtels meublés a Paris: composition et conditions d'existence. *Population*, 10(4), 627-644.
- MIPES (2011a). *Actes du colloque "Vivre la pauvreté quand on est un enfant"- Photographie de la pauvreté infantile en régions Ile-de-France, Provence-Alpes-Côte-d'Azur et Rhône-Alpes*, Paris, 2012 (disponible à cette adresse : <http://www.mipes.org/Actes-du-colloque-Vivre-la.html> . Dernière consultation : 1<sup>er</sup> mars 2013)
- MIPES, CNAF, DROS, MRIE (2011b). *Vivre la pauvreté quand on est un enfant. Photographie de la pauvreté infantile en régions*. Rapport pour la MIPES, la CNAF, la DROS, la MRIE. 29 p.
- Mougin V. (2005). *Femmes en galère*, Paris : La Martinière.
- Mougin V. (avec des photographies de Pascal Bachelet) (2009). *Papa, maman, la rue et moi*. Paris : Editions Pascal Bachelet.
- Morrow, V. (2008). Ethical dilemmas in research with children and young people about their social environments ». *Children's Geographies*, 6 (1), 49-61.

- Mozziconacci, A. (2012). *Amorce d'un travail de recherche sur le rapport à l'école des familles hébergées dans le cadre de l'urgence sociale*. Note de recherche de master 1de sciences de l'éducation sous la direction de M.-P.Mackiewicz, UPEC. Créteil, 72 p.
- Nacu, A. (2010). Les Roms migrants en région parisienne: les dispositifs d'une marginalisation. *Revue européenne des migrations internationales*, 26(1), 141-160.
- Noblet, P. (2010). *Pourquoi les SDF restent dans la rue*. Paris : Éd. de l'Aube.
- Oberti, M. (2007). *L'école dans la ville: Ségrégation, mixité, carte scolaire*. Paris: Presses de Sciences Po.
- Odradovic, J., Long J. D., Cutuli, J.J. Chan, C., Hinz, E., Heistad, D. & Masen, A. S. (2009). Academic achievement of homeless and highly mobile children in an urban school district : longitudinal evidence on risk, growth, and resilience. *Development and Psychopathology*, 21(2), 493-518.
- O'Flaherty, B. & Wu, T. (2006). Fewer subsidized exits and a recession : How New York City's family homeless shelter population became immense. *Journal of Housing Economics*, 15, 99-125.
- Oppenheim, N. (2011). Pourquoi et comment favoriser la participation active d'adolescents de zones urbaines sensibles à une recherche sur leurs mobilités urbaines ? *Les Carnets de géographes*, 3, 16p.
- Oppenheim, N., Laporte A., Le Méner E., & Pourette D. (2010). Sexualité et relations affectives des personnes sans domicile fixe. Entre contraintes sociales et parcours biographiques. *Sociologie*, 1(3), 375-391.
- Ott Laurent et al. (2011). *Les actions pour les enfants en situation de rue en France. Logiques d'action, professionnalisations et innovations*, Rapport final pour l'ONED. Paris, 128 p.
- Pattaroni, L. (2007). Le sujet en l'individu. La promesse d'autonomie du travail social au risque d'une colonisation par le proche. *Droit et société*, 46, 203-218.
- Paugam, S. (1991). *La disqualification sociale: essai sur la nouvelle pauvreté*. Paris : PUF.
- Paugam, S. (1996). La constitution d'un paradigme. *L'Exclusion. L'état des Savoirs*. Paris : La Découverte, 7-18.
- Pichon, P. (2007). De l'habitat indigne à l'habitat précaire. Les politiques publiques en question. *Le logement précaire en Europe. Aux marges du palais*. Paris : L'Harmattan.
- Pichon, P. (2000). Premiers travaux sociologiques et ethnographiques français à propos des sansdomicile fixe. *La Rue et le Foyer. Une recherche sur les sans-domicile et les mal-logés dans les années 1990*. Paris : INED Editions.
- Reynaud, J. D. (1988). Les régulations dans les organisations: régulation de contrôle et régulation autonome. *Revue française de sociologie*, 5-18.
- Rog, D. J., & Buckner, J. C. (2007, September). Homeless Families and Children. In *Toward Understanding Homelessness: The 2007 National Symposium*.
- Rosental P.-A. (2008). Micro-histoire. *Encyclopedia Universalis*. Paris : Encyclopedia Universalis, 644-645.
- Ryan, W. (1976). *Blaming the victim*. New York, Pantheon Books

- Samuels, J., Shinn, M. & Buckner, J.C. (2010). Homeless Children : Update on Research, Policy, Programs and Opportunities. Rapport pour U.S. Departement of Health and Human Services. 40 p.
- Sayad, A. (1980). Le foyer des sans-famille. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 32(1), 89-103.
- Shinn, M. (1997). Family homelessness: State or trait ? *American Journal of Community Psychology*, 25(6), 755-769.
- Shinn, M. B., Rog, D. R., & Culhane, D. P. (2005). Family homelessness: Background research findings and policy options. *Departmental Papers (SPP)*.
- Shinn, M., Schteingart, J. S., Williams, N. C., Carlin-Mathis, J., Bialo-Karagis, N., Becker-Klein, R., & Weitzman, B. C. (2008). Long-term associations of homelessness with children's well-being. *American Behavioral Scientist*, 51(6), 789-809.
- Skelton, T. (2008). Research with children and young people : exploring the tensions between ethics, competence and participation. *Children's geographies*, 6(1), 21-36.
- Soulié, C. (1997). Le classement des sans-abri. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 118(1), 69-80.
- Stack, C. B. (1975). *All our kin: Strategies for survival in a black community*. New York : Basic Books.
- Stavo-Debaugé, J. (2003). L'indifférence du passant qui se meut, les ancrages du résidant qui s'émue. *Les sens du public: Publics politiques, publics médiatiques*. Amiens et Paris : CURAPP et PUF, 347-371.
- Strauss, H. (2001). Les enfants du voyage à l'école. *Enfances & Psy*, (4), 89-92.
- Thiery, N. (2010a), « Identité parentale et insertion sociale en Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale : le rôle de l'enfant accompagnant sa mère », *Les Sciences de l'Education. Pour l'Ere nouvelle*, 43(1), p. 81-100
- Thiery, N. (2010b). « Enquêter dans des institutions auprès de mères en situation de précarité », in Tillard, B. et Robin, M., *Enquête au domicile des familles La recherche dans l'espace privé*. Paris : L'Harmattan, 63-74.
- Thiery, N. (2008), « L'hébergement de femmes accompagnées d'enfants en CHRS : quelle incidence sur l'identité parentale ? », *Sociétés et jeunes en difficulté*, 5. (disponible à cette adresse : <http://sejed.revues.org/index2992.html> . Dernière consultation le 1<sup>er</sup> mars 2013)
- Trugeon, A., Fontaine, D. & Zielinski, O. (2006). *Les mineurs et leurs familles hébergés dans les établissements adhérents à la FNARS*. Rapport pour la FNARS. Paris.
- Vatz-Laaroussi, M. (1996). Les nouveaux partenariats famille-école au Québec: l'extériorité comme stratégie de survie des familles défavorisées?. *Lien social et Politiques*, (35).
- Vostanis, P., Cumella, S., Briscoe, J., & Oyebode, F. (1996). A survey of psychosocial characteristics of homeless families. *The European journal of psychiatry*, 10(2), 108-117.
- Whyte, W. F., (1996 (1955)). *Street corner society: la structure sociale d'un quartier italo-américain*. Paris : La Découverte.
- Wright Edeleman, M. & Mihaly, L. (1989). Homeless Families and the Housing Crisis in the United States. *Children and Youth Services Review*, 11, 91-108.

Wright, J., & Rubin, A. (1998). Les sans-domicile aux États-Unis. Leçons tirées de quinze années de recherche. *Sociétés contemporaines*, 30(1), 35-66.

## ANNEXE – Le tableaux récapitulatif des entretiens réalisés à Vitry

COD E	Interlocuteur	Cadre de l'entretien	Lieu de l'entretien	Date	Durée	Enr.
E1A	6 ans, fils de M1 et frère de E1B	Famille bulgare arrivée en France début 2011 après destruction de la maison familiale par les autorités.	Hôtel Finlande Salon	21.03.12	35 :00	NON
E1B	12 ans, fille de M1 et sœur de E1A	Lors d'un premier entretien, E1A, scolarisée en CP-CLIN depuis décembre 2011 est invité à parler de l'école, de ce qui lui ferait plaisir et de ce qui lui fait de la peine. Il ne dessine que ce qui lui fait plaisir. Il s'exprime très peu en français. Un deuxième entretien se déroule avec E1B et sa mère dans la chambre des parents (1 chambre pour les parents, 1 chambre pour les enfants. E1B n'a encore jamais été scolarisée en France. Un dossier a été déposé au CIO de Vitry. E1B et sa mère parlent encore très peu le français.	Hôtel Finlande Chambre	16.03.12	1 :06 :36	OUI
M1	Mère de E1					
E2A	9 ans, fille de M2 et sœur de E2B	E2A est invitée à parler de l'école puis à dessiner ce qu'il lui ferait plaisir et de ce qui lui fait de la peine. Elle ne dessine que ce qui lui fait plaisir et elle commente ensuite ses dessins.	Hôtel Finlande Salon	04.04.12	0 :41 :03	OUI
E2A	filles, 9 ans, fille de M2 et sœur de E2B	Une seule chambre a été attribuée à la famille (4 personnes : père, mère, E2A, E2B). La famille est arrivée en France en 2008. La prise en charge par le Samusocial date de 2008. Les enfants ont été scolarisées en France à partir de l'année scolaire 2010-2011. En Roumanie, elles avaient fréquenté la maternelle.	Hôtel Finlande Chambre	16.03.12	1 :23 :08	OUI
E2B	8 ans, fille de M2 et sœur de E2A					
M2	Mère de Mikaela E2					
E3A	10 ans, garçon de M3 et P3 et frère de E3B	Cette famille géorgienne en demande d'asile (le père, la mère et les deux enfants) vit dans une chambre. Ils sont arrivés en France en avril 2011 après un transit en Pologne. E3B est scolarisée au Collège (5 <sup>ème</sup> -CLA) depuis deux mois (janvier 2012). E3A a été scolarisé en CM2-CLIN en septembre 2011.	Hôtel Finlande Chambre	19.03.12	1 :23 :04	OUI
E3B	13 ans, fille de M3 et P3, sœur de E3A					
M3	Mère de E3A et d'Anna E3B					
P3	Père de E3A et E3B					
E4A	8 ans, fille de M4	E4A est arrivée en France à l'âge de 2 ans. Elle a été scolarisée en France dès la maternelle. Elle est invitée à parler de l'école, de ce qui lui ferait plaisir et de ce qui lui fait de la peine. Elle ne dessine que	Hôtel Finlande Salon	28.03.12	1 :07 :13	OUI

		ce qui lui fait plaisir et commente ses dessins.				
<b>E4B</b>	9 ans, fils de M4 et frère de E4A	E4B est arrivé en France à l'âge de 1 an. Il a été scolarisé dès la maternelle. Il est invité à parler de l'école, de ce qui lui ferait plaisir et de ce qui lui fait de la peine. Il ne dessine que ce qui lui fait plaisir et commente ses dessins.	Hôtel Finlande Salon	11.04.12	1 :22 :4 4	OUI
<b>M4</b>	Mère de E4A et E4B	M4 vit avec son mari et ses trois enfants. Deux chambres leur ont été attribuées. Cette famille kurde vit à l'hôtel depuis son arrivée en France en 2003. Elle a connu 3 hôtels d'hébergement. M4 connaît plusieurs langues. Elle est connue et reconnue comme interprète au sein de l'hôtel mais aussi à l'école.	Hôtel Finlande Salon	21.03.12	1 :04 :3 0	OUI
<b>E5</b>	21 ans, fille	E5 est géorgienne. Elle est arrivée en France à l'âge de 14 ans. Depuis, elle vit dans une chambre à l'hôtel Finlande avec sa mère et son frère handicapé. Elle s'est construit un réseau amical et poursuit ses études en licence LEA.	Hôtel Finlande Salon	22.03.12	0 :45 :3 3	OUI
<b>E6A</b>	8 ans, sœur de E6B	E6 A et E6B sont originaires du Sri Lanka vivent avec leur mère, leur père et leur petit frère (nourrisson) dans une chambre de l'hôtel. Elles sont scolarisées à Pantin et fréquentent la CLIN depuis deux ans. Elles ont encore beaucoup de mal à s'exprimer en français	Hôtel Finlande Salon	22.03.12	0 :39 :2 6	OUI
<b>E6B</b>	10 ans, sœur de E6A					
		Les deux soeurs sont invitées à parler de l'école, de ce qui leur fait plaisir et de ce qui leur fait de la peine. Elles commentent chacune leurs dessins.	Hôtel Finlande Salon	04.04.12	0 :55 :2 6	
<b>E7</b>	7 ans, fille de M7	E7 est invitée à parler de l'école.	Hôtel Finlande Salon	28.03.12	0 :45 :2 3	OUI
		E7 est invitée à parler de ce qui lui ferait plaisir de ce qui lui fait de la peine. Elle n'exprime pas dans ses dessins ce qui lui fait plaisir ou de la peine. Elle commente ses dessins.	Hôtel Finlande Salon	11.04.12	0 :15 :0 7	OUI
<b>M7</b>	Saïda, mère de E7	M7 vit dans une chambre avec son mari et ses trois enfants : E7, 7 ans, D., 5 ans et L., 4 ans. Ils sont en France depuis 2009. Ils ont connu l'hébergement chez des amis, puis l'hôtel. Les enfants sont scolarisés.	Hôtel Finlande Salon	27.03.12	1 :02 :1 0	OUI
<b>E8A</b>	15 ans, fils de M8, frère de E8B	E8A et E8B vivent avec leurs parents. Ils ont connu plusieurs hôtels, mais les parents ont fait en sorte de maintenir les enfants dans leur école parisienne. A l'hôtel Finlande, deux chambres leur ont été attribuées : l'une est occupée par les	Hôtel Finlande Chambre	28.03.12	1 :19 :5 7	OUI
<b>E8B</b>	12 ans, fils de M8, frère de E8A					

<b>M8</b>	Mère de E8A et E8B	parents et l'autre par les deux garçons. Les garçons sont maintenant inscrits tous les deux au collège à Vitry.				
<b>E9A</b>	8 ans, fille de M9, sœur de E9B	E9A et E9B vivent avec leur père. Les parents sont divorcés et la mère est retournée en Russie. Le papa ne parle pas français. Il est très tendu et réticent au départ. Il appelle sa sœur qui fait l'interprète par le biais du portable. E8A est scolarisée en CLIN-CE2 et E8B en CLIN-CP.	Hôtel Finlande Chambre	19.03.12	0 :30 :5 2	OUI
<b>E9B</b>	6 ans, fils de M9, frère de E9A					
<b>M9</b>	Père de E9A et de E9B					
<b>E10A</b>	7 ans, fils de M10 et P10, frère de E10B	La famille ouzbek en demande d'asile qui a connu 3 hébergements dont un au sud-est de la France avant d'arriver à l'hôtel. E10A est scolarisé en CLIN-CP, E10B n'est pas scolarisé. La mère attend un troisième enfant.	Hôtel Finlande Chambre	20.03.12	1 :21 :5 9	OUI
<b>E10B</b>	3 ans, fils de M10 et P10, frère de E10A					
<b>M10</b>	Mère de E10A et E10B, femme de P10					
<b>P10</b>	Père de E10A et E10B, mari de M10					
<b>E11A</b>	13 ans, fille de M11, sœur de E11B et E11C	Famille géorgienne de cinq personnes vivant dans la même chambre : le père, la mère, les autres enfants. Le père est arrivé en France en 2000 suivi de sa femme et de E11A. Les deux autres filles sont nées en France. Les filles ont été toutes les trois scolarisées dès la maternelle.	Hôtel Finlande Chambre	21.03.12	0 :57 :5 6	OUI
<b>E11B</b>	9 ans, fille de M11, sœur de E11A et E11C					
<b>E11C</b>	4 ans, fille de M11, sœur de E11A et E11B					
<b>M11</b>	Mère de E11A, E11B et E11C					
<b>M12</b>	Mère de E12A,B,C	La famille ivoirienne est arrivée en France en 2003 et est hébergée à l'hôtel depuis cette date. Quatre enfants sont nés dont un est décédé. Le père, la mère et leur trois fils vivent dans la même chambre, à l'hôtel Finlande depuis deux ans. Ils ont connu 5 hôtels. Deux des fils sont scolarisés à Vitry depuis la rentrée 2011-2012. Auparavant, ils étaient scolarisés à Paris depuis la maternelle. Ils ont une marraine républicaine qui s'occupe d'eux le mercredi. Ils sont en visite dans la famille le weekend.	Hôtel Finlande Chambre	20.03.12	0 :57 :5 7	OUI
<b>A1</b>	Bénévoles	La plupart des résidents de l'hôtel vont se ravitailler aux restos du cœur.	Restos du Cœur	22.03.12	1 :16 :0 4	OUI

		Une visite au centre de Vitry a permis de rencontrer quelques bénévoles, de visiter les locaux et d'avoir un aperçu des services rendus aux populations.				
<b>A2</b>	Mme G. Directrice	L'entretien avec la directrice des Restos du Cœur avait pour objectif de recueillir des informations quant au fonctionnement du centre, aux conditions d'ailleurs et à la part des familles de l'hôtel parmi les personnes inscrites sur les listes.	Restos du Cœur Centre de Vitry	27.03.12	1 :00 :48	NON
<b>A3</b>	Enseignante CLIN	Trois entretiens successifs avec l'enseignante du dispositif CLIN et une observation dans la classe en présence des enfants, ont permis de comprendre les effets de la double inscription (CLIN + classe) pour les enfants allophones.	Ecole PVC Vitry Classe	27.03.12	1 :13 :07	OUI
				06.04.12	1 :17 :55	OUI
				10.04.12	1 :23 :38	OUI
<b>A4</b>	COP	Cet entretien a permis de comprendre la procédure d'accueil et de scolarisation pour les enfants en âge d'être scolarisés en secondaire.	CIO Vitry Salle de documentation	30.13.12	0 :52 :01	OUI
<b>A5</b>	Directeur Ecole	L'école Robespierre est l'école du secteur de l'hôtel. Les enfants accueillis à l'Ecole Robespierre sont des enfants francophones ou en âge d'être scolarisés en maternelle.	Ecole Robespierre Bureau du directeur	03.04.12	1 :02 :02	OUI
<b>A6</b>	IEN	L'entretien a permis de connaître les modalités d'accueil des enfants étrangers dans la circonscription, qu'ils soient hébergés à l'hôtel ou non.	2 <sup>ème</sup> Circonscription de l'Education Nationale Vitry	13.04.12	0 :41 :45	OUI
<b>A7</b>	Directrice de l'Education	Cet entretien apporte des éléments sur la politique éducative menée à Vitry. Il met en lumière les tensions existant entre l'Education Nationale et la Ville. A Vitry, une attention particulière est portée aux familles hébergées et à leurs enfants (que ces familles soient hébergées à l'hôtel ou d'une autre manière). Le nombre d'enfants en situation d'hébergement à Vitry correspond à l'équivalent de 10 classes.	Mairie de Vitry Bureau de la Directrice de l'Education	04.04.12	1 :43 :48	OUI
<b>A8</b>	Directeur des Affaires Sociales	A Vitry, les familles en situation de précarité ont accès à un tarif « commission sociale » qui permet aux enfants de fréquenter la cantine et l'étude.	Mairie de Vitry Bureau du Directeur de l'Education	05.04.12	1 :07 :12	OUI
<b>A9</b>	Elu 9 <sup>ème</sup> Adjoint Logement-Enfance	Cet entretien permet de comprendre pourquoi les enfants de l'hôtel ne fréquentent pas le Centre de loisirs.	Mairie de Vitry Bureau du 9 <sup>ème</sup> Adjoint	12.04.12	1 :01 :23	OUI